# LOUIS XIV,

## SA COUR,

## ET LE RÉGENT.

TOME TROISIEME.

# LOUIS XIV,

## SA COUR,

## ET LE RÉGENT,

*PAR ANQUETIL, Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, &c.*

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez BOSSANGE, MASSON & BESSON, Libraires, rue & cour des Mathurins.

M. DCC. XCIII.

# SOMMAIRES
## DU TROISIÈME VOLUME.

*Fénelon.* — *Le Duc de Bourgogne.* — *Madame Guyon.* — *Buas.* — *Luxembourg.* — *Mort de la Princesse d'Orange.* 1695.

*Ouvertures de Paix.* 1695 - 96.

*Mademoiselle Choin.* — *La Duchesse du Lude.* — *La Maréchale de Rochefort & Madame de Blanzac.* — *Duchesse d'Arpajon.* — *Comte & Comtesse de Roucy.* — *Mesdames de Nogaret & du Châtelet.* — *Madame & M. d'O.* — *M. & Madame Dangeau.* — *Arrivée de la Duchesse de Bourgogne.* — *Principes d'éducation.* — *Avis.* 1696 - 98.

*Mariage du Duc de Bourgogne.* — *Masque aux quatre visages.* — *Princesse d'Elfz.* 1697 - 99.

*Paix de Riswick.* — *Pontchartrain, Chancelier.* — *Chamillart, Contrôleur-Général.* — *D'Argenson, Licutenant de Police.* — *Mademoiselle d'Aubigné.* — *Racine.* 1697 - 99.

*Quiétisme de Saint-Cyr.* — *Des Marais & Fénélon.* — *Embarras de Louis XIV.* — *Peu de crédit des Évêques.* — *Madame de Maintenon suspecte.* — *Jansénistes.* — *Le* 1697. 1700.

*Cardinal de Bouillon. — Lauzun — Camp de Compiegne. — Bâtimens.*

1700 - 3. *Succeſſion d'Eſpagne. — Départ du Roi d'Eſpagne.*

1701 - 4. *Mariage de Philippe V. — Princeſſe des Urſins. — Les Cardinaux d'Eſtrées & de Janſon. — Pluſieurs morts. — Barbeſieux.*

1703 - 6. *Ligue contre la France. — Le Duc de Savoie. — État de la France & de l'Eſpagne. —— Faute de Louis XIV. —— Généraux. —— Catinat. —— Vendôme. -- Feuquieres. —— Alberoni. —— Le Maréchal de Villeroy. —— La Maréchale de Villeroy. —— Si la Ducheſſe de Bourgogne fut coupable de trahiſon.*

1707 - 9. *L'Abbé de Fleury. —— Comte de Toulouſe. —— Mort de Madame de Monteſpan. —— Le Duc d'Antin.*

1708 - 10. *Intrigues. —— Le Grand Dauphin a envie de régner. —— Déſagrémens qu'eſſuyent le Duc & la Ducheſſe de Bourgogne. —— Liberté de Gamaches. —— Boufflers à Lille. —— Réflexions ſur la campagne de Lille. —— Le Duc d'Orléans en Eſpagne.*

1708 - 11. *Le Duc de Noailles. —— Chagrins du Roi. —— Dépenſes de la guerre. —— Dîme Royale. —— Bois-Guilbert. —— Vauban.*

— *Chamillart quitte les Finances.* — *Desmarets, Contrôleur général.*

*Vaisselle portée à la Monnoie.* — *Chocolat des Jésuites.* — *Reconnoissance pour Paris.* — *Samuel Bernard.* — *Misere & murmures.* — *Monseigneur au Conseil.* — *Disgrace de Chamillart.* — *Voisin, Ministre de la guerre.* — *Malplaquet.* — *Mort du Père la Chaise.* — *Le Père Tellier.* — *Le dixième, en 1710.* — *Mort du Prince de Condé.* — *Mort du Prince de Conty.* 1709 - 11.

*Conférences de Gertruydemberg.* — *Heinsius.* — *L'Abbé de Polignac.* — *Mort de M. le Duc.* — *Mariage du Duc de Berri.* — *Son caractère.* — *La Duchesse de Berri.* — *Rang donné aux enfans du Duc du Maine.* — *Tribunal des Maréchaux de France.* 1710 - 11

*Mort du Grand Dauphin.* — *Mademoiselle Choin.* — *Le Maréchal d'Huxelles.* — *Dispersion de la cabale de Meudon.* — *La Princesse de Conty & Madame la Duchesse.* — *Mort de Boufflers.* — *Gens d'Avon.* — *Belles qualités du Duc de Bourgogne.* — *Sa réputation.* — *Les Ducs de Chevreuse & de Beau-* 1711

*villiers.* —— *Les Ducs de Charoſt & de Saint-Simon.* —— *Comment Saint-Simon s'inſtruiſoit.* —— *Fénélon recherché.* —— *Villars mal jugé.* —— *Ravignan.* —— *Tort de Villars.*

1711 - 12. *Le Dauphin appellé au Gouvernement.* —— *Sa conduite à l'égard des Miniſtres.* —— *A l'égard du Roi & de ſes Confidens.* —— *Sa manière d'étudier les hommes.* —— *Ses maximes de Gouvernement.* —— *Conduite de la Dauphine.* —— *Portrait du Dauphin & de la Dauphine.* —— *Reproche fait à la Dauphine.*

1712. *Journal, par Saint-Simon, de la maladie du Dauphin & de la Dauphine.* —— *Leur mort.* —— *Réflexions ſur le genre de leur maladie.* —— *Préventions contre le Duc d'Orléans* —— *Sa juſtification.* —— *Soupçons contre d'autres.* —— *Qu'il n'y eut pas de poiſon.* —— *Regrets de la France.* —— *Vie & mort de Fénélon.* —— *Grandeur d'ame de Louis XIV.* —— *Affaire de Denain.* —— *Villars & Berwick.*

*

LOUIS XIV.

# LOUIS XIV,

## SA COUR,

## ET LE RÉGENT.

ON mit sur les rangs pour l'Archevêché de Paris, outre Noailles, plusieurs sujets d'une capacité reconnue, entre autres le célebre Fénelon. Il tiroit son origine du Périgord. La science et l'humanité étoient héréditaires dans sa famille. Bertrand de Salignac de la Motte-Fénelon, son grand-oncle, étant Ambassadeur en Angleterre, refusa d'excuser auprès d'Elisabeth le massacre de la Saint-Barthélemi. Il fut particuliérement estimé d'Henri IV, et il est Auteur

1695. Fénelon: *Dictionnaire de Prosper Marchand, à l'article* Salignac.

de plusieurs Ouvrages. On comptoit
1695. huit Littérateurs dans cette famille, avant celui dont nous allons parler.

*Saint-Simon, t. 1, premiere partie, p. 70.*

Saint-Simon, qui l'estimoit cependant beaucoup, en fait un espece d'intrigant dans sa jeunesse. Il semble que ce seroit un homme sans nom, » qui, » se sentant beaucoup d'esprit, de » talens, de savoir, et non moins » d'ambition, frappa long-temps à » toutes les portes sans pouvoir se les » faire ouvrir. Il s'étoit d'abord adressé » aux Jésuites comme aux distributeurs » des graces. Rebuté de ne pouvoir » prendre un certain crédit chez eux, » il se tourna vers les Jansénistes, pour » se venger, par la réputation qu'il » comptoit s'acquérir dans le parti, » de la fortune qui le délaissoit. Il » fut un temps considérable à s'ini- » tier, et parvint insensiblement à » être des repas particuliers que quel- » ques importans d'entre eux faisoient » alors une fois ou deux la semaine

» chez la Duchesse de Brancas. Mais
» soit qu'il leur parût trop fin, soit qu'il
» se lassât de gens avec lesquels il n'y
» avoit que des disgraces à partager,
» on se refroidit des deux côtés, et
» à force de tourner autour de Saint-
» Sulpice, il parvint à y former une
» société dont il espéra mieux. Les
» charmes, les graces de son esprit,
» sa douceur, son insinuation, le ren-
» dirent cher à cette Congrégation :
» il y trouva ce qu'il cherchoit; des
» gens à qui il pût se rallier, et qui
» pourroient et voudroient le porter.
» Il les cultiva avec grand soin, sans
» toutefois être tenté de quelque
» chose de si étroit pour ses vues, que
» de se mettre parmi eux, mais es-
» pérant seulement d'eux des connois-
» sances et des liaisons utiles ».

1695.

*Ibid. p. 71.*

Ces vues intéressées et ces démarches obliques que Saint-Simon prête à l'Abbé de Fénelon, ne paroissent pas lui convenir. Il étoit fait pour percer

*La Beaumelle, t. 4, p. 17.*

1695. de lui-même et voler de ses propres ailes. Elevé par un oncle, Evêque de Sarlat, il fut envoyé à Paris pour y perfectionner ses études, et mis sous la direction de l'Abbé Tronson, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, homme d'un grand mérite. Il se peut que l'Abbé de Fénelon, d'une naissance et d'un caractere à n'être déplacé nulle part, ait vu les Jansénistes, ait fréquenté les Jésuites, et que la liberté de son génie ne s'accommodant pas de l'abandon qu'exigent les gens de parti, il n'ait eu avec eux qu'un commerce peu suivi.

*Saint-Simon, t. 2, p. 104; t. 3, p. 114.* Le Duc de Beauvilliers, Seigneur très-pieux, étoit grand ami du Supérieur de Saint-Sulpice. Les habitudes que l'Abbé de Fénelon conservoit avec les Prêtres de ce Séminaire, le lui firent connoître. » Il ne put s'empê-» cher de remarquer un grandhomme » bien fait, un visage bruni par la » pâleur de l'étude, dont les yeux

» versoient des feux comme une four- 1695.
» naise, une physionomie qui ne pou-
» voit s'oublier quand on l'avoit une
» fois vue. Elle rassembloit tous les
» traits, et les contraires ne s'y com-
» battoient pas. Elle avoit de la gra-
» vité et de la galanterie, du sérieux
» et de la gaîté. Elle sentoit égale-
» ment le Docteur, l'Evêque, et le
» grand Seigneur. Ce qui surnageoit
» étoit la finesse, les graces, la dé-
» cence, et sur-tout la noblesse. Il fal-
» loit faire effort, pour cesser de le
» regarder. Tous les portraits qu'on a
» faits de lui étoient parlans, sans que
» les Peintres ayent jamais pu attra-
» per la justesse et l'harmonie qui
» frappoient dans l'original, et la
» délicatesse de chaque caractere que
» ce visage rassembloit.

» Ses manieres y répondoient dans
» la même proportion. Son aisance
» en donnoit aux autres : ce bon goût
» que donnent l'entretien du grand

1695. » monde et la fréquentation de la
» meilleure compagnie, se trouvoit
» répandu de soi-même dans toute
» sa conversation, avec une éloquence
» naturelle, douce, fleurie, insinuan-
» te, une élocution facile, nette,
» agréable, un talent singulier pour se
» faire entendre dans les matieres les
*I. 3, p. 146.* » plus embarrassées : *Un esprit facile*
» *dont il tenoit, pour ainsi dire, le*
» *robinet, pour en verser la qualité et*
» *la quantité exactement convenable*
» *à chaque chose, à chaque personne.*
» De sorte qu'on ne pouvoit le quit-
» ter, ni, quand il échappoit, se dé-
» fendre de chercher à le retrouver.
*Ibid. t. 1, premiere Partie, p. 74;* » Le Duc de Beauvilliers fut sub-
» jugué par l'assemblage de tant de
» belles qualités. Il ne renferma pas
» en lui-même l'admiration qu'elles
» lui inspiroient, et voulut la faire
» partager à Madame de Maintenon.
» Deux fois la semaine elle dînoit
» à l'hôtel de Beauvilliers, ou à l'hôtel

» de Chevreuse, en cinquieme entre 1695.
» les deux sœurs et les deux maris,
» la clochette sur la table, afin de
» n'avoir point de Valets et de causer
» sans contrainte. C'étoit un sanc-
» tuaire interdit à tous les prophanes
» de la Cour. Fénelon y fut admis.
» La pureté de ses mœurs lui acquit
» l'estime de cette Société, sa dévo-
» tion affectueuse lui gagna les cœurs,
» sa spiritualité les enchanta, et le
» Duc de Beauvilliers ayant été nom-
» mé Gouverneur du Duc de Bour-
» gogne, avec le droit de choisir le
» Précepteur, jeta les yeux sur lui.
» Il y eut des soupçons à écarter. *La Beaumelle, t. 4, p. 19.*
» Madame de Maintenon se chargea
» de ce soin. Elle consulta séparément
,, Tronson et Hébert, Curé de Ver-
,, sailles, qui répondirent de sa doc-
,, trine et de sa soumission à l'Eglise :
,, le Pere de Valois assura que Fé-
,, nelon étoit aussi Jésuite que lui-
,, même : Bossuet convint que dans

» le Clergé du second ordre, il ne
1695. » connoissoit personne qui l'égalât :
» alors elle dit au Roi que le Duc
» de Bourgogne seroit trop heureux
» d'être élevé par un homme qui
» réunissoit les suffrages de gens d'un
» caractere si opposé, et Fénelon fut
» nommé Précepteur.

Le Duc de Bourgogne. *Saint-Simon, t. 1, premiere Partie, p. 75; id. t. 3, p. 22.*

» Arrivé à ce nouvel état, il prit
» le goût et le sentiment des per-
» sonnes qui l'y avoient conduit. Il
» ne se répandit plus, se concentra
» dans leur société, et s'appliqua à
» seconder le Duc de Beauvilliers
» dans les travaux de l'éducation. Leur
» tâche ne se trouva pas aisée. Le
» Duc de Bourgogne étoit né avec
» des défauts à faire trembler pour
» la suite. Fougueux jusqu'à vouloir
» briser les pendules quand elles son-
» noient l'heure qui l'appeloit à ce
» qui ne lui plaisoit pas, et jusqu'à
» s'emporter de la plus étrange ma-
» niere contre la pluie lorsqu'elle con-

„ trarioit ses desirs; la résistance le
„ mettoit en fureur, et un goût ar- 1695.
„ dent le portoit à tout ce qui étoit
„ défendu. Ce qui est plaisir, il l'ai-
„ moit avec une passion violente. Il
„ attrapoit tous les ridicules avec jus-
„ tesse, et les reprochoit avec une
„ ironie d'autant plus cruelle qu'elle
„ étoit spirituelle. Sa vivacité alloit
„ jusqu'à l'impétuosité, et jamais dans
„ le premier âge il ne vint à bout de
„ rien apprendre qu'en faisant deux
„ choses à la fois.

„ Ce qu'il y avoit de plus dange-
„ reux en lui, étoit un grand orgueil,
„ provenant de sa facilité à saisir le
„ foible d'un raisonnement, et à em-
„ barrasser ses Maîtres par des ques-
„ tions captieuses autant que naïves.
„ On lui trouvoit cependant une
„ grande douleur quand l'emporte-
„ ment étoit passé. Il sentoit ses fau-
„ tes, les avouoit, s'irritoit des re-
„ chûtes contre lui-même, et en mon-

1695. „ troit quelquefois un dépit qui al-
„ loit jusqu'à rappeler sa fureur. D'ail-
„ leurs son esprit vif, actif, perçant,
„ opiniâtre contre les difficultés, le
„ rendit transcendant dans tous les
„ genres. La Religion et la raison en-
„ firent par la suite un autre homme,
„ et changerent tant et de si redou-
„ tables défauts en vertus absolument
„ contraires „.

Madame Guyon. *La Baumelle, t. 4, p. 1 & suiv.*

Le succès des soins de Fénelon fut récompensé par l'Archevêché de Cambrai : heureux s'il s'étoit uniquement occupé de cette éducation, qui lui a fait tant d'honneur ! mais il s'étoit laissé surprendre par les opinions erronées de Madame Guyon, dont il fut longtemps l'apôtre, et enfin le martyr. C'étoit une veuve jeune, riche et belle, avec une imagination ardente, et le talent de fasciner, pour ainsi dire, les esprits par les charmes de sa conversation, et par l'appât d'un amour de Dieu pur et désintéressé,

qui sembloit ne convenir qu'à des ames délicates, flattées de ne pas aimer Dieu comme le vulgaire. 1695.

Elle n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'elle commença à répandre sa doctrine, vers l'année 1687. Le détachement des choses terrestres, l'onction, la satisfaction intérieure qui en étoit la base et comme l'essence, la fit goûter des dévots de la Cour, qui, rassasiés de tous les plaisirs par l'usage trop facile, étoient charmés qu'on leur présentât une béatitude extraordinaire. Fénelon vit Madame Guyon, et son ame, faite pour aimer, se laissa entraîner » *au torrent du pur* „ *amour.* Leur esprit se plut, dit „ Saint-Simon, leur sublime s'amal- „ gama. Je ne sais s'ils entendirent „ bien clairement ce système, et cette „ langue nouvelle qu'on vit éclore „ chez eux „. Mais l'obscurité des termes ne décourageoit pas les Prosélytes, ils se dédommageoient en *Saint-Simon t. 1, première Partie, p. 72.*

1695. sentimens de ce qui leur manquoit en expression.

*Ibid. p. 75.* Harlai de Chanvalon, Archevêque de Paris, ne vit pas sans inquiétude répandre dans son Diocese une doctrine dont on pouvoit tirer les affreuses conséquences de Molinos et des anciens Quiétistes. Il obtint des ordres, d'abord pour éloigner Madame Guyon, ensuite pour l'enfermer dans un Couvent. Ces coups d'autorité ne servirent qu'à la rendre plus célebre. Madame de Maintenon, qui n'avoit pas grande confiance dans les lumieres et la pureté du zele de son Archevêque, voulut voir la persécutée. „ Fénelon la présenta. Elle ne se mon„ tra d'abord que pour des momens, „ et, à ce qu'il paroissoit, avec peine, „ comme une femme tout en Dieu, „ que l'humilité, l'amour de la con„ templation et de la solitude re„ tenoient dans les bornes les plus „ étroites, et qui craignoit extrême-

» ment l'éclat. Son esprit plut beau- 1695.
» coup à Madame de Maintenon;
» ses réserves, mêlées de flatteries
» fines, la gagnerent. Elle voulut l'en-
» tendre sur les matieres de piété.
» On résista, et on ne parut se ren-
» dre qu'aux charmes et à la vertu
» irrésistible de Madame de Mainte-
» non. La proie n'échappa pas à des
» piéges si bien préparés, et elle l'in-
» troduisit elle-même à Saint-Cyr,
» comme une personne très-capable
» d'y perfectionner la spiritualité.

» Cette protection enhardit Ma- *Ibid. p. 76.*
» dame Guyon, enhardit aussi le pe-
» tit troupeau que Fénelon s'étoit
» formé, et qu'il conduisoit sous la
» direction de la Prophétesse : les
» Ducs de Beauvilliers et de Che-
» vreuse, leurs femmes, la Du-
» chesse de Montmart leur sœur,
» Madame de Miertin sa fille, et
» sur-tout la Duchesse de Béthune.
» Elles vivoient à Paris, et ne ve-

1695. » noient guere à Versailles que pour
» des momens et à la dérobée, pen-
» dant les voyages de Marli, où le
» Duc de Bourgogne n'alloit pas en-
» core, ni par conséquent le Gouver-
» neur ni le Précepteur. Madame
» Guyon s'y rendoit par échappée, et
» faisoit des instructions à ces Dames.
» D'autres se déroboient tant qu'elles
» pouvoient à la Cour, pour profiter
» de la leçon. Les Sous-Gouverneurs
» et quelques Gentilshommes de la
» Manche y étoient admis, et tout
» se passoit avec un secret qui don-
» noit un grand prix à cette faveur.
» La nomination de Fénelon à Cam-
» brai fut un coup de foudre pour
» ce petit troupeau. On vouloit Paris
» et non Cambrai qu'on regardoit
» comme un Diocese de campagne.
» La résidence dont l'Archevêque ne
» pourroit se dispenser, du moins de
» temps en temps, chagrinoit d'avance.
» Loin d'être ravies de ce que le

» monde regardoit comme une for-
» tune éclatante pour leur cher Pas- 1695.
» teur, plusieurs Dames en pleure-
» rent. Pour le nouveau prélat, il prit
» noblement son parti. En acceptant
» l'Archevêché, il remit généreuse-
» ment une Abbaye, le seul bénéfice
» qu'il eût jamais possédé. Il fut sacré
» à Saint-Cyr par Bossuet, *le Dic-*
» *tateur de l'Episcopat*, en présence
» des enfans, de Madame de Main-
» tenon, et d'un petit nombre de pri-
» vilégiés. On employa les meubles
» de la Couronne à parer l'église,
» et tout se passa avec la plus grande
» pompe (1) ».

(1) Saint-Simon étoit étroitement lié avec les Ducs de Beauvilliers et de Saint-Aignan, intimes amis de Fénelon, et au fond du cœur ils ne pardonnoient pas à l'Evêque de Meaux les succès qu'il avoit eus contre l'Archevêque de Cambrai. Bossuet a brillé, à la vérité, entre les Evêques de France par

1695. Buas. *Saint-Simon, t. I, première Partie, p. 69.*

Il falloit Fénelon pour consoler les Diocésains de Cambrai du chagrin que leur causa la mort de M. de Buas, » Gentilhomme Flamand, qui » étoit Archevêque quand le Roi » prit cette ville : beau et bon Pré- » lat, qui fit très-bien pour l'Espa- » gne pendant le siége, très-bien » aussi pour la France après la prise, » comme il l'avoit promis à Louis » XIV avec une franchise pleine de » candeur. Elle fut toujours depuis » si bien soutenue de l'effet, qu'il » s'acquit une considération marquée » de la part du Roi et de ses Minis- » tres, qui tous le regretterent, ainsi » que son Diocese. Il n'en sortoit » presque jamais, le visitoit en vrai

---

la science, la piété et l'éloquence ; mais jamais il ne s'est élevé au-dessus des autres, ni n'a prétendu dominer le Clergé, comme semble vouloir l'insinuer la qualification de *Dictateur de l'Episcopat*.

» Pasteur, et en faisoit toutes les » fonctions avec assiduité. Il étoit » fort aumônier, libéral aux trou- » pes, et prêt à servir tout le monde. Il » aimoit la table, en avoit tous les » jours une bien servie, dont il fai- » soit longuement usage, en bonne » compagnie, à la flamande et sans » excès. Souvent il s'en levoit pour le » moindre du peuple qui demandoit » à se confesser, ou à recevoir sa » bénédiction et à mourir entre ses » bras : actes de charité dont il s'ac- » quittoit en véritable Apôtre ». 1695.

Cette année, mourut le Maréchal de Luxembourg, digne éleve du grand Condé, qui, outre les talens militaires, en eut un précieux, sur-tout en France : » *Celui de se faire adorer des* » *soldats, qui se piquoient d'être tou-* » *jours à leur devoir quand il avoit* » *besoin de leurs bras* ». Ils le pleure- rent comme leur pere, et la Nation comme un de ses plus habiles défen- Luxembourg. Princesse d'Orange. *Berwick*, *t.* 1, *p.* 131.

seurs. Une autre mort, celle de la Princesse d'Orange, causa une sensation bien différente. Si on ne s'en réjouit pas ouvertement à la Cour, du moins ne donna-t-on aucun signe de regret. » Jacques II, son pere, » priat qu'on ne prît pas le deuil. Il » fut défendu à MM. de Bouillon et » de Duras, et à tous ceux qui » étoient parens du Prince d'Orange. » On obéit, mais on trouva cette ven» geance puérile ». Ce n'étoit que complaisance de la part de Louis XIV, qui commençoit à sentir que la paix ne se pouvoit faire sans reconnoître Guillaume Roi d'Angleterre, et qui dès-lors se préparoit à d'autres sacrifices; mais ils ne furent pas si grands qu'il l'appréhendoit.

1695. *Saint-Simon, t. 1, premiere Partie, p. 61.*

Les alliés étoient aussi las que lui de la guerre. Bouflers, renommé pour sa probité et son zele patriotique; Bouflers, qui ne connoissoit ni danger, ni tour, ni rang, quand il

1695-96. Ouvertures de paix.

falloit s'exposer pour son pays et son Roi, après la défense glorieuse de Namur où il s'étoit jeté, fut retenu prisonnier par le Prince d'Orange, malgré la capitulation, sous un prétexte frivole ; mais pour entamer avec lui les négociations qui conduisirent à la paix de Riswick. D'un autre côté, Catinat, le rempart de la France et le Caton du siecle ; Catinat, que Madame de Maintenon soupçonnoit de n'avoir pas de religion, peut-être parce que quand la Cour devint dévote, il ne changea pas de dehors comme les autres, après avoir presque toujours battu le Duc de Savoie, eut le plaisir de lui offrir la paix, dont la jeune Adélaïde, depuis Duchesse de Bourgogne, fut le gage. 1695-96.

La perspective de ce mariage récréa la Cour, qui languissoit depuis long-temps. C'étoit toujours le même cercle d'amusemens ou plutôt d'ennui ; le jeu, le spectacle, la chasse, 1696-98. Mademoiselle Choin.

1696-98. des promenades, des musiques, quelques graves cérémonies ; mais point de ces fêtes bruyantes qui remuent le Courtisan, et font pour quelques jours oublier au peuple ses peines. Le Grand Dauphin menoit, à l'exemple de son pere, une vie très-uniforme à Meudon, et Mademoiselle Choin, qu'il retenoit auprès de lui, malgré les préventions qu'on avoit voulu lui inspirer contre elle, y jouoit à-peu-près le même rôle que Madame de Maintenon à Versailles.

*La Beaumelle, t. 4, p. 232, 242.* On n'a jamais su s'ils étoient mariés. La Beaumelle l'affirme, et a brodé sur le canevas de leur liaison un joli Roman, dont il renvoie les preuves à des lettres qui n'ont pas paru : il avoue n'en avoir eu que des extraits. Nous en citerons seulement le trait suivant, comme très-vraisemblable.

*Ibid. p. 150.* » Dans un de ces entretiens où le respect du Grand Dauphin, trop timide, mettoit toujours une con-

» trainte que la familiarité du Roi
» ne pouvoit bannir, après avoir fait 1696 - 98.
» l'éloge de Mademoiselle Choin,
» voyant qu'il étoit écouté sans sur-
» prise et sans chagrin, il demanda la
» permission de l'épouser. Louis XIV
» entrant dans son cabinet, lui dit :
» *Pensez-y bien, mon fils, et ne m'en*
» *parlez jamais.* Paroles pleines d'in-
» dulgence et de sagesse, qui ne
» l'empêchoient pas de casser ce ma-
» riage, si le bien de l'Etat ou l'hon-
» neur de la Famille Royale l'exigeoit,
» et qui, sans compromettre son
» autorité, permettoient à Monsei-
» gneur de conclure, en lui ôtant
» l'espérance de le rendre jamais
» public ».

Saint - Simon dit au contraire : *Saint-Simon, t. 3, p. 61.*
» Tout ce qui a été le plus intime-
» ment initié dans leurs mysteres,
» s'est toujours fortement écrié qu'il
» n'y a jamais eu de mariage. Cepen-
» dant on ne savoit qu'en penser, à

1696-98. » la voir au Pavillon de Meudon ;
» dans un fauteuil devant Monseigneur, pendant que les Princesses » étoient sur des tabourets ; parler » à la bru d'un ton familier, et quelquefois sèchement, la reprendre, » trouver à redire à ses ajustemens, » à son air, souvent à sa conduite, et » le lui dire. A tout cela, il est difficile de ne pas reconnoître la belle-» mere, et la parité avec Madame » de Maintenon est frappante. On a » vu Mademoiselle Choin, pendant » une maladie très-dangereuse de » Monseigneur, être assidue auprès » de lui ; le Roi, non seulement le » savoir, mais l'approuver, bien loin » de la faire sortir du Château, comme » il arrive ordinairement en ces » occasions, et recommander à Ma-» dame de Maintenon de la visiter ».

*P.* 65. La Nature avoit mis pour les graces une grande différence entre ces deux femmes, et l'âge en mit encore da-

vantage (1). Il paroît aussi qu'elles eurent chacune les qualités par lesquelles on distingue souvent les meres et les grand'meres : les premieres, graves et prêtes à reprendre ; les secondes, caressantes et indulgentes : de sorte que la Duchesse de Bourgogne se trouvoit toujours gênée devant Monseigneur et Mademoiselle Choin, et à son aise en présence du Roi et de Madame de Maintenon. 1696-98.

Le futur mariage de la Princesse de Savoie occasionna des promotions La Ducheſſe du Lude. *Saint-Simon, t. 1, premiere Partie, p. 109.*

(1) En 1699, à l'âge de soixante-quatre ans, Madame de Maintenon étoit, selon l'expression de son Directeur, Lettres de Mainenon, t. 16, p. 44, *l'asyle d'un homme foible.* Il paroît que Mademoiselle Choin, beaucoup moins âgée, ne garantissoit le Grand Dauphin d'aucun piége. Voyez Saint-Simon, t. 3, p. 84, et la Galerie de l'ancienne Cour, ou Mémoires et anecdotes pour servir à l'Histoire de Louis XIV, t. 1. p. 123.

1696-98.

à la Cour de France ; il falloit une Dame d'honneur. Le Roi hésita presque jusqu'au dernier moment entre plusieurs qui lui étoient proposées. » La veille encore, causant avec son » frere, qui tâchoit de découvrir sur » qui tomberoit le choix, et s'amu- » sant de sa curiosité, il paroissoit » fort indécis ; et Monsieur lui ayant » nommé Madame du Lude, il s'é- » cria : *Bon ! voilà le meilleur choix* » *du monde, pour apprendre à la prin-* » *cesse à mettre du rouge et des mou-* » *ches ;* et ajouta quelques propos peu » obligeans pour cette Dame. Le len- » demain, l'Huissier de la Chambre » de Monsieur, en ouvrant son cabi- » net, lui annonce que la Duchesse du » Lude est Dame d'honneur. Il traite » la nouvelle de fable. Au même » instant arrivent le Duc de Châtil- » lon et plusieurs autres, qui la con- » firment et la circonstancient si bien, » que Monsieur se rend, mais avec un

» étonnement

» étonnement qui frappe tout le » monde. On lui en demande la » cause ; et comme le secret n'étoit » pas son fort, il raconte naïvement » ce que le Roi lui avoit dit vingt-» quatre heures auparavant. Son ré-» cit fait faire des réflexions. On » cherche, et on découvre enfin le » souterrein par lequel Madame du » Lude étoit arrivée à cette place. 1696-98.

» Madame de Maintenon avoit » conservé une vieille servante, son » unique domestique dans son veu-» vage. Cette fille, appelée *Nanon* » par sa maîtresse, et par tous les au-» tres Mademoiselle *Balbien*, se » coiffoit, s'habilloit comme elle, » imitoit ses manieres, sa dévotion, » et jusqu'aux inflexions de sa voix. » Les filles du Roi se trouvoient bien » heureuses de pouvoir l'embrasser » quelquefois, et les Ministres de » s'en faire remarquer en la saluant » très-bas. Elle se rendoit, à l'exem- *Ibid.* p. 11

1696-98. » ple de Madame de Maintenon, fort
» rare, et difficile à aborder; mais
» Madame du Lude avoit ses accès
» libres par une vieille mie, nommée
» Madame Barbizi, qui autrefois avoit
» fait à Nanon l'honneur de la voir,
» et qui à présent se trouvoit honorée
» d'être reçue par Mademoiselle Bal-
» bien. Ces deux importantes s'abou-
» cherent, et moyennant vingt mille
» écus comptant donnés à Nanon,
» la Duchesse fut nommée le soir
» même du jour où le Roi avoit
» montré à son frere tant d'éloigne-
» ment pour elle : *Et voilà les Cours*,
» s'écrie Saint-Simon; *une Nanon qui*
» *vend les plus belles places à une*
» *femme riche en dignité, sans en-*
» *fans, sans affaires, libre, indépen-*
» *dante, qui a la folie d'acheter che-*
» *rement une servitude* » ! Il auroit pu
ajouter, des personnes puissantes qui,
soit foiblesse, soit intérêt, souffrent
qu'on trafique de leur crédit, et des

Rois qui ignorent que leur choix est celui d'une servante. 1696 98.

» Il faut pourtant avouer que la » Duchesse du Lude méritoit assez » la préférence, par sa sagesse, son » air de dignité, la grande connois- » sance qu'elle avoit de la Cour, et » ses richesses, qui la mettoient en » état de bien faire les honneurs de » sa place. Elle étoit petite-fille du » Chancelier Séguier, par la Duchesse » de Verneuil; sa mere avoit été Dame » du Palais de la Reine, et veuve » d'abord du galant Comte de Guiche, » qui ne la rendit pas heureuse, » ensuite du Duc du Lude, qu'elle » épousa par inclination, et égale- » ment sage dans ces deux mariages. » Elle resta toujours attachée à la » Cour, où cependant le Roi ni Ma- » dame de Maintenon ne montroient » aucun goût pour elle. Rarement on » la mettoit de Marly, et elle ne par- » ticipoit à presque aucune des dis-

1696 - 98.

» tinctions réservées à un petit nombre de Dames. C'est ce qui fit rechercher avec tant de curiosité par quels moyens elle avoit pu parvenir.

La Maréchale de Rochefort, & Madame de Blanzac.

*Ibid. p. 115.*

» Madame du Lude eut deux concurrentes redoutables, la Duchesse d'Arpajon, et la Maréchale de Rochefort. Celle-ci étoit Dame d'honneur de la Duchesse de Chartres, et avoit été Dame d'atours de la Dauphine. Ses prétentions, appuyées d'un mérite réel, auroient peut-être été accueillies sans les écarts de Madame de Blanzac sa fille, qui lui firent tort. Madame de Blanzac, Sirene enchanteresse, réunissoit les contrastes, qui font en même temps craindre et aimer, estimer et mépriser; une grande douceur, avec un esprit méchant et artificieux; l'air de la vérité avec une fausseté parfaite; le ton de la candeur et de l'ingénuité, dans des his-

» toires inventées, semées de men-
» songes et de perfidies. Sa conver- 1696-98.
» sation étoit charmante. Personne
» n'assaisonnoit mieux une plaisan-
» terie, et ne faisoit mieux sortir le
» ridicule. Elle le versoit à pleines
» mains, où il n'y en avoit pas,
» sans paroître y toucher ; et ceux
» qui venoient d'en être inondés la
» recherchoient pour en voir arroser
» les autres. *C'étoit la fleur des pois.*
» A la Cour, à la ville, sa chambre
» ne désemplissoit pas de la meil-
» leure compagnie. Cependant ses
» mœurs étoient plus que suspectes.
» Prodigue et dissipatrice, elle ruina
» Nangis, son fils, qu'elle avoit eu
» d'un premier mariage, et on fut
» obligé de faire revenir précipitam-
» ment de l'armée Blanzac pour en
» contracter un second, et à peine
» arriva-t-il à temps (1).

(1) Mariée le samedi 16 août 1692,

1696-98. *Ibid. p.* 118.

» Les trois filles du Roi se la disputoient. Le rang que tenoit sa » mere auprès de la Duchesse de » Chartres l'attacha par préférence » à cette Princesse. Elle la gouvernoit » absolument. Les brouilleries que » l'empire qu'elle prenoit enfante- » rent, la rendirent odieuse à Mon- » sieur et au Duc de Chartres. On » la congédia; mais à force de lar- » mes et de prieres, la Duchesse de » Chartres la fit rappeler. Admise par » le Roi à quelques parties, elle le » divertit avec tant d'esprit, qu'il ne » parla d'autre chose à Madame de » Maintenon. Celle-ci en eut peur, » et engagea sa mere à la retenir à » Paris, en lui faisant entrevoir la » place de Dame d'honneur, pour prix

elle accoucha le dimanche; mais, dit Dangeau, ils étoient mariés secrétement depuis un an, et on ne renouvela la cérémonie que pour prévenir un procès.

» de sa complaisance ; et quand la » Maréchale de Rochefort eut fait ce » qu'on défiroit, on lui chercha que- » relle sur les désordres de sa fille, » fruit, disoit-on, de sa foiblesse » pour elle ; et elle fut forcée de » paroître consolée par une place de » Menin, donnée à son fils, sans » qu'elle la demandât ».

1696-98. *Ibid. p.* 116-122.

La Duchesse d'Arpajon, l'autre concurrente, avoit dans une grace déjà faite sans s'y être attendue, une espece de droit à celle-ci. » Veuve en- » core jeune et belle, d'un vieillard » dont elle avoit fait le bonheur, elle » fut attirée du fond du Rouergue à » Paris par un procès. A peine s'étoit- » elle présentée à la Cour, que la » Dame d'honneur de la Dauphine » mourut, et aussitôt on lui donna » sa place ; elle n'y avoit point pensé, » mais elle étoit sœur de Beuvron, » ancienne connoissance de Madame » de Maintenon, *qui*, dit maligne-

Duc d'Arpajon. *Ibid. p.* 119.

1696 - 98. » ment Saint-Simon, *n'oublia jamais* » *ses amis d'un certain genre*. Il est » impossible de faire mieux sa charge » que Madame d'Arpajon, et plus » au goût de tout le monde. Elle s'at- » tendoit donc à celle de la Duchesse » de Bourgogne, comme une con- » séquence de l'autre; mais l'argent » l'emporta. Elle ne se consola pas » de ce passe-droit. On prétend même » que le chagrin la tua, quoique » pour la dédommager, on eût nommé » sa fille Dame de Palais.

Comte et Comtesse de Roucy. » Cette fille étoit la Comtesse de » Roucy; ce qu'on appele une vraie

*Ibid. p.* 188. » *dévote*, laide, glorieuse, aigre, » revêche, ambitieuse, tracassiere, » envieuse, opiniâtre, et qui, pour » couronner tout cela, ne manquoit » pas aux Grand-Messes de la Pa- » roisse, et rarement de communier » tous les huit jours. Son mari, un » de ces Roucy que leur pere avoit » laissés en France après la révocation

» de l'Edit de Nantes, plaisoit aux » Dames par une belle et forte fi- » gure, à ses égaux par sa dépense, » qu'il poussoit jusqu'à être dupe, à » ses inférieurs par sa familiarité ». 1696-98.

Deux autres Dames furent nommées, comme il seroit à desirer qu'on le fût toujours à la Cour, par mérite et sans intrigue. « Madame du » Châtelet, autrefois attachée à la » Dauphine, et fille du Maréchal » de Bellefonds, vivoit modestement » avec sa mere, à Vincennes, dont » son frere étoit Gouverneur, épar- » gnant et économisant, pour que son » mari, excellent Officier de l'an- » cienne Chevalerie de Lorraine, pût » vivre plus noblement à l'armée. Sa » piété, sa douceur, et ses autres ver- » tus, qui se produisoient rarement » hors de sa retraite, lui valurent » cette nomination, qui fut très-ap- » plaudie. On n'approuva pas moins » celle de Madame de Nogaret, sœur Mesdames de Nogaret et du Châtelet. *Ibid. p.* 198. *Ibid. p.* 19

1696-98. » de Biron, depuis Duc en 1723, et » de la Maréchale de Villeroi, veuve » d'un Officier brave et impertinent, » ce qui s'allie quelquefois (1). Elle » n'avoit ni taille ni beauté; mais de » la finesse et de la délicatesse, sous » un air simple et naturel. D'ailleurs » presque sans bien, et une étroite » subsistance. On récompensa dans la » femme les services du mari tué à » Fleurus ».

Madame et M. d'O. Enfin de mesdames d'O et de Dangeau placées toutes deux auprès

*Ibid. p.* 191.

(1) On trouve dans les Lettres de Madame de Maintenon, t. 5 p. 8, une Dame de Nogaret, Dame du Palais, qui avoit encore son mari en 1720. La bataille de Fleurus est en 1690. Ainsi il faut que Saint-Simon se soit trompé sur la date de la mort du mari, et qu'elle ne fût pas veuve quand elle a été nommée Dame du Palais, ou qu'elle ait cédé sa place à sa belle-fille, ou à une autre mariée à un Nogaret.

de la Duchesse de Bourgogne, l'une dut sa fortune à son mari, et l'autre profita bien de celle du sien. 1696-93.

„ Guilleragues, pere de Madame d'O, „ étoit un Gascon, gourmand, plaisant, d'excellente compagnie, qui „ avoit beaucoup d'amis, et vivoit „ à leurs dépens après s'être ruiné à „ les traiter. C'étoit encore une des „ anciennes connoissances de Madame „ de Maintenon, qui ne l'oublia pas „ dans sa détresse, et lui procura, „ pour se refaire, l'Ambassade de Turquie, alors très-lucrative. Il y „ mangea comme ailleurs, se divertit, n'amassa rien, et il mourut, laissant pour tout bien à sa „ veuve une fille assez belle.

„ Sur le vaisseau qui alloit porter „ le successeur à Constantinople, et „ ramener la famille de Guilleragues, „ étoit un Lieutenant nommé Villers. „ Il trouva la Demoiselle aimable, „ commença en Turquie à lui faire

1696-98. „ sa cour, continua en revenant, „ du consentement de la mere, quoi- „ qu'il neût pas plus de bien que sa „ fille. Par un hasard de mer, le vais- „ seau se trouva forcé de relâcher „ sur les côtes d'Asie, vers les ruines „ de Troie. La circonstance étoit trop „ romanesque pour y résister. Les „ Amans mirent pied à terre, et se „ marierent. Arrivée en France, la „ veuve vint présenter les époux à la „ protectrice de son mari. Madame „ de Maintenon fut touchée de leur „ avanture, qui lui rappeloit les sien- „ nes, et chercha à les obliger. Vil- „ lers avoit de la capacité pour les af- „ faires; elle le mit auprès du Comte „ de Toulouse comme Administra- „ teur de sa maison, et afin de se „ donner un relief, il prit le nom „ et les armes d'O, qu'il prétendit „ lui appartenir.

*Ibid. p.* 194. 396. „ Alors le mari et la femme mar- „ cherent à grand pas à la fortune,

» de concert, mais par des voies en- 1696-98.
» tiérement opposées. M. d'O étoit
» un grand homme froid, sans autre
» esprit que celui d'en imposer aux
» sots par un silence dédaigneux,
» par une mine et une contenance
» grave, & par l'extérieur & les ha-
» bitudes d'un dévot de profession.
» *En un mot*, dit Saint-Simon, *on*
» *l'auroit pris pour un Pharisien. Il en*
» *avoit l'air, l'austérité et les manie-*
» *res, au point que j'étois toujours*
» *tenté de lui couper son habit en fran-*
» *ges par derriere* (1).

» Quant à la femme, elle se don-
» noit pour aimer le monde, le plaisir
» et la bonne chere. Elle rassembloit
» bonne compagnie à sa table ; mais

(1) Dangeau fixe le mariage de Monsieur Villers-d'O avec Mademoiselle de Guilleragues, le jour du Mardi-Gras 1687. Il s'ensuivroit que le mariage fait en Asie, seroit un Roman, ou qu'on en renouvela la cérémonie en France.

1696 - 98.

» on remarquoit qu'elle y invitoit » sur-tout ceux qui pouvoient lui être » utiles. Elle avoit cela de commun » avec son mari, qui ne voyoit guere » que les gens en faveur; mais » elle différoit de lui en ce qu'elle » étoit amusante, & d'une humeur » commode aux désœuvrés de la » Cour, qu'elle sortoit peu, et tou- » jours pour des vues. Cet alliage de » dévotion et de retraite d'une part, » et de tout l'opposé de l'autre, étoit » ménagé avec tant de jugement et » de prudence, que rien n'y paroiſ- » soit contraint ni embarrassé. Ils eu- „ rent l'adresse, tenant tout de Ma- „ dame de Maintenon, de plaire „ cependant à Madame de Montes- „ pan, et par là de gagner & conserver „ les bonnes graces du Comte de „ Toulouse qui aimoit beaucoup sa „ mere. La place de M. d'O auprès du „ Prince lui donnoit ses entrées libres „ chez le Roi, qu'il pouvoit voir à

„ toute heure pour lui parler de son „ fils. » Ainsi la fortune commencée par la femme, fut consolidée par le mari. 1696-98.

M. de Dangeau fut auteur de la sienne. » Gentilhomme de Beauce, „ d'une famille Huguenote, ne tenant à personne, il s'insinua par le „ jeu à la Cour, dans les temps „ qu'elle étoit toute d'amour, et de „ fêtes, y gagna beaucoup, et eut le » bonheur de n'être jamais soupçonné. „ Il prêtoit obligeamment, et la sûreté de son commerce lui acquit „ des amis utiles. Le jeu le mit des „ parties des Maîtresses de Louis „ XIV, qui le traiterent avec familiarité, et le mirent de celles du „ Roi lui-même. Dangeau faisoit des „ vers, étoit de bonne mine, et galant. „ Le voilà debout à la Cour, mais „ toujours sans état; son ambition „ étoit d'avoir un logement à Versailles. Un jour qu'il jouoit avec le Monsieur et Madame de Dangeau. *Ibid.* p. 122. 183.

1696-98. „ Roi, Louis XIV, qu'il avoit plus
„ d'une fois importuné de son désir,
„ se mit à le plaisanter sur sa facilité
„ à faire des vers, qui à la vérité
„ étoient rarement bons. Tout-à-
„ coup il lui promet des rimes fort
„ sauvages, et lui promet un loge-
„ ment s'il les remplit sur le champ.
„ Dangeau accepte le défi, y pense
„ un moment, s'acquitte de sa tâche,
„ et emporte le logement, épouse
„ peu après la sœur de la Maréchale
„ d'Estrées, fille de Morin le Juif,
„ fort riche, achete une charge de
„ Lecteur du Roi; charge sans fonc-
„ tions, mais qui donnoit les entrées
„ du petit coucher. Son assiduité lui
„ fait obtenir le Régiment du Roi, in-
„ fanterie. Il le garde peu, est en-
„ voyé pour quelques négociations en
„ Angleterre; et à son retour, il
„ achete d'un joueur malheureux le
„ Gouvernement de Touraine, en-
„ suite la charge de Chevalier d'hon-

» neur de la Dauphine ; par un autre
» bonheur devient veuf, et est fait
» Cordon bleu en 1688. 1696-98.

» La Dauphine avoit amené une
» Fille d'honneur d'un Chapitre d'Al- *Ibid. p.* 185.
» lemagne, belle comme un Ange,
» faite comme une Nymphe, avec un
» esprit juste et une vertu sans soup-
» çons. Son pere, Comte de Lewes-
» tein, étoit de la Maison Palatine ;
» mais d'une branche mésalliée, par
» un mariage qu'on appelle de la
» main gauche. Sa mere étoit sœur
» du Cardinal de Furstemberg, qui
» aimoit fort cette niece, et qui
» auroit bien voulu la marier en
» France, où d'ailleurs on étoit très-
» disposé à l'obliger. Le Roi et Ma-
» dame de Maintenon songerent à
» Dangeau, qui étoit riche, bien éta-
» bli, et décoré. L'Allemande sentit
» le tuf à travers les ornemens qui le
» couvroient, et quoiqu'elle n'eût
» rien, elle résista long-temps. Le

1696-98. » Roi, Madame de Maintenon, la » Dauphine s'en mêlerent; l'oncle le » voulut, et la niece céda. De ce mo- » ment, Dangeau se crut Electeur » Palatin. C'étoit le meilleur homme » du monde; mais, on ne peut le » dissimuler, tout chamarré de ridi- » cules. Madame de Montespan di- » soit de lui fort plaisamment, qu'on » ne pouvoit s'empêcher de l'aimer » ni de s'en moquer.

» Pour l'achever, Louis XIV lui » donna la Grand-Maîtrise de l'Ordre » de Saint-Lazare. Il affecta de se » mouler sur le Roi dans les cérémo- » nies. Tout le monde y accourut » pour admirer sa gravité et en rire. » Il fut fait Chevalier d'honneur de » la Duchesse de Bourgogne, et Con- » seiller d'Etat d'Epée. Enfin ses liai- » sons avec les Gens de Lettres le » placerent dans le fauteuil académi- » que. Son épouse fut la premiere » des Dames du Palais, comme

» femme de Chevalier d'honneur, et » parce qu'il n'y en avoit pas d'autres » titrées. Sa naissance, sa vertu, sa » figure, un mariage du goût du » Roi et peu du sien, dans lequel elle » vécut très-sagement avec un homme » beaucoup plus vieux qu'elle, la ren- » dirent chere à Madame de Main- » tenon, qui en fit sa société ».

1696-98.

Le Roi reçut la jeune Adélaïde de Savoie comme un Ange de paix. Sa premiere action fut de l'offrir à Dieu, et de le prier que ce mariage fît le bonheur de ses peuples, et la consolation de sa vieillesse. Une lettre de Madame de Maintenon à la Duchesse de Savoie, nous fait mieux connoître que tous les Mémoires du temps, ce qu'étoit alors la jeune Princesse, et ce qu'on en devoit espérer. Louis XIV alla au devant d'elle à Montargis, le 4 Novembre 1696. Au moment de l'arrivée, il écrivit à Madame de Maintenon, qui etoit restée à Fon-

Arrivée de la Ducheſſe de Bourgogne.

*Lettres de Maintenon*, t. 4, p. 83.

tainebleau, une lettre, dont celle-ci
1696-98. envoya à la mere le précis, y joignant le jugement que quelques jours d'observations lui firent porter à elle-même.

*Idem. t. 2, p. 191.* „ *Le Roi*, dit-elle, *en est charmé; il*
„ *se récrie sur son air, sa bonne grace,*
„ *sa politesse, sa retenue, sa modes-*
„ *tie, et votre Altesse Royale n'ignore*
„ *pas combien il est avare de louan-*
„ *ges. Il n'est pas possible de se mieux*
„ *tirer d'une premiere entrevue. Elle*
„ *a toutes les graces de onze ans, et*
„ *déjà les perfections d'un âge plus*
„ *avancé .... L'humeur paroît aussi*
„ *aimable que la taille promet d'être*
„ *parfaite... Elle n'a que faire de par-*
„ *ler pour montrer qu'elle a de l'es-*
„ *prit. Sa maniere d'écouter, tous les*
„ *mouvemens de son visage, ses re-*
„ *gards, tout cela dit que rien ne lui*
„ *échappe... Elle a une politesse qui*
„ *ne lui permet pas de rien dire de dé-*
„ *sagréable.. Je voulus m'opposer aux*
„ *caresses qu'elle me faisoit, en lui di-*

„ sant que j'étois trop vieille: Ah! point „ si vieille, me répondit-elle; ensuite „ elle me fit asseoir, et se mettant d'un „ air flatteur presque sur mes genoux, „ elle me dit: Maman m'a chargé de „ vous faire mille amitiés de sa part, „ et vous demander la vôtre. Appre- „ nez-moi bien, je vous prie, ce qu'il „ faut faire pour plaire au Roi. Ce „ sont ses paroles; mais la douceur, „ la gaîté, les graces dont elles „ étoient accompagnées, ne peuvent „ se mettre sur le papier..... Je „ n'ose mêler mes admirations à celles „ qui seules doivent être comptées; „ mais je ne puis m'empêcher de re- „ mercier Votre Altesse Royale de „ nous donner un enfant, qui, selon „ toutes les apparences, fera les dé- „ lices de la Cour, et sera la gloire „ de son siecle «. Elle ajoute: » Vous „ me faites trop d'honneur, Madame, „ d'approuver que je lui donne mes

1696-98.

1696-98, „ *soins. Votre Altesse Royale m'a* „ *laissé si peu de chose à faire* ! *Je* „ *les bornerai à empêcher que les au-* „ *tres ne la gâtent ; mais peut-être* „ *commencerai-je par la gâter moi-* „ *même* „.

Principes d'éducation.

*La Beaumelle*, t. 4, p. 150.

Saint-Cyr lui servit beaucoup pour ces *premiers soins*. Elle sut inspirer à son Eleve le desir d'y aller souvent, lui faire choisir des favorites dont la vertu, déjà perfectionnée, pouvoit servir à former la sienne, et lui donner le goût des occupations utiles, quoique proportionnées à son âge. „ Quelquefois elle s'habilloit „ en Dame de Saint-Louis, plus or- „ dinairement en Demoiselle. Dans „ cet habit, elle alloit à *l'Economie*, „ où elle entendoit les détails du mé- „ nage ; *au Dépôt*, où on parloit d'af- „ faires ; *au Noviciat*, où elle trouvoit „ de l'instruction ; *aux Classes* où elle „ apprenoit à commander en obéis- „ sant ; enchantée quand on feignoit

„ de ne pas s'appercevoir de son rang. 1696 - 98.
„ Elle faisoit toutes les charges, s'en
„ occupoit, s'y croyoit nécessaire,
„ désapprenoit la molesse de Versail-
„ les, et devenoit cette Antiope
„ que Minerve formoit pour Téle-
„ maque «.

Quant la Princesse avança en âge, *Ibid. p.* 158.
vers le temps de son mariage, qui se fit le 7 Décembre 1697, Madame de Maintenon substitua à ces compagnies enfantines, des personnes plus avancées, qui toutes travailloient à en faire une femme accomplie.
„ Avoit-elle manqué à quelqu'un de
„ ses devoirs? elle en étoit avertie
„ par un air de tristesse répandue sur
„ tous les visages. Leur joie lui disoit
„ qu'elle les avoit remplis, et l'exci-
„ toit à les remplir encore. Absente ou
„ présente, Madame de Maintenon
„ se trouvoit sans cesse entre elle et
„ les piéges de la Cour. Elle nourris-
„ soit son esprit des leçons les plus

1696-98. » solides, soit en lui faisant connoître le cœur humain par des remarques sur le caractere des Courtisans, soit en lui traçant par écrit des conseils que la sagesse semble avoir dictés «.

Avis: *Lettres de Maintenon*, t. 2, p. 210. Ces conseils, qui, de l'aveu de la Princesse, lui ont épargné bien des fautes, font la matiere d'une lettre que nous abrégeons à regret; elle commence par cette maxime: » *La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, et l'amour de Dieu est l'accomplissement de la Loi* ». Madame de Maintenon, en faisant l'éloge des Livres saints, d'où ce précepte est tiré, en prend occasion de régler les lectures de son Eleve. » *Les Livres profanes*, dit-elle, *inspirent l'orgueil, et nourrissent et la curiosité, si dangereuse à notre sexe, à mesure qu'ils étendent les connoissances; au lieu que l'Ecriture sainte inspire l'humilité à ceux qu'elle instruit* «.

» *truit* ». Elle continue par des réflexions très-solides sur la piété, en lui recommandant » *de préférer toujours* » *les obligations de son état à toute* » *dévotion particuliere, d'éviter la* » *vanité et l'oisiveté, de fuir sur-tout* » *le péché. Il est affreux, et malheu-* » *reusement on se jette aisément dans* » *le vice, et on en sort difficilement* ». Elle l'exhorte à aimer l'Eglise, à respecter ses Ministres, à protéger les gens de bien, à soulager les malheureux, quels qu'ils soient, à faire du bien avec discernement et sans acception de personne. » *En protégeant un* » *homme qui vous est connu, songez* „ *au tort que vous faites à un homme* » *de mérite que vous ne connoissez* „ *pas. Fuyez les nouveautés, tenez-* „ *vous-attachée au Saint Siége, c'est* „ *le centre de l'unité* ». Les avis sur le choix d'un Confesseur et sur les pratiques de dévotion, ne sont pas moins prudens, et ceux qui suivent 1696 · 98.

1696-98. sur la conduite que la Princesse devoit tenir à l'égard de son mari, des courtisans et des peuples, marquent une grande expérience dans celle qui les donnoit.

» *N'espérez pas un parfait bonheur*, » lui dit-elle, *il n'y en a point sur la* » *terre, et s'il y en avoit, ce ne seroit* » *pas à la Cour. La grandeur a ses* » *peines, et souvent plus cruelles que* » *celles des particuliers. . Ne soyez* » *ni fâchée, ni honteuse de dépendre* » *de votre mari. Qu'il soit votre meil-* » *leur ami et votre seul confident. . .* » *N'espérez pas dans le mariage une* » *paix parfaite. Les meilleurs sont* „ *ceux où on souffre tour à tour l'un* „ *de l'autre avec douceur et avec pa-* „ *tience. . . . . Soyez complaisante* „ *sans faire valoir vos complaisances.* „ *. . . N'espérez pas autant de ten-* „ *dresse que vous en aurez. . . . Les* „ *hommes sont tyranniques; ils veu-* „ *lent la liberté, et que les femmes*

1696-98.

„ *renoncent. N'examinez pas si leurs*
„ *droits sont fondés, qu'il vous suffise*
„ *qu'ils sont établis. . . . . Demandez*
„ *à Dieu de n'être point jalouse. On*
„ *ne fait pas revenir un mari par les*
„ *plaintes, les chagrins et les re-*
„ *proches.*

„ *Parlez, écrivez, agissez, pensez*
„ *comme si vous aviez mille témoins.*
„ *Tôt ou tard tout est su . . . . Il est*
„ *dangereux d'écrire . . . . . On ne*
„ *donne presque jamais aux Princes*
„ *qu'une maxime, qui est celle de la*
„ *dissimulation. Elle est fausse, et*
„ *fait tomber dans de grands incon-*
„ *véniens : j'aime bien mieux une*
„ *prudente franchise . . Aimez vos en-*
„ *fans. Voyez-les souvent ; c'est l'oc-*
„ *cupation la plus honnête qu'une*
„ *Princesse et une paysanne puissent*
„ *avoir . . N'épousez les passions de*
„ *personne, c'est à vous à les modé-*
„ *rer, et non pas à les suivre. . N'ayez*
„ *jamais tort. Ne vous mettez point en*

1696-98. „ *état de craindre la confrontation.*
„ *Une Princesse ne doit être d'aucun*
„ *parti, mais établir par-tout la*
„ *paix .... Aimez l'Etat. Aimez*
„ *la Noblesse, qui en est le soutien.*
„ *Aimez les peuples. Protégez les*
„ *campagnes. Aimez vos domesti-*
„ *ques. Faites leur fortune, cepen-*
„ *dant jamais une grande... Aimez*
„ *vos parens; mais que la France soit*
„ *votre seule patrie. La France ne*
„ *vous aimera qu'autant que vous*
„ *saurez l'aimer... Soyez tendre aux*
„ *prieres de ceux qui implorent votre*
„ *secours. Le pouvoir de rendre service*
„ *est le vrai dédommagement de la ser-*
„ *vitude de votre état*». La lettre finit par cette espece de paradoxe, que l'expérience des Princes leur rend peut-être plus vrai qu'on ne pense.
„ *Vous êtes la premiere femme du*
„ *monde; mais, il ne faut pas vous*
„ *flatter, vous serez par cela même*
„ *la plus malheureuse*».

Les noces de la Duchesse de Bourgogne se firent avec la plus grande magnificence. La Princesse avoit déjà les prémices des graces qui l'ont rendue si charmante. Une taille qui promettoit de devenir majestueuse, de grands yeux, la phisionomie vive et italienne, les couleurs et la teinte délicate de l'adolescence. Quant au Duc, il étoit ce qu'on peut être à quinze ans, vif, élancé, toujours en mouvement, s'abandonnant au premier goût, mais laissant déjà percer un air de réflexion qui annonçoit une maturité prochaine. Les deux époux, auxquels on auroit voulu imposer pour deux ans une retenue que leur jeunesse exigeoit, échapperent bientôt aux surveillans. Pour exprimer la tendresse du Duc de Bourgogne, Saint-Simon l'appele *une ferveur de novice.*

1698-99. Mariage.

*La Beaumelle, t. 4, p. 147, 157.*

*Fragmens, t. 2, p. 153*

» Il y eut à l'occasion de ce mariage » de grands divertissemens. Le Roi » donna des bals à Versailles et à

Masque aux quatre visages.

*Saint-Simon, t. 1,*

1697-99. première Partie, p. 90.

» Marly. On y vit des mascarades
» ingénieuses, des entrées de mas-
» ques allégoriques, et tout ce que
» la gaieté françoise peut imaginer
» d'agréable, et même de piquant.
» Monseigneur, Madame de Main-
» tenon elle-même, tous les Princes
» et les principales personnes s'em-
» pressèrent de procurer des amuse-
» mens; mais aucun n'y réussit si bien
» que M. le Prince. Dans son appar-
» tement, composé de peu de pièces,
» il trouva moyen de surprendre, par
» la fête du monde la plus galante,
» la mieux entendue et la mieux or-
» donnée. Un bal paré, des masques,
» des entrées, des boutiques de tous
» pays, une collation dont la déco-
» ration fut charmante, le tout sans
» rebuter personne, sans foule et sans
» embarras.

» Une jeune Dame fort aimable,
» y essuya une aventure mortifiante.
» On lui avoit apperçu un goût nais-

1697-99.

„ sant pour le Comte d'Evreux, jeune
» homme charmant, bien propre à
» tourner une tête : vers le milieu du
» bal, entre un masque avec quatre vi-
» sages de quatre personnes de la cour,
» faits en cire, et parfaitement res-
» semblans. Celui du Comte d'Evreux
» en étoit un. Une robe ample et
» longue déroboit la taille, et il avoit
» dans cette enveloppe le moyen de
» tourner ses quatre visages avec une
» grande promptitude, et comme il
» vouloit. La singularité de cette mas-
» carade attira tous les yeux. Il se
» fit force commentaires, et on ne
» tarda pas à le prier de danser. Pen-
» dant son menuet, il tournoit ses
» quatre visages, et les retournoit
» d'une maniere très-divertissante.
» Quand il eut fini, voilà mon Dé-
» mon qui va faire la révérence à cette
» pauvre femme en lui présentant le
» visage du Comte d'Evreux. Ce n'est
» pas tout : comme il étoit fort maî-

1697-99. „ tre de sa danse, tant qu'elle dura,
„ il tournoit le visage si à point et
„ avec tant de justesse, qu'il se trou-
„ voit toujours vis-à-vis de la Dame
„ avec qui il dansoit. Elle étoit de
„ toutes couleurs; mais sans perdre
„ contenance, elle songeoit à couper
„ court. Dans cette intention, dès
„ le second tour elle présente la main;
„ le masque fait semblant de la pren-
„ dre, s'éloigne légérement, et com-
» mence un autre tour. Elle croit
» être plus heureus à celui-ci; même
» avance de sa part, même feinte de
» la part du masque, et toujours ce
» visage tourné sur elle; et ce qu'il
„ y avoit de désolant, un grand si-
„ lence dans toute l'assemblée. Enfin
» elle en eut au moins pour le triple
„ d'un menuet ordinaire. Il y avoit
„ à craindre que le mari n'entrât pen-
„ dant cette scene. Il arriva en effet;
„ mais un ami prudent et officieux
„ l'attendit à la porte, l'empêcha d'en-

„ trer, sous prétexte de la grande „ foule, et le mena promener dans „ la gallerie en attendant que le mas- „ que sortît. Il le vit cependant, mais „ il ne sut rien de sa malice ». Peut-être arrêta-t-elle cette jeune Dame, que Saint-Simon ne nomme pas, au moment d'un pas très-glissant; et il lui rend cette justice, qu'elle se conduisit très-bien le reste de sa vie. 1697-99.

Il y eut aussi dans ce temps une espece de mascarade lugubre, qui réjouit la Cour. « On y vit une bonne „ Allemande, Princesse d'Elfz, qui „ vint en France pour y recueillir une „ succession du chef de sa grand'- „ mere, de la maison d'Ailli, qu'elle „ croyoit lui être échue après le dé- „ cès de son pere, mort six mois au- „ paravant. Elle parut dans un deuil „ à faire peur, ne marchant que dans „ un carrosse drapé et sans armes, „ ses chevaux caparaçonnés de noir „ et croisés en blanc, ses gens Princesse d'Elfz. *Saint Simon t. 1, seconde partie, p. 79.* *Dangeau, 16 Septembre* 1699.

1697-99.

„ affublés de longs manteaux et de
„ crêpes traînans. On lui demanda
„ de qui un si grand deuil : *Hélas !*
„ répondit-elle en sanglotant, *c'est*
„ *Monseigneur mon papa.* Ce mot
„ enfantin dans la bouche d'une Prin-
„ cesse de cinquante à soixante ans,
„ parut si plaisant que chacun alloit
„ lui faire la même question pour
„ donner lieu à la même réponse. Et
„ voilà, s'écrie Saint-Simon, voilà
„ les François qui ont la mauvaise
„ habitude de se moquer de tout ce
„ qui s'écarte de leurs usages. Il con-
„ vient cependant que les sanglots et
„ l'équipage d'enterrement prêtoient
„ assez au ridicule. L'orpheline fut
„ bien reçue, on lui fit les honneurs
„ dus à son rang ; mais elle s'en re-
„ tourna les mains vides ».

La paix générale qui avoit été annoncée par l'arrivée de la Princesse de Savoie en 1696, fut signée à Riswick trois mois avant son mariage,

dans le courant de Septembre 1697. Louis XIV eut le chagrin d'être obligé de sacrifier Jacques II son ami, et de reconnoître Guillaume Roi d'Angleterre. Le premier fut traité comme un homme mort. Par un article secret, on assigna à sa femme un douaire qui n'a jamais été payé. 1697-99.

Pendant les dernieres années de la guerre qui finissoit, les Finances avoient été administrées par Phelipeaux-Pontchartrain, » qui se trouva » contraint, à son grand regret, d'a» dopter différentes manieres extraordi» naires de tirer de l'argent. La capita» tion et le dixieme furent proposés par » Basville, Intendant de Languedoc. » Pontchartrain eut horreur de deux » impôts que leur facilité à asseoir » et à augmenter pouvoit rendre per» pétuels et d'une pesanteur extrême. » Il rejeta le second sans souffrir » qu'on le mît en délibération, et » ne put éviter l'autre «. Mais il eut *Rebouler t. 6, p. 40*

1697-96

la satisfaction de voir le Roi, le supprimer, avec la milice, l'ustensile, et beaucoup d'autres charges, l'année qui suivit la paix. On voulut engager ce Prince à le laisser substituer : » *Non*, dit-il, *j'ai tenu parole à mes* » *ennemis sur les conditions de la* » *paix, il est juste de la tenir à mes* » *peuples, qui m'ont donné tant de* » *marques de fidélité et de zele dans* » *les besoins de l'Etat.*

Saint-Simon. Ibid. p. 29.

Dans le temps que Pontchartrain désiroit le plus ardemment d'être délivré de son fardeau, le Chancelier Boucherat mourut : » *Voulez-vous*, » lui dit le Roi, *être chancelier de* » *France*? *Ah*! *Sire*, répondit il, en » embrassant ses genoux, *si je vous* » *ai demandé plus d'une fois d'être* » *déchargé des Finances, Votre Ma-* » *jesté peut juger si je les quitterai de* » *bon cœur pour la premiere place où* » *je puisse arriver.* Et en effet, je lui » aï entendu dire, ajoute Saint-Simon,

» qu'il eut moins de joie d'être Chan- 1696-99.
» celier, quoiqu'il en fût comblé,
» que d'être débarrassé de la charge,
» des Finances, qui, malgré la paix,
» lui devenoit plus insuportable tous
» les jours. Le Roi lui conserva son
» logement à Versailles, et mit son
» fils en exercice de la Marine, dont
» il n'avoit que la surveillance «.

Les finances furent données à Chamillart, qui ne s'y attendoit pas, et qu'il fallut aller chercher à la campagne. On a vu combien il avoit de qualités estimables. » Il vécut dans
» son nouvel emploi avec une dou-
» ceur, une patience, une affabilité
» qui étoient inconnues, et qui lui
» gagnerent tout ce qui avoit affaire
» à lui. Il ne se rebutoit pas des pro-
» positions les plus ineptes, ni des
» demandes les plus absurdes et les
» plus réitérées. Son tempérament
» y contribuoit par un sang froid qui
» ne se démentoit jamais, mais qui

Chamillart, Contrôleur Général. *Saint-Simon, t. 1, seconde partie, p. 71.*

1697-98. » n'avoit rien de rebutant «. C'est ce que dit Saint-Simon. Au contraire, on lit dans les Mémoires de Berwick,

*Berwick, t. 1, p. 72.*

» qu'il disoit toujours quand on commençoit à lui parler: *Je le sais*, quoi-» qu'il fût question de toute autre » chose que ce qu'il s'imaginoit. Sa » maniere de refuser persuadoit du » déplaisir qu'il en ressentoit, et celle » d'accorder ajoutoit à la grace. Il » étoit en effet extrêmement porté à » obliger et à servir, et fâché et » éloigné de faire de la peine. Il se » fit aimer des Intendans des finances. » Sa conduite avec eux prévint le » dépit qu'ils auroient pu avoir de » ce que leur cadet étoit devenu leur » supérieur. Toute la Cour l'aima » de même, par la facilité de son ac-» cès, sa politesse, son empressement » à rendre une infinité de services. » Le Roi lui marquoit une affection » qui se peut dire d'ami, & qui » augmenta tous les jours.

*Saint-Simon, p. 72.*

» Chamillart ne fut pas heureux
» dans sa famille, en ce sens qu'il en
» étoit mal secondé : malheur, ajoute
» Saint-Simon, grand pour chacun,
» mais extrême pour un Ministre qui
» n'a le temps de rien. Il lui faudroit
» au moins quelqu'un capable de ras-
» sembler autour de lui un groupe
» de personnes qui l'instruisissent des
» nouvelles, des intrigues, de l'his-
» toire du jour, avec lesquelles il pût
» raisonner, combiner, et être mis
» au fait en deux mots Or sa femme,
» la meilleure du monde, très-ver-
» tueuse, et fort polie, ne savoit que
» demander comment on se portoit,
» et proposer un jeu pour suppléer
» à la conversation. Son frere, d'abord
» Evêque de Dol, ensuite de Senlis,
» étoit bon homme, excellent Prê-
» tre; il ne lui manquoit qu'un bé-
» guin et des manches pendantes,
» et on auroit dû l'envoyer à Mende
» ou à quelque Evêché comme celui-

1697-99. *Ibid. p. 74.*

» là, riche, et au bout du Royaume :
1697-99. » un autre frere, assez bon Officier,
» transporté de la Marine à terre,
» d'une société bizarre et peu com-
» mode : un cousin-germain, qu'il
» prit pour travailler sous lui, véri-
» table original du Marquis de Mas-
» carille : enfin un Abbé, parent
» proche, qui suppléoit, pour le mé-
» nage et les affaires, à l'incapacité
» de Madame de Chamillart, le
» meilleur homme, le plus respec-
» tueux du monde, minutieux, cau-
» seur, qui savoit rarement ce qu'il
» disoit, et même ce qu'il vouloit
*Idem. t. 5, p. 16.* » dire. Avec cet entourage, on con-
» viendra que Chamillart, qui n'a-
» voit ni les talens de Colbert, ni
» ceux de Louvois, dont il réunit ce-
» pendant les emplois, eut besoin de
» toute l'amitié du Roi et de Ma-
» dame de Maintenon, pour se sou-
» tenir aussi long-temps qu'il fit «.

D'Argenson, Pontchartrain devenu Chancellier,

en remettant les Finances et la Marine, conserva le département de Paris. » Ce fut lui qui engagea M. d'Ar- » genson, en 1697, à se charger de » la Police de la Capitale. Il avoit » passé sa jeunesse dans l'exercice de » la charge de Lieutenant-Général » d'Angoulême, qu'il avoit héritée » de son pere. D'une famille d'épée » et distinguée dans leur province, » le défaut de fortune les avoit forcé » de se jeter dans la robe. Le fils » épousa une Caumartin, et devint » Maître des Requêtes un peu tard. » Les fonctions de Lieutenant de Po- » lice sont un mêlange de Magistra- » ture et d'Administration : il faut » même, pour bien faire cette place, » réunir tous les talens d'un grand » politique; et, dit son fils, j'avoue » sans prévention que mon pere les » avoit. Il étoit obligeant et poli, » sous une écorce raboteuse, et avec » une figure de Rhadamante; mais

1697-99. Lieutenant de Police *Saint-Simon*, *t.* 5, *p.* 20. *D'Argenson*, *p.* 189, 109.

1697-99.

» le moment d'après que ses sourcils
» et sa perruque noire avoient fait
» trembler la populace, les agrémens
» de sa conversation, et sa gaîté du
» bon ton, apprenoit qu'il étoit fait
» pour la bonne compagnie.

» Dans cette place, il a sauvé bien
» des gens de qualité et des enfans
» de famille. On étoit persuadé que
» l'espionnage, dont il avoit poussé l'art
» au dernier degré de perfection, le
» mettoit dans le secret de toutes les
» familles; mais il usoit de ses con-
» noissances avec tant de discrétion,
» qu'il ne troubloit le repos d'aucune,
» et conservoit ces mysteres dans son
» sein, pour n'en faire usage qu'à
» propos, pour le bien de l'Etat et
» celui des particuliers même. Chargé
» d'une multitude de détails, la plu-
» part très-importans, mais de dif-
» férens genres, M. d'Argenson les
» faisoit quand il pouvoit ou quand
» il vouloit, comme on dit, *à bâtons*

*D'Argenson, p. 243.*

„ *rompus*, et coupoit et interrompoit
„ sans cesse l'un par l'autre. Son gé- 1697-92.
„ nie également sûr et actif suffisoit
„ à tout. Il retrouvoit toujours le bout
„ de ses fils, quoiqu'il les rompît à
» tous momens, et saisssoit succes-
» sivement cent objets différens, sans
» les confondre. Jamais il ne savoit
» quelle heure il étoit; et il est bien
» étonnant qu'une machine qui de-
» mande autant de précision et de
„ régularité que la Police de Paris, ait
„ été montée par l'homme du monde
„ *le plus imponctuel* ».

Mademoiselle d'Aubigne.

Madame de Maintenon, comme nous l'avons dit, maria Mademoiselle d'Aubigné, sa niece, quelques mois après la Duchesse de Bourgogne. „ *La chose est faite*, écrivoit-» elle à une de ses amies; *il en coûte* „ *à mon frere cent mille francs, à* „ *moi ma terre, au Roi huit cent* „ *mille livres. Vous voyez que la gra-* „ *dation est assez bien observée. M.* „ *le duc de Noailles donne à son fils*

*Lettres de Maintenon, t. 2 p. 150.*

1697-99. ,, *vingt mille livres de rente, et lui*
,, *en assure le double après sa mort.*
,, *Le Roi, qui ne fait pas les choses à*
,, *demi, donne à M. d'Ayen la sur-*
,, *vivance des Gouvernemens de son*
,, *pere. Voilà une belle alliance;*
,, *quand Mademoiselle d'Aubigné*
,, *naquit, je ne prévoyois pas tant*
,, *de bonheur.*

Racine. » C'étoit à Madame de Caylus
Saint-Simon, t. 1, seconde partie, p. 46. ,, qu'elle écrivoit ainsi : Madame de
,, Caylus, qui jouoit le mieux à Saint-
» Cyr les pieces de Racine. On con-
» noît les tragédies saintes qu'il fit
» pour cette maison, Esther et Atha-
,, lie, sujets d'autant plus difficiles à
» traiter, qu'il n'y entre pas d'amour,
,, et qu'il a su y concilier le respect
,, dû à l'Ecriture-Sainte, et la fidélité
,, de l'Histoire, avec les beautés théâ-
,, trales. Personne n'avoit plus d'es-
,, prit, ni plus agréablement tourné
» que lui. Rien du Poëte dans son
» commerce, et tout de l'honnête hom-
» me et de l'homme modeste. Il avoit

» les amis les plus illustres de la Cour. 1697 : 99.
» Louis XIV se plaisoit à s'entretenir
» avec lui, et cette familiarité dura
» jusqu'au jour qu'une malheureuse
» distraction lui coûta la faveur et
„ peut-être la vie ».

Il conversoit chez Madame de Maintenon avec le Roi. On parloit des théâtres de Paris. » Après avoir épuisé
„ l'Opéra, Louis XIV se met sur la
„ Comédie, s'informe des pieces et des
» Auteurs, et demande pourquoi, à
» ce qu'il entend dire, la Comédie est
» tombée si bas, du degré de perfec-
» tion où il l'a vu autrefois. Racine en
» donne plusieurs raisons : mais la prin-
» cipale, dit-il, c'est la rareté et la sté-
» rilité des auteurs. Faute de bonnes
» pieces nouvelles, les Comédiens sont
» réduits à faire reparoître les ancien-
» nes, entre autres ces misérables
» Pieces de Scaron... Il eut à peine
» lâché le mot, que la veuve rougit,
» le Roi la regarda, s'embarrassa, et se
» tut. Ce silence réveilla de sa dis-

1697 : 99.

» traction l'infortuné Racine, qui » resta le plus confus des trois, n'osant » lever les yeux ni ouvrir la bouche. » Louis XIV revint le premier de » cette espece de stupeur, et finit cette » scene muette en renvoyant le Poëte, » sous prétexte qu'il alloit travailler. » Racine sortit éperdu, et gagna » comme il put la porte, où il rencon- » tra Cavois, son ami, auquel il conta » sa sottise. Celui-ci voulut le rassu- » rer; mais Racine sentit bien que sa » faute étoit irrémédiable. En effet, » de ce jour, le Roi ni Madame de » Maintenon ne lui parlerent plus, » à peine même daignoient-ils le re- » garder. Il en eut un si profond cha- » grin, qu'il tomba en langueur, et » mourut en 1699 (1) ».

*Lettres de Maint. non t. 5. p. 8.*

Peut-être ce nom fatal de Scaron n'auroit-il pas produit un effet si fu-

(1) Louis Racine, dans les mémoires sur la vie de son pere, donne une tout autre cause de sa mort. Voy. Rac. édit. de Luneau de Boisjermain, t. 1. p. lxvj.

neste, s'il n'avoit pas été prononcé devant son successeur. Il paroît que Madame de Maintenon n'étoit pas si susceptible de chagrin à ce sujet, puisque, dans une lettre au Duc d'Ayen, où la suite du discours amenoit naturellement le mot de *burlesque*, elle ajoute tout de suite : *Vous savez que je m'y connois.* Mais souvent il y a des choses qu'on veut bien dire soi-même, mais qu'on n'aime pas entendre des autres, et en bien comme en mal, quelquefois les circonstances font tout.

1697 - 99.

Racine fut presque le dernier des beaux esprits du regne de Louis XIV. Moliere étoit mort en 1673, Corneille en 1684, Quinault en 1688, La Fontaine en 1695, la Bruyere en 1696, et il ne resta plus de ces hommes qui primoient dans le genre agréable, que Boileau, qui mourut en 1711, et Fénelon, auquel les querelles théologiques, qui s'échauffoient alors, don-

nerent encore une autre espece de célébrité.

1697 - 1700.

Quiétisme de Saint-Cyr.

Louis XIV étoit fort embarrassé entre le Quiétisme, le Jansénisme, et les disputes sur les cérémonies Chinoises. Le Quiétisme régnoit à Saint-Cyr, dominoit à la Cour, sans que le Roi, pendant plusieurs années, en ait presque rien su, sinon qu'il existoit une femme, espece d'illuminée, qu'on lui avoit fait, pour des opinions extraordinaires, d'abord exiler de Paris, ensuite renfermer dans un couvent, et successivement à Vincennes et à la Bastille. Il fut bien étonné lorsqu'il s'apperçut que ces opinions abstraites, qu'il avoit traitées de *rêveries*, quand Madame de Maintenon voulut les lui faire goûter, étoient le lien d'une secte très-étendue autour de lui. Cette Dame raconte naïvement comment elle fut surprise, et comment elle surprit les autres. « *Je n'avois pas la moindre idée du quiétisme*, dit-elle aux Dames de Saint-Louis,

*La Beaumelle, t. 4, p. 34.*

*Lettres de Maintenon, t. 3, p. 171, 172.*

Louis ; » ainsi *je donnai dans les sen-* 1697 : 1700.
» *timens de M. l'Archevêque de Cam-*
» *brai, sans en soupçonner le danger.*
» *Vous savez dans quelle intention*
» *j'osai vous le faire connoître. C'étoit*
» *un homme d'une grande réputation,*
» *et qui me parut un Saint. Je n'ai ja-*
» *mais eu rien de bon, que je n'aye*
» *voulu le partager avec vous. Dans*
» *cette vue, je remplis votre maison*
» *de ses ouvrages* ».

Ils furent lus avec avidité, et voici *La Baumelle, t. 4, p. 35.*
l'effet qu'ils produisirent. » On avoit
» des extases. Le goût pour l'oraison
» devenoit si fort, que les devoirs les
» plus essentiels étoient négligés L'une,
» au lieu de balayer, restoit noncha-
» lamment appuyée sur son balai.
» L'autre, au lieu de vaquer à l'ins-
» truction des Demoiselles, entroit en
» inspiration et s'abandonnoit à l'Es-
» prit. On se retiroit dans des réduits
» secrets, pour se nourrir furtivement
» de la doctrine nouvelle, et sous pré-

1697-1700.

» texte de tendre à la perfection, on dé-
» daignoit la regle commune qui y
» conduit ». Godet des Marais, Evêque de Chartres, diocésain de Saint-Cyr, s'apperçut de ce désordre, et s'appliqua à y remédier.

Des Marais et Fénelon.

*Saint-Simon, t. I, première Partie, p. 3.*

» Des Marais tenoit à Madame de
» Maintenon par les liens les plus
» étroits. Il étoit son Directeur et celui
» de Saint-Cyr. Ses mœurs, sa doctri-
» ne, sa piété, ses devoirs épiscopaux,
» tout cela étoit en lui irrépréhensible.
» Il ne faisoit à Paris que des voyages
» courts et rares, pendant lesquels il
» logeoit à Saint-Sulpice. Plus rarement
» encore il venoit à la Cour, mais il
» voyoit Madame de Maintenon long-
» temps et souvent à Saint-Cyr, et
» faisoit d'ailleurs auprès d'elle, par
» lettres, tout ce qu'il vouloit. Fé-
» nelon aspiroit au même degré de
» confiance, et quelque bien établi
» que fut ce terrible rival, il ne dé-
» sespéra pas de le supplanter. L'ex-

» térieur de des Marais, qu'on pour- 1697 à 1709
» roit dire d'un vrai *cuistre*, sa fi-
» gure longue décharnée, point soi-
» gnée, toute Sulpicienne, son air
» plus que simple, et ses manieres
» gauches, tout rassura Fénelon. L'E-
» vêque étoit, à ce qu'il croyoit,
» un homme sans monde et sans ta-
» lens, d'un esprit court, que le ha-
» sard de Saint-Cyr, placé dans son
» Diocese, avoit produit; homme
» absolument noyé dans les fonctions
» de son ministere, sans appui, sans
» liaisons qu'avec ses Prêtres. D'après
» ces préventions, il ne parut pas
» difficile à l'Archevêque de faire
» perdre terre à un pareil athlete.

» Fénelon avoit reconnu que Ma-
« dame de Maintenon n'étoit pas
» inaccessible aux nouveautés. Il ré-
» solut d'employer ce moyen pour
» s'établir exclusivement auprès d'elle.
» On a vu qu'il réussit à introduire
» Madame de Guyon à Saint-Cyr. Ses

1697 - 1700.

» visites se multiplierent. Elle y passa » des journées entieres, et plusieurs » de suite. Pendant ces séjours elle » chercha des personnes propres à » devenir ses disciples, et elle en » trouva. Il s'éleva donc un petit trou- » peau tout à part, dont le langage » et les maximes de spiritualité pa- » rurent étranges au reste de la mai- » son, et sur-tout à l'Evêque de » Chartres.

» Ce Prélat n'étoit rien moins que » ce que l'Archevêque s'étoit figuré. » Savant et profond Théologien, il » joignoit à ces qualités beaucoup » d'esprit, de douceur, de fermeté, » et même de l'agrément quand il » vouloit : et ce qui doit paroître » surprenant dans un homme uni- » quement occupé de son métier, il » étoit tel pour la Cour et pour le » monde, que les plus fins Courti- » sans auroient eu à profiter de ses » leçons; mais c'étoit un talent en-

» foui pour les autres, et dont il
» ne se servoit lui-même que dans
» des occasions importantes. Sa pié-
» té, son désintéressement, sa rare
» charité le rendoient pauvre avec
» un revenu assez honnête, et Ma-
» dame de Maintenon étoit souvent
» obligée de pourvoir à ses besoins.

1697-1700.

» Dès qu'il eut vent de cette doc-
» trine extraordinaire, il fit en sorte
» d'y faire admettre deux Dames de
» Saint-Louis, dont l'esprit et le dis-
» cernement lui étoient connus, et
» dont il savoit que le rapport pourroit
» faire impression sur Madame de
» Maintenon. Il les choisit sur-tout
» parfaitement à lui, et les instruisit
» bien. Les nouvelles Prosélytes pa-
» rurent enchantées de leur Direc-
» trice qui, de son côté, connoissant
» leur esprit et leur réputation dans
» la maison, s'applaudit d'une con-
» quête qui lui applaniroit bien des
» difficultés. Elle s'appliqua donc à

1697-1700.

» les gagner entiérement, et en fit » ses plus cheres disciples. Elle s'ou- » vrit à elles comme aux plus capa- » bles de profiter de sa doctrine et » de la faire goûter aux autres. Ainsi » Madame Guyon et M. de Cam- » brai, qu'elle instruisoit de ses pro- » grès, triomphoient, et le petit trou- » peau se ravissoit.

» M. de Chartres les laissoit faire » et les suivoit de l'œil. Ses fideles » lui rendoient un compte exact de » ce qu'elles apprenoient en dogmes » et en pratiques. Il se mit par-là » au fait de tout; et quand il crut » qu'il étoit temps, il éclata. Ma- » dame de Maintenon fut très sur- » prise de ce qu'il lui apprit de cette » nouvelle école, et plus encore de » ce qu'il lui en prouva par la bouche » de ses affidées, et ce qu'elles en » avoient mis par écrit. Elle inter- » rogea d'autres Ecolieres. Par leurs » réponses, elle vit que plus ou moins

» savantes, plus ou moins admises à » la confiance de la Maîtresse, toutes » tendoient au même but, et que ce » but écartoit beaucoup du chemin » commun et ordinaire de la piété. » La voilà bien en peine, et prise de « grands scrupules. Elle parla à M. de » Cambrai. Comme il ne la croyoit » pas si instruite, il veut justifier la » doctrine, nie les conséquences, » s'embarrasse, et augmente les soup- » çons. 1697-1700.

» Tout-à-coup Madame Guyon est » chassée de Saint-Cyr, ses livres sont » remis à M. de Chartres. Madame » de Maintenon donne la premiere » l'exemple de la soumission, et on » travaille avec ardeur à effacer jus- » qu'aux traces de ce que la Nova- » trice avoit enseigné. On y eut bien ,, de la peine, et l'Evêque profita de ,, l'attachement opiniâtre des disci- ,, ples, pour mieux faire sentir le dan- ,, ger de la doctrine, et pour rendre

1697-1700.

„ M. de Cambrai d'autant plus su-
„ pect ». Un tel revers, et si peu attendu, étourdit l'Archevêque, mais ne l'abattit pas. Il paya d'esprit et d'autorités mystiques, qui firent la matiere d'un livre intitulé *Explication des Maximes des Saints*, que ses amis répandirent, qui fut attaqué, qu'il défendit avec chaleur, et qui néanmoins, après bien des conférences et des explications, fut condamné à Rome le 13 mars 1699. Fénelon, qui étoit dès-lors rélégué dans son Diocese, se soumit à la sentence, et proscrivit lui-même son livre par un Mandement.

Cause de la disgrace de Fénelon.

*La Beaumelle, t. 4, p. 103.*

A l'occasion de la disgrace de Fénelon, on rappela l'ancienne prétention de Madame de Maintenon de vouloir faire déclarer son mariage. On dit qu'elle en pressa de nouveau Louis XIV, qu'il consulta Fénelon, que celui-ci lui conseilla de n'en rien faire, que cette Dame le sut, jura la perte de l'Archevêque et se servit du prétexte

du Quiétisme pour réussir. On a ajouté que pour ruiner Fénelon dans l'esprit du Roi, on se servit des thêmes que l'Archevêque donnoit au Duc de Bourgogne, et dans lesquels on persuada au Monarque que le Précepteur avoit dessein de critiquer ses qualités, ses mœurs et son gouvernement. Il se trouve en effet dans le *Télémaque* des morceaux qui, rapprochés de la conduite de Louis XIV, pourroient être pris pour une satyre; mais isolés comme ils l'étoient dans des devoirs classiques, ils ne pouvoient passer que pour des leçons dans lesquelles on avoit joint l'utile à l'agréable; à moins que le Précepteur n'eût eu l'indiscrétion de faire devant son éleve des applications, ce qui n'auroit été ni prudent ni convenable, et auroit bien mérité une disgrace; et quand il ne l'auroit pas eue cette indiscrétion, il seroit très-possible que des ennemis là lui eussent prêtée;

1697-1709.

1697-1700.

mais sans le Quiétisme, sans doute, leurs efforts contre lui auroient été inutiles.

Quant à la prétention renouvelée de Madame de Maintenon, on aura peine à croire qu'après quinze ans de mariage caché, elle ait gardé la vivacité d'un desir que le temps et l'habitude avoient dû amortir. Si elle l'eut cependant, si elle fut frustrée de l'effet par le conseil de Fenelon, certainement elle dut en nourrir dans son cœur un ressentiment qui a dû éclater quelquefois : or on ne trouve nulle part dans ses lettres aucune expression de rancune contre son ancien ami ; on y remarque au contraire une bienveillance soutenue, malgré le conseil que lui donna un Théologien qu'elle consulta sur les sentimens qu'elle devoit conserver pour l'Archevêque de Cambrai : » *non seulement* » *il faut crier contre les Nestoriens*, lui disoit ce Casuiste, « *mais encore*

*Lettres de Maintenon*, t. 4, p. 135; t. 3, p. 172.

„ *contre Nestorius, parce qu'il est* 1697-1700.
„ *difficile de faire haïr l'erreur,*
» *tandis qu'on fait aimer l'hérétique* ».
Elle se contenta de ne pas ajouter beaucoup de foi à sa conversation : » *Mais*, disoit-elle, *je demeure en* „ *repos* ».

Beaucoup de personnes s'intriguerent dans cette affaire du Quiétisme ; elles y mêlerent des accusations de fausse doctrine, et des récriminations qui devoient bien embarrasser Louis XIV, quand il vouloit découvrir la vérité. Si, à l'instigation de Bossuet et de l'Archevêque de Paris, il se déterminoit à sévir contre l'Archevêque de Cambrai, le Pere la Chaise, qui inclinoit pour lui, remontroit que l'Evêque de Meaux étoit jaloux de Fénelon, et peignoit Noailles prévenu contre lui par les Jansénistes ; et Janséniste lui-même, le Prélat à son tour reprochoit au Jésuite l'attachement de la Société pour la morale relâchée,

Embarras de Louis XIV.

*Lettres de Maintenon*, t. 4, p. 137, 155.

1697-1700. sa complaisance pour les rites Chinois qui favorisoient l'idolâtrie. Mais ce dernier grief touchoit peu Louis XIV, le danger lui paroissoit trop éloigné. Quant au premier, le Pere la Chaise trouvoit une défense sûre contre cette attaque, dans le penchant du Monarque pour la morale indulgente. En vain Madame de Maintenon se joignoit-elle à son Archevêque : » *En vain s'enrôloit-elle*, selon ses expressions, » *sous ses drapeaux*, » *pour vaincre le Roi*, et l'engager » de retirer sa confiance à un homme » qu'il n'estimoit pas : *cela est vrai*, » répondoit-il, *il baisse tous les jours*; » *mais ne baissons-nous pas aussi* » ? Ainsi le Pere la Chaise tiroit de la force de sa propre foiblesse. La politique fut le dernier talent qui abandonna le Confesseur. Quand on renvoya de la Maison du Duc de Bourgogne tous les adhérens à l'Archevêque de Cambrai : » *Le bon pere loua tout ce*

*Ibid. t. 4, p. 65.*

*Id. t. 4, p. 73.*

*Id. t. 4, p. 105.*

» *qu'on faisoit, donna sur Madame* 1697-1700.
» *Guyon, enfin parla en Courtisan,*
» *ou, si vous l'aimez mieux, en Jésuite,*
» sauf à soutenir le Livre à Rome «.

Peu de crédit des Evêques.

Comme dans toutes les disputes il y avoit des Evêques pour et contre, il paroît que le Pere la Chaise avoit insinué à Louis XIV de ne se fier qu'aux décisions de ceux qui étoient attachés aux Jésuites parce qu'eux-mêmes n'étoient attachés qu'au Saint-Siége. Le Roi avoit à ce sujet des principes que Madame de Maintenon croyoit difficiles à détruire. Dans ce sens, elle écrivoit à l'Archevêque de Paris : » *J'ai glissé au Roi que vous* *Lettres de Maintenon*, t. 4, p. 44.
» *traiteriez bien les Jésuites, mais*
» *qu'ils ne vous gouverneroient pas;*
» *que c'est à vous à gouverner les*
» *autres. Il faut l'accoutumer à cette*
» *idée là. Il s'y fera peut-être* «. Ce Prince fut difficilement désabusé de l'opinion où il étoit, que les Evêques *Ibid. p. 176.* devoient approuver les Confesseurs

1697-1700, sur la parole des Supérieurs de leurs Maisons; et si on comprend bien les paroles qui suivent, il semble que les Jésuites ne croyoient pas que les Evêques eussent aucune jurisdiction sur eux : » *Le Pere la Chaise*, dit toujours Madame de Maintenon, » *a* » *fait de grandes doléances au Roi, de* » *n'être pas sous les Evêques. Il sur-* » *prend le Roi par de tels discours. Ma* » *malice lui a répondu, que ne pou-* » *vant être sous eux, il ne faudroit* » *pas être leur ennemi. Enfin*, ajoute-t-elle, » *ceux qui aiment l'Episcopat* » *ont quelque chose à souffrir* «.

*Ibid. p.* 124.

*Ibid. p.* 158.

Madame de Maintenon suspecte. *Lettres de Maintenon. t.* 4, *p.* 232.

Comme elle attaquoit assez ouvertement les Jésuites, ils ne la ménagoient pas non plus. C'est encore dans ses Lettres qu'on trouve les alternatives de ses victoires sur eux, et de ses défaites. Tantôt elle écrivoit d'un air de triomphe : » *Les* » *Jésuites n'ont jamais été si bas qu'ils* » *sont. Le Pere la Chaise n'ose parler.*

» *Leurs meilleurs amis en ont pitié* «. 1697-1700.
Tantôt elle se plaignoit de leurs procédés hautains, qui marquoient un renouvellement de puissance et de crédit : dans une de ces circonstances, » *Le Pere la Chaise,* disoit-elle, *m'a* *Ibid. p. 201.*
» *fait une visite qui avoit plus l'air* » *d'une insulte que d'une honnêteté.* » *Bientôt je serai aussi Janséniste* *Ibid. p. 34.*
» *moi* «.

Ces viscissitudes marquent la perplexité ou se trouvoit souvent Louis XIV, pressé par des rivaux également habiles et adroits, qui se disputoient sa confiance. Les Jansénistes en furent toujours exclus. Dès sa jeunesse on les lui avoit dépeints, et il les regarda toute sa vie comme une cabale dangereuse, une secte ennemie de toute autorité. Madame de Maintenon en avoit la même idée, si on en juge par cette espece de profession de foi envoyée à une Démoiselle sortie de Saint-Cyr : » *Vous trouverez* *Jansénistes.* *Lettres de*

1697-1700. *Maintenon*, t. 2, p. 199.

» *dans le Nouveau Testament qu'un*
» *bon arbre porte de bons fruits, et vous*
» *verrez que les Jansénistes en portent*
» *de mauvais, qu'ils secouent le joug*
» *de l'église, qu'ils méprisent le Pape*
» *assez ouvertement, qu'ils ne veulent*
» *pas blâmer hautement le Roi; mais*
» *qu'ils disent qu'il est trompé; qu'ils*
» *ne veulent aucune dépendance que*
» *pour gagner les femmes. Ils les as-*
» *surent qu'elles sont capables de ju-*
» *ger des matieres de doctrine. Vous*
» *ne voyez point là l'humilité, l'obéis-*
» *sance chrétienne, et sur-tout pour*
» *nous qui sommes ignorantes, quel-*
» *que esprit que nous puissions avoir*
» *naturellement. Nous sommes trop*
» *heureuses d'être obligées, par notre*
» *sexe et notre incapacité, d'être sim-*
» *ples et soumises, puisque c'est la*
» *voie la plus facile et la plus sûre;*
» *mais nous ne savons pas profiter*
» *de notre bonheur* ».

Le Cardinal. Le Cardinal de Bouillon fut envoyé

à Rome pour l'affaire du Quiétisme. Ce Prélat, neveu du Maréchal de Turenne, et Grand-Aumônier de France, se fit beaucoup d'ennemis par sa hauteur et sa fierté; il brusqua même quelquefois Louis XIV, qui lui pardonna. Louvois, qu'il bravoit, n'eut pas tant d'indulgence. Ce Ministre lui fit manquer la Principauté de Liége. Encore jeune, Bouillon se donna en spectacle par un Mémoire public, où il étaloit des prétentions de familles qui parurent excessives, et dont le Roi ne fut pas content. Il essuya une disgrace aux noces de Madame la Duchesse. Il voulut manger à la table du Roi. On le refusa. Il ne fit pas le mariage, et fut exilé.

1697-1700. de Bouillon. *Choisy*, *t.* 4, *p.* 237. *R. boulet*, *t.* 9, *p.* 289. *La Beaumele*, *t.* 4, *p.* 98. *Avrigny*, *t.* 4, *p.* 312. *Mademoiselle*, *t.* 6, *p.* 291.

» Trop occupé de la grandeur de » sa Maison il pressa Monsieur de » consentir à démembrer la Princi- » pauté Dauphine d'Auvergne, du » Duché de Monpensier, pour rem- » plir les prétentions que la Maison

*Lettres de Coulanges dans celles de Sévigné*, *t.* 8, *p.* 148.

» de Bouillon pourroit avoir sur la suc-
1697-1700. » cession de Mademoiselle. Par-là les
» Bouillon auroient été les maîtres de
» toute l'Auvergne, car le Cardinal
» en avoit le Duché, et son frere
» le Comté, et par la suite le fils
» aîné se seroit appelé *le Dauphin*
» *d'Auvergne*. Le Roi s'opposa à ce
» démembrement. Le Cardinal fut
» très-fâché d'avoir échoué dans un si
» beau projet, et témoigna son cha-
» grin au frere du Roi, par une lettre
» peu respectueuse. Cela fit dire :
» *Ne finira-t-il donc point sur sa*
» *Maison* ?

Envoyé à Rome pour l'affaire du Quiétisme, Bouillon se conduisit moins selon les ordres du Roi, que d'après son inclination pour l'Archevêque de Cambrai. Louis XIV le rappela : sous prétexte d'être obligé de faire ses fonctions de Doyen du Sacré Collége, il ne voulut pas revenir. On saisit en France ses revenus : il de-

manda grace, et obtint la jouissance de ses biens. Mais loin de la Cour, le Cardinal s'ennuya de son exil, et quitta le Royaume. Il fut puni de la même maniere, pria encore, et après avoir langui et erré long-temps, reçut avec ses revenus la permission de finir à Rome, dans l'obscurité, des jours qu'avec moins de vanité et un caractere plus souple, il auroit pu passer en France dans l'abondance et le bonheur. 1697-1700.

La paix de Riswick n'eut pas été plus tôt signée, que Louis XIV mit sous les yeux du Duc de Bourgogne, son petit fils, l'image de la guerre, dans un camp de plaisir qu'il fit dresser à Compiegne, en 1698. Une malice de Lauzun, relative à ce spectacle militaire, nous fournira l'occasion de remettre en scene ce personnage, et de lui faire achever son rôle. 1698-1700. Lauzun. *Saint-Simon, t. 5 p. 318.*

» A la mort de Mademoiselle, *P. 376.*
» il prit une espece de deuil. Il y

1698 - 1700.

» avoit long-temps qu'ils ne se « voyoient plus. Madame de Fiesque, » Dame d'honneur de la Princesse, ra- » contoit ainsi la cause de leur rupture » totale. Pendant quelque temps que » Lauzun passa à la ville d'Eu, il » ne put s'empêcher de courir les » bonnes fortunes. Mademoiselle le » sut, s'emporta, le marqua même » avec ses oncles, et voulut le chasser de » sa présence. Je lui en signifiai l'or- » dre, et la Princesse parut au bout » de la galerie pour l'appuyer. De » l'autre extrémité où il étoit, il en » fit toute la longueur sur ces ge- » noux jusqu'aux pieds de Mademoi- » selle, qui lui pardonna. Des scenes » pareilles, et mêmes plus fortes, se » renouvellerent : las d'être battu, il » la traita à son tour avec une li- » cence martiale. Ils s'ennuyerent des » réconciliations, et enfin se sépa- » rerent pour toujours.

» Sur le retour de l'âge, Lauzun

» épousa Mademoiselle de Lorges, 1698-1700.
» trés-sage et très-vertueuse, et jouit,
» pendant une longue vie, de l'agré-
» ment de tenir une des plus magni-
» fiques Maisons de la Cour, la
» meilleure table matin et soir, à la
» ville et la campagne, et la mieux
» fréquentée, et de conserver auprès
« du Roi une liberté qui n'appro-
» choit pas à la vérité de celle qu'il
» avoit eue autrefois, mais qui lui
« donnoit le droit de dire et de faire
» ce que d'autres n'auroient osé. Il
» en donna un exemple au camp de
» Compiegne.

» Il avoit eu la charge de Colonel *Saint-Simon, t. 1, seconde partie, p. 21,*
» général des Dragons créée pour lui,
» et que le Comte de Tessé possédoit
» alors Deux jours avant la revue de
» ce corps, Lauzun accoste le Colo-
» nel, et avec cet air de bonté et
» de simplicité qu'il savoit si bien
» prendre, lui demande s'il a bien
» songé à ce qu'il falloit pour saluer

» le Roi, quand il passeroit à la tête
1698-1700. » des Dragons. Là-dessus on entre
» dans le détail de l'habillement, de
» cheval, de l'équipage. *Tout cela*
» *est fort bien*, dit Lauzun; *mais le*
» *chapeau, je ne vous en entends pas*
» *parler. Le chapeau*? répond Tessé
» étonné, *je compte avoir un bonnet.*
» *Y pensez-vous*, réplique Lauzun, *un*
» *bonnet? cela est bon pour les autres*:
» *mais le Général, avoir un bonnet*?
» *en vérité, M. le Comte, encore un*
» *coup vous n'y pensez pas.* Tessé en-
» core plus surpris lui demande ce
» qu'il faut, le prie, le conjure. *Puis-*
» *que vous désirez si fort de le savoir,*
» dit Lauzun, *j'aurois regret de vous*
» *laisser commettre une faute. Cette*
» *charge a été créée pour moi, per-*
» *sonne n'en sait mieux que moi les*
» *distinctions; et la principale est,*
» *lorsque le Roi voit les Dragons,*
» *d'avoir un chapeau gris.* Tessé avoue
» son ignorance, se répand en ac-

» tions de grace, et dépêche au plus « vîte un de ses gens à Paris, pour » lui rapporter un chapeau gris. 1698-1700.

» Le matin de la revue, j'allai, « continue Saint-Simon, au lever du » Roi. J'y vis M. de Lauzun, qui » avoit ses grandes entrées, y dé- » meurer, contre son ordinaire, pen- » dant que tout le monde entroit. » J'y vis aussi le Comte de Tessé qui » passoit avec son chapeau gris et » une grosse cocarde. Pendant que je » songeois à la singularité de cette » décoration, le Roi se retourne, » avise le chapeau gris; il les avoit » en horreur, et on n'en portait plus » devant lui depuis plusieurs années. » Fort étonné, il demande à Tessé où » il l'a pris. L'autre s'applaudissant, » répond qu'il lui est arrivé de Paris. » *Et pourquoi faire*? dit le Roi, » *Sire, c'est que Votre Majesté nous* » *fait l'honneur de nous voir aujour-* » *d'hui.. Eh bien! que fait cela pour*

1698-1700.

» *avoir un chapeau gris*? Tessé, que » cette réponse commençoit à embar- » rasser, balbutie : *C'est que le privi- » lége du Colonel général est d'avoir » ce jour-là un chapeau gris... Où D.. » avez vous pris cela?... C'est M. de » Lauzun, pour qui vous avez créé la » charge, qui me l'a dit.* A l'instant le » bon Duc, qui se tenoit un peu der- » riere, étouffant de rire, s'eclipse » dans la foule. Le Roi sourit, et » les amis de Tessé le plaignirent de » s'être fié à Lauzun, qu'il auroit dû » connoître ».

*Saint-Simon*, t. 5, p. 372.

La malice lui étoit si naturelle, qu'il ne pouvoit s'empêcher d'en montrer dans les momens les plus sérieux. » Etant malade et presque à l'extré- » mité, il apperçut par une glace, » au pied de son lit, ses héritiers qui » se cachoient derriere le rideau, » parce qu'il leur avoit marqué qu'il » ne se soucioit pas de les voir. Se » doutant du motif qui les amenoit, » le

» le moribond se met à faire tout « haut une priere à Dieu, comme » s'il se croyoit seul. *Seigneur*, di- » soit il du ton le plus touché, *Sei-* » *gneur, pardonnez-moi mes péchés.* » *Je vais mourir, je vais paroître de-* » *vant vous. A ce moment, je sens* » *toute l'horreur d'une vie passée dans* » *le désordre. Mais si vous ne m'ac-* » *cordez pas le temps d'en faire pé-* » *nitence, recevez les pauvres pour* » *mes intercesseurs auprès de vous. Je* » *leur donne tous mes biens sans* » *réserve. Les hôpitaux seront mes* » *seuls héritiers. Trop heureux que* » *vous m'ayez laissé cette ressource,* » *que j'embrasse de tout mon cœur.* Et » pour leur donner la peur toute entie- » re, il envoie chercher le Notaire, dicte » réellement son testament dans ce » sens, mais ne le signe pas. La » santé, qui revint, lui permit de rire » à son aise de cette comédie. Il » étoit bon aussi à voir avec Languet, 1698-1700. *Ibid. p.* 3,70.

1698-1700. » Curé de Saint-Sulpice. Il lui pro-
» mettoit pour son Eglise, se rétrac-
» toit, lui promettoit encore, et après
» l'avoir tenu long-temps dans des al-
» ternatives de craintes et d'espérance,
» il finit par ne rien donner «.

*Ibid. p.* 359 Mais cet homme, qui prenoit tant de plaisir à mettre les autres en peine, et qui se faisoit un divertissement de leur inquiétude, portoit lui-même dans son sein un ver rongeur qui le tourmentoit sans cesse. » Toute la for-
» tune dont il jouissoit n'étoit rien
» pour lui, aux prix de celle qu'il
» avoit manquée, et son crédit lui
» paroissoit nul auprès de celui qu'il
» auroit voulu avoir. Il n'y a point de
» peines qu'il ne se soit données pour
» être quelque chose dans les affaires
» d'Etat, pour être Ambassadeur,
» employé dans les négociations, et
» enfin avoir quelque part au secret.
*Ib.* 360. » Agé de plus de quatre-vingts ans,
» il demanda à être fait Maréchal de

» France. Il s'affligeoit sans cesse, se » croyoit et se disoit dans la plus » profonde disgrace. Tous les ans il » faisoit une espece d'anniversaire du » jour de son malheur, étoit habi- P. 376 » tuellement triste, rêveur, solitaire, » et entre autres regrets, ne pou- » voit se consoler de la charge de » Capitaine des Gardes qu'il avoit » perdue. Il en portoit, autant qu'il » lui étoit possible, l'uniforme; c'est- » à-dire, un habit approchant bleu, » à galons d'argent, qui le faisoit plu- » tôt ressembler à un Capitaine des » Chasses qu'à un Capitaine des Gar- » des. Il sentoit ce ridicule, l'avouoit, » et ne s'en corrigeoit pas «. 1698-1700.

Plus de quarante ans après avoir P. 361 perdu cette charge, la douleur lui en étoit aussi sensible que le premier jour. Il en donna la preuve dans une revue des Gardes. » Elle devoit se » faire dans le voisinage de sa maison » de campagne. Madame de Lau-

1698-1700.

„ zun, par complaisance pour une „ jeune personne, curieuse de ce „ spectacle, se proposa d'y aller, et „ en dit un mot à son mari, mais „ avec de grands ménagemens, par- „ ce qu'elle connoissoit son foible. „ Malgré cela, il entre en fureur à „ table, dit à sa femme les choses „ les plus désobligeantes, ne respecte „ ni ses larmes, ni l'embarras de la „ compagnie, et après cet éclat, s'obs- „ tine à un silence farouche qui fait „ trembler tout le monde.

„ J'y étois, dit Saint-Simon, et „ j'y retournai le lendemain, dans „ le dessein de lui dire fortement „ mon avis sur la scene de la veille. „ Sitôt qu'il me vit, il vint à moi les „ bras ouverts, et s'écria : *Je suis un* „ *fou qui ne mérite pas votre visite*, „ *mais les Petites-Maisons. Je suis dé-* „ *solé de ce qui s'est passé. J'ai une* „ *femme adorable, je l'ai mortifiée, et* „ *je devrois baiser ses pas. Mais, en*

„ *Vérité, mon ami,* ajouta-t-il les lar- 1698-1700.
„ mes aux yeux, *je suis plus digne*
„ *de pitié que de colere. Il faut vous*
„ *avouer toute ma honte et ma misere.*
„ *J'ai plus de quatre-vingts ans, je*
„ *n'ai ni enfans ni suivans. Quand je*
„ *serois encore Capitaine des Gardes,*
„ *je serois incapable d'en faire les*
„ *fonctions. Je me le dis sans cesse,*
„ *et cependant je ne puis me consoler*
„ *d'avoir perdu cette charge. Depuis*
„ *tant d'années, j'en ai encore le poi-*
„ *gnard dans le cœur. Tout ce qui m'en*
„ *rappelle le souvenir me met hors de*
„ *moi, et de penser seulement que ma*
„ *femme iroit voir une revue des Gar-*
„ *des où je ne serois rien, m'a boule-*
„ *versé la tête. Je suis un fou, encore*
„ *une fois un fou à enfermer. Prenez*
„ *pitié d'un vieillard insensé. Je me*
„ *jette à vos genoux. Obtenez mà*
„ *grace. Priez ma femme qu'elle dai-*
„ *gne me pardonner.* Cet aveu si sin-
„ cere et si douloureux à faire me

1698-1700. „ pénétra; je ne cherchai plus qu'à le
„ remettre et à le consoler. Le rac-
„ commodement ne fut pas difficile.
„ Nous le tirâmes de sa chambre,
„ non sans peine; mais il en eut beau-
„ coup pendant plusieurs jours à se
„ montrer.

P. 365. „ A cette occasion, continue le
„ même Ecrivain, j'ai souvent réflé-
„ chi sur l'extrême malheur de se
„ laisser entraîner à l'ivresse du mon-
„ de, et j'ai tremblé en pensant au
„ formidable état d'un ambitieux,
„ dont ni les richesses, ni le do-
„ mestique le plus agréable, ni les
„ dignités, ni l'âge, ni l'impuissance
„ corporelle ne peuvent modérer les
„ desirs, et qui, au lieu de jouir de
„ ce qu'il possede, et de s'en tenir
„ tranquillement au bonheur, s'é-
„ puise en regrets et s'abreuve d'a-
„ mertume.

P. 374. „ Lauzun avoit une santé de fer, avec
„ tous les dehors de la délicatesse. Il

1698-1709.

„ mangeoit indistinctement gras et
„ maigre, et beaucoup, soir et matin,
„ sans en être incommodé. Peu avant
„ sa derniere maladie, c'est-à-dire, à
„ quatre-vingt-neuf ans, il montoit
„ encore des chevaux fougueux. On
„ le vit, à cet âge, sur un poulain à
„ peine dressé, faire cent passades en
„ présence de toute la Cour, qui ad-
„ miroit son adresse, sa bonne grace
„ et sa fermeté. La maladie qui ter- *P.* 378.
„ mina ses jours fut horrible et cruel-
„ le. C'étoit un cancer à la bouche.
„ Il souffrit avec une patience admi-
„ rable, sans plainte, sans humeur, sans
„ aucune de ces vivacités qui l'avoient
„ rendu quelquefois insupportable à
„ lui-même. Il se confina dans un ap-
„ partement qu'il s'étoit pratiqué chez
„ les Petits-Augustins. Il y passoit les
„ jours en bonnes lectures, en entre-
„ tien pieux avec son Confesseur et
„ d'autre Religieux. Peu de per-
„ sonnes y étoient admises. Quand on

1698-1700.

„ alloit le voir, on ne trouvoit rien „ de mal-propre, rien de lugubre, „ rien de souffrant; politesse, tran- „ quillité, conversation soutenue, „ mais peu animée, fort indifférente „ sur ce qui se passoit dans le monde. „ Il parloit difficilement. On voyoit „ que c'étoit pour ne pas se refuser „ à la compagnie. Peu ou point de „ morale, encore moins de son état. „ Cette uniformité si pénible, si coura- „ geuse et si paisible, se soutint qua- „ tre mois, et il mourut en 1723, à „ l'âge de quatre-vingt-dix ans „. La singularité de Lauzun, et du personnage qu'il a fait, nous a engagés à cette digression.

Camp de Compiehne.

*Saint-Simon, t. I, seconde partie p. 19.*

Le camp de Compiegne, dont nous parlions, fut magnifique. Le Maréchal de Boufflers y commandoit, et en fit les honneurs. Il traita le Roi et toute la Cour avec une somptuosité qui fut admirée. „ Louis XIV s'amusa fort à „ voir et à faire voir les troupes aux

» Dames, l'armée, le campement, » les distributions, les détachemens » des marches, des fourrages, des » exercices, des convois, des escor- » tes, des rencontres, des petits et » des grands combats, enfin une par- » faite image de la guerre. Le Duc » de Bourgogne, pour qui cet appa- » reil étoit ordonné, assista à tout. La » Duchesse de Bourgogne s'y trouvoit » souvent avec un cortége de Dames » superbement parées. Jamais spec- » tacle ne fut si brillant. Le Monar- » que entassa, pour ainsi dire, dans » un camp, une magnificence incon- » nue aux plus célebres tournois, et » aux entrevues des Rois les plus » fameux. 1698-1709.

*Ibid.* t. 6, p. 75.

» On dit que le dessein de Louis XIV » étoit d'étonner l'Europe, et de lui » faire craindre sa puissance. Il y réus- » sit; mais au lieu de cette ostenta- » tion ruineuse, il auroit mieux fait » de remplir ses coffres et ses ma-

1698-1700. » gâsins par une prudente économie, » de laisser le Royaume se repeupler et » se refaire des maux de la derniere » guerre, réparer la marine, tirer le » commerce de sa langueur, et se » mettre en état, non pas de se mon- » trer formidable, mais de l'être en » effet, si les événemens qu'on voyoit » prochains, forçoient de nouveau à » reprendre les armes ».

Bâtimens. Il semble au contraire que, dispensé de fournir aux frais de la guerre, on ne se croyoit plus tenu à aucune épargne. „ *On fait encore ici* » *un corps de logis de cent mille* » *francs*, écrivoit Madame de Maintenon, le 19 juillet 1698. » *Marly sera* » *bientôt un second Versailles. Je n'ai* „ *pas plu dans une conversation sur* „ *les bâtimens. Ma douleur est d'a-* „ *voir fâché sans fruit. Il n'y a qu'à* „ *prier et souffrir. Mais le peuple que* „ *deviendra-t il* »? Cependant Louis XIV vouloit persuader aux autres, et

*Lettres de Maintenon*, t. 4. p. 141.

se persuadoit peut-être à lui-même qu'il n'avoit pas cette manie des bâtimens ; et le 28 juillet, neuf jours après avoir mal reçu les conseils économiques de Madame de Maintenon, il disoit devant elle à M. de Ponchartrain, qui lui proposoit d'abattre la place Vendôme, et d'en faire une autre sur les dessins de Mansard : » *M. de Louvois l'a faite* *Vid. p. 177.*
„ *presque malgré moi. Tous ces Mes-*
„ *sieurs les Ministres veulent faire*
» *quelque chose qui leur fasse honneur*
„ *auprès de la postérité. Ils ont trouvé*
„ *le secret de me donner à l'Europe*
„ *comme aimant ces vanités-là. Ma-*
„ *dame est témoin des chagrins que*
» *Messieurs de Louvois et la Feuillade*
„ *m'ont donnés là-dessus. Je veux me*
„ *les épargner désormais, et je veux*
„ *qu'on ne me propose rien d'appro-*
„ *chant Que mon peuple soit bien*
„ *nourri, je serai toujours assez bie*
„ *logé* ». Mais les Princes ont beau former de bonnes résolutions, ils

1698-1700.

sont assez malheureux pour trouver
1698-1700. toujours des hommes avides de faveur, qui épient leurs goûts, les flattent, et applanissent toutes les difficultés aux dépens du Peuple, dont ils savent leur cacher l'épuisement et leur dérober les murmures.

Le dix-huitieme siecle s'ouvrit par
1700-3. un grand événement. Charles II, Roi
Succession d'Espagne. d'Espagne, laissa en mourant sa cou-
*Avrigny, t. 4, p. 320.* ronne au Duc d'Anjou, second fils du grand Dauphin, et Louis XIV accepta le testament pour son petit-fils. Jamais acquisition ne s'annonça d'une maniere plus avantageuse que celle des vastes Etats de cette Monarchie par la Maison de Bourbon. Tout promit d'abord le plus grand succès. L'Angleterre, la Hollande, le Portugal, le Duc de Baviere, le Duc de Savoie, toute l'Italie reconnurent Philippe V; l'Empereur seul, qui avoit manqué par sa faute un si bel héritage, fit des protestations. Les Espagnols acquiescerent

avec une espece d'enthousiasme à la volonté de leur défunt Roi, et son successeur, âgé de dix-sept ans, partit de France le 4 décembre 1700. 1700-3.

Il sembloit né pour le Trône où la fortune venoit de le placer : » *Doue ,, d'un sang froid inaltérable*, disoit Madame de Maintenon, » *rien ne ,, sera capable de lui faire perdre cette ,, gravité dont il a été affublé dès le ,, ventre de Madame sa mere* ». Les adieux du Roi et du grand Dauphin à leur fils se firent à Sceaux. « *Je ,, n'oublierai jamais*, écrit-elle, *la ,, scene où nos Princes firent éclater ,, une tendresse si touchante, les uns ,, pour les autres. Quoiqu'il leur en ,, ait coûté, j'en ai été ravie. Je ,, n'aurois jamais cru qu'on pût être ,, Prince et si sensible* ,,.

Départ du Roi d'Espagne. *Lettres de Maintenon, t. 5, p. 16.*

*Ibid. p. 4.*

Il fut conduit jusqu'à la frontiere par ses deux Freres les Ducs de Bourgogne et de Berry, et jusqu'en

1700-3. Espagne par plusieurs jeunes Seigneurs. Ils laisserent à la Cour de France un vide que quelques Dames souffrirent assez difficilement. Madame de Maintenon, en écrivant au Duc d'Ayen, son neveu, qui étoit du cortege, décrit assez gaîment les différentes affections de ce troupeau délaissé :

*Ibid. p. 8.*

„ *De qui*, lui dit-elle, *me demandez-*
„ *vous des nouvelles? c'est sans doute*
„ *des Dames du Palais. C'est votre*
„ *foible, il faut y compatir. Madame*
„ *de Dangeau devient aussi merveil-*
» *leuse au trictrac, qu'elle l'est dans*
» *tout le reste. Madame de Roucy me-*
» *nace d'un enfant. Madame de Noga-*
„ *ret est enfin grosse. Madame d'O*
„ *garde le lit depuis l'absence de son*
„ *mari, pour regarder la place où il*
„ *étoit, et pour s'écrier: Hélas! il n'y*
„ *est plus. A ce soupir, on étouffe, on*
„ *brûle des ailes de perdrix, on ap-*
„ *pelle Gervais; on est tantôt une*

„ *colombe, tantôt une Bacchante* (1). 1703-3.
„ *Que vous dirai-je de la grossesse de*
„ *Madame du Châtelet, de la mai-*
„ *greur de l'indolente Levy, du teint*
„ *incarnat de Madame de Montgon;*
„ *des rires éclatans de la Comtesse*
„ *d'Estrées, du fausset de Madame*
„ *d'Ayen, de la goutte de la Dame*
„ *d'honneur, et enfin*, en se désignant
„ elle-même, *de l'adresse de la Dame*
„ *d'Atours à tourner le fuseau* „? Elle faisoit aussi des questions sur le Roi d'Espagne: „ *Comment est-il vêtu?* *Ibid. p.*
„ *A qui parle-t-il le plus souvent et*
„ *le plus volontiers? Quel temps don-*
„ *ne-t-il aux affaires, et quel aux*
„ *plaisirs? Est-il gai? S'ennuie-t-il*
„ *autant qu'il convient à un Espagnol*
„ *et à un Roi* „?

(1) Il paroît que Madame de Maintenon n'avoit pas grande compassion des vapeurs.

1701-4.

Mariage de Philippe V. *Noailles*, *t.* 2. *p.* 164.

On maria Philippe V le 11 Septembre 1701, à Marie-Louise de Savoie, âgée de treize ans, sœur de la Duchesse de Bourgogne. » Elle étoit » petite, mais d'une taille charmante, » le teint fort beau, les yeux vifs et » doux, pleine d'esprit et de raison, » gracieuse, aimable, ne manquant » pas de fierté, et faisant la Reine » à merveille «. Elle montra dans la suite un courage et une fermeté supérieure à son âge, et rare dans son sexe. On reconnoissoit au jeune Roi beaucoup de bon sens; mais de l'indolence, inspirée peut-être ou augmentée par la nécessité de se contraindre sans cesse, et entretenue par un caractere froid et taciturne.

*Ibid. p.* 361.

Princesse des Ursins. *Berwick*, *t.* 1 *p.* 154.

Ces jeunes époux, unis sans se connoître, aussi étrangers l'un que l'autre dans le nouveau Royaume, avoient besoin d'une personne prudente et intelligente, qui fût, pour ainsi dire,

*Noailles*, *t.* 2, *p.* 93, 159, 172.

leur lien et leur guide ; on crut la trouver dans la Princesse des Ursins. Elle se nommoit Anne-Marie de la Trimouille de Noirmoutier, veuve en premieres noces de Talleyrand, Prince de Chalais, et en secondes du Duc de Bracciano, Grand d'Espagne, et chef de la Maison des Ursins. » Elle » avoit passé une partie de sa vie » dans les pays étrangers, connoissoit » les coutumes d'Espagne, et joignoit » à tous ces avantages beaucoup d'es- » prit et de politesse. Elle parut plus » capable que personne d'instruire la » jeune Princesse dans l'art de tenir » une Cour avec dignité. On espé- » roit qu'elle ne seroit pas regardée » par les Espagnols comme étrangere, » et cependant qu'elle le seroit assez » pour ne prendre aucune part aux » intrigues et aux cabales de la Cour » de Madrid ».

1701-4.

Nous avons vu qu'autrefois elle avoit daigné prendre intérêt à la veuve

Scaron, mais sans la secourir. Dans
1701-4. cette circonstance, voulant se pro-
*Ibid. p. 399.* curer un état à la Cour d'Espagne,
elle eut recours à Madame de Main-
tenon : » *Qui eut*, dit-elle, *la bonté*
» *d'en parler au Roi* «. Et cette femme
altiere, riche, indépendante, obtint,
*Ibid.* p. 171 avec le titre de *Camerera major*, le
droit » de prendre la robe de cham-
» bre du Roi d'Espagne lorsqu'il se
» mettoit au lit, de la lui donner
» avec ses pantoufles lorsqu'il se le-
« voit, l'agrément de ne faire des
» repas qu'en courant, d'être appe-
» lée quelquefois deux heures plus tôt
» qu'elle n'auroit voulu se lever, de
» rendre à la jeune Reine tous les
» services intérieurs, et enfin l'avan-
» tage dont elle se vante elle-même,
» de disputer d'adresse avec les Fem-
» mes de chambre Piémontoises [1] ».

(1) La Princesse des Ursins écrivoit à Mlaaréchale de Noailles : » *Je suis sûr*

Mais elle avoit son but, qui étoit de gagner la confiance des deux époux, et elle y parvint. 1701 - 4.

Les Cardinaux d'Estrées & de Janson.

Il falloit aussi un homme propre à faire accorder le Cabinet de Versailles avec celui de Madrid, et à concilier les intérêts qui devoient leur être communs. Louis XIV choisit pour cet emploi le Cardinal d'Estrées, qu'il tira de Venise, où il étoit occupé de négociations, et l'envoya en Espagne. Ce Prince se servoit volontiers, dans les affaires importantes, des Prélats décorés de la pourpre, mais avec une restriction que Saint-Simon nous apprend en parlant du Cardinal de Janson : Les dépêches qu'il envoyoit de ,, Rome, où il demeura sept ans, ,, plaisoient si fort à Louis XIV, qu'à

*Noailles, t. 2, p. 307.*

*Saint-Simon, t. 1 premiere Partie, p. 9.*

---

,, *que les Femmes de chambre Piémontoises* ,, *de la Reine ne lui laveront pas les pieds* ,, *et ne la déchausseront pas aussi proprement* ,, *que je le fais* «. Noailles, t. 2, p. 171.

1701-4. „ son retour le Monarque dit en plein „ Conseil, qu'il regardoit comme un „ vrai malheur de ne pouvoir le faire „ Ministre. *Puisqu'il a le bonheur „ d'être estimé capable par Votre Ma- „ jesté*, dit Torcy, *pourquoi ne seroit- „ il pas admis au Ministere*? Le Roi lui répondit : « *Lorsqu'à la mort du „ Cardinal Mazarin, j'ai pris le ti- „ mon des affaires, j'ai résolu avec „ grande connoissance de cause, de ne „ faire jamais entrer aucun Ecclésias- „ tique dans mon Conseil, et les Car- „ dinaux moins que les autres. Je m'en „ suis bien trouvé, et je ne changerai „ pas. Il est vrai que celui-ci a une „ capacité supérieure, et que je n'ap- „ préhenderois pas de lui les mêmes „ inconvéniens que j'aurois à craindre „ des autres ; mais ce seroit un exem- „ ple que je ne veux pas donner. Cela „ n'empêche pas qu'en me confirmant „ dans la résolution de suivre la loi „ que je me suis imposée, je ne sois

„ *fâché qu'elle me force à éloigner un* „ *si digne sujet* (1) «.

1701 - 4.

Le Cardinal d'Estrées avoit aussi toute l'estime de Louis XIV. En l'envoyant à son petit-fils, » *Il croyoit* „ *lui donner l'homme le plus capable* „ *de son Royaume* «. Mais il ne s'appercevoit pas que la tête de l'Eminence, usée par le travail, n'avoit plus la même force. Quand on vieillit ensemble, il est rare que l'on remarque dans les autres les ravages du temps qu'on éprouve avec eux (2).

*Noailles, t. 2, p. 339.*

(1) Avec quelque connoissance de l'Histoire, Louis XIV ne se seroit pas obstiné à se priver des lumieres d'un Ordre dont les talens, en fait d'Administration, ont été si fréquemment utiles à la France depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à nos jours.

(2) » Le Cardinal d'Estrées, avancé en » âge, conservoit encore de belles dents, » que sa grande bouche laissoit voir facile- » ment. Etant un jour au dîner du Roi,

*Saint - Simon, t. 2, p. 102.*

1701 - 4. Plusieurs morts.

Mais ce que Louis XIV ne pouvoit pas se cacher, c'est qu'insensiblement tous ses contemporains disparoissoient autour de lui. Le 9 juin 1701, il perdit son frere, qu'il aimoit sincérement, mais il ne lui communiquoit point les affaires de l'État, soit par défiance de son indiscrétion,

---

» ce Prince, qui lui adressoit volontiers » la parole, se plaignit de l'incommodité » de n'avoir plus de dents. L'Eminence » lui répondit en souriant : *Eh ! Sire, qui » est-ce qui a des dents ?*

*Saint-Simon, t. 3, p. 35 ; t. 4, Partie premiere.*

» Le Roi promenoit à Marly le Cardinal de Polignac, et lui faisoit voir lui-» même ses jardins, ce qui étoit une » grande faveur. Il survint une petite pluie : » le Roi lui marqua quelque peine de le voir » exposé à ce malheur avec des habits peu » propres à le parer. Le Cardinal s'écria : » *Ah ! Sire, la pluie de Marly ne mouille pas* ».

De ces deux reparties, l'une parut gaie, l'autre insipide ; le Lecteur fera l'application.

soit par fidélité au système pris de ne jamais appeler à son Conseil les Grands de son Royaume, à plus forte raison les Princes. Le Duc de Chartres, son fils, hérita du titre et des honneurs du Duc d'Orléans. 1701 : 4.

Le 16 Septembre de la même année, mourut à Saint-Germain-en-Laye Jacques II, qui n'avoit jamais été qu'un fardeau pour la France. Sur les instances de la Reine Douairiere; Louis XIV reconnut solemnellement Roi d'Angleterre le prince de Galles son fils. Complaisance peu politique, dont Guillaume eut un extrême dépit, et il se promit bien d'en tirer vengeance; mais lui-même, le 19 Mars 1702, suivit son beau-pere au tombeau.

Toutes ces morts avoient été précédées par celle de Barbesieux, fils de Louvois, chargé du Département de la Guerre. » Il se tua par l'alliance ruineuse et mortelle qu'il voulut faire » d'une vie libertine et dissipée avec Barbezieux *D'Argenson p. 197.*

„ les expéditions multipliées qu'exi-
1701-4. „ geoient les circonstances où la France
» se trouvoit. *Que de réflexions à faire*,
*Lettres de Maintenon t. 5, p. 9.* „ s'écrie Madame de Maintenon ! „ *M. de Barbesieux meurt à la fleur* „ *de son âge, dans une très-grande* „ *fortune, et à la veille d'en faire* „ *encore une plus grande. Il n'a* „ *qu'un moment pour se préparer à* „ *paroître devant Dieu; et ce moment*, „ *l'habitude de penser plutôt au frivole qu'à l'essentiel, le fait partager* „ *par une scandaleuse inégalité entre* „ *le testament et la confession* ». Aussi-tôt le malheureux Chamillart, déjà succombant sous le poids des Finances, fut encore chargé de la Guerre. Les mouvemens qu'on appercevoit dans toutes les Cours la faisoient déjà regarder comme inévitable ; et par précaution, le Roi, qui n'avoit rien épargné pendant quatre années de paix, commença par rétablir la Capitation qu'il avoit supprimée.

Quand

1703-6. Ligue contre la France.

Quand le Roi Guillaume, qui avoit été l'âme de toutes les intrigues contre la France, fut mort, on se flatta qu'il n'y avoit plus du moins à craindre de ces ligues qui font tomber sur un royaume le poids de plusieurs, et renversent les trônes qu'elles choquent. On crut que pour assurer la couronne à Philippe V et entretenir la paix, il suffisoit de céder quelques parties de ses vastes Etats à ceux des Princes qui se croyoient lésés par le testament. Dans cette intention, on commença par donner une partie des Pays-Bas à l'Electeur de Baviere, dont l'alliance étoit précieuse. Les négociations s'entamerent en même temps avec les autres intéressés : mais comme la Maison de Bourbon possédoit, elle fut un peu menagére à l'égard des cessions à faire aux prétendans ; au lieu que la Maison d'Autriche, qui ne tenoit

1703-6 rien, se montra fort libérale dans ses promesses.

Il n'est pas difficile d'imaginer comment l'Empereur gagna les Anglois toujours prêts à agir contre la France, les Portugais qu'il tenta par l'appât de partager avec eux les dépouilles de leurs voisins, enfin les Hollandois auxquels Guillaume leur Oracle, ce Stathouder si chéri, avoit, pour ainsi-dire, légué sa haine contre Louis XIV. Mais il paroîtra fort étonnant que Victor Amédée, qui venoit de marier l'aînée de ses filles à l'Héritier présomptif de la Couronne de France, la cadette au possesseur actuel de celle d'Espagne, soit entré dans une confédération dont les succès pouvoient diminuer considérablement le royaume de l'un de ses gendres, et détrôner l'autre.

Le Duc de Savoie. On n'a guere que des conjectures pour expliquer cette espece de

phénomene politique. Il faut d'abord partir de ce principe ; que Victor Amédée avoit moins d'amour pour ses enfans, que de dessein d'agrandir ses Etats. Il compta sans doute y réussir par l'ascendant qu'il conservoit sur la Reine d'Espagne, et pour cela il souhaitoit que les Piémontois et les Piémontoises à son service restassent auprès d'elle : „ *Mais on s'ap-* 1703 : 64

„ *perçut* » dit le François chargé de la recevoir, lorsqu'elle passa par la France, » *qu'il y avoit des petits pro-* *Noailles*, t. 2, p. 165.

„ *jets formés dès Turin pour la gou-* » *verner* », et on renvoya toute sa maison. Premier grief de Victor. En second lieu, le Conseil de Versailles varia dans les offres qu'il fit à ce Prince, plus ou moins avantageuses, suivant les circonstances. Il avoit proposé au Duc l'échange de la Savoie contre le Milanès. Celui-ci accepta. Sur de nouveaux ordres que reçut l'Ambassadeur de France, il pro- *Villars*, t. 1, p. 291.

fita d'une petite difficulté pour retirer
1703-6. la parole de Louis XIV. » *Les bonnes*
„ *volontés ne sont pas longues chez*
„ *vous* », dit le Savoyard piqué, et il n'insista pas davantage. Sans doute l'Empereur aura profité de ce chagrin pour le gagner peut-être par la même offre, à laquelle il aura eu l'adresse de donner un air de solidité, et Victor, que les infidélités n'épouvantoient pas, en changeant de parti pour son profit actuel, se sera réservé intérieurement le droit de revenir à ses premiers engagemens avec la France et l'Espagne, quand il s'appercevroit que ses efforts pour la Maison d'Autriche pourroient devenir trop préjudiciables à ses deux gendres. Enfin on peut encore imaginer que ce Prince, très-profond et très-rusé politique, aura pressenti par l'état où se trouvoient alors les affaires en France et en Espagne, que la guerre ne finiroit que par un démembrement,

dont il ne tireroit sa part qu'autant qu'il y auroit aidé en servant la Ligue contre les deux Couronnes : que le pis-aller seroit de ne rien gagner, si celles-ci triomphoient ; mais qu'alors même il pouvoit se flatter que ses enfans ne souffriroient pas qu'il fût dépouillé de ses Etats. 1703 - 6.

En effet, un homme exercé dans l'étude des pronostics devoit s'apercevoir que la Maison de Bourbon étoit menacée de quelques grands revers. Après les commencemens les plus brillans, tout dépérissoit dans les deux Royaumes. La France montroit l'épuisement de ses finances par l'établissement de nouveaux impôts. Ses arsenaux et ses magasins se trouveoient dépourvus d'armes et de munitions. Ses anciennes troupes, peu recrutées, étoient énervées faute de discipline. Louis XIV laissoit voir qu'il craignoit la guerre, et tout se ressen- Etat de la France et de l'Espagne.

1703 - 6. toit, dans son Conseil, de la lenteur et de la circonspection propres à son âge.

*Noalleis, t. 2, 3 & 4 Passim.* Le peuple Espagnol se soutenoit dans son affection pour ses jeunes souverains ; mais elle diminuoit à la Cour, où il s'étoit glissé des mécontentemens nés de la jalousie. On remarque dans les lettres de Louis XIV à son petit-fils, une tendresse de grand-pere, c'est-à-dire, trop de craintes et de sollicitudes sur les petites choses comme sur les grandes. Il sembloit que tout dût être prévu et ordonné en France. On envoyoit des Ministres, des Généraux, et jusqu'à des hommes chargés de *travailler* l'Espagne en Finance. Les Espagnols furent fâchés de voir toutes leurs affaires administrées par des étrangers. Ces étrangers eux-mêmes se brouillerent entre eux. Madame des Ursins, accusée par le Cardinal d'Estrées, fut obligée de venir en France

rendre compte de sa conduite. Elle retourna justifiée. L'Eminence fut rappelée à son tour, et l'Abbé d'Estrées, qui remplaça son oncle, ne tint pas non plus contre le crédit de la *Camerera major*. Tous ces changemens déplurent aux Espagnols, Nation ferme et constante. Ils furent choqués de ce que le Roi, paroissant mépriser leurs usages, refusa d'assister à un *Auto-da-fé*, et de ce qu'il sembloit que la Reine vouloit changer l'étiquette. Cette jeune Princesse s'ennuyoit fort de la gravité des Dames Espagnoles. Elle écrivoit à Madame de Maintenon : » *Madame des Ursins* » *vous dira combien elles sont diver-* ,, *tissantes, et si j'ai tort d'aimer* » *mieux passer ma vie seule dans ma* ,, *chambre, qu'avec elle* ». Un de nos François les appeloit tout franchement des *furies*. Quelques précautions qu'apportât la Reine à cacher ses préventions, il étoit difficile que ces

1703 - 6.

*Lettres de Maintenon*, t. 7, p. 212.

*Noailles*, t. 2, p. 65.

1703-6. Dames ne les apperçussent et n'en fussent offensées. Soit qu'ils partageassent le dépit de leurs femmes, ou par d'autres raisons, plusieurs Seigneurs, d'abord attachés à Philippe V, s'en éloignerent. Des Grands, le mécontentement passa au peuple, et plusieurs Provinces se montrerent disposées à la révolte. Alors Léopold, bien éloigné de la timide circonspection de Louis XIV, brusqua l'affaire, et fit prendre, en 1704, à Charles, son second fils, le titre de Roi d'Espagne.

Faute de Louis XIV.

*Saint-Simon, t. 6, d. 78.*

Ici commencent les malheurs de la France; Saint-Simon les attribue à la foiblesse du Gouvernement de Louis XIV, au moment même qu'il accepta la succession d'Espagne. » Cette Mo-» narchie entiere étoit tombée sans » coup férir entre les mains de son » petit-fils. Le desir du repos qu'il » montra dans le même temps qu'il » se chargeoit d'une tâche si pénible, » et les conseils timides de ses Mi-

„ nistres, reglés sur l'inclination du
„ Prince, porterent dès l'entrée une 1703 - 6.
„ atteinte funeste à ce grand miracle
„ de la fortune. Puységur, alors Lieu-
„ tenant-Général, eut la gloire du
„ projet et de l'exécution de l'occu-
„ pation des places Espagnoles des
„ Pays-Bas, rendues toutes au même
„ instant et sans brûler une amorce.
„ Il saisit et désarma les troupes Hol-
„ landoises qui en formoient les gar-
„ nisons. Son avis étoit de les retenir
„ prisonniers. Villars donna le même
„ conseil; mais Louis XIV, dans l'i-
„ vresse d'une prospérité si surpre-
„ nante, se souvint mal-à-propos des
„ reproches que lui avoit attirés l'in-
„ justice de ses guerres, et que de
„ la frayeur qu'il avoit causée à l'Eu-
„ rope, s'étoient formées ces grandes
„ unions sous lesquelles il avoit penſé
„ succomber. Il voulut éviter cet in-
„ inconvenient; et au lieu de profiter
„ de l'étourdissement où ce grand

1703. 6, „ évenement avoit jeté ses ennemis
„ et ses envieux, et de retenir pri-
„ sonnieres ces garnisons, pour for-
„ cer toutes ces Puissances désarmées
„ et non encore unies, à reconnoître,
„ par des traités formels, le Duc
„ d'Anjou héritier légitime, de tous
„ les Etats que possédoit le Feu Roi
„ d'Espagne, et dont le nouveau
„ Roi se trouvoit nanti, il se piqna
„ de la folle générosité de rendre les
„ troupes Hollandoises, et se réput
„ de l'espérance insensée, que les
„ traités sans les armes auroient le
„ même effet. Il se laissa amuser
„ tant qu'il convint à ses ennemis,
„ pour se donner le temps d'armer et
„ de s'unir étroitement. Après quoi
„ il ne fut plus question que de
„ guerre, et le Roi, bien surpris, se
„ vit réduit à la soutenir de tous
„ côtés «.

Généraux Catinat. La France avoit encore de bons Généraux formés dans la derniere

guerre : les plus renommés, ceux dont les lauriers n'ont été flétris par aucune défaite remarquable, sont Berwick et Villars, Catinat et Vendôme. „ *Catinat*, disoit Madame de Main- „ tenon, *sait son métier, mais il ne* „ *connoît pas Dieu. Le Roi n'aime* „ *point à confier ses affaires à des* „ *gens sans dévotion. Eh! qu'im-* „ *porte*, auroit répondu Villars, „ *qu'importe au Roi que l'on soit dé-* „ *vot? Vous trouverez les qualités du* „ *plus grand Général dans un homme* „ *avare, perfide, impie. J'aimerois* „ *mieux pour le Roi un bon Général* „ *qui auroit tous ces pernicieux dé-* „ *fauts, qu'un mal-habile homme* „ *qu'on trouveroit dévot* (1) «. Il y avoit

1703 - 6.

*Lettres de Maintenon, t. 2, p. 55.*

(1) Villars disoit cela à l'occasion du Marquis de Feuquieres que Louis XIV ne vouloit pas employer. Mais volontaire et absolu comme l'étoit lui-même ce Général, il se seroit peu accomodé d'un subalterne

1703 = 6. un contraste, qu'on pourroit dire, bizarre dans les principes religieux de Louis XIV. D'un côté, ils lui inspiroient tant d'éloignement pour Catinat, qu'il lui vit quitter le service avec plaisir, lors même qu'il avoit besoin de sa

---

tel que Feuquieres. » Il avoit, dit Saint-» Simon, une valeur froide, avec beaucoup » plus d'esprit qu'on n'en a d'ordinaire, » esprit orné, instruit d'une science à la » guerre qui l'auroit porté à tout, pour » peu qu'il eût voulu modérer sa malignité » naturelle. Il ne servoit jamais dans une » armée, qu'à dessein de s'emparer du Gé-» néral et de s'approprier les succès; et » comme peu de Généraux recevoient vo-» lontiers le joug, il devenoient leur enne-» mi, et le service en souffroit. Ses Mé-» moires sur la guerre, ajoute Saint-Simon, » écrits savamment, clairement et noblement, » seroient un chef-d'œuvre, s'il n'avoient » pas déchiré tous les Généraux sous les-» quels il a servi. Aussi mourut-il pauvre, » sans récompense et sans amis ».

capacité; et de l'autre, ils lui permettoient d'employer Vendôme, dont la vie étoit un scandale public. Après avoir préféré le libertinage à l'irréligion, dans un autre occasion Louis montroit moins d'aversion pour l'impiété que pour l'erreur. » Il y avoit une » Dame de Fontpertuis, *une Janséniste*, disoit le Roi, *une folle qui a couru M. Arnauld.* Il ne voulut » pas que le fils de cette Dame, qu'il » croyoit entiché des mêmes sentimens restât auprès du Duc d'Orléans, son neveu. *Ma foi*, répondit le Duc, *je ne sais pas ce qu'a fait la mere*; *mais pour le fils être Janséniste, c'est une calomnie, car il ne croit pas même en Dieu. M'en assurez-vous*, reprit le Roi? *vous pouvez le garder* «. Saint Simon atteste que le fait lui a été rapporté par le Duc d'Orléans le jour même.

1703 - 6.

*Saint-Simon, t. 4 p. 9.*

*Ibid. p. 231*

Quant au Duc de Vendôme, outre

Vendôme

ses talens militaires, il avoit auprès du Roi une recommandation qu'on ne soupçonneroit pas, c'étoit sa naissance. Comme chacun aime à se faire illusion sur son foible, Louis s'imaginoit que la considération procurée à un bâtard d'Henri IV rejailliroit sur les siens. C'est pourquoi il se plaisoit à faire valoir celui-ci, qui d'ailleurs le méritoit. » Vendôme étoit d'une » taille ordinaire, un peu gros, mais » vigoureux et alerte. Il avoit un vi- » sage fort noble, l'air haut, une » grace naturelle dans le maintien » comme dans la parole; beaucoup » d'esprit qu'il ne cultiva jamais, une » énonciation facile, soutenue d'une » hardiesse imperturbable, beaucoup » de connoissance du monde et de la » Cour, avec une adresse singuliere » à profiter de toutes les circonstances » sous une inertie apparente. Ce ca- » ractere, il le portoit à l'armée: on » eût dit qu'il ne songeoit à rien. Si

1703-6. *Saint-Simon*, t. 4, p. 7. *D'Argenson*, p. 150.

» un camp lui étoit commode pour
» ses aises et la bonne chere, il y 1703-6.
» restoit, sans s'embarrasser du péril de
» la position. Il envoyoit à la décou-
» verte comme par habitude, sans se
» soucier de voir par lui-même, et sans
» faire grands cas des rapports; mais
» quand il survenoit quelque accident
» ou une surprise, sa présence d'es-
» prit, la fougue de son courage sup-
» pléoit à tout, et il arrivoit rare-
» ment qu'il n'en sortît pas vain-
» queur. On lui a reproché une ex-
» trême opiniâtreté, défaut ordinaire
» des indolens; qui aiment mieux
» rester attachés à leur premiere opi-
» nion, que de se donner la peine de
» la discuter. Les Soldats et les Offi-
» ciers inférieurs l'adoroient, parce
» qu'il étoit très-familier avec eux,
» et qu'il avoit une extrême indul-
» gence pour leurs vices. On a blâmé
» en lui, à juste titre, une mal-propreté

» portée à l'excès, dont il faisoit
1703-6. » parade.
Alberoni. » Les personnes les plus respectables
*Saint-Simon, t. 4, p. 14.* » ne lui en imposoient pas à cet
» égard. De la chambre où il les rece-
» voit, il en faisoit devant eux sa garde-
» robe. Une impolitesse de cette espece
» commença la fortune du fameux Al-
» beroni. Pendant que Vendôme fai-
» soit la guerre en Italie, le Duc de
» Parme eut quelques affaires à traiter
» avec lui, et lui envoya l'Évêque de
» sa ville. Le Prélat fut très mal édi-
» fié d'une audience donnée sur un
» siege qui n'étoit pas fait pour les
» cérémonies, et très-mécontent des
» parfums qui l'accompagnoient, il
» se retira sans finir, et résolut de n'y
» plus retourner. Entre ses Clercs,
» étoit le fils de son Jardinier, nom-
» mé *Alberoni*, qui, pour s'avancer
» plus aisément, avoit troqué le sarrau
» de son pere contre un surplis. Par

» son caractere gai et jovial, il s'é- 1703-6.
» toit fait connoître du Duc de Par-
» me. Le Prince, dans l'embaras de
» trouver un Député convenable à la
» circonstance, pour remplacer l'Evê-
» que, jetta les yeux sur le Clerc, ju-
» geant bien qu'il ne seroit pas hom-
» me à se laisser déconcerter par le cé-
» rémonial du Duc de Vendôme.
» Alberoni, ravi de cette commis-
» sion, qu'il regardoit comme le che-
» min de la fortune, s'efforça, pour
» réussir, de plaire à celui auquel il
» étoit envoyé. Il égaya le sérieux de
» la négociation par des bouffonne-
» ries, d'autant mieux reçues, qu'il
» les entremêloit de louanges dont
» Vendôme étoit fort avide; et, par
» une conformité de goût libertin,
» jusque dans les paroles, il lui plut
» tellement, qu'il obtint tout ce qu'il
» demandoit pour le Duc de Parme.
» Celui-ci, qui avoit plus d'une chose
» à traiter avec le Général François,

1703. 6. » voyant que son envoyé avoit si bien
» réussi, continua à se servir de lui.
» Le Négociateur prit à tâche de
» multiplier et de prolonger ses voya-
» ges, et de se rendre agréable à
» toute la maison, et principalement
» au Maître. Il reconnut qu'il pouvoit
» être pris par la gourmandise, et lui fit
» lui-même des ragoûts bizarres; Ven-
» dôme voulut qu'il en mangeât avec
» lui. Alors espérant plus de fortune
» dans une maison de *Bohêmes* et de
» fantaisie, qu'à la Cour du Duc de
» Parme, où il seroit toujours connu
» de trop bas aloi, Alberoni travailla à
» se faire débaucher, et il y réussit,
» en persuadant au Duc de Vendôme
» que l'attachement et l'admiration
» qu'il avoit conçus pour lui le déter-
» minoient à ce sacrifice.

» Ainsi il change de maître, et
» bientôt après, sans cesser son mé-
» tier de bouffon et de faiseur de
» potages, il met le nez dans les let-

» tres du Général, et devient son
» principal Secrétaire. Cette préfé-
» rence choque les autres. L'un d'en-
» tre eux lui cherche querelle, des
» paroles en vient aux coups, et le
» poursuit, le bâton levé, à la vue
» de toute l'armée. Mais l'Abbé n'é-
» toit pas homme à quitter prise en
» si beau chemin et pour si peu de
» chose. Il trouva même moyen de
» se faire un mérite de ce petit
» malheur auprès de son Maître,
» comme si c'étoit son attachement
» qui le lui eût attiré. Il n'en devint
» que plus cher à Vendôme, qui le
» mit de toutes ses parties sur le pied
» d'un ami, plutôt que d'un domes-
» tique, et qui l'emmena en Espagne
» quand il y fut appelé «.

1703 - 6.

Trois grands échecs ruinerent les principales forces des deux Royaumes. Celui de Vigo, où une flotte Française qui escortoit les galions Espagnols, fut forcée de se brûler dans

Le Maréchal de Villeroi.

1703-6. le port en 1702. La défaite d'Hochestet, où vingt-sept bataillons et quatre Régimens de Dragons furent obligés de se rendre sans coup férir en 1704. Enfin la déroute de Ramilly, où on perdit, en 1706, tout ce que peut perdre une armée qui se débande et qui est vivement poursuivie. Le Duc de Baviere commandoit dans ces deux dernieres occasions. Il semble que sa présence porta malheur aux Armes Françaises. Cependant par une injustice assez commune à la Nation, tout le blâme de ces deux défaites fut rejeté sur les Généraux Français. » Villeroi, après Ramilly, » ne trouva plus dans son armée ni » respect ni confiance. Le cri public » s'éleva contre lui, et ce déchaînement général détermina Louis XIV » à le rappeler. Ce ne fut qu'à regret » que le Monarque prit cette résolution; il aimoit le Maréchal de Villeroy, qui étoit fils de son Gouver-

*Lettres de Maintenon, t. 5, p. 76; t. 7, p. 155.*

*Saint-Simon, t. 2, p. 163; t. 4, p. 18.*

» neur, et qui avoit été élevé avec
» lui ». Saint-Simon, toujours porté 1703 - 6.
à exagérer, pour signifier que Villeroy étoit un Courtisan souple, dit que c'étoit » *un osier de Cour*, d'ailleurs » magnifique, fort noble en toutes » ses manieres, qui avoit le langage » et les façons d'un grand Seigneur, » très-glorieux, et fort propre, par sa » bonne mine et l'entente des céré- » monies, à présider à un carrousel. Il » avoit, continue Saint-Simon, cet » esprit de Cour et du monde que le » grand usage nous donne, et que » les intrigues et les vues aiguisent, » avec ce jargon qu'on y prend, le- » quel, joint à la familiarité du Roi » et à la faveur des distinctions, en » impose aux sots. Il ne se piquoit » d'approfondir ni les choses ni les » personnes, avoit plutôt fait d'ad- » mirer que de juger, et par-là étoit » très-propre à être dupe. Sa conver- » sation se ressentoit de cette espece

» d'insouciance. C'étoit un tissu de
1703-6. » questions qui n'attendoient pas la
» réponse, et qui se succédoient sans
» aucun rapport entre elles : mais il
» amusoit le Roi par les intrigues de
» la Cour et de la ville qu'il connois-
» soit à fond, et tiroit parti des foi-
» bles du Monarque, auxquels il sa-
» voit se conformer «.

*Ibid. t. 4, p. 19.* Quand il fallut lui ôter le commandement de l'armée, Louis XIV employa tous les ménagemens capables d'adoucir l'amertume de la proposition. » A la premiere nouvelle du » désastre affreux de Ramilly, il » plaignit publiquement le Maréchal, » l'excusa, et le défendit. Il lui écrivit » ensuite de sa main : *Je vous con-* » *seille et vous prie, comme votre ami,* » *de demander votre démission du com-* » *mandement de l'armée. Je veux qu'il* » *paroisse que ce n'est que sur vos ins-* » *tances que je vous en déchargerai. Je* » *vous verrai auprès de moi avec plus*

*d'amitié que jamais; & vous pouvez vous assurer du gré & du compte que je vous tiendrai d'un sacrifice qui me coute autant & plus qu'à vous-même, mais que la situation présente rend nécessaire. Je vous repete qu'il ne sera connu que de moi, & je vous réitere la promesse qu'à la maniere dont tout cela se passera, & dont je vous traiterai, il n'y aura personne qui ne demeure persuadé que c'est vous qui m'aurez forcé à vous donner la permission de quitter le commandement et de venir à la Cour*

1703-6.

» Dans cette premiere lettre, Villeroy ne vit qu'une faveur étonnante pour la situation où il se trouvoit, et cette faveur l'aveugla. Il crut se maintenir en tenant ferme, et qu'avec une amitié si singuliere et si particuliérement témoignée, telle que le Roi n'en auroit pu mieux user avec son propre

» frere, jamais il ne se résoudroit à
1703-6. » l'arracher de son emploi malgré
» lui. Il répondit donc après force
» propos de courtisan comblé, qu'il
» étoit malheureux, mais qu'il croyoit
» n'avoir point failli; que n'étant ni
» blessé ni malade, il ne pouvoit de-
» mander sa démission, sans se dé-
» clarer, par cette démarche, inca-
» pable du commandement, et par
» conséquent sans déshonorer lui et
» le choix du roi.

» Cette réponse fâcha Louis XIV,
» mais sans l'irriter. Il compatit avec
» amitié à l'état douloureux d'un
» homme à qui on demande la
» démission d'un si grand emploi
» dans des circonstances qui aggra-
» voient la peine ». Et en effet, sans la prévention générale, on auroit pu lui laisser encore tenter for-
*Avrigni*, tune. » Villeroy étoit brave, entendoit
t. 5, p. 97. » la guerre, campoit aussi bien qu'au-
» cun Capitaine de son siecle. Les
» ennemis

» ennemis même lui rendoient cette
» justice. Mais la résolution de le faire
» revenir étoit prise. Louis XIV écri-
» vit deux, trois, quatre lettres
» dans le même style, et toujours
» même réponse. Dans la derniere,
» toujours comptant sur les espé-
» rances qui l'avoient séduit d'abord,
» le Général crut pouvoir s'exprimer
» en ces termes : *Vous êtes le maî-*
» *tre, Sire, de m'ôter le commande-*
» *ment de l'armée. J'obéirai à Votre*
» *Majesté sans me plaindre; mais*
» *qu'Elle n'attende pas que je sois ja-*
» *mais de moitié dans l'affront qui me*
» *sera fait.* Cette fermeté ne changea
» rien à la volonté du Roi. Il s'en-
» suivit seulement qu'il fut très-pi-
» qué d'avoir perdu ses peines à ra-
» mener un homme si opiniâtre, et
» il s'en plaignit amérement à ses
» confidens. Cependant, quand il pa-
» rut à la Cour, Louis XIV le re-
» çut comme un ami malheureux,

1703-5
*Saint-Simon* 13
p. 20.

1703. 6.

» et lui dit avec un air d'attendrisse-
» ment: *M. le Maréchal, il paroît que*
» *la fortune n'est pas amie de la vieil-*
» *lesse. Consolons-nous ensemble de*
» *ses caprices.* Il ajouta à cette bonté
» celle de publier encore qu'il n'a-
» voit rappelé le Général que sur ses
» instances. C'étoit une derniere plan-
» che que l'amitié du Roi lui tendoit
» après le naufrage. Il fit la folie de
» la repousser, et se retira, en homme
» mécontent, dans son Château de
» Villeroy, d'où il ne revint pas quand
» il voulut «.

La Maréchale de Villeroy.

Villeroy attribuoit ce qu'il nommoit *l'obstination* de le rappeler, aux mauvais offices de Chamillart, qui, envoyé sur les lieux après la bataille, avoit sans doute fait un rapport désavantageux au Général. Celui-ci s'en plaignoit hautement, et la Maréchale son épouse partageoit son mécontentement. » Les qualités de l'esprit ra-

*Saint-Simon*, t. 4, p. 146.

» chetoient en elle les défauts du

» corps, dont la difformité étoit cho- 1703-6
» quante par un embonpoint excessif
» avec une petite taille. Elle avoit la
» politesse de discernement qui est
» trop rare et qui flatte si fort, et
» un esprit plaisant quand elle vou-
» loit, mais toujours avec dignité.
» Tout le monde ne lui convenoit
» pas pour sa société, et quoiqu'elle
» passât sa vie à Versailles, elle y te-
» noit une Cour comme indépen-
» dante du Roi et de Madame de
» Maintenon, qui l'estimoient et la
» craignoient.

» Jamais elle n'avoit vu comman-
» der son mari sans appréhender les
» revers, et ses pressentimens se trou-
» verent souvent justifiés. Ils le fu-
» rent d'une maniere accablante à
» Ramilly. Elle donnoit déjà dans la
» haute dévotion, cet événement
» l'augmenta. Madame de Villeroy
» se mit entre les mains du Pere
» Polinier, Abbé de Sainte-Génevieve,

1703-6.

» saint homme, mais qui n'entendoit rien à diriger les femmes. Ce » Directeur la fit mourir de silence. » Il la condamna à ne jamais parler » de Chamillart, ni de ceux qu'elle » croyoit avoir contribué au malheur » de son mari. Elle obéit, et avec » tant de fidelité, que si quelqu'un » se licencioit sur cette matiere en » sa présence, elle changeoit de discours; s'il y revenoit, elle montroit avec politesse, mais fermeté, » que ces propos lui déplaisoient. Il » en étoit à peu près de même pour » tous les autres sujets gais ou critiques qui ont coutume d'animer la » conversation; de sorte qu'on ne » savoit plus de quoi l'entretenir. » L'affoiblissement de sa vue l'empêchoit de travailler. Le jeu, qu'elle » avoit beaucoup aimé, elle se le » retrancha comme les autres amusemens, par délicatesse de conscience. » Ainsi elle étoit réduite à passer

» les jours entiers dans son fauteuil, » en prieres, ou à écouter des lectures » pieuses que lui faisoient ses domes- » tiques. Une vie si contraire à celle » qu'elle avoit toujours menée, si so- » litaire, si taciturne, sans vouloir » rien accorder à la Nature ni à l'ha- » bitude, lui causa une langueur qui » l'emporta deux ou trois ans après » Ramilly «. 1703-6.

Les François étoient si peu accoutumés aux revers sous Louis XIV, qu'ils ne pouvoient s'imaginer que les malheurs qu'ils éprouvoient vinssent de causes ordinairres, telles que l'épuisement de leurs forces ou les fautes du Conseil et des Généraux; ils y joignoient la trahison. A en croire Saint-Simon, de Meudon où le Grand Dauphin tenoit sa Cour, il partoit des avis de tout ce qui se projetoit à Versailles, adressés par les Dames de Lillebonne à leur parent le Prince de Vaudemont, Gouverneur 1706-8. Si la Duchesse de Bourgogne fut coupable de trahison, *Saint-Simon*, *t.* 6 *p.* 83.

1706-8. du Milanez, tout dévoué à l'Archiduc. En avançant cette assertion, Saint-Simon ne nous apprend pas les motifs qui faisoient incliner les Dames si puissamment pour les Alliés, au préjudice de la France qui leur fournissoit pour lors jusqu'à leur subsistance. Les liaisons de la Maison d'Autriche avec la Maison de Lorraine, à laquelle ces Dames appartenoient, ne suffisent pas pour faire supposer une pareille trahison.

*Reboulet, t. 8, p. 51.* Reboulet dit » que la Duchesse de » Bourgogne, qui avoit vu la guerre » de Piémont avec autant de tran» quillité qu'une Princesse née en » France, appréhenda, lorsqu'elle » vit notre armée approcher de Tu» riu, qu'on achevât de dépouiller » son pere, et souhaita avec passion » de lui épargner ce chagrin, et de » faire lever le siége. Qu'elle vint à » bout de faire entrer dans ses vues » Madame de Maintenon, qui, voyant

» vieillir le Roi, et qui, croyant » qu'elle pourroit dans la suite avoir » besoin de la Duchesse de Bour- » gogne, la servit de tout son pou- » voir». De là les restrictions apportées à l'autorité du Duc d'Orléans, qu'on envoyoit commander en Italie à la place du Duc de Vendôme; de là les pouvoirs confiés au Maréchal de Marsin, qu'on donna au Prince comme un Tuteur, sans l'avis duquel il ne lui étoit permis de rien entreprendre. De là enfin, la levée du siége de Turin après un sanglant combat où Marsin fut tué, et Orléans blessé griévement. 1706 - 8.

Reboulet appuie la certitude de la trahison de la Duchesse de Bourgogne sur ce que le Duc de Savoie, menacé jusque dans sa Capitale, ne prit presque aucune mesure pour se défendre; sur ce que ce Prince, lorsqu'enfin il marqua de l'inquiétude de voir les François si près de lui, et qu'il

1706-8. écrivit à la Reine d'Angleterre pour lui demander un prompt secours, reçut du Duc de Marlborough, au nom de sa Maîtresse, cette réponse, » qu'il ne » devoit pas s'alarmer des succès du « Duc de Vendôme; qu'on avoit vu » plus d'une fois les François se flat- » ter mal à propos de leurs avantages, » qu'il en seroit de même en cette » occasion. Il parloit, ajoute Rebou- » let, si positivement du mauvais suc- » cès que le siége de Turin devoit » avoir, quoiqu'il fût entrepris avec » des forces, et dans des circons- » tances où la prise de cette place » paroissoit inévitable, qu'on ne peut » lire sa lettre sans demeurer con- » vaincu qu'il parloit autrement que » par conjectures «.

Mais, 1°. un Prince si adroit, si insinuant, si capable de gagner, soit par argent, soit par caresses, ceux dont il avoit besoin, ne pouvoit-il savoir que par sa fille les résolutions du Cabinet de Ver-

sailles? On vient de voir que les Dames Lorraines étoient soupçonnées. D'autres personnes qui ne l'ont pas été, méritoient peut-être de l'être. Les Princesses seroient bien à plaindre, si, parce qu'elles conservent un attachement légitime pour leurs parens, au moindre nuage de mésintelligence qui s'éleve entre les Royaumes, on s'arrogeoit le droit de leur imputer une partialité criminelle en faveur de la Patrie qu'elles ont quittée, contre celle qu'elles adoptent. 1706 - 8.

2°. Il n'est pas prouvé que le Duc de Savoie n'ait pas pris toutes les mesures possibles pour résister à la France. Au contraire, il paroît par les instances qu'il fit, tant auprès de l'Empereur que de la Reine d'Angleterre, pour obtenir un prompt et puissant secours, qu'il ne comptoit point sur des ressources secretes.

3°. La défense confiée au Général Marsin, défense de laisser livrer ba-

1606-8. taille, ne peut être une suite d'une trahison en faveur du Duc de Savoie, parce qu'elle fut donnée dès le commencement de la campagne, et qu'alors on ne pouvoit savoir lequel seroit le plus avantageux aux François, d'attendre l'ennemi dans les lignes de Turin, ou de sortir au devant de lui. Il paroît donc que cette défense fut une précaution que Louis XIV jugea nécessaire contre la vivacité de son neveu, qu'il craignoit. Par événement, cette défense devint pernicieuse, parce qu'il auroit été plus avantageux, dans les circonstances, d'attaquer que de soutenir le choc; mais le contraire pouvoit arriver, et pour lors la défense devenoit prudente, sans qu'on pût y soupçonner de la collusion.

4°. Enfin la publication de la lettre dont on vient de parler, loin de lui donner de l'authenticité, est une preuve de sa supposition : car si le Duc de Savoie avoit eu une in-

telligence clandestine avec sa fille, auroit-il répandu dans le public des insinuations qui pouvoient le faire découvrir, et le priver pour lors et pour la suite d'un si grand avantage? C'est donc là une de ces ruses que les Princes emploient dans les momens de détresse, pour rassurer et encourager leurs peuples, et dont ceux-ci sont ordinairement dupes. 1705-8

Il faudroit d'autres preuves pour convaincre la Duchesse de Bourgogne de trahison en faveur de son pere : d'un pere qui, par son alliance avec les ennemis, désoloit un Royaume dont elle devoit être Souveraine ; qui rendoit triste et lugubre la Cour où elle vivoit; qui la séparoit d'un époux qu'elle aimoit, et la faisoit trembler pour les jours de ce Prince, à chaque mouvement de l'armée qu'il commandoit ; d'un pere enfin, qui contribuoit à chasser de sa Capitale la Reine d'Espagne sa fille, forcée de devenir errante e

1706-8. fugitive. Il est vrai qu'on ne trouve pas que ces jeunes Princesses se soient permis le moindre murmure contre un pere si dénaturé : elles gardoient un silence respectueux ; mais il y a loin de là à la trahison. Une plainte arrachée à la Reine d'Espagne, dans une circonstance déchirante, est peut-être ce qui échappa de plus fort à la plus affligée de ces Princesses : encore y voit-on un retour tendre pour son pere. » Quand elle fut contrainte
*Reboulet*, 8, *p.* 77. » de quitter Madrid, le Nonce alla » lui faire la révérence, et la conso- » ler sur la dure nécessité où elle se » trouvoit. Cette Princesse, qui n'avoit » pas dix-huit ans, mais d'un courage » mâle, et dont la fermeté étoit à » l'épreuve des plus grands revers, » l'écouta avec bonté, et le regar- » dant d'un œil dans lequel la dou- leur étoit peinte, elle lui dit : *Mon* » *principal chagrin est de savoir que* » *M. le Duc de savoie, mon pere,*

» *est la cause unique de tous ses mal-*
» *heurs et des nôtres* «. Il se sauvoit alors lui-même de Turin avec toute sa famille. 1706-8.

Après la levée du siége de cette ville, les François furent réduits à se renfermer dans leurs frontieres. Le Duc de savoie et le Prince Eugene les y poursuivirent. Ils se proposoient la prise de Toulon, qu'ils attaquerent sans succès; mais ils mirent à contribution les villes de Grasse, Glandèves, Fréjus, et leur territoire. André-Hercule de Fleury, qui est devenu Cardinal et Premier Ministre, possédoit alors ce dernier Evêché. Dans ce qu'en dit Saint-Simon, il paroît entrer un peu de l'aigreur que donne la jalousie d'une grande fortune; cependant il ne dissimule pas les qualités aimables qui firent parvenir ce Prélat à la suprême puissance. Fleury en construisit lui-même l'édifice avec

1707-9. L'Abbé de Fleury. *Saint-Simon, t. 1 premiere Partie p.* 27.

1707 - 9. une ardeur et une intelligence qui peuvent servir de modele.

» L'Abbé de Fleury, fils du Receveur des Décimes du Diocesse de Lodève, étoit remarquable en beauté » de visage et de taille dans sa jeunesse, et en a conservé des restes » toute sa vie. Après des études telles » quelles, faites à Paris, logé dans le » galetas d'un petit Collége à bon » marché, il s'introduisit chez le Cardinal de Bonzi, tout-puissant en Languedoc. L'Eminence le goûta, en » prit soin, lui procura un Canonicat de Montpellier, où il fut ordonné Prêtre en 1674; ensuite ce » Prélat, qui étoit Grand-Aumônier » de la Reine, se fit une affaire de » porter son protégé à une charge » d'Aumônier de cette Princesse, ce » qui surprit un peu; il se trouva » discret, doux, liant, ce qu'on peut » appeler, faute d'autre terme, un

1707 - 9.

» vrai *Patelin.* De sorte que la Reine
» étant morte, il fut fait par la même
» protection, Aumônier du Roi:
» autre surprise; mais on s'y accou-
» tuma. Fleury, souple et respectueux,
» d'une humeur complaisante, d'un
» esprit agréable, d'une figure qui l'é-
» toit encore plus, d'une modestie,
» d'un secret à toute épreuve, gagna
» toujours du terrain. Il eut le bon-
» heur et l'*entregent* de parvenir à
» être souffert, puis admis dans les
» meilleures compagnies en hommes
» et en femmes, sur tout chez les
» Ministres et les gens en place; il
» étoit reçu chez M. de Seignelay, ne
» bougeoit de chez Messieurs de
» Croissy, de Pomponne, de Torcy, où
» il étoit à la vérité sans conséquence,
» et suppléoit aux sonnettes avant
» leur invention. Le Maréchal et la
» Maréchale de Villeroy l'avoient sou t
» vent, les Noailles tous les jours. Il
» eut attention de se lier avec ce

1707-9. » qu'il y avoit de meilleur et de plus » distingué parmi les Aumôniers ses » confreres, qui le produisoient dans » leurs familles, et il menoit ainsi » une vie très-agréable.

» Mais Louis XIV n'estimoit pas » sa conduite, non qu'il y eût rien » à lui reprocher d'essentiel; mais il » ne la trouvoit pas assez Ecclésiasti- » que, et il disoit qu'il étoit trop » dissipé. On tenta d'engager le Roi » à lui donner un Evêché; on n'y réussit » pas. Il refusa le P. La Chaise, l'Ar- » chevêque de Paris; et plus il y » avoit de gens qui lui en parloient, » plus il se confirmoit dans l'opinion » que l'Abbé étoit trop répandu, et » qu'il ne s'astreindroit jamais aux de- » voirs de l'Episcopat. Enfin ils'expliqua » nettement, et défendit qu'on lui en » parlât davantage. Fleury resta quatre » ou cinq ans dans cette espece d'ex- » communication. Quitter sa place par » dépit, aussi peu avantagé qu'il étoit

» du côté de la naissance, on n'y au- 1707-9.
» roit seulement pas fait attention :
» la garder sans espérance, c'étoit se
» déterminer à un affront perpétuel.
» Il se trouvoit donc comme dans un
» bourbier, sans pouvoir avancer ni
» reculer, quand l'Evêché de Fréjus
» vint à vaquer.

» Il en marqua son désir. L'Ar-
» chevêque de Paris, qui l'en vit
» touché jusqu'aux larmes, en prit
» généreusement pitié, et malgré la
» défense du Roi, il hasarda de faire
» encore une tentative. Elle fut reçue
» de façon à fermer la bouche à tout
» autre. Mais le Prélat ne se rebuta
» pas, et représenta au Roi que c'é-
» toit déshonorer et désespérer gra-
» tuitement un homme, que de lui
» refuser ce qu'il pouvoit prétendre,
» et cela sans de véritables griefs à lui
» objecter. Il insista si fortement,
» que Louis XIV, d'impatience, lui
» mit la main sur l'épaule, et le ser-

1707-9.

» rant et le secouant, lui dit : *Eh*
» *bien ! Monsieur, vous voulez donc*
» *que je fasse l'Abbé de Fleury Evêque*
» *de Fréjus, et malgré les raisons que*
» *je vous ai dites et redites, vous*
» *insistez sur ce que c'est un Diocese au*
» *bout du Royaume et en pays perdu.*
» *Il faut donc vous satisfaire, pour n'ê-*
» *tre plus importuné. Mais souvenez-*
» *vous bien, je vous le prédis, vous*
» *vous en repentirez.* Le nouvel Evê-
» que se pressa le moins qu'il put de
» se confiner à Fréjus. Il fallut pour-
» tant bien y aller ; mais il conserva
» toujours ses amis utiles, qu'il venoit
» de temps en temps réchauffer par sa
» présence.

*Ibid. p. 89.*

» Il étoit à Fréjus quand le Duc de
» Savoie y passa, et il reçut ce Prince
» dans son Palais Episcopal avec tou-
» tes les déférences convenables : mais
» Louis XIV jugea qu'il en avoit trop
» fait en entonnant lui-même, re-
» vêtu de ses habits pontificaux, le

» *Te Deum* dans sa Cathédrale. Il en
» fit des reproches à l'Archevêque de
» Paris, et c'est la premiere atteinte
» du repentir qui lui avoit été an-
» noncé par le Monarque. Il est vrai
» que quand le Duc pressa l'Evêque
» de lui prêter serment de fidélité,
» Fleury répondit : *Prince, Votre*
» *Altesse Royale est bien convaincue*
» *que je ne manquerai jamais à ce que*
» *je dois à Louis le Grand, mon légi-*
» *time et mon unique Souverain. D'ail-*
» *leurs ce ne seroit pas la peine de*
» *reconnoître Votre Altesse pour le peu*
» *de temps qu'elle a à séjourner en*
» *Provence.* Cette fermeté ne déplut
» pas au Duc, avec qui le Prélat
» conserva toujours une liaison étroite
» et secrete; mais elle ne lui rega-
» gna pas l'estime de Louis XIV, et
» Fleury sentit bien qu'elle ne pouvoit
» que mettre de nouveaux obstacles aux
» projets d'avancement qu'il conser-

1707-9

*Reboulet*; *t.* 8, *p.* 172.

*Saint-Simon*, *t.* 7, *p.* 91.

» voit; mais il ne se déconforta pas,
1707-9. » et la suite a fait voir qu'il avoit eu
» raison de ne pas desespérer «.

Comte de Toulouse.

En 1707, mourut Madame de Montespan. Depuis long-temps elle ne paroissoit plus à la Cour. On eut la mal-adresse de lui faire porter l'ordre d'en sortir, par le Duc du Maine, son fils, auquel elle ne pardonna jamais cette démarche. » Elle avoit » une prédilection marquée pour le » Comte de Toulouse, qui la payoit » de retour. Ce Prince ne montroit » pas, comme son frere, l'esprit délié et agréable des Mortemart; mais » c'étoit l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même, avec un accueil aussi gracieux que le pouvoit » permettre un air naturellement » froid et même glacial. La dignité » d'Amiral l'avoit engagé à étudier la » Marine, tant de guere que de » commerce, qu'il possédoit à fond.

*Saint-Simon*, t. 4, p. 68, t. 6, p. 246, 247.

» Il fit plusieurs campagnes et se » trouva à plusieurs combats, dans » lesquels il montra beaucoup de va- » leur et de capacité. Les deux freres » ne vivoient pas en grande intelli- » gence. Le Roi s'amusoit plus avec » le Duc du Maine ; mais il estimoit » le bon sens, la candeur et les autres » qualités solides du Comte de Tou- » louse, qui réunissoit l'affection de ses » deux sœurs les Duchesses d'Orléans » et de Bourbon, à la tendresse de sa » mere. 1703-6.

» Madame de Montespan, après avoir » reçu l'ordre fatal, et être sortie de » la Cour baignée de larmes et étouffant » de sanglots, se retira dans la Com- » munauté de Saint-Joseph, qu'elle » avoit augmentée et enrichie. Elle ne » s'y accoutuma pas, et alla promener » son chagrin et son dépit à Bour- » bon, à Fontevrault, et dans ses » terres, qu'elle parcourut l'une après Mort de Madame de Montespan. *Saint-Simon*, t. 4, p. 77.

» l'autre. A la fin, Dieu la toucha.
1707-9. » Son péché n'avoit jamais été ac-
» compagné de l'oubli de ses autres
P. 79. » devoirs. Souvent elle quittoit le
» Roi pour aller prier Dieu dans son
» cabinet. Rien ne lui auroit fait
» rompre un jeûne ni une abstinence.
» Dans le temps de ses désordres,
» elle faisoit le Carême avec auste-
» rité, et quand on lui en marquoit de
» l'étonnement, elle répondoit : *Parce*
» *qu'on fait mal en une chose, faut il*
» *le faire en toutes*? Ses aumônes
» étoient abondantes. Elle montroit
» beaucoup d'estime pour les per-
» sonnes pieuses, et envioit la pureté
» de leurs mœurs. Jamais enfin on
» ne vit rien en elle qui approchât du
» doute ou de l'impiété; mais elle
» continua long-temps à être impé-
» rieuse, altiere, dominante, rail-
» leuse, et sujette à tous les défauts
» que la beauté, jointe à la toute-

» puissance, entraîne après elle (1).
» Résolue enfin de mettre à profit
» un temps qui lui étoit donné mal-
» gré elle, elle se mit entre les mains
» du Pere de la Tour, Général de
» l'Oratoire, fameux par son talent
» de direction et de gouvernement.
» Depuis ce moment jusqu'à sa mort,
» sa conversion ne se démentit point.
» Il tira d'elle d'abord un terrible acte
» de pénitence; ce fut de demander P. 82.
» pardon à son mari, et de se re-
» mettre à sa discrétion. Elle lui écri-
» vit dans les termes les plus soumis,
» offrit de retourner avec lui, s'il dai-
» gnoit la recevoir, ou de se rendre
» en tel lieu qu'il voudroit lui or-
» donner. A qui a connu Madame
» de Montespan, ce sacrifice paroîtra
» héroïque. Elle en eut le mérite sans

1707-9.

(1) La Beaumelle, t. 4, p. 294, fait des derniers temps de sa vie une peinture que celle-ci rectifiera.

» en avoir l'épreuve. Il lui fit dire
1709. » qu'il ne vouloit ni la recevoir, ni
» lui rien prescrire, ni jamais en-
» tendre parler d'elle; et il mourut
» dans ces sentimens, déchiré par la
» rage du dépit et de l'amour. Elle
» en prit le deuil comme une veuve
» ordinaire; mais elle ne reprit point
» ses livrées et ses armes qu'elle avoit
» quittées, et porta toujours les sien-
» nes propres.

P 80. » Un autre sacrifice qui ne lui
» coûta pas moins, et que le Pere de
» la Tour obtint encore d'elle; ce fut
» de renoncer à l'attachement secret
» qui lui étoit demeuré pour la Cour,
» et aux espérances chimériques dont
» elle se flattoit depuis son veuvage.
» Persuadée qu'il n'y avoit que la peur
» de l'enfer qui eût forcé le Roi à
» la quitter, et à s'associer Madame
» de Maintenon, elle aimoit à ima-
» giner que l'âge de sa rivale et sa
» mauvaise santé, qu'elle s'exagéroit,

» pourroient

» pourroient bientôt l'en délivrer ; » qu'alors rien ne s'opposant plus au » retour d'un feu autrefois si actif, » et leur tendresse commune pour » leurs enfans en rallumant les étin- » celles, elle pourroit succéder à son » ennemie, dès qu'il n'y auroit plus » de la part du Roi de scrupule à » combattre. Ses enfans s'en flattoient » aussi ; mais ils auroient dû voir » que c'étoit mal à propos, puisque » Louis XIV ne leur parloit jamais » de leur mere, et que les dernieres » années il ne fit rien en leur faveur » de concert avec elle. Pour elle, » elle les aimoit beaucoup, se plai- » soit à les voir et à leur faire des » présens. 1707 - 9.

» Peu à peu cependant elle mit, » par pénitence, des bornes à des as- » siduités qui lui étoient si agréables, » et elle transporta ses dons sur les » pauvres. Elle travailloit et faisoit » travailler sous ses yeux à des ou-

1707-9.

» vrages grossiers, qu'elle leur distri-
» buoit. Sa table qu'elle aimoit splen-
» dide et délicate, devint frugale. Ses
» jeûnes se multiplierent. Elle ne se
» permettoit qu'un très-petit jeu, peu
» de compagnie, encore la quittoit-
» elle souvent pour aller prier Dieu.
» Ses privations étoient accompagnées
» de macération. Elle se servoit de
» draps et portoit des chemises de
» grosse toile la plus jaune et la plus
» dure, recouvertes d'une toile or-
» dinaire, et dessous, des cilices ar-
» més de pointes; enfin sa langue, au-
» trefois si à craindre, avoit aussi sa
» pénitence.

» Personne ne fut jamais si tour-
» menté *des affres de la mort* (1). On
» dit que quand il tonnoit, elle pre-
» noit sur ses genoux des petits en-
» fans, afin que leur innocence la

(1) Cette expression de Saint-Simon se trouve dans Bossuet.

» garantît de la foudre. Elle couchoit
» tous ses rideaux ouverts, avec beau- 1709 - 2.
» coup de bougies, et payoit plusieurs
» femmes pour la veiller. Quand son
» sommeil s'interrompoit, elle vou-
» loit les trouver causant, jouant ou
» mangeant, pour prévenir l'assoupis-
» sement. Avec tout cela, Madame
» de Montespan ne put jamais se dé-
» faire de l'extérieur de Reine qu'elle
» avoit usurpé pendant sa faveur ;
» elle le conserva dans sa retraite, et
» ceux qui la voyoient y étoient si
» accoutumés qu'ils le souffroient sans
» murmure. Son fauteuil étoit ap-
» puyé au pied de son lit. Il ne fal-
» loit pas en chercher d'autres dans
» sa chambre, pas même pour les
» Princesses ses filles. Quand Mon-
» sieur, la grande Mademoiselle, Ma-
» dame et Madame la Princesse al-
» loient la voir, on en apportoit un ;
» mais elle ne songeoit pas à se dé-
» ranger du sien, ni à les reconduire.

1707-9. » Cependant il étoit de mode de se » présenter chez elle. Elle parloit à » chacun comme une Reine qui tient » sa cour, et on lui répondoit avec » un grand respect.

» Elle avoit pour Dames d'hon- » neur des pauvres Demoiselles, filles » et femmes, qu'elle entretenoit. Sa » manie étoit de faire des mariages, » et comme, sur la fin, elle ne pou- » voit plus faire de grandes largesses, » c'étoit souvent la faim et la soif » qu'elle marioit ensemble; car elle » ne suppléoit pas à la richesse par » la protection : depuis sa sortie de » la Cour, elle ne s'abaissa pas à » rien demander pour soi, ni pour » les autres. Jamais Ministres, Ju- » ges, Intendans, n'entendirent parler » d'elle.

» L'air de grandeur se remarquoit » dans ses nombreux équipages, qu'elle » conservoit, mais fort en désarroi. » Belle comme le jour jusqu'au der-

1703 = 6.

» nier moment, Madame de Mon-
» tespan se croyoit malade sans l'être;
» n'avoit cependant ni Médecins ni
» Chirurgiens. On auroit dit qu'elle
» espéroit tromper la mort en chan-
» geant de lieu, et que c'étoit pour
» cela qu'elle entreprenoit de fréquens
» voyages. Dans son dernier, en par-
» tant pour Bourbon, où elle alloit
» sans besoin, comme à son ordinaire,
» elle paya d'avance toutes ses pen-
» sions de charité, qui étoient fort
» nombreuses, et presque toutes à
» de pauvres Noblesses. Elle doubla
» ses aumônes, quoiqu'en bonne
» santé, même de son aveu. Elle
» disoit qu'elle n'en reviendroit pas,
» et que tous ses pauvres auroient,
» avec cette avance, le temps de
» chercher ailleurs leur subsistance.
» Elle fit bien de se préparer par ses
» précautions charitables, car sa ma-
» ladie fut courte, et sans doute ses
» bonnes œuvres lui ont rendu moins

1707-9. Le Duc d'Antin. *Saint-Simon*, t. 3, p. 117; t. 4, p. 82; t. 6, p. 330.

» affreuses les approches de la mort » qu'elle avoit tant redoutée.

» Madame de Montespan redevint » à la fin la mere de d'Antin, son » fils légitime, dont elle n'avoit été » jusque là que la marâtre. Elle s'ap- » pliqua à l'enrichir (1). Tant qu'elle » vécut, le Roi ne marqua à ce frere de » ses enfans que beaucoup d'indiffé- » rence; mais quand sa mere fut morte » il lui fit plusieurs graces, lui donna » la charge de Directeur général de » ses bâtimens, et l'approcha de sa » personne. D'Antin avoit beaucoup

(1) La Beaumelle raconte, t. 4, p. 296, qu'averti de l'extrémité où se trouvoit Madame de Montespan, il se rendit en poste auprès d'elle, se saisit de sa cassette, en chercha la clef dans le sein de sa mere agonisante, et repartit sans marquer le moindre regret. La Beaumelle ne cite point ses Auteurs; et ce fait, s'il étoit vrai, n'auroit pas été omis par Saint-Simon, qui n'aimoit pas le Duc d'Antin.

» d'esprit, solide et agréable, et
» beaucoup de goût; il fit son état
» en homme de condition qui cher-
» che, non le lucre, mais à faire hon-
» neur à lui et à son Maître par ses
» entreprises. Courtisan souple, il
» eut le secret d'être bien à Versail-
» les, et de ne point déplaire à Meu-
» don, chose qui n'étoit pas aisée
» dans ce temps-là «.

1707 - 9.

Il y avoit beaucoup d'intrigues dans la Cour du Grand Dauphin. Saint-Simon s'efforce de nous les décrire; mais il est bien éloigné de la maniere du Cardinal de Retz, qui savoit se préparer un grand champ où d'un coup d'œil on saisît l'ensemble, placer avantageusement ses groupes, les décomposer à propos, faire reconnoître chaque personnage à un trait, démêler les motifs et les caracteres, de sorte que tout est distinct et en mouvement dans ses tableaux. Le Duc est diffus, embrouillé,

1708 - 10. *Saint-Simon*, t. 2, p. 9; t. 3, p. 10; t. 4, p. 2, 6, 10.

1708-10

ne présente les Acteurs qu'à mesure que sa mémoire les appelle, et tout ce qu'on peut tirer de sa longue narration, c'est que plusieurs personnes, dont quelques-unes sont nommées, travailloient à semer la mésintelligence dans la Maison Royale.

Le Grand Dauphin a envie de régner.

Quoique le Grand Dauphin se soit toujours montré fort attaché à son pere, il n'est pas étonnant qu'à quarante-huit ans il ait songé quelquefois qu'il devoit régner à son tour, et que ce moment se faisoit un peu attendre.

*Saint-Simon*, t. 3, p. 73.

» La Duchesse de Bourgogne allant » le voir un jour, le trouva avec » Mademoiselle Choin, Madame la » Duchesse, les deux Lillebonne, de- » vant une table sur laquelle étoit un » grand livre des Estampes du Sacre, » que cette compagnie considéroit » fort attentivement. Lui-même en » paroissoit fort occupé, et recevoit » avec complaisance les propos que » ces Dames lui tenoient à ce sujet,

» *Voilà donc*, lui disoit l'une, *celui* » *qui vous attachera les Eperons*, *et* » *celui*, ajoutoit l'autre, *qui vous mettra le Manteau Royal*, *et les Pairs* » *qui soutiendront la Couronne sur votre* » *tête* : ainsi du reste de la cérémonie, » qu'on parcouroit d'une maniere qui » plaisoit assez à Monseigneur, pour » que l'arrivée de sa belle-fille n'in- » terrompît point les remarques «. 1708 - 19

Cependant il auroit dû craindre le ridicule que pouvoit répandre sur cette scene une Princesse mécontente des désagrémens qu'elle et son mari ne cessoient d'essuyer dans la Cour de leur pere. Ils s'y étoient formé une association qu'on appeloit *la cabale de Meudon :* gens qui se berçoient de l'espérance que le Roi, quoique jouissant d'une bonne santé, ne tarderoit pas à laisser sa couronne au Dauphin son fils. D'avance ils prenoient des mesures pour posséder exclusivement ce Prince, qui se mon

Désagrémens qu'essuyent le Duc et la Duchesse de Bourgogne.

*Saint-Simon t. 3, p. 91.*

troit disposé à se laisser conduire.
1708 - 10. Si quelqu'un avoit droit à sa confiance, c'étoit certainement le Duc de Bourgogne ; » mais sa piété, son appli- » cation à s'instruire, ses talens, » son esprit, toutes choses si satisfai- » santes pour un pere, tournoient au » fils en démérite, par les insinuations » de la cabale, qui trouvoit que c'é- » toient autant de motifs de craindre » qu'il eût part au Gouvernement sous » un Roi qui en auroit connu le » prix. La réputation que ses vertus » lui donnoient, étoit un autre sujet de » le redouter.

» On sut exciter la jalousie du » Dauphin sur les égards pleins d'a- » mitié que Louis XIV commençoit » à montrer à son petit-fils. Le jeune » Prince glissoit sur les rebuts que » toutes ces préventions lui procu- » roient. Il se conduisoit avec une » douceur, un respect qui auroit ra- » mené tout autre qu'un pere aveu-

» glé et séduit; mais il est vrai qu'il 1708 - 10.
» voyoit Monseigneur plutôt en
» Courtisan qu'en fils, sans particu-
» lier, sans tête à tête. Le devoir
» rempli, il ne cherchoit pas à pro-
» longer l'entretien, et il se trouvoit
» par-tout ailleurs mieux qu'auprès
» de lui. Sa circonspection lui épar-
» gnoit des sécheresses, et même
» des duretés qu'éprouvoit de temps
» en temps la Duchesse de Bourgo-
» gne, quand elle se rendoit libre et
» familiere. Mais elle ne se lassoit
» pas pour cela, et quand elle se
» voyoit repoussée, elle employoit,
» pour se faire mieux accueillir, des
» graces qui auroient dû ramener la
» sérénité. Elle réussissoit quelquefois;
» mais les personnes qui obsédoient
» le pere, regardoient la dispersion
» des nuages, qu'ils accumuloient,
» comme trop dangereuse pour leurs
» projets, et ils n'avoient garde
» de souffrir que la fille de la mai-

1708-10. » son se maintint, auprès de son beau-
» pere, dans le poste que sa persé-
» vérance lui faisoit recouvrer. La
» patience lui échappa à la fin, et
» ayant essuyé de Monseigneur, sur
» une chose promise, un refus qui
» ne pouvoit venir que des insinua-
» tions malignes de ses envieuses,
» elle fit dire aux Lillebonne qu'elle
» s'en prendroit à elles des contra-
» dictions qui lui arriveroient désor-
» mais, et on fut plus circonspect à
» les faire naître «.

Liberté de Gamaches. *Saint-Simon*, t. 4, p. 158.

La prévention du Dauphin, et le plaisir qu'il prenoit à mortifier son fils, se montra sur-tout à l'occasion de la campagne de Flandre, en 1708. Le Duc de Bourgogne y commandoit, et avoit sous lui le Duc de Vendôme, un des principaux arcboutans de la cabale de Meudon, ou plutôt Vendôme commandoit sous l'extérieur de la surbordination. Le Prince y essuya des désagrémens de toute espece

1708-10.

Voici les moindres. On le blâma d'employer à des amusemens mécaniques, des momens qu'on prétendoit qu'il devoit consacrer tout entiers aux affaires. La publicité affectée qu'on donna à d'autres reproches, dut les rendre bien sensibles à un Prince de vingt-six ans. » Le Comte de Ga- » maches, qui se permettoit de tout » dire, revenant avec lui de la Messe, » dans un moment vif ou il l'auroit » mieux aimé à cheval, lui dit tout » haut: *Vous aurez, Monseigneur, le* » *Royaume du Ciel; mais ceux de la* » *Terre, Eugene et Malbourough s'y* » *prennent mieux que vous pour les* » *gagner* (1) «.

*Noailles*, t. 4, p. 338.

(1) Couplet d'un Noël qui parut dans ce temps.

Jeune Louis, de sainte renommée,
Soyez dévot, à votre accoutumée;
Mais
Priez Dieu pour votre armée,
Ne la commandez jamais.

A la fin de Pomponius, Recueil de la Régence, p. 33.

1708-10.

Autre liberté de Gamaches. » Le » Roi d'Angleterre gardant à l'armée » le plus rigoureux *incognito*, vivoit » avec les Ducs de Bourgogne et » de Berry dans le même respect que » s'il n'eût été qu'un particulier. Ils en » abusoient et n'avoient aucune des » attentions que son rang exigeoit » malgré ses voiles. Ils le laissoient » dans l'anti-chambre au milieu de » la foule, sans presque jamais lui » adresser la parole. Le scandale étoit » d'autant plus repréhensible, qu'il » dura long-temps, et que le Che- » valier de Saint-George s'étoit con- » cilié l'estime et l'amitié de tout le » monde. Gamaches, impatient d'un » procédé si constant, dit aux deux » Princes devant tout le monde: *Parlez* » *franchement. Est-ce une gageure?* » *Si c'en est une, vous l'avez gagnée,* » *et personne ne vous le disputera; mais* » *après cela, parlez un peu à M. le* » *Chevalier de Saint-George, et trai-* » *tez-le plus honnêtement* ».

Ceci n'est rien au prix de ce qui arriva à Oudenarde. » A la fin du com- » bat, les Généraux se rassemblerent » autour du Duc de Vendôme, pour » délibérer sur ce qu'il y avoit à faire. » Près de lui étoit le Duc de Bour- » gogne, qui voulut ouvrir un avis. » Vendôme, irrité de son malheur, » et peut-être de ne pouvoir se ca- » cher qu'il se l'étoit attiré, lui ferme » brusquement la bouche par ces pa- » roles : *Souvenez-vous que vous n'ê- » tes venu à l'armée qu'à condition de » m'obéir.* Tout le monde resta pé- » trifié d'une pareille hardiesse. Le » Prince sentit que dans ce moment » il n'y avoit plus de milieu entre » les dernieres extrémités et un silence » absolu, et il fut assez maître de » lui-même pour le garder. Vendôme » se mit à pérorer sur la bataille, à » soutenir qu'elle n'étoit pas perdue, » que la moitié de l'armée n'ayant » pas combattu, il ne falloit penser

1708 10. *D'Argenson*, p. 150. *Saint-Simon*, t. 4, p. 125.

1708-10.

» qu'à recommencer le lendemain,
» pour cela rester dans les postes où
» on étoit, et brusquer l'attaque au
» point du jour. Chacun écouta en
» silence un homme qui ne vouloit
» pas être contredit, et qui venoit
» de le montrer d'une maniere si éton-
» nante à l'Héritier de la Couronne.
» On se regardoit, et cet état de
» stupeur auroit duré long-temps,
» sans le Comte d'Evreux, jeune
» homme, protégé du Duc de Ven-
» dôme, qui prit la parole pour ap-
» prouver sa résolution. On fut sur-
» pris de la liberté qu'il se donnoit
» de parler le premier, parce qu'il
» n'étoit que Maréchal de camp. Pen-
» dant cette conférence, de tous côtés
» arrivoient des Officiers qui rappor-
» toient que le désordre étoit extrême;
» ils demandoient une décision, et
» faisoient bien entendre qu'ils pen-
» choient pour la retraite. Vendôme,
» poussé à bout, la fureur sur le vi-

» sage, et la rage dans le cœur, s'é- 1708-10
» crie : *Vous le voulez, Messieurs,*
» *il faut donc se retirer. Aussi bien,*
» ajouta-t-il, en jettant sur le Duc
» de Bourgogne un regard de colere
» et de mépris, *aussi bien il y a*
» *long-temps que vous en avez envie.*
» Aussi-tôt il pique des deux, gagne
» la ville de Gand, soupe, se cou-
» che, et laisse faire la retraite à qui
» veut s'en charger «.

Les ennemis, après cette bataille, Boufflers à Lille.
dont la perte ne fut équivoque que
pour les François, formerent le siége (*Saint-Simon, t. 4, p. 132.*)
de Lille. » Le Maréchal de Boufflers
» s'y étoit jeté pour la défendre. Le
» Prince Eugene ne dissimula pas sa
» joie lorsqu'il le sut, parce qu'il
» craignoit moins un homme comblé
» d'honneurs et de récompenses, qu'un
» Officier dont les espérances de for-
» tune auroient été fondées sur sa
» défense. Il éprouva qu'il s'étoit
» trompé «. On ne craint pas d'être

1708-10.

trop long en traçant ici la conduite de Boufflers pendant le siége ; c'est un si beau modele à proposer ! » Il » excelloit en ordre, exactitude et » vigilance. Sa valeur étoit modeste, » naturelle, franche, froide. Il voyoit » tout, donnoit ordre à tout sans em- » pressement, comme s'il eût été dans » sa chambre. Rien ne lui échauffoit » la tête dans l'action ni dans le pé- » ril, pas même les plus fâcheux » contre-temps ; sa prévoyance s'éten- » doit à tout, et il n'oublioit rien » dans l'exécution. Son équité, sa » bonté, sa politesse, sa droiture lui » gagnoient l'estime générale. Il se » communiquoit facilement, étoit at- » tentif à consulter, patient à laisser » débattre les opinions avec liberté, » scrupuleux à faire honneur des bons » conseils à ceux qui les avoient don- » nés, et des actions à ceux qui les » avoient faites.

» Les soins qu'il prit en arrivant

» à Lille pour la distribution des mu- 1708 - 10.
» nitions et des vivres, à laquelle il
» présidoit lui-même, pour les Hô-
» pitaux, qu'il visitoit régulièrement,
» le firent adorer des soldats et des
» Bourgeois. Il enrégimenta ceux-ci,
» les aguérrit, et en fit des troupes
» qui n'étoient pas inférieures aux
» vieux corps. La fatigue, il la pre-
» noit toute entiere pour lui, afin de
» l'épargner aux autres. Il couchoit
» tout habillé aux attaques, et de-
» puis l'ouverture du siége, qui dura
» quatre mois jusqu'à la chamade,
» il ne se mit pas trois fois dans
» son lit. On lui a reproché qu'il
» s'exposoit trop. Il le faisoit pour
» l'exemple. Quelques blessures lé-
» geres qu'il reçut, ne changerent
» rien à sa conduite ordinaire, et
» il faisoit en sorte qu'on ne s'en
» apperçût pas; mais un coup à
» la tête l'ayant renversé, il fut porté
» malgré lui au Gouvernement. On

1708 - 10.

» proposa une saignée ; il ne voulut » point, de peur qu'elle ne lui ôtât » des forces ; et il auroit continué » ses travaux ordinaires, si, se pré- » sentant pour sortir, il n'avoit trouvé » sa maison environnée de soldats » qui crioient que, s'ils le voyoient » avant vingt-quatre heures, ils quit- » teroient leurs postes. Il fut donc » forcé de se reposer, et jamais on » ne vit tant de joie que lorsqu'il » reparut.

» Sa table étoit abondante, parce » qu'il y admettoit beaucoup de » monde. Il se traitoit comme le reste » de la garnison pour la qualité des » vivres. S'il s'en trouvoit de plus dé- » licats, il les envoyoit aux malades. » Outre l'argent qu'il avoit apporté, » il en emprunta beaucoup, qu'il dis- » tribuoit aux soldats et aux Officiers, » sans ostentation, et avec une sim- » plicité admirable. *Et voilà* « ajoute Saint-Simon, qui mêle toujours un

peu de malice aux éloges, » *voilà* 1708-10.
» *comme la bonté, la droiture étendent*
» *l'esprit et l'éclairent dans les gran-*
» *des occasions* «. Il se seroit enseveli sous les ruines de Lille, si Louis XIV ne lui avoit ordonné de la rendre, pour en conserver la garnison. Quand il sortit, le Prince Eugene lui dit : » *Je suis fort glorieux d'avoir*
» *pris Lille ; mais j'aimerois encore*
» *mieux l'avoir défendue comme vous*«.

Réflexions sur la campagne de Lille.

Ou a beaucoup raisonné sur les malheurs de la campagne de Lille. On a dit, et cette opinion trouve encore des partisans, que Louis XIV avoit promis à Madame de Maintenon, si cette campagne réussissoit, de déclarer son mariage, et que le Duc de Bourgogne, qui redoutoit cette déclaration, avoit fait échouer les projets du Duc de Vendôme, pour l'empêcher. Mais ce mariage avait pour lors vingt-trois ans de date; et quand même Madame de Maintenon auroit

*D'argenson, p.* 101

1708-10.

eu dans les commencemens le vif desir qu'on lui suppose d'être reconnue Reine, est-il vraisemblable qu'elle l'ait conservé si long-temps ? En second lieu, quelle apparence que Louis XIV ait choisi pour une déclaration qui devoit choquer bien du monde, le moment de ses désastres les plus affligeans ! Enfin il y a une contradiction manifeste à faire travailler au triomphe de Madame de Maintenon, le Duc de Vendôme, un des Chefs de la cabale de Meudon, qui n'aimoit pas cette Dame, et à faire empêcher ce triomphe par le Duc de Bourgogne, qui lui étoit très-attaché. Quand on a tout lu, on reste convaincu qu'il n'y eut rien de médité, rien de fait exprès pour provoquer les malheurs de la France. Ils furent une suite de la mésintelligence des Généraux, et cette mésintelligence une suite de la contrariété de leurs caracteres.

1708-10. *Berwich*, t. 2, p. 14, 57° 338.

Les réflexions du Maréchal de Berwich, réflexions qu'il présentoit au Duc de Vendôme, et qu'il a consignées dans ses mémoires, sont pleines de sagesse. Rien de plus sensé que les Lettres du Duc de Bourgogne, écrites d'après les observations du Maréchal de Matignon et des autres Capitaines expérimentés qu'il consultoit. Il paroît, en les lisant, que Vendôme eut grand tort de ne s'y pas conformer. Mais quiconque étudiera les actions de ce Général, reconnoîtra que son génie n'étoit pas fait pour se plier aux regles; et peut-être, si on l'eut laissé libre, l'espece d'instinct qui le conduisoit auroit-il mieux réussi que toute la prudence qu'on vouloit lui inspirer. Louis XIV ne lui marqua à l'extérieur aucun mécontentement; mais il ne l'employa plus pour lui-même. A Meudon, il fut fêté jusqu'au *scandale*, c'est l'expression de Madame de Maintenon,

*Noailles*, t. 4, p. 10, 26, 322, 331 &

*Lettres de Maintenon*, t. 5, p. 123.

1708-10

qui paroît fort mécontente des marques d'amitié et de confiance données publiquement par le Grand Dauphin à un homme qui avoit traité son fils si arrogamment. Philippe V, frere du prince insulté, ne paroît pas avoir été plus choqué que son pere, de la conduite peu respectueuse de Vendôme, ou du moins les talens du Général lui firent oublier ses torts, puisqu'il le demanda à Louis XIV pour le mettre à la tête de ses armées.

Le Duc d'Orléans en Espagne.

*Noailles t. 3, p. 332. Saint-Simon, t. 4, p. 281.*

Le Duc d'Orléans, après son échec de Turin, désira ce commandement d'Espagne, éloigné de Versailles, et sous un jeune Roi, son cousin, qui ne mettroit pas à ses dispositions les obstacles qu'il avoit éprouvés. Madame de Maintenon, à laquelle il s'adressa, lui fit obtenir le consentement du Roi. » Avant qu'il partît, » son oncle lui recommanda de bien » vivre avec la Princesse des Ursins, et » sur-tout de ne se mêler que de ce » qu

« qui concerneroit la guerre. La pre- 1708-10
» miere campagne se passa bien. Tou-
» tes les lettres qui venoient d'Espa-
» gne étoient pleines d'éloges. Il n'é-
» toit bruit que de son application
» au travail, de son affabilité, de sa
» valeur, de sa fermeté, de sa dou-
» ceur, enfin de la fécondité de son
» esprit pour toutes sortes de ressour-
» ces. Madame des Ursins enchéris-
» soit encore sur ces louanges, et
» travailloit, disoit-elle, assidument à
» le faire réussir. Cependant il se
» trouva souvent à l'étroit, privé
» d'argent, de munitions, de vivres,
» ce qui lui fit manquer des expédi-
» tions qui auroient pu être glorieuses.
» Il s'en plaignit amicalement à Ma-
» dame des Ursins, qui gouvernoit
» tout, et elle promit d'y pourvoir
» pendant l'hiver.

» Tranquillisé par ces assurances,
» le Duc d'Orléans vient en France
» rendre lui-même compte au Roi de

1708-10.

» l'état des affaires. Retourné en Es-
» pagne, il ne trouve rien de prêt.
» Le soir d'un jour passé tout entier
» à chercher des expédiens, il se met
» à table avec plusieurs jeunes Sei-
» gneurs François et Espagnols; le
» repas s'égaye, et le Duc, en pointe
» de vin, toujours occupé de son
» objet, prend un verre et porte à
» la compagnie la santé de Madame
» de Maintenon et de Madame des
» Ursins, avec une épithete si san-
» glante et si bien appliquée, que
» tous les Conviés partirent d'un éclat
» de rire et lui firent raison. Aussi-tôt
» Madame des Ursins en fut instruite,
» et par elle Madame de Maintenon.
» Dès ce moment, à des obstacles
» secrets survenus comme par hasard,
» à des refus affectés, à des politesses
» contraintes, le Prince reconnut
» qu'on cessoit d'être bien disposé à
» son égard. Ses actions commence-
» rent à devenir suspectes, et les

» plus simples à être interprétées ma-
» lignement.

1708. 10.

» On écrivit en france qu'il étoit
» amoureux de la Reine, ce qui n'é-
» toit pas seulement soupçonné en
» Espagne. Dans ce pays, on lui fit
» un autre crime. Il voyoit à Madrid
» et à l'armée, des Seigneurs dont la
» fidélité étoit regardée comme dou-
» teuse. Jusqu'alors on ne l'avoit pas
» trouvé mauvais; mais, dans cette
» circonstance, il en reçut des repro-
» ches du Roi et de la Reine, en tiers
» avec Madame des Ursins. Il répon-
» dit qu'il avoit cru rendre service
» en agissant ainsi, que ces Seigneurs
» rebutés auroient pu se jeter entre
» les bras de l'Archiduc, et qu'il leur
» avoit ménagé un milieu entre Ma-
» drid et Barcelone, qu'au reste il
» cesseroit de les voir si on vouloit;
» mais, ses raisons entendues, on le
» pria de continuer. Il conserva donc
» ses habitudes sous ce prétexte po-

*Saint - Si, mon, t. 4, p. 284. & 287.*

» litique ; cependant on ne voudroit
1708-10. » pas répondre qu'il ne le fît entraîné
» par le plaisir de se rencontrer avec
» des gens qui pensoient comme lui
» sur Madame des Ursins et son gou-
» vernement, et peut-être flatté de
» s'entendre louer dans leurs conver-
» sations, et de se voir insinuer la
» satisfaction qu'on auroit d'obéir à
» un Prince si aimable «. Les Grands prennent souvent l'hommage rendu au rang, pour l'hommage du cœur.

P. 285. » Enfin, dernier grief : le Duc d'Or-
» léans retrouva par hasard, en Espa-
» gne, un Anglois nommé Stanhope,
» qui avoit connu à Paris, et avec
» lequel il avoit fait force parties
» libres. C'étoit la seconde personne
» de l'armée de l'Archiduc, comman-
» dée par le Comte de Stahrenberg,
» et opposée à la sienne. Ils ne pu-
» rent se voir si près l'un de l'autre
» sans se rappeler le *bon temps*, et
» ils saisissoient volontiers les occa-

» sions d'en parler lorsqu'ils avoient
» à s'écrire pour des échanges, des 1708 - 10.
» passe-ports, et souvent ils s'en-
» voyoient des Trompettes exprès. Ce
» commerce essuya des critiques : ce-
» pendant on n'en parla point au
» Prince ; et loin de lui en marquer
» du mécontentement, quand il re-
» tourna en France à la fin de la cam-
» pagne, le Roi, la Reine et Ma-
» dame des Ursins lui montrerent
» beaucoup d'empressement de le voir
» revenir. Il partit content et laissa un
» nommé Deslandes-Regnault, qu'il
» chargea du soin de sa maison, et de
» celui de presser les préparatifs dont
» on étoit convenu, et de lui rendre
» compte de ce qui se passeroit.

» Sur la fin de l'hiver 1708, Louis
» XIV dit au Duc d'Orléans : *Qu'est-* *Ibid. p. 389.*
» *ce qu'un nommé Regnault, et pour-*
» *quoi l'avez-vous mené en Espagne?*
» Le Prince satisfait à la question du
» Roi, qui lui dit : *C'est un homme*

1708 - 10.

» *quise lie avec les ennemis de Ma-*
» *dame des Ursins. Elle en est mé-*
» *contente, il faut le rappeler.* Le
» Duc donne des ordres pour cela,
» et n'y songe plus. Quelques jours
» après, Louis demande nonchalam-
» ment à son neveu, s'il a bien envie
» de retourner en Espagne. Il répond
» en général qu'il désire avoir du ser-
» vice; mais il ne marque pas un
» grand empressement pour le lieu;
» et ne réfléchit pas sur ce qu'il pou-
» voit y avoir d'important caché sous
» cette question. Il me le dit cepen-
» dant, ajoute Saint-Simon. Je lui
» remontrai que c'étoit celui de tous
» les services qui lui convenoit le
» mieux, par la raison qui le lui
» avoit fait désirer; savoir, qu'il n'a-
» voit pas à craindre d'y être con-
» tredit, ni qu'un Courrier du Cabi-
» net lui apportât journellement des
» ordres contrarians et désagréables.
» Il reconnut qu'il avoit eu tort de

» paroître si indifférent, et se promit » d'insister à la premiere occasion qui » s'offriroit. 1708 - 10.

» Elle se présenta quelques jours » après, mais autre qu'il ne l'atten- » doit. Le Roi lui demanda : *Com- » ment croyez-vous être avec Madame » des Ursins*? *J'ai lieu*, répondit il, » *de me persuader d'être bien avec elle, » parce que je n'ai rien fait pour y » être mal. Cependant*, ajouta le Roi, » *elle craint votre retour.* Fort étonné, » le Prince se met à prouver que » tout ce qu'on peut lui imputer ne » vient que de la malice de cette » Dame; que s'il a quelque chose à » se reprocher, c'est de n'avoir pas » averti du tort que son avarice et » son ambition font aux affaires; mais ,, qu'il s'étoit retenu, parce que Sa » Majesté lui a recommandé de ne » se mêler que de la guerre. Là-dessus » il entre dans un détail des mau- » vaises manœuvres de la Princesse.

7. 8. 10.

» Louis l'écoute, et après avoir pensé
» un moment, il lui dit : *Les choses*
» *étant ainsi, je crois plus à propos*
» *de m'abstenir de vous renvoyer en*
» *Espagne. On ne sait pas à qui le*
» *Royaume demeurera. S'il reste à*
» *mon petit-fils, il sera temps alors*
» *de parler d'administration, et je se-*
» *rai bien aise d'en avoir votre avis.*
» *Envoyez quelqu'un pour faire revenir*
» *vos équipages. Vous le chargerez*,
» ajouta-t-il à demi-voix, *de vos*
» *protestations à tout événement, et de*
» *faire valoir vos droits.* Peu après, il
» devint public que le Duc d'Orléans
» ne retourneroit pas en Espagne,
» parce qu'il n'auroit guere autre
» chose à y faire que de ramener les
» troupes Françoises, et que cet
» emploi étoit au dessous de sa di-
» gnité.

» Le Prince chargea de ses ordres un
» nommé *Flotte*, qu'on lui avoit donné
» comme un homme intelligent, et ca-

1708-10.

» pable de se bien acquiter d'une com-
» mission délicate. Flotte écrivit à Reg-
» gnault de venir sur son passage à un
» lieu qu'il lui marque. Regnault ne
» s'y rend pas. Flotte avance, croyant
» le rencontrer plus loin. Il le cher-
» che à Madrid, à la Cour, à l'ar-
» mée, et ne le trouve ni n'en en-
» tend parler. Là-dessus il prend le
» parti de revenir, se met en route,
» et est arrêté par ordre du Roi d'Es-
» pagne. Le Maréchal de Bezons, qui
» commandoit l'armée, en donne
» avis par un Courrier secret au Duc
» d'Orléans, qui l'apprend six jours
» avant le Roi son oncle, et reste
» tranquille. Enfin la nouvelle arrive.
» Louis XIV en parle à son neveu;
» celui-ci fait le surpris, et repré-
» sente que cette violence faite aux
» gens d'un homme qui appartient
» de si près à Sa Majesté, est un
» affront fait à Elle-même, et qu'il
» attend justice de sa protection.

1708-10. » Le Roi se contente de dire qu'il » écrira.

P. 307, 309. ,, Pendant que les lettres sont en che- » min, il se répand un bruit que » M. le Duc d'Orléans a essayé de » se faire en Espagne un parti, dont » le but est de chasser du Trône » Philippe V, sous prétexte d'inca- » pacité, et du pouvoir trop absolu » qu'il laisse prendre à la Princesse » des Ursins ; que Stanhope est » chargé de faire entendre à l'Angle- » terre et à la Hollande, qu'il doit » peu leur importer à qui demeurera » l'Espagne, Prince François ou Al- » lemand, pourvu qu'il soit placé sur » le Trône de leurs mains, et que » cet Anglois doit applanir toutes les » difficultés auprès des Alliés, pour » que le Duc d'Orléans ne trouve au- » cun obstacle quand le Roi de France » retirera ses troupes, et afin que » Philippe V, privé de ce secours, » tombe de lui-même. Voilà ce qui

» eut alors le plus de cours : mais
» il y avoit des politiques qui alloient
» plus loin ; selon eux, l'empereur
» exigeoit du Duc d'Orléans qu'il fît
» casser son mariage, comme inégal
» et forcé. Il devoit ensuite épouser
» la Douairiere d'Espagne, veuve de
» Charles II, sœur de l'Impératrice,
» et comme il n'en auroit point d'en-
» fans, il épouseroit après elle Ma-
» demoiselle d'Argenton, sa Maî-
» tresse. Enfin, pour abréger les for-
» mes toujours longues et difficiles,
» les plus expéditifs lui faisoient em-
» poisonner la Duchesse d'Orléans,
» et graces aux alambics, aux labo-
» ratoires, aux amusemens de chimie,
» cet horrible projet prenoit dans un
» certain monde.

1708-10

*Ibid. p.* 310.

» Cependant les réponses d'Espa-
» gne n'arrivoient pas. La plus saine
» partie de la Cour commençoit à se
» hérisser. Le Roi, et plus encore
» Monseigneur, traitoient le Duc

1708-10

» avec un froid qui le mettoit fort
» mal à l'aise. A leur exemple, la
» plupart des Courtisans se retiroient
» ouvertement de lui. J'étois alors,
» continue Saint-Simon, dans une
» espece de disgrace, et je n'allois
» pas à Marly où ces scenes se pas-
„ soient. Mes amis s'inquiétoient de
„ mes assiduités auprès du Duc d'Or-
» léans, et m'avertirent de m'en écarter.
» Je savois par expérience ce que
» peut la haine à la Cour, et que
» continuer à voir le Duc d'Orléans
» dans la circonstance où je me trou-
„ vois, c'étoit donner beau jeu à mes
„ ennemis. Cependant, tout consi-
„ déré, je pensai qu'à la Cour, com-
„ me à la guerre, il falloit de l'hon-
„ neur et du courage, et savoir af-
„ fronter le péril dans l'occasion, et
„ malgré ce qu'on voulut me faire
„ craindre, je ne crus pas devoir ra-
„ lentir en rien mon commerce avec
„ le Duc d'Orléans, sur-tout dans

» l'étrange abandon où il se trouvoit. 1708-10
» Je sus que les lettres étoient arri-
» vées, & on n'en disoit rien au
» Prince. Ce silence m'inquiétoit. Je
» le pris à part, & le priai de m'ou-
» vrir son cœur, afin que je puisse
» lui donner un conseil utile, & de
» la consolation dans l'affaire la plus
» désagréable, & peut-être la plus
» dangereuse qu'il pût avoir de sa
» vie. Il m'avoua que plusieurs gens
» considérables, Grands d'Espagne et
» autres, avoient voulu lui persuader
» qu'il n'étoit pas possible que Phi-
» lippe V réussit à se soutenir; qu'ils
» lui avoient proposé de hâter sa
» chûte, d'ailleurs inévitable, & de
» se mettre à sa place: qu'il avoit
» rejeté cette proposition avec toute
» l'indignation qu'elle méritoit; mais
» qu'à la vérité, il avoit consenti à
» celle de se laisser porter sur le
» Trône, si son cousin en tomboit de
» lui-même sans aucune espérance de

1708-10. » se relever, parce qu'en ce cas, ce
» ne seroit lui faire aucun tort, &
» faire au contraire un grand bien à
» la France, qui par-là auroit tou-
» jours l'avantage de voir cette Cou-
» ronne portée par un Bourbon.

» Si le Duc d'Orléans se tint dans
» ces bornes, où les passa, c'est un
» secret sur lequel je ne le pressai
» pas davantage. Je me contentai de
» lui faire envisager l'importance de
» la chose, et lui conseillai d'aller tout
» avouer au Roi, avec cette excuse,
» que s'il ne lui avoit pas fait part
» de son projet, c'étoit afin que la
» conscience de Sa Majesté ne fût
» pas embarrassée, si, par la conclu-
» sion de la paix, les Alliés exi-
» geoient d'Elle, quant à la Couronne
» d'Espagne, une renonciation qui
» renfermât toute sa famille; que
» d'ailleurs il s'étoit cru autorisé à
» se ménager cette ressource, par le
» conseil que Sa Majesté Elle-même

» lui avoit donné de faire ses pro- 1708 10.
» testations. Le Roi fut content de
» cette explication, qui apparemment
» n'étoit pas contredite par les re-
» cherches qu'on fit en Espagne, quoi-
» qu'il y eût à la Cour beaucoup de
» mauvaise volonté «. Il écrivit lui-
même à son petit-fils, en rejetant tout
sur les Subalternes, comme il arrive
ordinairement : » *Il faut attribuer tout* Noailles, t. 4, p. 76.
» *le mal de cette affaire à la légereté &*
» *à l'imprudence de deux hommes qui*
» *agissoient au nom de mon neveu, &*
» *qui ont fait au delà de leurs ordres,*
» *lesquels se réduisoient à protester contre*
» *les changemens qui ne sont que trop à*
» *craindre dans l'état présent des cho-*
» *ses* ». Il finit par exhorter Philippe V
à assoupir cette affaire, » *dont l'éclat*, dit-
» il, *n'a déjà fait que trop de mal* ».

En France, cet éclat fut vif dans le Public; mais il passa promptement. La Duchesse d'Orléans, qui, dans le temps de la plus grande fermentation Saint-Simon, t. 4, p. 308.

1708 10. avoit été attaquée d'une colique violente, guérit, & accoucha heureusement, ce qui fit tomber la crainte & la supposition de poison. Les Chefs de la cabale de Meudon, toujours active, se servirent des préventions que les torts présumés du Duc d'Orléans laisserent dans l'esprit du Grand Dauphin, pour tenir éloigné de lui le seul Prince du sang qui pût balancer leur pouvoir, quand Monseigneur monteroit sur le Trône, car ils s'étoient bien assurés du discrédit du Duc de Bourgogne. Madame la Duchesse, qui tenoit le haut rang dans la cabale, en vouloit personnellement au Duc d'Orléans; parce qu'il conservoit trop strictement à son gré les distinctions qui devoient subsister entre les Princes du sang légitimes et les autres; parce qu'on faisoit commander au Duc d'Orléans des armées au préjudice, à ce qu'elle croyoit, du Duc de Bourbon son mari, dont

elle partageoit en cela le ressentiment, sans cependant s'en soucier beaucoup; parce qu'enfin, et c'étoit-là le crime irrémissible, il se permettoit quelquefois des bons mots sur d'anciennes galanteries. Le Duc et la Duchesse du Maine, sans être précisément de la cabale de Meudon, se ménageoient avec elle, pour n'être pas sans ressource auprès du Grand Dauphin quand il viendroit à régner; et s'ils n'appuyoient pas les bruits injurieux répandus contre le Duc d'Orléans, du moins n'étoient-ils pas fâchés qu'on le rendît suspect en France. 1708-10.

En Espagne, la Princesse des Ursins resta sa fidelle ennemie, et inspira ses sentimens au Roi et à la Reine, qu'elle gouvernoit despotiquement. On fit des tentatives pour lui enlever cet empire. Saint-Simon en rapporte une qui ne paroît prouvée ni par les motifs, ni par les suites qu'il lui donne. Il raconte que le Duc de 1708-11.

Le Duc de Noailles, *Saint-Simon, t. 3, p. 226.*

1708-11. Noailles, qui étoit en espagne, pour seconder le Duc de Vendôme, forma avec le Marquis d'Aguilard, Capitaine des Gardes Espagnoles, le projet d'ôter à la Princesse des Ursins son crédit auprès du Roi. » L'expédient » qu'ils imaginerent pour réussir dans » ce dessein, fut d'ébranler d'abord » le pouvoir de la Reine, persuadés » qu'ensuite la puissance de la Ca- » merera Major, qu'ils croyoient n'a- » voir d'autorité que par elle, tom- » beroit d'elle-même. Cette Princesse » étoit attaquée d'une maladie hu- » morale, qui se manifestoit à la gorge, » et regardée comme incurable et » contagieuse. Son mal l'empêchoit » de suivre le Roi aux voyages, à la » chasse, aux promenades, et la for- » çoit à garder son appartement dans » les temps qu'elle avoit coutume au- » trefois de passer auprès de son mari, » ou de se présenter au Public. Les » deux amis ne douterent pas qu'ils

» ne pussent se servir utilement de » l'incommodité de la Reine, pour en » dégoûter le Roi et l'attacher ail- » leurs. Ils le prirent par le foible » qu'ils lui connoissoient sur sa santé, » et sous le masque de l'affection, ils » lui inspirerent des craintes d'ap- » procher de son épouse, et même » de manger avec elle. Ce premier pas » fait, ils se flatterent que la dévo- » tion du Prince céderoit à ses besoins. » Ils le préparerent pendant quelques » jours par des entretiens sur la force » impérieuse de la nécessité, et quand » ils le crurent bien disposé, ils se » hasarderent de lui proposer une » Maîtresse. 1708-11.

» Tout alloit bien jusque là ; mais » ce mot effaroucha la piété du Roi. » Il ne put s'en taire à la Reine ; ,, elle le dit à la Princesse des Ursins. ,, Toutes deux écrivirent en France, ,, la premiere à la Duchesse de Bour- ,, gogne, sa sœur, qui l'aimoit beau-

1708-11. „ coup; la seconde, à Madame de » Maintenon, sa confidente et sa « protectrice. Au retour du Courrier, » le Duc de Noailles eut ordre de re- » venir sur le champ en France, & le » Marquis d'Aguilard fut exilé «.

*Ibid.* p. 229. Beaucoup de circonstances détruisent cette imputation en ce qui regarde le Duc de Noailles. Saint-Simon reconnoît lui-même qu'à la vérité il étoit possible que le projet de déplacer la favorite, et de tout tenter pour y réussir, convînt à d'Aguilar, qui, étant attaché à l'Espagne par sa naissance et ses dignités, pouvoit désirer de s'y rendre maître du Gouvernement; mais il avoue qu'il ne conçoit pas les motifs qu'auroit eus le Duc de Noailles de se déterminer à une pareille action. » *Lui, étranger à* » *l'espagne, si agréablement et si pré-* » *maturément établi en France, com-* „ *blé, à son âge, d'un excès de biens,* » *de charges, de dignités, de distinc-*

*, tions, et de toutes sortes de faveurs* ». 1708-11.

Il faudroit supposer que le Duc seroit en peu de temps prodigieusement déchu du haut dégré de vertu que lui reconnoissoit Madame de Maintenon, lorfqu'elle lui écrivoit deux ans auparavans : » *Je ne vous connois de bonheur que votre sagesse* ». *Lettres de Maintenon, t. 5, p. 108.*

Saint-Simon, toujours bien convaincu de la vérité de l'anecdote, malgré les réflexions judicieuses qu'il fait sur l'invraisemblance de son motif, ajoute que » cette action de la » part d'un neveu en qui Madame de » Maintenon avoit la plus grande con» fiance, qu'elle regardoit comme son » fils, son ami, son conseil, incapa» ble d'avoir d'autres intérêts que les » siens, fit dans son cœur une bles» sure profonde. A force de temps et » de changemens, elle paru guérie ; » mais elle laissa jusqu'à la fin un » fâcheux mal-aise entre eux. Au sec » du Roi pour lui, à l'embarras de *Saint-Simon, t. 3 p. 233, 236.*

1708-11. » Noailles avec le Monarque, avec » le Grand Dauphin, le Duc, et » sur-tout la Duchesse de Bourgogne, » on ne tarda pas à s'appercevoir qu'il » y avoit quelque chose de grave et » d'extraordinaire sur son compte ».

Ces suites et cette punition d'une action criminelle, devroient, si elles étoient vraies, se remarquer dans les Lettres écrites par Madame de Maintenon au Duc de Noailles, quand il revint en France, et après son arrivée. Il paroît d'abord qu'on ne le rappela pas brusquement, et qu'il » fut entiérement maître de son retour. » *J'entrevois bien*, lui dit-elle, „ *qu'il s'est passé quelque chose en Es-* „ *pagne qui vous a donné envie de re-* „ *venir. Je comprends que vous avez* „ *voulu quitter, quand vous vous êtes* „ *cru inutile; je n'ai pas dessein de com-* „ *battre tous les sentimens d'honnête* „ *homme que je connois en vous; mais* „ *je vous réponds qu'en restant vous les*

*Lettres de Maintenon, t. 5, p. 224, 15 Août 1711.*

,, *pousserez trop loin. Il vous est hono-* 1708-12.
,, *rable d'avoir été retenu par Leurs* ,, *Majestés Catholiques. Le Roi ap-* ,, *prouve toute votre conduite* ". Quelques jours après elle cede au désir de le voir, et lui écrivoit avec toute la vivacité de la tendresse : ,, *Revenez, mon* *Ibid. p. 248, premier Septembre 1711.* ,, *cher Duc, et revenez plus sage que* ,, *jamais* ". Cette expression auroit-elle été employée auprès d'un homme dont la sagesse se seroit si prodigieusement égarée, et employée par une personne qui le savoit? Enfin la disgrace dont parle Saint-Simon, aura donc bien peu duré, puisque, moins de six mois après, la tante écrivoit au neveu : ,, *Le Roi m'a dit que vous* *Ibid. p. 249; premier Mars 1712.* ,, *êtes plus mal que nous ne vous avons* ,, *vu, que vous êtes dans une tristesse* ,, *mortelle, c'est ce qui met le comble* ,, *à la mienne; mais l'intérêt que le* » *Roi prend à votre santé, doit vous* ,, *consoler* ». L'exil du Marquis d'Aguilar, qui peut avoir été coupable,

1708-11. et qui étoit ami du Duc de Noailles, cet exil arrivé dans le temps que celui-ci quittoit l'Espagne, aura fait imaginer cette anecdote, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, n'est rendue probable à l'égard du Duc, ni par les motifs, ni par les suites.

*Noailles, t. 4, p. 189.* Autre preuve contre l'anecdote, c'est que le Roi d'Espagne lui offrit depuis la Grandesse, et que Louis XIV lui ordonna de l'accepter. » Noailles étoit » un homme né pour faire la plus *Saint-Simon t. 3, p. 237.* » grande fortune, quand il ne l'auroit » pas trouvée toute faite chez lui. Sa » taille assez grande, mais épaisse, sa » démarche lourde et forte, son vête- » ment uni et tout au plus d'Officier, » montroit une simplicité naturelle, » qui lui donnoit, si on peut ainsi » s'exprimer, *un air de sans façon et* » *de camarade*. On a rarement plus » de toute sorte d'esprit, plus de sou- » plesse à commander le sien à celui » des autres, à leur persuader qu'il » étoit

1708-11.

» étoit entraîné par les mêmes affec-
» tions, et pressé par les mêmes dé-
» firs aussi fortement qu'eux, et qu'il
» en étoit uniquement occupé. Gra-
» cieux, affable, jamais importuné
» quoiqu'on l'impatientât, amusant,
» gaillard, maître en fine plaisanterie,
» mais en plaisanterie qui n'offensoit
» point, fécond en saillies charmantes,
» bon convive, jamais d'humeur, et le
» talent de dire tout ce qu'il vouloit, de
» parler toute une journée sans qu'on
» pût rien retenir de ce qu'il disoit. Cela
» lui arrivoit sur-tout quand il étoit em-
» barrassé. J'en étois étonné, dit Saint-
» Simon, et je lui ai quelquefois de-
» mandé comment d'une conversation
» savante, intéressante, instructive, il
» pouvoit tout d'un coup passer à un
» *galimatias* inintelligible.

» Les petits soins, ajoute-t-il, cou-
» lent de source chez lui, pour les
» personnes qu'il veut capter, se di-
» versifient avec grace et gentillesse,

1708-11. » ne tarissent point, et quelque mul-
» tipliés et habituels qu'ils soient,
» ne dégoûtent point parce qu'ils
» sont accompagnés d'une aisance sur-
» prenante. On se plaît à l'entendre
» parler, parce que son élocution
» est nette et harmonieuse, qu'il a
» beaucoup d'éloquence ; mais elle
» sent un peu l'art, comme sa poli-
» tesse a quelque chose de pesant,
» quoiqu'il soit très-léger dans ses ré-
» cits, qui sont charmans. De rien
» il crée quelque chose. Il sait déri-
» der une compagnie où le sérieux se
» glisse, et égayer sans effort les
» affaires les plus sérieuses ».

*Ibid.* p. 240. Après la louange vient la satire, et satire si amere, qu'on penseroit que ces deux contemporains ont eu quelque démêlé, dont Saint-Simon s'est souvenu en écrivant. Il prête au Duc de Noailles de l'ambition, un attachement exclusif à ses intérêts, désir de réussir qui le rendoit capable

de tout, malice profonde, indifférence sous l'extérieur de l'amitié, fausseté avec l'apparence de la franchise, enfin ce qu'on peut appeler des perfidies, s'il y en avoit à la cour. Il dit, ce qu'on aura aussi peine à croire, que c'étoit un esprit brouillé et confus, qui ne pouvoit pas composer un Mémoire : que ceux qu'il présentoit au Conseil, il les faisoit travailler par des gens obscurs, et les produisoit ensuite comme de lui ; que les projets se croisoient dans sa tête, qu'il ne savoit ni les démêler, ni prendre un parti ; que de cette indécision venoient des variations perpétuelles ; quand il a commandé les armées, qu'il fatiguoit les troupes sans plan et sans but, les harassoit par des détachemens sans objet, des marches forcées ou rétrogrades, des contre-ordres perpétuels. Mais nous lui devons au contraire la justice de dire qu'il a fait la guerre heureusement

1708-11.

*Ibid.* p. 143

1708-11

dans la Cerdagne et la Catalogne, qu'il a puissamment aidé le Duc de Vendôme en Espagne, a souvent battu les ennemis, et qu'il est un des Généraux dont les succès ont de temps en temps consolé Louis XIV dans ses disgraces.

Chagrins du Roi.

*Lettres de Maintenon, t. 5, p. 113. 13 Septembre 1707.*

A l'âge où l'on a droit d'espérer du repos, le soin de prévenir les malheurs ou d'y remédier est une peine, à plus forte raison les malheurs eux-mêmes sont-ils un fardeau pénible pour la vieillesse. Peu de Rois en ont été accablés comme Louis XIV les dernieres années de sa vie. La guerre, la misere des peuples, l'augmentation nécessaire des impôts, les changemens des Ministres, les embarras domestiques: toutes ces sollicitudes, jointes à la perte de personnes cheres que la mort enlevoit successivement, inondoient son ame d'amertume. Avant même que ces maux fussent portés à leur comble, Madame de Maintenon, dont nous pouvons regarder les sen-

timens comme la fidelle image de ceux du Prince, écrivoit : » *Je suis* » *soumise à la volonté de Dieu, mais* » *cette soumission n'ôte pas la tristesse.* » *Il faut plus de courage pour la sou-* » *tenir, que pour aller au combat ; au* » *combat on est tué, ici on meurt* ».

1798 - 11.

La guerre, déjà si dispendieuse par elle-même, Louis XIV l'avoit rendue ruineuse, en poussant à l'excès le nombre des troupes et l'attirail militaire. Sous Louis XIII, les plus fortes armées étoient de trente ou quarante mille hommes. Les fortifications des places consistoient en une enceinte de murailles, des tours, des fossés souvent non revêtus, qu'on entretenoit sans grands frais. Quand Louis XIV voulut effrayer l'Europe par l'ostentation de sa puissance, il mit en campagne des armées de cent mille hommes, se fit précéder et suivre par le double des provisions nécessaires; le génie inventa des ouvrages qui de-

Dépenses de la guerre.

1708-11. mandoient des excavations profondes, et une maçonnerie solide qu'on voulut même rendre agréable à l'œil, des travaux qui embrassoient quelquefois une ville à une lieue à la ronde, et coûtoient plus que n'auroit valu la ville elle-même. Enfin la France eut son Vauban; mais les ennemis eurent leur Cohoron; et à leur tour ils hérisserent la terre de forteresses imposantes, la couvrirent de cent mille soldats, et les entourerent d'approvisionnemens qui épuisoient les Royaumes: de sorte qu'on auroit dit que les Nations travailloient encore plus à se ruiner qu'à se détruire.

*Avrigny t. 5, p. 89.* On peut juger de cette prodigalité par ce qui resta devant deux villes dont les François leverent le siége en 1706. « Sous Barcelone, cent six » pieces de canon de fonte, quarante-» sept mortiers, deux mille bombes, « dix mille grenades, quarante mille » boulets, cinq mille barils de pou-

» dre, cinq cents barrils de balles de
» mousquet, huit mille épées, treize 1708 - 11.
» mille sacs de farine, du froment
» et de l'avoine à proportion. Sous *Ibid. p.* 107.
» Turin, deux cent cinquante-cinq
» pieces de canon, cent huit mor-
» tiers, sept mille huit cents bom-
» bes, trois mille deux cents grenades
» royales, sept mille cinq cents pe-
» tites grenades, quarante-huit mille
» boulets de canon, quatre-vingt-six
» mille quintaux de poudre, les ten-
» tes, les chariots, chevaux, et une
» immenssité de bagages ».

Pour réparer ces pertes et les autres qui se multiplierent pendant cette guerre, il fallut recourir à la bourse des peuples. Dès le temps que Pontchartrain administroit encore les Finances, nous avons vu qu'on en étoit déjà aux expédiens. » Il lui survint » un jour un homme avec un Mé- » moire sur la maniere de répartir » également les impôts, de faire en- Dixme Royale. Bois Guillebert. *Saint-Simon*, t. 4 p. 27.

1708-11.

» trer directement l'argent dans les coffres du Roi, et de soulager les peuples des frais de perception. *Ecoutez-moi*, dit-il au Ministre, *peut-être me prendrez-vous d'abord pour un fou ; mais vous verrez ensuite que ce que j'ai à vous dire mérite attention, & vous serez content de mon système.* Pontchartrain l'envisage, lui trouve du singulier dans la figure, et rebuté des donneurs d'avis qui venoient l'importuner tous les jours, il répond brusquement à celui-ci : *Je m'en tiens à votre première supposition*, et lui tourne le dos. Cet homme se nommoit Bois-Guillebert, Lieutenant-Général du Présidial de Rouen, frere d'un Conseiller au Parlement de Normandie, grand travailleur, et pétillant d'esprit. Il fut très-mal édifié de la réception, et fit imprimer son projet (1) ».

(1) Sous le titre de : *Détail de la France*

Il s'accordoit assez avec celui du Maréchal de Vauban, sans qu'ils se fussent cependant rien communiqué. » Toute sa vie, Vauban avoit été touché de la misere du peuple, et des vexations qu'il souffroit. La connoissance que ses emplois lui donnoient des dépenses du Roi, les unes nécessaires, les autres d'amusement et de splendeur, et l'impossibilité qu'il voyoit que ce Monarque en retranchât jamais rien, le faisoit gémir d'un fardeau qui devenoit tous les jours plus accablant. Dans cet esprit, il ne fit pas un voyage dans le Royaume, dont sa fonction lui faisoit parcourir toutes les parties, qu'il ne prît des informations exactes sur la valeur et le

1708-11. Vauban. *Saint-Simon*, t. 4, p. 25.

*sous le regne présent, contenant la cause de la diminution de ses biens, et la facilité du remede; par Pierre Le Pesant, Sieur de Bois-Guillebert. Rouen, 1707, 2 tomes in-12.*

1708-11.

» produit des terres, l'industrie des » Provinces & des Villes, la nature, » l'imposition des tributs, et la ma- » niere de les percevoir. Non con- » tent de ce qu'il pouvoit voir et » faire par lui-même, par-tout où » il ne pouvoit aller, et même où il » avoit été et où il devoit aller encore, » il envoyoit secrétement des gens char- » gés de revoir ses calculs, et de com- » parer les rapports qu'on leur feroit » avec ce qu'il avoit remarqué et connu. » Les vingt-cinq dernieres années de » sa vie au moins furent employées à » ces recherches, pour lesquelles il » dépensa beaucoup. Il les vérifia » souvent avec toute l'exactitude et » la justesse qu'il put apporter, et » on sait qu'il excelloit en ces deux » qualités. Enfin il se convainquit » que les terres étoient le seul bien » solide, et par conséquent le seul » qui dût porter un impôt fixe et » permanent, et il se mit à former

» sur cette base un systême de per-
» ception. 1708-11.

» Pendant qu'il y travailloit, parut
» l'Ouvrage de Bois-Guillebert. Cha-
» millart, qui avoit succédé à Pon-
» chartrain, l'examina, conçut pour
» lui de l'estime, voulut voir l'Au-
» teur et conférer avec lui. En Mi-
» nistre de probité, qui ne cherche
» que le bien, il y donna toute son
» attention. Vauban, qui avoit les
» mêmes intentions, entretint aussi
» Bois-Guillebert. Ils convenoient sur
» les choses principales; mais non en
» tout. Bois-Guillebert vouloit laisser
» quelques impôts sur le commerce
» étranger, et sur quelques denrées,
» à la maniere de Hollande, et s'at-
» tachoit seulement à ôter les plus
» odieux, et sur-tout ceux dont la
» levée occasionnoit des frais qui,
» sans entrer dans les coffres du Roi,
» ruinoient les peuples et les met-
» toient à la discrétion des Traitans et

1708-11. » de leurs Employés, qui s'y enrichis-
» soient sans mesure. Vauban, d'ac-
» cord sur ces sortes de suppressions,
» passoit jusqu'à celle même des im-
» pôts. Il prétendoit n'en laisser qu'un
» seul, et avec cette simplification,
» parvenir à soulager le peuple sans
» que les revenus du Roi en souf-
» frissent.

» Cet impôt unique, il le parta-
» geoit en deux branches, auxquelles
» il donnoit le nom de *Dixme Royale*,
» l'une sur les terres par un dixieme
» de leur produit, l'autre, plus léger,
» sur le commerce et l'industrie, qu'il
» croyoit devoit être encouragés, bien
» loin de les ralentir par les frais et
» les entraves. Il prescrivoit des re-
» gles très-sages, très-simples et très-
» faciles pour la levée de ces deux
» droits, suivant la valeur de chaque
» terre et le nombre d'hommes in-
» dustrieux et commerçans qu'on
» peut compter dans le Royaume.

» Vauban ajoutoit la comparaison de 1708-11.
» la répartition en usage avec celle
» qu'il proposoit, et réciproquement
» leurs avantages et leurs défauts,
» et concluoit en faveur de la sienne
» par des preuves d'une netteté et
» d'une évidence auxquelles on ne pou-
» voit se refuser. Aussi, quand son pro-
» jet fut connu, eut-il l'approbation du
» Clergé, de la noblesse et des gens
» du Tiers-Etat qui voyent mieux que
» d'autres tout ce qui se glisse de
» fraudes dans la perception.

» Mais il trouva de l'opposition *P.* 36.
» dans deux Corps bien différens, le
» Parlement et la Finance. Le pre-
» mier, qui se regarde par l'enregis-
» trement comme le modérateur des
» impôts, craignit que cette nouvelle
» forme, qui dispenseroit de recourir à
» lui pour augmenter, si on vouloit, la
» quotité de la dixme n'autorisât dans
» la suite à l'accroître de temps en
» temps, ce qui se pourroit faire par

1708-11

» un ordre simple du Ministre des
» Finances ou du Conseil, sans qu'il
» restât au peuple aucun moyen d'é-
» viter la surcharge. La Finance jeta
» les hauts cris par un autre motif.
» Elle ne pouvoit se dissimuler que
» ce système ne dût donner au Roi
» plus qu'il ne tiroit par les voies
» jusqu'alors pratiquées, sauver le
» peuple d'une infinité de vexations,
» et l'enrichir de tous les frais de ré-
» gie qui seroient supprimés. Mais
» il étoit clair aussi que ce même
» système mis en pratique ruineroit
» une armée de Fermiers, de Re-
» ceveurs, de Trésoriers, et d'Em-
» ployés de toutes especes, les rédui-
» roit à chercher à vivre autrement
» qu'aux dépens du public, et sa-
» peroit par les fondemens ces for-
» tunes immenses qu'on voit croître
» en si peu de temps. C'étoit déjà
» là un grief impardonnbale ; mais
» un autre qui mettoit au projet le

» sceau de la réprobation, c'est que
» sa simplicité ôteroit au Contrôleur-
» Général, aux Intendans des finances
» et à ceux des Provinces, le droit
» de donner des places et d'accorder
» des faveurs : ôteroit aussi à leurs
» protégés, Secrétaires et autres, le
» moyen de se faire valoir en retrou-
» vant des impositions oubliées ou
» perdues, en tirant la quintessence
» des nouvelles, et que tout le monde
» seroit par-là dans l'impuissance de
» faire du bien ou du mal à per-
» sonne. 1708 - 11.

» Aussi se forma-t-il une espece de
» conspiration contre le système. On
» persuada à Louis XIV qu'il y avoit
» dans la conduite du Maréchal plus
» d'ostentation et d'envie de paroître
» patriote et populaire, que de vrai
» zele pour le bien public; qu'il trai-
» toit une matiere qu'il n'entendoit
» pas, et qu'une telle hardiesse étoit
» une espece de critique de son gou-

1708-11.

» vernement, et un attentat à son
» autorité. En conséquence son livre
» fut mal reçu quand il le présenta.
» Louis XIV oublia ses services, et
» jusqu'à l'affection qu'il s'étoit jus-
» que là senti pour lui. Il ne le re-
» garda plus qu'avec froideur. Le
» malheureux Vauban ne put survivre
» à sa disgrace. Il mourut quelques
» mois après, consumé de douleur.
» Le Monarque ne parut pas s'ap-
» percevoir qu'il eût perdu un ser-
» viteur si utile et si estimable (1) ;
» mais Vauban fut dédommagé de
» cette indifférence, en France par
» les regrets de tout ce qui n'étoit
» pas Traitant ou Maltôtier, et au

(1) Au contraire, Dangeau remarque, sur le 29 Mars 1707, que Vauban étant à l'extrémité, le Roi lui envoya son Médecin, en parla avec beaucoup d'affection et d'amitié, et dit : » *Je perds un* » *homme fort affectionné à ma personne et* » *à l'Etat* ».

» dehors par les éloges des ennemis
» même. 1708-11.

» Quant à Bois-Guillebert, comme
» Chamillart, ne pouvant se refuser à
» la force de ses argumens, lui avoit
» dit qu'il falloit attendre la paix
» pour s'occuper de son projet, cet
» homme, pétri de nitre et de sal-
» pêtre, lâcha dans le public un Mé-
» moire, où il faisoit voir que Sulli,
» convaincu du désordre des finances
» qu'Henri IV lui avoit commises,
» s'étoit proposé d'en changer la ré-
» gie pendant une guerre fâcheuse,
» et y avoit réussi. Il finissoit ce Mé-
» moire par une tirade, dont chaque
» article commençoit par ces mots :
» *Faut-il attendre la paix*, pour ré-
» former des abus qui ruinent le
» Royaume tous les jours ? *Faut-il*
» *attendre la paix*, pour empêcher
» le peuple de mourir de faim ? *Faut-*
» *il attendre la paix*, pour s'opposer
» à la voracité des Traitans ? et ainsi

1708-11

» des autres. Sa citation de la con-
» duite de Sulli, et sa tirade, lui
» valurent une lettre de cachet, qui
» l'exiloit dans le fond de l'Auver-
» gne. Mais au bout de deux mois, il
» fut rendu à ses occupations et à sa
» famille.

Chamillart quitte les Finances.

*Saint-Simon, t. 4, p. 24.*

» Chamillart, à qui le poids des Fi-
» nances devenoit tous les jours plus in-
» supportable, lui échoit du désir d'en être
» délivré. Le travail forcé qu'elles exi-
» geoient, dérangeoit sa santé. On s'en
» appercevoit par sa maigreur et des
» défaillances fréquentes. Réduit à cet
» état, après avoir plusieurs fois inutile-
» ment demandé au Roi sa démission,
» il lui écrivit une lettre pathétique,
» dans laquelle il lui exposoit la triste
» situation des Finances, et l'impossi-
» bilité où il étoit d'y remédier, qu'il
» falloit un travail long, approfondi,
» continu, auquel le dépérissement
» de sa santé, et les soins qu'il étoit
» obligé de donner au Ministere de la

» guerre, ne lui permettoient pas de » s'appliquer. Cette lettre étoit à mi- » marge. Il la finissoit par ces mots : » *Ce seroit mal répondre aux bontés de* » *Votre Majesté & à sa confiance*, » *si je ne lui avouois franchement que* » *tout va périr, si elle n'en met un* » *autre à ma place.* Louis XIV écri- » vit à côté cette apostille : *Eh bien*, » *nous périrons ensemble.* Cependant, » quelques jours après, il lui accorda » ce qu'il demandoit, et nomma » Contrôleur-Général, en Février » 1708, Desmarêts, neveu de » Colbert ». 1708. 11.

Saint-Simon nous le peint comme *l'Antipode* de Chamillart, en ce que celui-ci étoit excellent ami, et l'autre ne l'étoit que par intérêt : » Homme » de bon sens, mais lourd et lent, » parlant avec assez d'agrément, dur, » emporté, et dominé par une hu- » meur intraitable. *Je sais*, lui dit le » Roi, *l'état de mes Finances. Je ne* Desmarêts, Contrôleur-Général. *Saint-Simon*, t. 5, p. 17. *D'Argenson*, p. 193.

1708-11. » *vous demande pas l'impossible. Si* » *vous réussissez, vous me rendrez un* » *grand service; si vous n'êtes pas* „ *heureux, je ne vous imputerai pas* „ *les événemens* ". Desmarêts se mit courageusement à l'ouvrage ; et il lui survint une ressource, qui ne fut cependant pas si avantageuse qu'on l'espéroit. Nous en parlerons dans les propres termes de Saint-Simon. Il ne montre peut-être que trop ce que sont au fond les présens publics, qu'on nous vante comme les effets d'un zele patriotique.

1709-11. Vaisselle portée à la Monnoie. *Saint-Simon, t. 4, p. 229.*

» Les Alliés ayant, au commence- » ment de 1709, refusé les proposi- » tions qui leur furent portées par le » Président Rouillé et Torcy, Mi- » nistre des Affaires Etrangeres, on » jugea à propos d'animer le zele de » tous les Ordres de l'État, en leur » faisant part des énormes volontes » des ennemis. Le Roi écrivit aux » Gouverneurs des Provinces une let-

» tre, qui faisoit voir à quel excès
» il avoit poussé la condescendance, 1709-11.
» pour obtenir la paix. Cette lettre,
» répandue avec profusion, eut tout
» le succès qu'on avoit espéré. Il s'é-
» leva de toutes parts un cri d'indi-
» gnation, accompagné de protesta-
» tions, de donner tout son bien pour
» soutenir la guerre jusqu'à la der-
» niere extrémité. La Duchesse de
» Grammont, qui étoit mal en Cour,
» crut trouver dans cet enthousiasme
» le moyen d'y être regardée de
» meilleur œil. Elle proposa à son
» mari d'aller offrir au Roi sa vais-
» selle d'argent, persuadée que si
» l'exemple qu'elle donneroit étoit
» suivi, elle auroit l'honneur et la
» récompense de l'invention. Comme
» Grammont alloit en parler au Con-
» trôleur Général, il rencontra le
» Duc de Boufflers, son gendre. Celui-
» ci fit son offre avec tant de bruit,
» pour entraîner tout le monde, qu'il

1709-11.

» passa pour l'inventeur, et il ne fut » pas seulement question de la vieille » Duchesse.

» Cette idée plut à Desmarêts, qui » en parla au Roi. Boufflers et son » beau-pere furent très-remerciés. La » nouvelle sur le champ en vola jus- » qu'au bout du Château, où demeu- » roit le Duc de la Roche-Foucaud, » qui étoit aveugle. Sans perdre de » temps, il se fait mener chez le » Roi, l'arrête comme il sortoit pour » aller chez Madame de Maintenon, » et se met à lui faire très-haut des » reproches, de ce que Sa Majesté » montre si peu d'égards pour un an- » cien serviteur qui mérite toute sa » confiance; qu'il en est désolé et » pénétré du plus profond chagrin. » Le Roi reste étonné. Les Courtisans » cherchent à deviner ce que c'est » que ce terrible malheur dont le » Duc se plaint. Enfin il laisse échap- » per presque en sanglottant : *C'est que*

» *Votre Majesté voulant bien accepter* 1709-11
» *la vaisselle de tout le monde ne m'a*
» *pas fait la grace de me demander*
» *d'abord la mienne.* Le Roi, qui avoit
» craint autre chose, se trouva quitte
» à bon marché, et lui dit qu'il n'y
» avoit encore rien de résolu, et que
» s'il acceptoit l'offre qu'on lui fai-
» soit, il le feroit avertir le premier.
» Le vieil aveugle commence ses re-
» mercîmens à grands cris, et le Roi
» étoit déjà bien loin qu'il continuoit
» encore.

» En effet, Louis XIV en parla
» au Conseil des Finances, et témoi-
» gna incliner pour ce moyen. Il avoit
» déjà été proposé lorsque Pontchar-
» train étoit Contrôleur-Général, et
» Pontchartrain l'avoit rejeté. De-
» venu Chancelier, il n'y fut pas plus
» favorable. Il représenta le peu de
» profit qui reviendroit à l'Etat d'une
» perte très-considérable pour chaque
» particulier, profit court, peu utile,

1709 II.

» qui n'apporteroit qu'un soulage-
» ment foible et passager. Il peignit
» la douleur renaissante à chaque re-
» pas, chez ceux même qui feroient
» le sacrifice du meilleur cœur.
„ *Quelle bigarrure*, ajoutoit-il *allez*
„ *vous introduire ! Si vous laissez la*
„ *liberté, pendant que la Cour sera en*
„ *vaisselle de terre, Paris & les Pro-*
„ *vinces seront en vaisselle d'argent.*
„ *Si vous voulez forcer, le désespoir*
„ *sera général. & chacun, enfouira son*
„ *argent.* Il appuya aussi fortement
„ sur le déshonneur que feroit cet
„ éclat chez l'Étranger. *Cette ressource*
„ *épuisée, on croira qu'il n'y en a plus*
„ *d'autres dans l'Etat, & le peu de*
„ *crédit qu'on a encore tombera tout-*
» *à-fait.* Desmarêts, à qui cet ex-
» pédient devoit apporter quelques
» millions, malgré sa détresse, opina
» comme le Chancelier ; mais non-
» obstant des raisons si bonnes et si
» évidentes, le Roi se détermina,

» non

» non à forcer personne, mais à ac- 1709-11.
» cepter ce qu'on offriroit, & il fit
» une déclaration verbale.

» On indiqua deux voies pour faire
» le bon citoyen; Launay, Orfévre
» du Roi, & la Monnoie. Ceux qui
» abandonnoient leur vaisselle en pur
» don, la portoient à Launay, qui
» tenoit un registre du nom & de la
» qualité : le Roi se faisoit présenter
» cette liste; du moins les premiers
» jours, gracieusoit les personnes ins-
» crites, & promettoit de leur rendre
» le poids affranchi de contrôle,
» quand les affaires le permettroient,
» ce que personne ne crut ni n'es-
» péra. Ceux qui vouloient le prix de
» leur argenterie, l'envoyoient à la
» Monnoie : on pesoit, écrivoit, &
» donnoit des à-compte avec des
» billets pour le reste.

» Cette invention fit un grand va-
» carme à la Cour. On n'osoit ne
» pas offrir, & on ne le faisoit qu'à

1709-11.

„ regret. Les uns s'affligeoient d'une „ imitation ingrate; dont tout le gré „ seroit pour l'inventeur; les autres „ étoient attristés de se priver d'une „ ressource qu'ils comptoient garder „ pour la derniere extrémité : plu- „ sieurs cependant ne furent pas fâ- „ chés qu'on leur fournît ce moyen „ de vendre leur vaisselle sans honte, „ & de s'en aider dans la disette où „ on se trouvoit. La perte fut ines- „ timable sur les gravures, ciselures, „ reliefs, & autres ornemens admi- „ rables dont le luxe avoit chargé la „ vaisselle de tous les gens riches. Le „ Roi envoya sa vaisselle d'or à la „ Monnoie, & se réduisit à l'ar- „ gent & au vermeil; les princes & „ Princesses du sang, à la porcelaine „ & à la faïence. Décompte fait, „ il ne se trouva pas cent personnes „ sur la liste de Launay. La ville & „ la province n'enrichirent pas beau- „ coup la Monnoie, & tous ceux qui

„ n'attendoient rien de la Cour, con- 1709-11.
„ tinuerent à se servir de leur argen-
„ terie. La Duchesse de Grammont,
„ toute la premiere, piquée sans doute
„ de n'avoir pas tiré de son inven-
„ tion l'avantage qu'elle espéroit,
„ renferma la plus belle dans ses
„ coffres, & ne donna que la moin-
„ dre & en petite quantité. Plusieurs
„ l'imiterent. Le roi ne fut pas dupe
„ de ces démonstrations frauduleuses,
„ & il s'en expliqua avec une aigreur
„ qui ne lui étoit pas ordinaire. Pour
„ moi, dit Saint-Simon, je fis l'ar-
„ riere-garde avec les Ducs de Ville-
„ roy & de Lauzun, & nous nous
„ trouvâmes bientôt aussi avancés
„ que les premiers, car trois mois
„ ne se passerent point que le Roi
„ ne sentît la honte & la foiblesse de
„ cette ressource, & il avoua qu'il
„ s'en repentoit «.

L'Espagne, plus heureuse que la Chocolat des Jésuites.
France, eut, vers ce même temps, une

1709-11.

*Aubaine* qui n'affligea personne, ou du moins personne n'osa s'en plaindre.

*Saint-Simon, t. 1, seconde Partie, p. 109.*

„ Il se trouva sur un vaisseau faisant „ partie d'une flottille très-riche arri- „ vée à Cadix, huit grandes caisses „ de chocolat pour le compte du „ Très-Révérend Pere Général de la „ Compagnie de Jésus. Ces caisses „ penserent rompre les reins de ceux „ qui les déchargeoient, & on fut „ obligé de mettre sur chacune le „ double des travailleurs ordinaires, „ qui eurent encore bien de la peine, „ avec ce renfort, à les transporter „ dans les magasins. Quand elles y „ furent, la curiosité prit de voir ce „ qu'elles contenoient. Les employés „ en ouvrirent une, & n'y trouverent „ que de grandes & grosses billes „ de chocolat arrangées les unes sur „ les autres. Ils en leverent une dont „ la pesanteur les surprit. Une se- „ conde, une troisieme leur causa le „ même étonnement. Ils voulurent la

„ rompre, & elle résista; mais le 1709. 11.
„ chocolat éclata & laissa à découvert
„ des billes d'or qui se trouva, à l'es-
„ sai, très-pur & très-fin. Toutes cel-
„ les qu'on visita ensuite au hasard, se
„ trouverent de même nature, c'est-
„ à-dire, de l'or revêtu de l'épaisseur
„ d'un doigt de chocolat. Cette décou-
„ verte fut mandée à Madrid. On fit
„ venir les Jésuites, qu'on question-
„ na; mais ils se garderent bien de
„ réclamer un chocolat si précieux. Ils
„ protesterent qu'ils ne savoient pas
„ ce que c'étoit: sur leur désaveu, l'or
„ resta au profit du Roi, & huit cais-
„ ses d'or, d'un volume à rebuter le
„ double des porteurs ordinaires, va-
„ lurent bien la vaisselle de France «.

Louis XIV se prêtoit à tout ce qu'exigeoient les circonstances, pour obtenir argent & crédit. „ On doit „ se rappeler que, dès sa jeunesse, „ la Fronde lui avoit donné pour Paris „ un éloignement que d'autres évé-

Reconnoissance pour Paris. *Saint-Simon, t. 4, p. 131.*

1709-11. ,, nemens avoient fortifié, & qu'il ne
,, dissimuloit pas : cependant le Corps
,, de ville ayant eu occasion de venir
,, le haranguer pendant le siége de
,, Lille, il le reçut avec beaucoup
,, d'affabilité, & en le remerciant de
,, ses offres, il se servit du mot de
,, *reconnoissance pour sa bonne Ville*
,, *de Paris.* Mais il n'échappa point
,, au Public malin, que le Monarque
,, avoit rougi & paru embarrasé en
,, le prononçant «.

Samuel Bernard. Saint-Simon, *t.* 4, *p.* 116. Le Contrôleur Général l'amena aussi à une complaisance qui fait contraste avec sa hauteur ordinaire. » Il y avoit » à Paris un fameux Banquier, » nommé Samuel Bernard, l'homme » le plus riche de l'Europe, dont le » crédit fort étendu pouvoit être de » la plus grande ressource, s'il con- » sentoit à le prêter au Roi; mais » comme il lui étoit beaucoup dû, » & qu'on lui avoit souvent manqué » de parole, il ne vouloit donner ni

» fonds ni papiers. C'étoit un homme
» dont les Fermiers-Généraux, Rece-
» veurs, Trésoriers, et autres, avoient
» plus souvent affaire qu'il n'avoit
» besoin d'eux. Il sentoit ses forces,
» et la nécessité faisoit qu'on le trai-
» toit avec de grands ménagemens
» et beaucoup de distinctions. En vain
» Desmarêts lui représentoit l'excès
» des besoins les plus pressans, et
» l'énormité des gains qu'il avoit
» faits avec le Roi; Bernard restoit
» inébranlable.

1709 11.

» *Cependant*, disoit le Ministre au
» Monarque, *il n'y a que lui qui*
» *puisse nous aider. Je connois ses af-*
» *faires. Il est en état. Il n'est ques-*
» *tion que de vaincre sa volonté, et l'o-*
» *piniâtreté insolente qu'il montre.*
» *C'est un homme fou de vanité, et*
» *capable d'ouvrir sa bourse, si votre*
» *Majesté daigne le flatter.* Le roi y
» consentit; et pour tenter ce secours
» avec moins d'indécence, il fut con-

1709 11.

„ venu que Desmarêts inviteroit
„ Bernard à venir travailler et dîner
„ avec lui à Marly. Il le présenta au
„ Roi au moment de sa promenade.
„ Louis XIV lui fit un accueil distin-
„ gué, et après quelques mots obli-
» geans, lui dit : *Vous êtes bien*
» *homme à n'avoir jamais vu Marly.*
» *Venez avec moi, je vous le mon-*
» *trerai, et après cela, je vous ren-*
» *drai à Desmarêts.* Bernard suit.
» Pendant toute la promenade, le
» Roi n'adresse la parole qu'à lui,
» le consulte, lui montre, lui expli-
» que toutes les beautés avec les gra-
» ces qu'il savoit si bien employer
» quand il vouloit combler les gens.
» Le Banquier, revenu chez le Con-
» trôleur-Général, ne peut trouver
» assez d'expressions pour louer un
» Prince si grand, si bon, si affable.
» Dans ses transports de tendresse,
» il dit qu'il aimeroit mieux risquer de
» se ruiner, que de le laisser dans l'em-

» barras. Desmarêts saisit l'occasion,
» et en tire plus qu'il n'espéroit ».

1709-11.

Misere & murmures.

Ainsi le malheur humanise les Princes. Louis XIV voyoit alors les horreurs de la misere autour de lui. Elle l'assiégeoit jusque dans son palais, dans ce superbe sallon de Marly où on étaloit autrefois des monceaux d'or, on s'occupoit alors à goûter du pain d'orge, d'avoine, et d'autres grenailles, à les comparer pour savoir lesquels étoient plus propres, non à nourrir, mais à tromper la faim du peuple épuisé (1). Ce qui navroit le cœur de

(1) Pour faire connoître la différence de ces temps au nôtre, on ne doit pas omettre cette remarque de Dangeau sur le 9 Février : „ L'Archevêque, le Pre„ mier Président, le Procureur-Général, „ et le Prévôt des Marchands, se sont „ assemblés pour déliberer si on permet„ troit de manger de la viande le Carê„ me, et on ne permet que de manger „ des œufs, encore jusqu'à la mi-Carême ".

1709 - 11.

Louis XIV, ce sont les plaintes et les murmures, qu'il ne pouvoit ignorer. » *Quand on a su*, écrivoit Madame de Maintenon au Duc de Noailles, » *quand on a su que le Roi refusoit* » *les indignes propositions de paix que* « *les ennemis ont faites à M. de Tor-* » *cy, tout le monde a applaudi et* » *demandé la guerre ; mais ce mouve-* » *ment n'a pas duré, et on est bien-* » *tôt retombé dans cet abattement que* » *vous avez vu et qui vous indignoit* » *quand vous étiez ici. Combien de fois* » *avez-vous entendu dire : Pourquoi* » *nous laisse-t-on de la vaisselle d'ar-* » *gent ? Le Roi nous feroit plaisir de* » *tout prendre. Depuis que les plus* » *zélés en ont donné l'exemple, tout* » *est consterné. On murmure, on trouve* » *que c'est au Roi à commencer à se* » *retrancher. On lui plaint toutes ses* » *dépenses : les voyages de Marly sont* » *la cause de la ruine de l'Etat : on* *voudroit lui ôter ses chevaux, ses*

*Lettre de Maintenon, t. 5, p. 119.*

» *chiens, ses valets : on attaque ses* 1709-11.
» *meubles : en un mot, on veut le dé-*
» *pouiller le premier. Et où se font*
» *ces murmures ? A sa porte. Par*
» *qui ? par des gens à qui il a tout don-*
» *né. Pour moi, on veut me lapider.*
» *Cependant le Roi a diminué sa table*
» *de Marly. Il a envoyé sa vaisselle*
» *d'or à la Monnoie. Il met ses pierre-*
» *ries entre les mains de M. Desma-*
» *rets, pour les engager si on le peut ;*
» *mais on ne veut compter que ce qu'il*
» *ne fait pas* «.

Monseigneur au Conseil.

Comme le public voyoit avec peine que Monseigneur, âgé de près de cinquante ans, n'étoit pas plus appelé à la connoissance du secret de l'Etat, que dans sa jeunesse, le Roi, dérogeant à son système, fit entrer son fils au Conseil... » *Il s'occupe des af-*
» *faires*, dit Madame de Maintenon,
» *il interroge, il écoute, il porte au*
» *Roi les plaintes qu'il a reçues ; mais*
» *après tout cela, il dit : J'ai parlé*,

*Lettres de Maintenon, t. 4, p. 132.*

1709-11.

» *et fait par-là encore plus blâmer son* » *pere* «.

Disgrace de Chamillart.

*Lettres de Maintenon, t. 5, p. 137.*

La critique tomboit principalement sur l'opiniâtreté du Roi à conserver Chamillart dans le Ministere de la guerre, malgré ce qu'on disoit de son incapacité. La campagne de 1709 le rendit plus repréhensible que jamais, parce que, s'imaginant qu'il étoit impossible que les ennemis rejetassent les conditions qu'on leur offroit, il ne fit aucuns préparatifs. On en parla tout haut. » *Le déchaînement contre* » *l'homme que vous savez*, écrit toujours » la même personne, *augmente tous* » *les jours, et vient jusqu'au Maitre.* » *Il ne peut se résoudre à le sacri-* » *fier, parce qu'il fait pitié, et* » *qu'il se met en pieces présentement* » *pour le service* «. Mais il étoit trop tard,

*Ibid. p. 120.*

*Saint-Simon, t. 4. p. 277.*

» Ses ennemis les plus déclarés » étoient les Ducs d'Harcourt et de » Boufflers, tous deux mécontens de

» ce que Chamillart ne les avoit pas » secondés, à ce qu'ils croyoient, » comme il auroit pu et dû pendant » qu'ils commandoient, l'un en Alle- » magne, l'autre à Lille. A ces mo- » tifs, d'Harcourt joignoit comme » un point d'honneur de bon Ci- » toyen, de dire hardiment ce qu'il » pensoit d'un homme dont il croyoit » que l'incapacité ruinoit la France. » Un jour qu'il parloit sur ce ton à » Madame de Maintenon, elle lui » demande qui donc il mettroit à » sa place? *Fagon*, *Madame*, lui » répond-il froidement. *Vous plai-* » *santez*, lui dit-elle, *et il n'est pas* » *question de rire dans une affaire* » *aussi sérieuse. Aussi ne plaisanté-je* ,, *pas*, réplique-t-il; *M. Fagon est* ,, *bon Médecin et point homme de* ,, *guerre, M. Chamillart est Magis-* ,, *trat et point homme de guerre non* ,, *plus. M. Fagon est homme de beau-* ,, *coup d'esprit et de sens; M. Cha-*

109-111

1709-11. „ *millart n'a ni l'un ni l'autre. M.* » *Fagon d'abord, faute d'expérience,* „ *pourra faire des fautes, mais il les* „ *corrigera bientôt à force d'esprit et* „ *de réflexions; M. Chamillart en fait* „ *aussi, et ne cessera d'en faire qui* „ *perdront l'Etat, et il n'y a en lui* „ *aucune ressource. Ainsi je vous ré-* „ *pete très-sérieusement que M. Fagon* „ *vaudroit beaucoup mieux que lui à* „ *cette place* ".

*Lettres de Maintenon t. 5. p. 123. D'Argenson, p. 192.*

Il n'est pas concevable combien cette plaisanterie, qui alla jusqu'au Roi, fit de tort au Ministre; la résolution de l'éloigner ne tarda pas, et l'ordre lui en fut porté par le Duc de Beauvilliers son ami. Comme il avoit l'air de tristesse qui convient à ces sortes de messages, Chamillart, étonné, lui demanda s'il étoit arrivé quelque accident au Roi : *Non* répondit Beauvilliers; *mais il vous mande par moi qu'il n'a plus besoin de vos services. Je craignois quelque chose de*

*plus fâcheux*, répliqua l'ex Ministre; *mais puisque le Roi se porte bien, je suis content*; il remit ses papiers, et s'entretint ensuite avec une sérénité rare dans de pareils momens. » Louis » XIV accompagna cet ordre de toutes les marques de bonté qui lui furent possibles. Chamillart eut permission d'aller où il voudroit, excepté à la Cour. On lui donna une grosse pension, une à sa femme. » Celle de son fils fut conservée avec » la survivance d'une belle charge. » *M. Voisin a sa place*; *je le plains plus que son prédécesseur*, disoit Madame de Maintenon. » *Le roi*, remarquoit Saint Simon, » *faisoit comme les malades qui changent de Médecin, et comme eux il ne s'en trouvoit pas mieux* «.

1709-11.

Saint-Simon, t. 4, p. 127.

Selon Berwick, » Voisin étoit toujours appliqué à sa besogne, n'avoit nulle autre passion, étoit juste, cherchoit avec soin à découvrir les

Voisin, Ministre de la guerre.

Berwick, t. 2, p. 75. Saint-Simon, t. 4, p. 251.

1709-11.

» gens de mérite, pour les mettre „ en place. Homme de sens, capa- „ ble de grands détails, peu versé „ dans les affaires politiques, et fort „ dur dans ses réponses ". Saint-Simon, à son ordinaire, étend un peu plus cette derniere imputation. A l'en croire, „ Voisin étoit non „ seulement dur, mais sec, sans po- „ litesse ni savoir-vivre, haut, orgueil- „ leux, et pleinement gâté, comme „ on l'est souvent dans les Intendances. „ Jamais homme ne fut si Intendant „ et ne le demeura si parfaitement „ toute sa vie, depuis les pieds jus- „ qu'à la tête ; avec l'autorité toute „ crue pour réponse à tout ce qu'on „ lui proposoit. C'étoit son code, „ son droit, sa loi et ses prophetes. „ Le Courtisan, le Seigneur, l'Offi- „ cier général et particulier, accoutu- „ més à l'accès facile de Chamillart, „ à sa maniere douce et complai- „ sante d'écouter, et au style moëlleux

„ de ses lettres, furent bien décon- 1709-11.
„ certés de trouver dans Voisin tout
„ le contraire, un homme à peine
„ visible et fâché de l'être, refrogné,
„ *Econduiseur*, qui coupoit la parole,
„ répondoit sec en deux mots, tour-
„ noit le dos à la réplique, et fer-
„ moit la bouche aux gens par quel-
„ que chose de décisif et d'impérieux.
„ Ses lettres, dépourvues de toute
„ aménité, n'étoient que des réponses
„ laconiques, un énoncé bref et tran-
„ chant, toujours appuyé de cette
„ phrase, *le Roi le veut ainsi.* Enfin
„ le Roi et Madame de maintenon,
„ c'étoit-là sa souveraine loi et sa rai-
„ son derniere ".

A l'exemple de quelques-uns de *Ibid. p. 256.*
ses semblables, peut-être se vengeoit-
il sur les autres, des hauteurs que
Louis XIV lui faisoit essuyer. „ Au
„ premier Courier qui vint de Flan-
„ dre, où Villars commandoit, Voi-
„ sin, voyant qu'il étoit question de

1709-11. „ prendre un parti sur des projets
„ proposés, porta les dépêches au
„ Roi, et lui dit qu'il avouoit sans
„ honte que le choix de ces projets
„ le passoit, quant à présent; mais qu'il
„ espéroit par la suite lui épargner
„ l'embarras de la décision. Ce n'é-
„ toit pas là le langage de Chamillart,
„ qui paroissoit charmé de laisser tout
„ faire au Roi. Louvois même et
„ Barbesieux son fils, sachant combien
„ Louis XIV se piquoit de savoir la
„ guerre, et combien il étoit jaloux
„ de n'être en cela égalé par personne,
„ faisoient pour les projets comme
„ Mansard pour les plans, c'est-à-
„ dire qu'ils y laissoient toujours
„ quelque grosse faute bien visible
„ que le Roi corrigeoit, et s'attri-
„ buoit par-là l'honneur de la déci-
„ sion. Il fut donc bien surpris qu'un
„ homme de robe osât se flatter de
„ pouvoir par la suite le détermi-
„ ner sur des objets militaires, et il lui

1709-11.

„ dit fort sèchement : *Vous êtes bien „ neuf pour prétendre avoir un avis en „ pareille matiere; sachez et n'oubliez „ jamais que votre fonction n'est que „ de prendre mes ordres et de les ex- „ pédier sur les petites choses comme „ sur les grandes.* Il lui défendit en- „ suite de rien faire sans le commu- „ niquer au Maréchal de Boufflers. „ De sorte qu'on vit perpétuellement „ le nouveau Ministre et le Maréchal „ aller l'un chez l'autre, chargés de „ papiers; et Voisin plus souvent chez „ Boufflers, que Boufflers chez lui ". Malplaquet. *Reboulet*, *t. 8, p. 290. Lettres de Maintenon, t. 5, p. 143.*

Mais cet assujettissement ne dura pas. Le Maréchal, voyant qu'on étoit en Flandre à la veille d'une bataille décisive, demanda, en Héros Romain, à aller servir dans l'armée menacée, d'où sembloit dépendre le salut de la France, „ *et offrit généreusement d'être „ l'aide de camp de son cadet* ". Villars le reçut comme son égal, et en fut bien secondé à la bataille de Mal-

1709-11. plaquet. „*De la manière dont on compte*
*Ibid. p.* 146. „ *le détail, nous l'aurions gagnée sans*
„ *la blessure du Maréchal de Villars. Il*
„ *se battit comme s'il avoit eu une ré-*
„ *putation à commencer, et s'acquit*
„ *une gloire dont assurément il n'avoit*
„ *pas besoin. Point de Régiment à la*
„ *tête duquel il ne donnât; il alloit*
„ *à la charge avec la férocité d'un*
„ *lion, et donnoit ses ordres avec le*
„ *sang froid d'un Philosophe en robe de*
„ *chambre*". C'est la bataille la plus sanglante qui se soit donnée pendant ce regne. Les soldats François, dont la plupart n'avoient point mangé depuis vingt-quatre heures, jetoient leur pain pour aller se battre. Les Alliés y eurent trente mille hommes hors de combat, et les François huit mille. Ceux-ci, après huit heures de combat, se retirerent plutôt accablés par le nombre, que vaincus, et emporterent trente drapeaux ou étendards enlevés à l'en-
*Lettres de Maintenon, t. 5, p.* 145. nemi. „*Encore une victoire pareille,*

disoit un Hollandois, „ *et nous sommes perdus* “.

*Pieces intéressantes, etc. par M. D. L. P. t. 3 p. 77.*

Un Officier reconnu fort brave, qui de grade en grade s'étoit élevé par son mérite au commandement, fut chargé de soutenir un poste très important. A la premiere attaque, une terreur panique le saisit ; il abandonne son poste, prend la fuite, et sa frayeur l'entraîne jusqu'à Calais. Arrivé dans cette ville, où il avoit des parens, il projette de passer la mer, tant pour cacher sa honte, que pour éviter la punition de sa lâcheté ; mais, après une nuit de réflexions, il écrit au Maréchal de Villars, lui confesse sa faute, en demande pardon à lui et à ses camarades, le prie de le mettre au Conseil de guerre, afin qu'il puisse du moins être utile, par l'exemple de sa punition, et lui dit qu'il attend ses ordres. Le Machal lui répond avec bonté qu'il le plaint, lui conseille d'oublier ce qu'il

1709-11.

a été, et lui dit le dernier adieu. Le malheureux Officier renvoie sa croix de St.-Louis, quitte son épée, se condamne à ne la jamais porter. „ *Je l'ai vu*, dit celui qui rapporte cette anecdote instructive, »*je l'ai vu dans sa vieillesse, revêtu de son uniforme, la „ tristesse peinte sur le visage, fixant „ les regards de la garnison, et s'y exposant comme une victime dévouée „ à l'opprobre*". Exemple remarquable de ce que l'erreur d'un moment peut répandre d'amertume sur toute la vie.

Mort du P. la Chaise.

Le P. Tellier.

*Saint-Simon*, t. 4, p. 161.

La bataille de Malplaquet, où il périt beaucoup de noblesse, mit la Cour en deuil, ou plutôt continua celui qui avoit commencé avec l'année 1709, pour la mort des Princes de Conti et de Condé. Ils furent précédés au tombeau par le Pere la Chaise, Confesseur de Louis XIV, que ce Prince regretta beaucoup. „ On „ lui rend témoignage qu'il étoit obli-

„ geant, juste, ni vindicatif, ni en- 1709-11.
„ treprenant, fort Jésuite, mais sans
„ rage et sans servitude. Le Roi rap-
„ portoit de lui une réplique qui
„ fait plus d'honneur à l'un qu'à
„ l'autre. *Je lui reprochois*, dit-il, *un*
„ *jour qu'il étoit trop bon. Il me répon-*
„ *dit* : *Ce n'est pas moi qui suis bon* ;
„ *mais c'est vous qui êtes trop dur.*
„ Il fut long-temps distributeur des
„ bénéfices, et il faisoit d'assez bons
„ choix. Les fêtes de Pâques lui cau-
„ serent souvent des maladies poli-
„ tiques, pendant l'attachement du
„ Roi à Madame de Montespan. Par-
„ venu à l'âge de quatre-vingts ans,
„ il demanda instamment et inutile-
„ ment sa retraite. Il fallut porter le
„ fardeau jusqu'au bout. La décrépi-
„ tude et les infirmités ne purent
„ l'en délivrer. La mémoire étoit
„ éteinte, le jugement affaissé, les
„ connoissances brouillées, et Louis
„ XIV se faisoit encore apporter le

1709-11 ,, cadavre, pour dépêcher avec lui les
,, affaires accoutumées. Les Jésuites
,, lui demanderent, au lit de la mort,
,, s'il avoit pensé au bien et à l'honneur
,, de la compagnie ". S'ils entendoient par-là l'indication d'un successeur qui pût soutenir auprès du Roi le crédit de la Société, ils eurent lieu d'être contens, car jamais Confesseur n'a eu sur l'esprit de son Pénitent plus d'empire que le Pere Telliers, qui le remplaça et n'en a usé plus despotiquement. Il étoit Provincial de Paris, et très-connu chez les Jésuites par son zele *pour la plus grande gloire* de la Société.

Le dixeme en 1710. *Saint-Simon, t. 3, p. 37.*

Il avoit rompu plus d'une lance avec les Jansénistes, et n'avoit pas eu à se louer de leur courtoisie au sujet de la question *des Rites Chinois*, qu'il soutint avec toute l'ardeur propre à son caractere. Aussi en garda-t-il contre eux un ressentiment que son poste le mit en état de satisfaire.

Le

Le point capital étoit de gagner la confiance du Monarque, chose peu difficile, quand on entre dans les vues et les besoins de ceux qu'on dirige, comme il paroît que sut faire le Pere Tellier à l'occasion d'un nouvel impôt. 1709 11.

» Vauban avoit imaginé *une dixme* » *royale;* mais c'étoit un impôt unique. » Desmarêts imagina *le dixieme,* mais » ce fut un surcroît. Il faut avouer qu'il » se trouvoit dans le plus cruel em- » barras. Les papiers de toute espece, » dont le commerce se trouvoit inondé, » et qui tous avoient perdu plus ou » moins de crédit, faisoient un chaos » qu'on n'esperoit pas voir jamais de- » brouiller : billets *d'état*, billets de » *monnoie*, billets *des Receveurs gé-* » *néraux*, billets sur *les tailles*, bil- » lets *d'ustensile*, étoient la ruine des particuliers. Le Roi forçoit de les » prendre en payement. Ils perdoient » moitié, deux tiers et plus, avec lui

17-9 11.

» comme avec les autres. Les es-
» comptes enrichissoient les gens d'ar-
» gent et de finance aux dépens du
» Public. La circulation ne se faisoit
» plus, parce que le Roi tiroit tou-
» jours, ne payoit point, et que ce
» qu'il y avoit d'especes hors de ses
» mains, restoit dans les coffres des
» gros Capitalistes. La Capitation dou-
» blée et triplée à la volonté des In-
» tendans des provinces, les mar-
» chandises et les denrées imposées
„ au double, au triple, au quadru-
„ ple de leur valeur, taxes des aisés,
„ et cent autres impôts sous diffé-
„ rens noms, écrasoient Nobles et
„ Roturiers, Seigneurs et gens d'E-
„ glise; la plus grande partie du pro-
„ duit restoit entre les mains des Trai-
„ tans et de leurs employés, sans que
» ce qui revenoit au Roi pût suffire.
» Desmarêts, qni voyoit cela mieux
» qu'un autre, et qui sentoit le be-
» soin d'un supplément fixe et à l'abri

» des réductions, forma son projet » sans dire mot à personne, et le » donna à examiner et à limer à un » Bureau qu'il composa exprès. 1709-11

» Il y appela Bouville, Conseiller » d'État, mari de sa sœur; Bercy, « Intendant des finances, son gen- » dre; Harlay de Cely, Maître des Re- » quêtes, son affidé; Nointel, Con- » seiller d'état, frere de sa femme; » Vaubourg, aussi Conseiller d'état, » son frere, et trois habiles Finan- » ciers. Nointel, sur le vu seul du » projet, qui lui parut onéreux de » bien des manieres, s'excusa, sous » quelque prétexte, d'y prendre part, » et fut imité par un des Financiers. » Vaubourg, qui avoit beaucoup de » probité et de piété, et qui, par scru- » pule, s'etoit retiré des Intendances, » où il avoit long-temps et bien servi, » n'en fut pas si effrayé.

» Ces Commissaires se mirent

1709-11

» donc à travailler avec assiduité ;
» mais ils n'avoient pas plus tôt sur-
» monté une difficulté, qu'il s'en
» présentoit une autre. La principale
» étoit qu'il falloit tirer de chacun
» une confession de bonne foi, nette
» et précise, de son bien, de ses det-
» tes actives et passives, et de leur
» nature, en obtenir des preuves cer-
» taines, et trouver les moyens de n'y
» être pas trompé. Après être parti de
» ce point, que l'impôt étoit une néces-
» sité, on compta pour rien la déso-
» lation de l'impôt même, le deses-
» poir d'hommes de tous états, for-
» cés à révéler eux-mêmes le secret
» de leurs familles, les mauvaises
» affaires d'un grand nombre, qui
» subsistoient à l'aide d'une réputa-
» tion et d'un crédit que cette mani-
» festation alloit ruiner ; enfin, la dis-
» cussion des facultés, opérée par les
» rapports et l'espionnage; discussion

» semblable, pour ainsi dire, à une » lampe portée par une main enne- » mie sur les parties honteuses. 1709-11.

» Quand les Commissaires eurent » remédié à cet inconvénient le moins » mal qu'il leur fut possible, ils » dresserent leur Edit tout hérissé de » foudres contre les délinquans qui » seroient convaincus, et le présen- » terent au Roi. Quelque accoutumé » qu'il fut aux impôts les plus énor- » mes, il ne laissa pas de s'épouvanter » de celui ci; cette surcharge l'in- » quiéta d'une maniere si sensible, » qu'il y parut sur son visage. Les » gens de l'intérieur s'en apperçurent » et Maréchal, son Chirugien, qui » m'a raconté cette anecdote, dit » Saint-Simon, se hasarda de lui par- » ler de la tristesse qu'il remarquoit » depuis quelques jours, et qui étoit » telle, qu'il craignoit pour sa santé. » Louis XIV lui avoua qu'il sentoit » des peines infinies, et se jeta va-

1709-11. » guement sur la situation des affai-
» res. Huit ou dix jours après, ayant
» repris son calme accoutumé, il ap-
„ pela Maréchal, et seul avec lui:
„ *Maintenant*, lui dit-il, *que je me*
„ *sens au large, je veux bien vous*
„ *dire ce qui a causé mes peines, et*
„ *ce qui y a mis fin.* Il lui conta en-
„ suite que l'extrême besoin de ses
„ affaires l'ayant forcé à de nouveaux
„ impôts, outre sa compassion pour
„ son peuple, le scrupule de prendre
„ les biens de tout le monde l'avoit fort
„ tourmenté. *A la fin*, ajouta-t-il,
„ *je m'en suis ouvert au Pere Tellier.*
„ *Il m'a demandé quelques jours pour*
„ *y penser, et il est revenu avec une*
„ *consultation des plus habiles Doc-*
„ *teurs de Sorbonne, qui décident net-*
„ *tement que tous les biens de mes su-*
„ *jets sont à moi en propre, et que*
„ *quand je les prends, je ne prends*
„ *que ce qui m'appartient. Cette déci-*
„ *sion m'a rendu la tranquillité que*

„ *j'avois perdue.* Heureusement pour „ Maréchal, le Roi le quitta après „ ces mots, et n'apperçut pas l'é- „ tonnement du Chirurgien, qui au- „ roit peut-être choqué le Monar- „ que (1) “. 1709-11.

Le Prince Henri-Jules de Condé, dont nous avons annoncé la mort, eut jusqu'à la fin de sa vie ce qu'on appelle des singularités. „ Dans la „ derniere année, il n'entra ni ne „ sortit rien de son corps qu'il ne le fît „ peser et ne l'écrivît, d'où il résul- „ toit des dissertations qui désoloient „ les Médecins. La fievre et la goutte Mort du Prince de Condé. *Saint-Simon, t. 4, p. 216.*

(1) La meilleure maniere de tranquilliser la conscience de Louis XIV, auroit été, non pas de l'aveugler en lui inspirant des principes tyranniques; mais de lui remontrer, ce qu'il avoit déjà éprouvé, qu'il n'y avoit rien qu'il ne dût attendre de ses peuples, quand il voudroit, pour ainsi dire, se concerter avec eux, et rendre leur contribution volontaire.

1709-11.

„ l'attaquerent, tantôt ensemble,
„ tantôt successivement. Il augmenta
„ son mal par un regime trop austere,
„ par une solitude qui excluoit ses
„ plus proches parens, par une in-
„ quiétude et des précisions qui le
„ mettoient, quand on s'en écartoit,
„ dans des transports de fureur. Fi-
„ not, son Médecin ordinaire, ne
„ savoit que devenir avec lui. Ce
„ qui l'embarrassa le plus, fut
„ qu'un jour M. le Prince s'avisa
„ de ne plus vouloir rien pren-
„ dre. Il dit qu'il étoit mort, et
„ pour toute raison, que les morts ne
„ mangeoient pas. Encore falloit-il
„ qu'il prît quelque nourriture, ou
„ qu'il mourût véritablement; mais
„ jamais on ne put lui persuader qu'il
„ vivoit. Enfin Finot et un autre de
„ ses confreres qu'il appela, imagi-
„ nerent de convenir qu'il étoit mort,
„ mais de lui soutenir qu'il y avoit
„ des morts qui mangeoient, et ils

1709-11

„ offrirent de lui en produire. En „ effet, ils lui amenerent quelques „ gens sûrs et bien recordés, qu'il ne „ connoissoit pas, et qui firent les „ morts comme lui, mais qui man- „ geoient. Il se laissa entraîner par „ l'exemple, et se mit à manger avec „ eux.

» Quand sa maladie augmenta ; „ Madame la Princesse se hasarda à „ lui demander s'il ne vouloit pas „ penser à sa conscience et à voir „ quelqu'un ; mais il y avoit déjà „ quelques mois que sa singularité „ ordinaire s'étoit exercée à ce sujet. „ Il avoit envoyé proposer au Pere de „ la Tour, Général de l'Oratoire, de „ venir le voir en bonne fortune, la „ nuit, et travesti. Le Messager fut „ un Sous-Sécrétaire, confident uni- „ que de ce secret. Le Pere de la Tour „ répondit : *Le respect que je dois à* „ *M. le Prince m'engagera à le voir* „ *avec toutes les précautions qu'il vou-*

1709-11. „ *dra m'imposer; mais quelque justice*
„ *que j'aie droit d'attendre de mes*
„ *Confreres, je ne puis, dans mon*
„ *état, consentir à me travestir, ni à*
„ *quitter le Frere qui m'accompagne*
„ *toujours; mais avec mon habit et mon*
„ *Frere, tout me sera bon; pourvu néan-*
„ *moins que je puisse rentrer à l'Ora-*
„ *toire avant qu'on soit retiré.* M. le
„ Prince passa ces conditions, et quand
„ il le vouloit voir, ce sous-Secrétaire
„ se mettoit dans un carrosse de re-
„ mise, avec le Général et son com-
„ pagnon, le menoit à une petite
„ porte ronde d'une maison qui te-
„ noit à l'hôtel de Condé, et par de
„ longs et obscurs détours, la lan-
„ terne dans une main, et une clef
„ dans l'autre, ouvrant et fermant
„ sur eux les portes en grand nom-
„ bre, le conduisoit dans la chambre
„ de M. le Prince. Le Pere de la
„ Tour le confessoit, souvent ne fai-
„ soit que l'entretenir, et quand le

1709. II.

„ Prince en avoit pris sa suffisance,
„ le même homme, par les mêmes
„ détours, le remenoit au carrosse
„ où le Frere l'attendoit, et de là à
„ Saint-Honoré.

„ La joie de Madame la Princesse
„ fut grande, quand son mari lui dé-
„ couvrit ce mystere. Alors on appela
„ publiquement le Pere de la Tour.
„ Les Jésuites y furent cruellement
„ trompés. Ils se croyoient en pos-
„ session bien assurée d'une Prince
„ élevé chez eux, qui leur avoit
„ donné son fils unique dans leur Col-
„ légé, qui n'avoit qu'eux à Chan-
„ tilly et ailleurs pour compagnie.
„ Son Confesseur en titre étoit un des
„ leurs, qu'il envoyoit chercher en
„ chaise de poste pour Pâques, jus-
„ qu'à Rouen, où il étoit Recteur.
„ Quand il sut l'extrémité de M. le
„ Prince, il accourut de lui-même;
„ mais il en fut pour son voyage.
„ Ce Prince mettoit en pratique le

1709-11. „ conseil que nous avons rapporté du
„ Président de Harlay, vivre avec
„ les Jésuites, et mourir avec les
„ Oratoriens.

„ Il montra, à la mort, une intré-
„ pidité qu'il dit avoir puisée dans
„ une maxime du grand Condé, son
„ pere, que pour ne point appré-
„ hender les périls de près, il falloit
„ s'y accoutumer de loin. Il semble
„ qu'il se plut à se retracer le specta-
„ cle de ses obseques. Après avoir en-
„ tretenu long-temps son fils des beau-
„ tés de Chantilly, des augmenta-
„ tions qu'il avoit projetées, des bâ-
„ timens qu'il y avoit commencés ex-
„ près pour l'obliger à les achever,
„ il s'étendit sur les honneurs qui de-
„ voient accompagner sa pompe fu-
„ nebre, marqua les cérémonies qui
„ avoient été omises à celle de son pere,
„ et qu'il falloit bien prendre garde
„ d'oublier à la sienne. La mort le sur-
„ prit au milieu de ses observations. Il

1709-11.

„ laissa, comme il le désiroit, une „ grande idée de sa fermeté, et une „ bien triste de l'emploi de ses der- „ nieres heures „.

Mort du Prince de Conti.

Le Prince de Conti, son gendre, pour une faute commise dans sa jeunesse, mena une vie de dégoût et d'amertume. Après avoir été chercher la gloire en Hongrie, il revint languir tristement dans sa patrie. „ Si les douceurs de l'amitié lui „ avoient suffi, il auroit trouvé à se „ satisfaire dans la tendresse de la „ belle Douairiere de Conti, sa belle- „ sœur, et dans celle de Madame la „ Duchesse, toutes deux filles de „ Louis XIV, et qui sembloient „ vouloir le dédommager de l'indiffé- „ rence de leur pere; mais chagrin de „ n'être employé à rien, de n'avoir „ pas un gouvernement, pas même „ un Régiment de son nom, il cher- „ cha à noyer ses ennuis dans le vin „ et dans d'autres amusemens, que

*Saint Simon, t. 4, p. 187; t. 6, p. 333.*

1709-11.

„ la foiblesse de son tempérament
„ ne lui permit pas long-temps. Ainsi,
„ privé des plaisirs, et livré aux dou-
„ leurs du corps et de l'esprit, il se
„ mina insensiblement, et pour com-
„ble d'infortune, il n'entrevit le retour
„ au bonheur, que pour le regretter.
„ Conti avoit été Général des troupes
„ de la Ligue d'Italie. En 1707, ce pro-
„ jet d'alliance entre ces Etats, en fa-
„ veur des deux Couronnes, qui ne
„ fut jamais bien cimenté, n'eut pas
„ lieu; mais Chamillart, qui, trop
„ gouverné, trop entêté, avoit ce-
„ pendant le cœur droit et François,
„ se servit de cette premiere con-
„ descendance du Roi, pour l'enga-
„ ger à mettre le Prince à la tête
„ d'une autre armée, et il eut per-
„ mission de l'avertir, à la fin de 1708,
„ qu'il commanderoit celle de Flan-
„ dre. Conti en tressaillit de joie,
„ et se laissa aller aux plus agréables
„ espérances; mais il n'étoit plus

„ temps. Sa santé étoit sans ressource. 1709-11.
„ Il le sentit, et ce tardif retour du
„ Roi vers lui ne servit qu'à lui faire
„ regretter la vie davantage (1).

(1) Ce que Dangeau rapporte sur le 3 Août 1697, fait voir que le *retour* du Roi pour le Prince de Conti est bien antérieur à la date de Saint-Simon. Lorsqu'il alla faire ses adieux à Louis XIV, en partant pour la Pologne dont il avoit été élu Roi, le Monarque lui dit : „ *J'ai toujours loué et approuvé l'amitié de mon fils pour vous, et j'ai vu avec plaisir son bon goût.* Le Prince vouloit parler des temps malheureux où il avoit été mal avec le Roi ; celui-ci répondit : „ *Vous avez eu depuis ce temps-là une si bonne conduite, qu'elle m'a fait oublier tout ce qui a pu nous brouiller ; ainsi n'y songeons plus de part ni d'autre.* Il ajouta en l'embrassant : *Je ne désespere pas encore de vous revoir, et je compte si fort sur votre amitié, que j'espere que quand vous serez Roi paisible, vous traverserez volontiers l'Allemagne pour nous venir voir* „

1709 II.

„ Contre l'ordinaire de ceux de
„ son rang, il avoit été extrême-
„ ment bien élevé, et étoit fort instruit.
„ Les désordres de sa vie n'avoient
„ fait qu'offusquer ses connoissances
„ sans les éteindre. Il choisit le Pere de
„ la Tour pour l'aider à bien mou-
„ rir. Conti tenoit tant à la vie, et
„ venoit encore d'y être si fortement
„ attaché, qu'il eut besoin du plus
„ grand courage. Trois mois durant,
„ la foule de la Cour remplit sa mai-
„ son, et celle du peuple, la place
„ qui est devant. Les Eglises reten-
„ tissoient des voeux des gens les plus
„ obscurs comme les plus connus.
„ Tant une disgrace trop marquée et
„ trop prolongée avoit attendri tous
„ les cœurs! Le Duc de Bourgogne
„ l'alla voir, et fut seul long-temps
„ avec lui. Il arriva que le Grand
„ Dauphin allant à l'Opéra, passa du
„ côté de la riviere, le long du Lou-
„ vre, en même temps que le Saint-

„ Sacrement étoit porté vis-à vis sur 1709-11.
„ l'autre quai, au Prince de Conti.
„ On se servit de cette circonstance,
„ pour engager Monseigneur à faire
„ une visite à ce Prince, qui avoit
„ été élevé avec lui, qui l'avoit tou-
„ jours cultivé, et chez qui il ne son-
„ geoit pas à aller. Comme c'étoit une
„ maladie de langueur, Conti vit
„ long-temps ses parens et ses amis,
„ qui étoient en grand nombre pour
„ un Prince; mais sur la fin, il ne
„ voulut plus voir personne, pas
„ même les Princesses, et il se borna
„ au Pere de la Tour, à l'Abbé
„ Fleury, Auteur de l'Histoire Ecclé-
„ siastique, qui avoit été son Précep-
„ teur, et à deux ou trois autres per-
„ sonnes pieuses, éclairées et savan-
„ tes. Jusqu'au dernier moment, il
„ conserva sa présence d'esprit, et
„ mourut dans son fauteuil, sans ef-
„ fort ni frayeur, avec des sentimens
» de piété admirables, mêlés cepen-

1709-11. » dant de quelques regrets d'avoir été » conduit à la mort par la disgrace, » et de ne pouvoir pas être ramené » à la vie par le retour inespéré du » Roi, et l'ouverture d'une brillante » carriere (1) ».

1710-11. Conférences de Gertruydemberg. Il avoit vu échouer de plus belles espérances. En 1697, il fut élu Roi de Pologne, et forcé de céder à Auguste, Electeur de Saxe, Compétiteur plus riche et plus puissant. Cette affaire avoit été conduite par Melchior, Abbé, puis Cardinal de Polignac, que Louis XIV employa cette année 1710 avec le Marquis, depuis Maréchal d'Huxelles, aux con-

(1) Un Courtisan, qui étoit mal avec le Prince de Conti, prétendoit que le Prince avoit parlé au Roi contre lui : „ *Si j'étois* „ *assez heureux pour avoir souvent des au-* „ *diences particulieres de Sa Majesté*, ré- „ pondit-il, *mes amis s'en appercevroient* „ *plus tôt que mes ennemis* „. Dangeau sur le 26 Novembre 1706.

férences de Gertruydemberg, petite ville sur les confins du Brabant Hollandois, où les Plénipotentiaires François furent confinés. 1710-11.

L'ennemi le plus redoutable qu'eut ce Monarque, plus redoutable qu'Eugene et Malborough, parce qu'il fournissoit l'argent, l'aliment de leurs victoires, étoit un Bourgeois d'Amsterdam, Heinsius, Grand-Pensionnaire des Provinces-Unies. » Créature, puis confident intime, Conseiller le plus accrédité du Prince d'Orange, et l'instrument de l'autorité qu'il s'étoit acquise dans la République, Heinsius avoit épousé ses intérêts, ses affections et ses haines. Il succéda, non aux charges du Prince et au pouvoir qu'elles donnent, mais à son crédit sur les esprits, à son art de gouverner et de se rendre maître des délibérations. Entraîné par son grand objet d'humilier Louis XIV, flatté Henfius. Saint-Simon, t. 5, p. 13.

1710-11

» par la cour servile que lui faisoient
» Eugene et Malboroug, cet opiniâ-
» tre Républicain ne voulut jamais
» la paix, à moins qu'elle ne fût
» plus onéreuse à la France que la
» guerre.

» Les Finances de l'Empereur
» étoient toujours fort courtes. Quel-
» que animée que fut la Nation An-
» gloise, son Parlement sentoit avec
» peine la nécessité de porter tout le
» poids, qui du moins auroit dû se
» partager entre elle et la Maison
» d'Autriche. Ce fut donc à la Hol-
» lande à suppléer pour ces deux
» Puissances. Heinsius, aveuglé par sa
» haine et par les cajoleries des deux
» Héros, acheva de ruiner sa Répu-
» blique, que ses insinuations adroi-
» tes entraînoient. On peut juger par-là
» de l'éloquence, de l'expérience, de la
» force de tête de ce Ministre, qui, à
» l'âge de soixante et dix ans, sans
» Stadhouder, dont il trouva moyen

» de se passer depuis la mort de Guil- 1710 - 15.
» laume, dépositaire des Sceaux, afin
» que rien ne manquât à sa puissance,
» donnoit à la République toutes les
» impulsions qu'il vouloit «. On sait *Reboulet ; t. 8, p. 373.*
que les Alliés assemblés à la Haie, sans daigner conférer avec les Plénipotentiaires François, leur envoyerent l'insolente proposition, que Louis XIV joignît ses troupes aux leurs pour détrôner son petit-fils. Déterminé à acheter la paix à quelque prix que ce fût, il alla jusqu'à promettre d'engager Philippe V à se contenter des Couronnes de Naples et de Sicile, et sur le refus de ce Prince, de fournir de l'argent pour soudoyer les troupes ennemies, qui le chasseroient d'Espagne. Ses offres ne furent point trouvées suffisantes, et on renvoya honteusement les Ambassadeurs de Louis XIV ; mais avant que de partir, l'Abbé de Polignac ne put s'empêcher de témoigner son indignation

1710-11.

aux Alliés en général, et élevant la voix, il reprocha aux Hollandois en particulier leur ingratitude envers la Couronne de France, qui les avoit autrefois aidés à secouer le joug de la Maison d'Autriche, et à qui ils devoient la souveraineté dont ils jouissoient.

L'Abbé de Polignac. *Saint-Simon*, t. 4, p. 1. *D'Argenson*, p. 324.

Louis XIV connoissoit par lui-même la capacité de cet Abbé. Il lui arriva un jour de dire après une audience : » *Ce jeune homme a l'art de* » *persuader tout ce qu'il veut. En paroissant d'abord être de votre avis,* » *il est d'avis contraire ; mais il mene* » *à son but avec tant d'adresse, qu'il* » *finit toujours par avoir raison* ». En copiant Saint-Simon et d'Argenson, on feroit du même homme deux portraits peu ressemblans en des points essentiels. D'abord ils accordent sur l'extérieur. „ C'etoit, dit le premier, „ un grand homme très-bien fait, „ avec un beau visage, beaucoup

„ d'esprit et de graces, toute sorte
„ de savoir, le débit le plus agréa- 1710-11.
» ble, la voix touchante, une éloquence
» douce et insinuante, quoique mâle,
» des termes justes, un tour char-
» mant, une expression particuliere.
» Tout en lui couloit de source, tout
» persuadoit. Personne n'avoit plus
» de Belles-Lettres, n'étoit plus amu-
» sant dans ses récits, et ne réussis-
» soit mieux à mettre les choses les
» plus abstraites à la portée la plus
» commune «.

En rapportant toutes ces belles qualités en plus grand détail, d'Argenson fait l'histoire de ses études, qui furent très-brillantes, et contre ce qu'assure le Duc : » *Que de tous* » *les métiers, ce qui appartenoit au* » *sien, au savoir, à la profession Ec-* » *clésiastique, c'étoit où il étoit le* » *moins versé* » ; le Ministre dit : » *Quand je vois le Cardinal de Poli-* » *gnac, je reste en extase devant lui,*

1710 II.

» *et en admiration de tout ce qu'il* » *sait. Il m'inspire des sentimens d'a-* » *mour et de respect. Il me semble que* » *c'est le dernier des grands Prélats de* » *l'Eglise Gallicane, qui fasse profes-* » *sion d'éloquence en Latin comme en* » *François, et dont l'érudition soit* » *très-étendue* «. Le premier lui reproche d'avoir échoué dans ses négociations de Pologne et de Gertruydemberg, faute de jugement : et l'autre fait voir qu'il a réussi dans des affaires aussi importantes, et non moins difficiles à Rome et à Utrecht. On ne sait comment Saint-Simon peut le peindre uniquement occupé de son ambition, sans amitié, sans reconnoissance, sans aucun sentiment que pour soi, pendant qu'il avoue qu'il resta attaché au Cardinal de Bouillon jusqu'à risquer pour lui sa fortune. » *Les biens de Polignac ne ré-* » *pondoient pas à sa naissance, ce qui* » *écarta de lui l'envie, et fit concourir*

*Saint-Simon, ibid. p. 2.*

à

» *à le mettre en faveur. Dans sa jeu-* 1710-11.
» *nesse, les Dames de la Cour les*
» *plus aimables, celles d'un âge plus*
» *mûr, les hommes les plus distingués*
» *par leurs places et la considération*
» *dont ils jouissoient, recherchoient sa*
» *compagnie, il faisoit les délices des*
» *sociétés* «. Et un homme qui l'avoit D'Argenson p. 334.
vu souvent dans sa vieillesse, disoit :
» *Si on vouloit peindre d'idée un grand*
» *Prélat, un savant Cardinal, un*
» *sage et digne ambassadeur, un fa-*
» *meux Orateur Romain, on saisiroit*
» *les traits du cardinal de Polignac* ».

Trois événemens dans la famille de Louis XIV fixerent, en 1710, l'attention du public; la mort de M. le Duc, son gendre; le mariage du Duc de Berri, son petit-fils, avec Mademoiselle d'Orléans, sa petite-fille; et le rang accordé aux enfans du Duc du Maine, son fils.

M. le Duc ne survécut qu'onze mois à M. le Prince, de sorte qu'il Mort de M le Duc.

passa presque toute sa vie sous la tu-
1710-11. telle d'un pere dur et bizarre. » La
*Saint-Simon*, t 3, p. 5. » contrainte qu'il éprouva ne l'empê-
» cha pas de se livrer trop souvent à
» des emportemens qui, selon Saint-
» Simon, dont nous émousserons les
» traits, alloient quelquefois jusqu'à la
» férocité. Il étoit brave comme toute
» sa race, plus généreux que plu-
» sieurs, et aussi malin qu'aucun. Per-
» sonne ne se croyoit en sûreté auprès
» de lui. C'étoit une meule en l'air,
» qui faisoit fuir tous ses amis. Si on
» n'essuyoit pas des insultes extrêmes
» en face, on n'étoit pas à l'abri de
« plaisanteries tranchantes, de chan-
» sons piquantes, qui faisoient des
» blessures dont la cicatrice ne s'effa-
» çoit jamais. Aussi fut-il souvent
» payé en même monnoie, et plus
» cruellement encore «. On diroit que Saint-Simon, maltraité par ce Prince, prend ici sa revanche. Il lui donne des mœurs dépravées, les élans con-

tinuels de la plus furieuse jalousie contre toute espece de mérite, et un contraste sans relâche d'amour et de rage conjugale, dont le principe étoit plus soupçonné que connu. 1710-11.

Après un Prince qui fit son tourment et celui des personnes qui l'approchoient, il est consolant de pouvoir en présenter un autre, dont les vertus douces et les qualités aimables gagnerent tous les cœurs, excepté celui dont la possession auroit été nécessaire à son bonheur. Ce prince est le Duc de Berri, troisieme fils du Grand Dauphin. » Il étoit d'une taille » ordinaire, assez gros, d'un beau » blond, frais et d'une bonne santé, » fait pour la société et pour les » plaisirs qu'il aimoit, le meilleur et » le plus accessible des hommes, sans » vanité, mais non sans dignité. L'i- » magination n'étoit pas son fort. Ce » qui vaut mieux, il avoit un sens » droit, étoit capable d'écouter, de

Mariage du Duc de Berri; son caractere.

*Saint-Simon, tome 2, page 56. Fragmens, t. 2, p. 132.*

1710-11.

» prendre toujours le meilleur parti
» entre les plus spécieux. Enfin il
» aimoit la vérité, la justice, et tout
» ce qui blessoit la religion le peinoit
» à l'excès, sans qu'il eût cependant
» une dévotion trop marquée.

» Le Duc de Berri n'étoit pas sans
» fermeté. Il haïssoit la contrainte,
» ce qui fit craindre, dans sa premiere
» jeunesse, qu'il ne fût pas aussi sou-
» ple qu'on désiroit que le devînt un
» troisieme Fils de France. On s'atta-
» cha en conséquence à réprimer ses
» saillies, et ainsi on le rendit timide
» et embarrassé. A son esprit naturel
» qu'ils tâchoient de resserrer, ses
» Gouverneurs et Précepteurs vou-
» lurent substituer la science; mais
» ils ne réussirent qu'à lui donner du
» dégoût pour l'étude et la lecture,
» dégoût qui lui resta comme au
» Grand Dauphin, dont il étoit le
» fils chéri. Il ressembloit aussi à son
» pere par le sentiment de terreur

» que lui inspiroit le seul regard du » Roi, pour peu qu'il fût sérieux, et » qu'il lui parlât d'autre chose que » de jeu et de chasse ». 1710-11.

Deux princesses aspiroient pour leurs filles à la main du Duc de Berri, Madame la Duchesse, et la Duchesse d'Orléans. La premiere étoit très-bien avec Monseigneur, la seconde avec Madame de Maintenon, qu'elle cultivoit plus que ne faisoit sa sœur. Elle avoit besoin de quelque prédilection pour faire pencher la balance du côté de la Princesse sa fille. La Ducheſſe de Berri. *Saint-Simon*, t. 2, p. 56. *Caylus*, p. 166. *Fragmens*, t. 2, p. 137.

» Mademoiselle d'Orléans fut formée » avant l'âge, et son pere qui admiroit trop ses charmes, sur-tout » sa main qu'elle avoit d'une beauté » parfaite, lui montroit une tendresse » idolâtre, et l'admettoit fréquemment en tiers dans ses parties libres avec sa Maîtresse; il l'avoit peint » un jour sans beaucoup de draperies, » ce qui fut envenimé.

1710-11. » Malgré cette mauvaise éducation, » la jeune princesse sut si bien se contraindre deux ans avant son mariage, qu'on ne parloit à Madame » de Maintenon que de sa retenue. La » Duchesse d'Orléans, qui souhaitoit » ardemment ce mariage, et qui prévit » bien qu'il ne réussiroit pas, tant » que sa fille demeureroit à Paris ou » à Saint-Cloud entre les mains de » son pere, la fit venir à Versailles » sous ses yeux. Là, Mademoiselle » d'Orléans, persuadée que sa fortune » dépendoit de sa conduite, en eut » une si bonne, qu'on ne s'apperce- » voit pas de ses inclinations. Et » même quelque temps avant que de » venir à Versailles, à peu près à » l'âge de douze ans, se trouvant » trop de dispositions à engraisser, et » craignant que sa maniere de vivre, » si elle la continuoit, ne devînt un » obstacle aux vues qu'on avoit pour » elle, elle s'astreignit à ne gueres

» manger, à peu dormir et faire beau-
» coup d'exercice, quoiqu'elle fût na-
» turellement gourmande et pares-
» seuse. On ne peut disconvenir qu'une
» fille capable, à cet âge, d'une pareille
» résolution, par le seul motif d'am-
» bition, sans y être portée par l'au-
» torité des gens qui en avoient sur
» elle, ne pût être un jour fort dan-
» gereuse. 1710-11.

» Les mariés commencerent comme *Saint-Simon, tome 2, page 158.*
» tous ceux qu'on unit fort jeunes
» et fort neufs. Le prince étoit ex-
» trêmement amoureux, ce qui, joint
» à sa douceur et à sa complaisance,
» auroit fait l'effet de gâter complé-
» tement son épouse, si la Nature et
» l'éducation n'y avoient pourvu d'a-
» vance. Dès le lendemain de ses
» noces, elle se montra altiere, em-
» portée, sans égard, sans bienséance,
» une véritable déterminée. Son mari
» ne trouva dans la suite en elle au-
» cun retour de tendresse. Elle le mé-

1710-11. » prisoit, parce que réellement elle le
» surpassoit en esprit, et se plaisoit
» à le lui faire sentir. Elle fit tout ce
» qu'elle put pour lui ôter toute re-
» ligion. Sur le jeûne qu'il n'aimoit
» pas, mais qu'il observoit exacte-
» ment, elle le railloit, le persécu-
» toit, et l'obligeoit à le rompre, quoi-
» que rarement, trop foible et trop
» sensible qu'il étoit à ses aigres plai-
» santeries; et comme ces infractions
» n'arrivoient pas sans qu'on apper-
» çut en lui des peines et des scru-
» pules, c'étoit encore sur cela redou-
» blement de railleries qui le déso-
» loient. Son équité naturelle n'avoit
» pas moins à souffrir des injustices
» criantes qu'elle exigeoit contre les
» gens de la maison du Prince, qu'elle
» lui faisoit congédier, pendant qu'il
» n'osoit rien dire sur ceux de la
» sienne, qu'elle conservoit malgré lui,
» quelque dépravés qu'ils fussent. Ma-
» dame la Duchesse de Bourgogne

» s'étoit flattée que ce mariage, auquel » elle avoit beaucoup contribué, fe- » roit l'agrément de sa vie; mais il » n'y a pas de ruses que la Duchesse » de Berri n'employât pour brouiller » son mari avec le Duc de Bourgogne, » dont elle craignoit sans doute les » conseils fermes et l'ascendant. Elle » n'y réussit pas, et les deux freres » resterent toujours unis «.

1710-11.

Rang donné aux enfans du Duc du Maine.

*Saint-Simon, t. 1, premiere Partie, p. 197; t. 6, p. 352.*

En même temps que Louis XIV établissoit si avantageusement la postérité des princesses légitimées, il s'appliquoit à relever les Princes par de nouveaux honneurs, et à les rapprocher de plus en plus des légitimes. » Un certain sentiment de compas- » sion lui faisoit regarder avec des » yeux bien différens les enfans issus » du trône par pere et mere, et ceux » qui n'y tenoient que par lui. Il re- » gardoit les premiers comme les en- » fans de l'État, grands par eux-mê- » mes, et sans secours. Les autres,

1710-11, » il les chérissoit comme des infortunés qui, écartés du trône par la » loi, ne pouvoient être quelque chose » que par sa puissance. L'orgueil et » la tendresse se réunirent en leur » faveur. Les tirer, pour ainsi dire, » du néant, étoit une espece de créa- » tion qui le flattoit, et qui le déter- » mina à faire une nouvelle faveur » au Duc du Maine «.

En 1694, le Monarque avoit donné à lui et au Comte de Toulouse son frere, la préséance sur tous les Pairs.

*Sain-Simon, tome 3, page 9.* » Le 15 Mars 1710, après souper, et » l'ordre donné comme à l'ordinaire, » Louis XVI s'avance gravement » dans le second cabinet, se range » devant son fauteuil sans s'asseoir, » passe lentement les yeux sur toute » la compagnie, et dit sans adresser » la parole à personne : *Je donne* » *aux enfans du Duc du Maine, le* » *même rang et les mêmes honneurs* » *dont M. le Duc du Maine jouit*,

» et sans un moment d'intervalle » marche vers le bout du cabinet, ap- » pelle Monseigneur et le Duc de » Bourgogne. Là, pour la premiere » fois de sa vie, ce Monarque si fier, » si absolu, s'humilie devant son fils » et son petit-fils : *Devant tous deux* » *régner après moi*, leur dit-il, *je* » *vous prie de maintenir le rang que* » *je donne aux enfans du Duc du* » *Maine, d'accorder cela à la ten-* » *dresse que je me flatte que vous avez* » *pour moi, et à celle que je me sens* » *pour ces enfans et pour leurs pere et* » *mere. Vieux comme je suis, et consi-* » *dérant que ma mort ne peut être éloi-* » *gnée, je vous les recommande avec* » *toute l'instance dont je suis capable,* » *et j'espere que vous voudrez bien les* » *protéger par amitié pour ma mémoire.* 1710-11.

» Pendant ce discours, les deux » Princes un peu attendris, les yeux » fixés à terre et immobiles d'éton- » nement, se pressoient l'un contre

1710-11.

» l'autre, et ne proféroient pas une
» parole. Le Roi, qui s'étoit attendu à
» une réponse, voulant les y forcer, ap-
» pelle le Duc du Maine qui tra-
» versoit le cabinet où tout étoit dans
» le plus profond silence, le prend
» par les épaules, et s'appuie dessus
» pour le faire courber un peu plus
» bas devant les Princes, leur répete
» que c'est d'eux qu'il attend après
» sa mort toute protection pour lui,
» qu'il espere cette grace de leur bon
» naturel, et qu'il en demande leur
» parole. A ces mots, les deux Princes
» se regardent comme des gens qui ne
» savent s'ils rêvent ou s'ils veillent,
» et gardent le silence. Cependant,
» plus vivement pressés, ils balbutient
» quelques mots qui ne signifioient
» rien de précis. Le Duc du Maine,
» peiné de leur embarras et de ce
» qu'il ne sortoit rien de leur bouche,
» se met en posture de leur embrasser
» les genoux. A ce moment, Louis

» les yeux mouillés de larmes, prie ses » fils de vouloir bien l'embrasser en » sa présence, et, par cette marque » d'amitié, l'assurer de leur consente- » ment. Il continue à demander leur » parole de ne point ôter à ses en- » fans le rang qu'il vient de leur » donner. Les deux Princes, de plus » en plus étourdis, laissent échapper » quelques mots sans suite, et le Roi » retourne à son fauteuil. 1710-11.

» Il n'y fut pas plutôt assis, que » remarquant le sombre qui régnoit » dans le cabinet, il se mit à ré- » péter encore quelque chose sur ce » rang, et ajouta qu'il seroit bien aise » que chacun lui en marquât sa sa- » tisfaction et complimentât le Duc » du Maine. Aussi-tôt tout ce qui » étoit dans le cabinet s'approche et „ felicite le Prince; le Roi ordonne „ au Grand-Maître des cérémonies „ d'inscrire cette espece de promotion „ sur son registre, et la scene finit.

1710-11.

» Monseigneur n'aimoit pas le Duc
» du Maine, parce que, dans l'en-
» fance, ce Prince, sans lui manquer
» formellement de respect, se per-
» mettoit des libertés que la prédi-
» lection du Roi sembloit autoriser.
» Le Duc de Bourgogne étoit aussi
» un peu jaloux de la grande faveur
» de ce fils chéri, et cela ne le dis-
» posoit pas à voir volontiers mettre
» ses enfans si près des siens. Ils ne
» dissimulerent ni l'un ni l'autre leur
» sentiment. Un silence morne décela
» aussi celui du Public : c'est-à-dire
» qu'on n'en dit mot tout haut;
» mais on se dédommageoit à l'o-
» reille. Cependant, comme on sut
» que le Roi avoit invité à féliciter
» le Duc du Maine, qui que ce soit
» n'osa s'en dispenser. La foule courut
» chez lui, avec un visage sérieux et
» une simple révérence qui sentoit
» plus l'amende honorable que le
» compliment. J'étois, dit Saint-

1710-11

» Simon, tout récemment raccommodé avec le Roi, et en me rendant ses bonnes graces, il m'avoit » amicalement exhorté à garder plus » de mesures sur ce qui touchoit mon » rang : or ce rang étoit fort attaqué » par ce qui venoit de se passer, puisque le Roi mettoit au dessus des » Pairs, des personnes qui n'y avoient » d'autre droit que sa volonté. Cependant je réfléchis que n'allant » pas féliciter le Duc et la Duchesse » du Maine, cela ne diminueroit ni » leur rang ni leur joie, et pourroit me perdre tout-à-fait. Je me » déterminai donc à avaler ce calice. » Je me présentai, fis ma révérence, » et tournai court. Tant de gens y » alloient, qu'ils ne savoient auquel » entendre. Pendant qu'ils conduisoient les uns, les autres s'écouloient, et je m'échappai avec les » plus pressés.

» La crainte et la flatterie firent

1710-11.

» aviser d'aller aussi chez le comte
» de Toulouse. Les mêmes raisons
» qui m'avoient mené chez le Duc
» du Maine, me conduisirent chez
» lui. Je ne le trouvai pas, et je
» priai M. d'O de lui dire que je
» m'étois présenté pour le compli-
» menter. *Pour le complimenter* ! ré-
» pondit M. d'O avec son froid et
» son importance ordinaires. *Sans*
» *doute*, répartis-je, *pour le compli-*
» *menter. Ce qui vient d'arriver à M.*
» *le duc du Maine, touche M. le comte*
» *de Toulouse d'assez près, pour*
» *qu'on doive lui témoigner la part*
» *qu'on y prend. Un compliment* !
» répéta d'O, *apparemment de ce que*
» *M. le comte de Toulouse passera dé-*
» *sormais après les enfans de M. le*
» *duc du Maine*? Je repris à mon tour :
» *Il me semble que M. le comte de*
» *Toulouse y gagnera assez pour ses*
» *propres enfans, pour consentir vo-*
» *lontiers, à ce prix, de passer*

1710-11.

» *après ses neveux. Monsieur*, me ré-
» pondit-il en me fixant comme un
» homme pressé de faire une décla-
» ration, *soyez persuadé que M. le*
» *comte de Toulouse n'a aucune part*
» *à ce que M. du Maine a obtenu,*
» *qu'il ne prétend rien pour les en-*
» *fans qu'il pourra avoir, qu'il est*
» *content de ce qu'il a, et n'en de-*
» *mande pas davantage.* J'appris en
» effet, quelques jours après, que le
» Duc du Maine ayant parlé de son
» projet à son frere, le Comte de Tou-
» louse, loin de l'approuver, avoit
» fait tout ce qu'il avoit pu pour
» l'engager à s'en désister; et réel-
» lement cette affaire mit du froid
» entre les deux freres.

» A la Cour, on se débarrassa
» bientôt du silence dont on suffo-
» quoit. D'après les sentimens connus
» du Dauphin et du Duc de Bour-
» gogne, le murmure devint général,
» et personne ne craignit d'être cou-

1710-11.

» pable en les imitant. Le Roi étoit
» trop appliqué à s'informer des
» moindres choses, pour ignorer ce
» déluge de discours. Le sombre et
» le repentir le saisirent. Madame de
» Maintenon, qui l'avoit déterminé,
» le vit au moment de rétracter ce
» qu'il venoit de faire. Le Duc, la
» Duchesse du Maine, et tous leurs
» partisans, en tremblerent; ils éle-
» verent une contre-batterie, se mi-
» rent à vanter au Roi son pouvoir,
» comme chacun s'étoit empressé de
» lui obéir avec promptitude, avec
» joie, qu'il n'y avoit qu'une voix
» sur ce qu'il venoit de faire, et que
» le public en marquoit sa satisfac-
» tion par des applaudissemens. Cette
» soumission générale, ce dévouement
» d'une Cour servile étoit l'endroit
» sensible de Louis XIV; il aimoit
» sur-tout à être obéi. En le flattant
» sur ce point, on l'amena bientôt
» à ne savoir lequel croire des mur-

„ mures ou des applaudissemens, et „ il laissa les choses comme il les „ avoit mises ». 1710-11.

Ce que Saint-Simon rapporte du conseil que lui donna Louis XIV, d'être moins *chatouilleux* sur son rang, regarde les prérogatives de la Pairie, dont il se montroit en toute occasion le Chevalier, et qu'il soutenoit à outrance envers et contre tous (1). Il ne trouvoit pas bon qu'on préférât le titre de Maréchal de France à celui de Duc et Pair, et il remarque comme une nouveauté qu'il n'approuvoit pas, Tribunal des Maréchaux de France.

(1) Dans les Noëls de la Régence, on trouve ce couplet pour le Duc de Saint-Simon.

Suivi de sa cohorte,
Saint-Simon Houbereau
S'écria, dès la porte:
Eh quoi! point de carreau;
Nous voulons soutenir le droit de la Pairie;
Ici nous protestons don don,
Et n'adorerons pas la la,
L'enfant, fils de Marie. (P. 4.)

1710 12.

qu'un Duras, revêtu de la dignité de Maréchal de France en 1675, cédât la dénomination de Duc à son fils :

*saint-simon*, t. 2, *p.* 50.

„ Plus touché d'une autorité passagere „ et des prétentions d'un office de la „ Couronne, que son amour propre „ lui persuadoit acquis par son mé„ rite, que des droits d'une dignité „ héréditaire ».

*Ibid*, *t.* 1, *seconde Partie*, *p.* 8.

Le Duc de Saint-Simon n'approuve pas davantage qu'on soumette les Gentilshommes au Tribunal des Maréchaux de France, qu'il prétend n'avoir commencé que vers le milieu de ce regne. Il leur reconnoît un pouvoir fort étendu sur les Ducs et Pairs, et même sur les Princes du Sang, à l'armée et dans les opérations militaires; hors de là, il ne leur accorde aucune Jurisdiction; et il raconte fort au long, et avec une certaine complaisance, l'aventure de deux Seigneurs, qui, cités pour querelle devant ce Tribunal, non

seulement ne comparurent pas, mais maltraiterent même les Hoquetons, sans qu'il en fût demandé ni fait justice. Louis XIV se contenta d'ordoner par lettres de cachet aux refusans, de se présenter à trois Maréchaux de France, qu'il chargea comme ses Commissaires, et non comme Juges, de les réconcilier. Cependant, avec moins de prévention en faveur de son rang, le Duc de Saint-Simon auroit sans doute trouvé avantageux qu'il y eût un Tribunal établi pour réprimer la bravoure portée au delà du devoir. Un peu d'indulgence aussi pour un pere affoibli par l'âge et par les malheurs, l'auroit empêché de blâmer si aigrement la grace que Louis XIV accorda aux enfans d'un fils chéri. 1710-11.

Le 14 Avril 1711, mourut le Grand Dauphin, enlevé par une maladie qui dura peu. Le Roi regretta en lui un fils respectueux, un modele de docilité et d'obéissance. 1711. Mort du Grand Dauphin. *Reboulet t. 9, p. 9.*

1711. Comme depuis quelque temps on lui
*Avrigny*, *t.* 5, *p.* 222. avoit donné connoissance du Gouvernement, la Nation ne se vit pas sans peine frustrée des espérances que ses bonnes intentions avoient fait concevoir. Quant aux Courtisans, plusieurs ne furent pas fâchés d'être délivrés de l'embarras où ils se trouvoient souvent entre le pere et le fils, appréhendant de déplaire à l'un s'ils plaisoient à l'autre.

Monseigneur mourut comme il
Mademoiselle Choin. avoit vécu, sans marquer se soucier
*Saint-Simon*, *t.* 3, *p.* 82. beaucoup des autres. » On ne lui a
„ connu d'enfant naturel qu'une fille
„ qu'il avoit eue d'une Comédienne.
„ Il l'entretenoit assez médiocrement
„ chez les Augustines de Chaillot. Ma-
„ dame la Princesse de Conti en prit
„ soin après sa mort, et la maria à
„ un Gentilhomme, qui la perdit
„ sans qu'elle laissât de postérité.
„ Il ne se trouva dans ses papiers aucune disposition en faveur de

„ Mademoiselle Choin. Sans doute il
„ prit à la lettre un refus généreux 1711.
„ de cette Demoiselle ; refus qu'il
„ auroit dû au contraire reconnoître
„ par une générosité plus grande que
„ celle qu'il s'étoit proposée. Etant
„ un jour prêt à partir pour l'armée,
„ il fit un testament, par lequel il lui
„ laissoit un bien considérable. Elle
„ fut très-sensible à cette marque d'a-
„ mitié ; mais elle lui protesta que si
„ elle avoit le malheur de lui survi-
„ vre, mille écus de rente, qu'elle
„ avoit amassés de ses épargnes, lui
„ suffiroient, et elle n'eut point de
„ repos qu'elle n'eut fait jeter le
„ testament au feu. Mademoiselle
„ Choin tint parole, et avec une pen-
„ sion de dix mille livres que le Roi
„ lui fit, sans qu'elle le demandât,
„ elle vécut à Paris jusqu'à un âge fort
„ avancé, très-retirée, très-solitaire,
„ sensible cependant à l'abandon où la

1711. „ laissoient quelques Seigneurs qu'elle „ avoit obligés ».

Le Maréchal d'Huxelles. Saint-Simon cite entre autres le Marquis, depuis Maréchal d Uxelles.

*Saint-Simon, t. 3, p. 88.* „ Elle s'en étoit entêtée pendant sa faveur, et l'avoit donné à Monseigneur comme l'homme le plus capable en toute sorte d'affaires. Il reconnoissoit cette protection par des attentions et des petits soins, qui cesserent si-tôt que le Dauphin mourut (1). Elle qui connoissoit la „ Cour, ne put cependant se taire

(1) „ Mademoiselle Choin avoit une „ petite chienne dont elle étoit folle. Tous „ les jours, le Marquis lui envoyoit, d'un „ bout de Paris à l'autre, des têtes de lapins rôties, & lui-même alloit souvent „ chez la Maîtresse, où il étoit écouté „ comme un oracle. Dès le lendemain de „ la mort du Dauphin, l'envoi des têtes „ & les visites cesserent „. *Saint-Simon, t. 3, p. 88.*

» de

» et de l'ingratitude d'un homme sur
» qui elle avoit cru pouvoir compter,
» parce qu'il n'ignoroit pas que c'étoit
» elle qui l'avoit fort avancé dans
» l'estime et la confiance de Monsei-
» gneur. Le Marquis, auquel on ne
» laissa pas ignorer son mécontente-
» ment, n'en parut pas embarrassé.
» Il répondit froidement qu'il ne sa-
» voit ce qu'elle vouloit dire, qu'il
» ne l'avoit vue que rarement et fort
» généralement ; que pour Monsei-
» gneur, à peine en étoit-il connu.
» Comme tant d'autres, d'Huxelles
» n'aimoit pas à se charger d'une re-
» connoissance inutile «.

1711.

A la mort du Grand Dauphin, la cabale de Meudon tomba. Elle chancelloit depuis quelque temps. » Le » Prince de Vaudemont, son prin- » cipal chef, étoit fort décrédité de » puis la conduite toute Autrichienne » des Princes Lorrains, ses parens. » Torcy ne se fioit point à lui; Voisin

Dispersion de la cabale de Meudon.

*Saint-Simon*, *t.* 3, *p.* 108, 111.

1711. » ne répondoit que par des politesses
» fort crues aux avances qu'il lui pro-
» diguoit. Il se trouvoit sans com-
» merce avec les autres Ministres, et
» borné aux plus légeres bienséances
» avec les Ducs de Beauvilliers et de
» Chevreuse, confidens du Duc de
» Bourgogne. Il n'avoit donc de vie
» effective que par le tout-puissant
» crédit de ses nieces, Mesdemoiselles
» de Lillebonne, sur Monseigneur.
» Cette corde rompue, il ne sut plus
» où se reprendre.

Les Vaudemont. » De ses deux nieces, l'une avoit
» épousé M. d'Epinoy. Devenue mere
» de famille, plus flexible, elle se mé-
» nagea d'avance la protection de
» Madame de Maintenon, en lui
» révélant les secrets de la cabale.
» Avec cet appui, elle ne se crut pas
» obligée de quitter la Cour. Mais
» l'autre, accoutumée à dominer,
» trop altiere pour se résoudre à ram-
» per sur un théatre où elle régnoit

» depuis si long-temps, d'ailleurs
» trop sûre de sa situation auprès de 1711.
» la Duchesse de Bourgogne, qu'elle
» avoit autrefois irritée, prit le parti
» de s'éclipser pour un temps avec
» son oncle. Ils allerent passer l'été
» en Lorraine, tant pour se déro-
» ber à l'embarras des premiers ins-
» tans, que pour se donner le temps
« de former le plan d'une conduite
» nouvelle. Heureusement la petite
» vérole emporta rapidement plu-
» sieurs enfans de la Duchesse de Lor-
» raine, entre autres une fille de sept
« ou huit ans, qu'elle avoit fait
» élire depuis peu Abbesse de Remi-
» remont. Cet etablissement parut à
» l'oncle et à la niece une planche
» après le naufrage. C'étoit un état
» noble et honnête pour une vielle
» fille, une retraite fort digne et sans
» contrainte, une espece de maison
» de campagne, quand elle y vou-
» droit aller, sans nécessité de résí-

1711.

» dence assidue, ni d'abdiquer Paris » et la cour; mais un prétexte pour » s'en tirer à volonté avec quarante » mille livres de rente, qui rempla- » çoient amplement les avantages » dont la mort du Dauphin la pri- » voit. Elle n'eut que la peine de » désirer, et son élection se fit aussi- » tôt «.

La Princesse de Conti et Madame la Ducheſſe.

*Saint-Simon, t. 3, p. 113.*

Le reste de la Société se dispersa. Les deux filles du Roi, qui avoient été fort attachées à Monseigneur leur frere, firent une retraite chacune selon son goût. » La princesse de Conti, » assez grave et sérieuse, choisit des » personnes tranquilles et aimables, » qui lui composerent un cercle d'où » elle sortoit peu. Madame la Du- » chesse fut d'abord abîmée dans la » douleur. Elle se voyoit mal avec » Madame de Maintenon, brouillée » sans retour et d'une façon déclarée » avec la nouvelle Dauphine, en haine » ouverte avec le Duc du Maine son

» frere, en équivalent avec la Du- 1711,
» chesse d'Orléans sa sœur, en procès
» avec la famille de son mari, sans
» personne de qui s'appuyer, qu'un
» fils de dix-huit ans, deux filles ap-
» prochant de cet age, et qui com-
« mençoient à lui échapper par le vol
» qu'elle leur avoit laissé prendre; le
» reste enfant : elle se vit réduite à
» regretter son beau-pere et son mari
» dont la mort l'avoit tant soulagée.
» Mais comme cette Princesse n'étoit
» pas faite pour les larmes, elle
» chercha à s'étourdir, se jeta dans
» les amusemens, et bientôt dans les
» plaisirs. Elle y noya ses chagrins.
» Le Marquis de Lassay lui aida à les
» oublier. Elle lui donna toute sa
» confiance, et après plus de trente
» ans, disoit Saint-Simon en 1744,
» cette habitude dure encore «.

La mort du Grand Dauphin ne causa de vide à la Cour, qu'en ce que la sienne étoit une ressource pour Mort de Boufflers. *Saint-Simon*, *t.* 3, *p.* 120.

1711. les personnes qui éprouvoient du dégoût dans celle du Roi. Saint-Simon met de ce nombre le Maréchal de Boufflers, » qui, dit-il, se consoloit » auprès du Dauphin, des froideurs, » pour ne rien dire de plus, qu'il » essuyoit sans cesse du Roi, depuis » son désir de l'épée de Connétable «. Mais en lui prêtant cette prétention, il lui rend justice sur sa valeur, sa capacité et sa probité franche. Personne en effet n'a joui à cet égard d'une réputation plus nette et mieux méritée. Il mourut cette année, après quelques mois de langueur; et rien ne marque mieux l'estime universelle dont il jouissoit, que ce qu'en écrit Madame de Maintenon : « *Chacun* » *se vante d'être affligé du Maréchal* » *de Boufflers. On lui donne mille* » *louanges. Que l'on est faux dans* » *ce pays, même en disant la vé-* » *rité* « ! Elle fait d'un mot son oraison funebre, lorsqu'elle ajoute :

*Lettres de Maintenon, t. 5, p. 247.*

» *En lui le cœur est mort le der-* 1711
» *nier* «.

Pour faire diversion à ces idées lugubres, qui ne se présenteront que trop tôt et plus affligeantes encore, on ne sera peut-être pas fâché de voir comment cette Dame tâchoit de se consoler des pertes de l'amitié et de la gêne de la grandeur. La lettre qui contient le détail de ses paisibles délassemens, écrite de Fontainebleau à une Dame de Saint-Cyr, pourroit servir de canevas à une jolie Pastorale. » *J'arrive d'Avon*, » dit-elle, *j'y destinois une heure, et* » *j'y en ai passé trois. Jai été faire* » *des visites de porte en porte. Depuis* » *que je suis à la Cour, je n'ai pas* » *vu d'aussi délicieuse compagnie. J'en* » *demande pardon aux Dames de* » *Saint-Louis; mais elles tiennent en-* » *core un peu au grand monde, et* » *n'sont plus alertes et moins simples que* » *Geofroy et Payen.... Notre Maître* Gens d'Avon. *Lettres de Maintenon* 3. 197.

1711.

» *d'école, Mathurin Roch, ne peut*
» *s'accoutumer à mon ignorance, ni*
» *moi à son savoir. Il sait tout ce que*
» *je veux montrer, et lui, il veut ac-*
» *quérir. Il lit tout, depuis Canisius*
» *jusqu'à Bellarmin, et jette mes enfans*
» *dans une profonde Théologie. Ils*
» *m'assurent que Mathurin, en mon ab-*
» *sence, ne leur dit jamais un mot de*
» *ce que je leur ai appris. Il veut les*
« *rendre bien plus savans, et il me pa-*
» *roît pourtant qu'ils ne le sont pas*
» *davantage.... Françoise veut se ma-*
» *rier. Elle ne peut ni gagner ses pa-*
» *rens, ni perdre la moindre partie*
» *de sa passion. Elle ne voit pas, dit*
» *Susanne, son prétendu à moitié son*
» *saoul. Oui, j'aurai de la peine à me*
» *passer des gens d'Avon. Ils ne me*
» *donnent d'ennui qne par leur mi-*
» *sere. Je trouve chez eux de la droi-*
» *ture, du bon sens, de la vérité, et*
» *de l'honneur. Ils ne parlent pas si bien*
» *que nous; mais nous ne faisons pas*

„ *si bien qu'eux.... Je reçus hier une* 1711.
„ *lettre, où ils me disoient qu'ils crai-*
„ *gnoient pour la santé du Roi et*
„ *pour la mienne, à cause de la mor-*
„ *talité des bêtes* «.

Louis XIV, après la mort de son fils, parut plus libre avec son petit-fils. Il commença à lui donner plus ouvertement connoissance des affaires, et il se fit aussi extérieurement en ce Prince un changement qui étonna.

Belles qualités du Duc de Bourgogne. *Saint-Simon, t. 3, p. 24.*

„ On l'avoit vu jusqu'alors timide,
„ concentré, sauvage, contraint et
„ embarrassé par-tout, comme étran-
„ ger dans sa propre maison, *engon-*
„ *cé*, si on peut se servir de ce ter-
„ me, aussi incommode par la pré-
„ cision de sa vertu, que par l'ap-
„ plication imprudente de son savoir
„ ce qui lui donnoît un air de cen-
„ sure, sans qu'il le voulût. Ce fut
„ ce défaut qui éloigna le plus de
„ lui Monseigneur, et qui dépitoit

1711. *Ibid.* p. 72.

» quelquefois le Roi lui-même (1).
» J'en dirai un trait entre mille,
» continue Saint-Simon, et citerai
» une occasion dans laquelle sa con-
» duite, quoique fondée sur un ex-
» cellent principe, mit le Roi hors
» des gonds, et révolta toute la Cour.
» Louis XIV avoit permis, étant à
» Marly, d'employer la soirée du
» jour des Rois à un bal, et en fit
» avertir le Duc de Bourgogne, qui
» refusa de s'y trouver. Le Roi lui
» en parla d'abord en plaisantant,
» ensuite plus sérieusement, et com-
» me piqué de se voir condamné
» par son petit-fils. La Duchesse
» de Bourgogne, ses Dames, le

(1) Madame dit que Madame de Maintenon n'épargnoit rien pour nuire au Duc de Bourgogne auprès du Roi, afin qu'il ne fût point cru quand il se plaindroit de sa femme, &c. *Fragmens*, t. 1, p. 85.

„ Duc de Beauvilliers même, se réu- 1711.
„ nirent pour obtenir de lui cet acte
„ de complaisance, et ne purent
„ y réussir. *Le Roi est le maître*, leur
„ repondit-il, *je ne prends pas la*
„ *liberté de blâmer ce qu'il fait; mais*
„ *l'Epiphanie est une trop grande Fête*
„ *pour la profaner par un divertisse-*
„ *ment tout au plus supportable un jour*
„ *ordinaire*. On eut beau lui repré-
„ senter qu'ayant donné la matinée
„ et l'après-dîner aux Offices de l'E-
„ glise, et d'autres heures encore à la
„ priere dans son cabinet, il pouvoit
„ et devoit, ne fût-ce que par res-
„ pect et déférence, donner la soirée
„ à ce qu'exigeoit son grand-pere et
„ son Roi; il demeura inflexible, et
„ hors le temps du souper, il resta
„ enfermé seul tout le soir dans son
„ cabinet.

„ Avec cette austérité, il avoit *ibid p.* 1711
„ conservé de son éducation une pré-
„ cision et un littéral qui s'etendoit

1711. » sur tout. Au milieu de la Cour il » étoit comme un homme en peine, « qui sait qu'il perd son temps, et » toujours pressé de quitter la com- » pagnie pour le mieux employer. Il » faut avouer aussi que les brocards » qu'il avoit à souffrir de la part des » Courtisans de son pere, d'une ca- » bale audacieuse, intéressée à jeter » du ridicule sur sa régularité et sa » réserve, ne contribuerent pas peu » à lui donner cette timidité qui le » repoussoit dans son cabinet, le seul » lieu où il se trouvoit à son aise » et à l'abri des propos désagréables ». Saint-Simon rapporte encore un autre motif de la retraite à laquelle ce Prince se condamnoit, motif qui rendoit sa conduite bien excusable, si elle avoit besoin d'apologie : « C'est » que se sentant un grand penchant » pour le plaisir, et se connoissant » beaucoup de fragilité dans la ten- » tation, il cherchoit dans la soli-

» tude un refuge contre les occa- 1711.
» sions »,

» On fut donc bien surpris quand Sa réputation.
» on le vit se déployer, se montrer, *Saint-Simon*, t. 3
» se donner au monde, y être libre p. 172.
» et gai, tenir le sallon de Marly, y
» paroître accueillant et majestueux,
» comme la Divinité du Temple, qui
» reçoit avec bonté les hommages
„ des mortels, et répand sur eux ses
„ douces influences. Peu à peu la
„ chasse ne fut plus que l'entretien
„ du moment. Une conversation ai-
„ sée, instructive, et adressée avec
„ choix, charmoit le Courtisan sage.
„ Le Prince savoit y amener des
„ traits d'Histoire qui paroissaient se
„ présenter d'eux-mêmes, coupés par
„ des intermedes sur les Arts et les
„ Sciences, dont l'heureux mélange
„ faisoit ouvrir à la fois les yeux,
„ les oreilles et les cœurs. Enfin le
„ Dauphin devint un autre Prince de
„ Conti. La soif de faire sa cour eut

1711. „ en plusieurs moins de part à l'environ-
„ ner dès qu'il paroissoit, que celle de
„ l'entendre, de puiser dans son entre-
„ tien une instruction rendue délicieu-
„ se par l'agrément d'une éloquence
„ douce et naturelle. A ce plaisir se
„ joignoit la consolation désirée de
„ servir un maître futur, jugé si ca-
„ pable de l'être par un grand fond
„ de connoissance de toute espece,
„ et par l'usage qu'on prévoyoit qu'il
„ en sauroit faire : gracieux, obli-
„ geant, plein d'attention au rang,
„ à la naissance, à l'âge, à l'ac-
„ quit de chacun ; choses si peu pra-
„ tiquées depuis long-temps.

„ Aussi il est incroyable avec quelle
„ étonnante rapidité l'admiration,
„ l'estime, l'amour s'exalterent, avec
„ quelle roideur les fausses idées qu'on
„ s'étoit faites furent précipitées, et
„ quel fut l'impétueux tourbillon du
„ changement d'opinion à son égard.
„ La joie publique faisoit qu'on ne

1711.

„ s'en pouvoit taire, et qu'on se de-
„ mandoit les uns aux autres si c'étoit
„ bien le même homme, et si ce
„ qu'on voyoit étoit songe ou réalité.
„ Les Ducs de Beauvilliers et de
„ Chevreuse, à qui ces questions s'a-
„ dressoient principalement, répon-
„ doient que cette surprise venoit de
» ce qu'on ne connoissoit pas le Prince:
„ pour nous, ajoutoient-ils, nous le
„ trouvons tel que nous l'avons tou-
„ jours vu dans le particulier. Main-
„ tenant que le temps est venu à lui
„ de se montrer dans son naturel,
„ aux autres de l'y voir, il paroît tel
„ qu'il a toujours été, et cette jus-
„ tice lui sera rendue quand l'ex-
„ périence répondra de la continuité.
» De la Cour à Paris, de Paris *Ibid. p.* 175
„ au fond des Provinces, cette ré-
„ putation vola avec tant de rapidité,
„ que ceux qui étoient les plus atta-
» chés au Dauphin, pouvoient à peine
„ croire ce qui leur revenoit d'un si

1711. „ prodigieux succès. Il ne faut cependant pas imaginer qu'il fût dû tout „ entier aux merveilles du Prince. La „ position où il se trouvoit y contribua „ beaucoup. On l'avoit vu abattu par „ une cabale acharnée à le décrier, et „ à former contre lui une voix publique ; on le vit se redresser tout „ à coup, et ce contraste subit entre „ l'opinion qui avoit régné et celle „ qui prévaloit alors, produisit une „ joie universelle. Sans doute l'intérêt personnel y eut quelque part. „ On fut charmé de voir poindre une „ aurore, qui promettoit de l'ordre „ et du bonheur après tant de confusion et de calamité. Madame de „ Maintenon, ravie de ces applaudissemens par amitié pour sa Dau„ phine, et enchantée de pouvoir trou„ ver un Dauphin sur qui elle pou„ voit compter, au lieu d'un autre „ qui ne l'aimoit pas, se livra à lui, „ et par cela même lui livra le Roi,

1711.

„ Elle lui apprit comment il falloit
„ se comporter à l'égard du Monar-
„ que : avoir un air de respect et de
„ soumission plus marqué qu'à l'or-
„ dinaire, une assiduité de Courti-
„ san plus soutenue : ces attentions,
„ secondées par la conduite adroite de
„ son épouse, en possession de toute
„ *privance* auprès du grand-pere, opé-
„ rerent dès les premiers jours une
» différence marquée dans la conduite
„ de Louis XIV : si réservé et tou-
„ jours roi avec son fils, il devint pere
„ et pere tendre avec son petit-fils.

Les Ducs de Chevreuse & de Beauvilliers.

» Dans ce grand changement de
„ scene, il ne parut d'abord que deux
„ personnages en posture d'en pro-
„ fiter ; les Ducs de Beauvilliers et
„ de Chevreuse ; et un dans l'éloi-
„ gnement, savoir, l'Archevêque de
„ Cambrai. Beauvilliers, intime ami
„ et beau-frere de Chevreuse, l'avoit
„ initié auprès du Dauphin. Il accou-
„ tuma de longue main son éleve à

*Saint-Simon, t. 3, p. 162, 168*

1711. » le regarder comme un autre lui-
» même. Le liant naturel et la dou-
» ceur de Chevreuse, son savoir et
» sa maniere de s'exprimer, sa con-
» versation fleurie, de grandes vûes
» quoiqu'un peu gigantesques, se
» trouverent des qualités très-propres
» à gagner la confiance du Prince.
» Beauvilliers s'en servoit pour des
» choses qu'il jugeoit plus à propos
» de faire insinuer par son beau-frere,
» que de les présenter lui-même. Tout
» marchoit entre eux par le même
» principe, et tendoit au même but,
» en sorte que le Prince avoit un seul
» conducteur en deux différentes per-
» sonnes. Chevreuse étoit bien reçu
» à lui dire ce qu'il pensoit sur sa
» conduite. Il avoit l'art d'adoucir ses
» remontrances par des intermedes
» de science, de piété et d'histoire, qui
» les faisoient supporter; mais la su-
» périorité en confiance, en amitié et
» en toute déférence, restoit néan-

» moins entiere au Duc de Beauvil- 1711.
» liers. On peut croire que ces deux
» hommes ne laissoient pas refroidir
» dans le Prince ses vifs sentimens
» pour l'Archevêque de Cambrai, leur
» ami et leur oracle.

» Tout rit aux deux Ducs dès le
» premier instant, tout s'empressa
» autour d'eux. Mais les Courtisans
» s'apperçurent bientôt qu'ils n'a-
» voient pas affaire à ces champi-
» gnons de Cour, ces nouveaux Mi-
» nistres, qui, tirés en un moment de
» la poussiere, et placés au timon
» de l'Etat, ignorent également le
» manége de l'intrigue et celui des
» affaires; qui enfin, enivrés d'or-
» gueil, étourdis par l'encens, sont
» incapables de résister à la souplesse
» des flatteurs, rarement même de
» s'en défier, et ont la fatuité d'at-
» tribuer à leur mérite ce qui n'est
» prostitué qu'à la faveur. Beauvilliers
» et Chevreuse, sans rien changer à la

1711. » modestie de leur extérieur, ni à l'ar-
» rangement de leur vie, ne pense-
» rent qu'à éviter le plus qu'il leur
» fut possible de heurter contre les
» bassesses entassées à leurs pieds. Ils
» ne firent usage que de leurs amis
» d'épreuve, et s'appliquerent à en-
» gager le Dauphin à paroître ce qu'il
» étoit, sans avoir l'air de le conduire
*Ibid p. 164.* » Ils n'oublierent pas de travailler
» à rapprocher d'eux la Dauphine, qui
» en étoit éloignée par opposition
« d'inclination et de conduite. Leur
» vertu, qui lui paroissoit trop aus-
» tere, parce qu'elle n'en connoissoit
« que l'écorce, lui faisoit peur. Elle
» craignoit leur influence sur son
» mari; et pendant qu'elle trembloit
» des avis fâcheux qu'ils auroient pu
» donner, je les ai vus, dit Saint-
» Simon, prendre les plus grandes
» précautions pour cacher tout ce qui
» auroit pu altérer la paix entre les
» deux époux «. Cet Ecrivain se glo-

rifie hautement de ses liaisons avec les deux Ducs et leur famille, et pour mieux en faire sentir le prix, il établit un parallele à son avantage entre la considération qu'ils lui montroient, et celle qu'ils accordoient au Duc de Charost leur allié. 1711.

Les Ducs de Charoſt & de Saint-Simon.

» Fils de Madame de Béthune, » la plus chere disciple de Madame » Guyon, il avoit de sa mere une » probité exacte, et beaucoup d'hon- » neur. Il étoit fort répandu dans le » grand monde, en avoit l'esprit, » mais trop peu celui des affaires. » Nulle instruction en quelque genre » que ce fût, pas même en religion, » excepté celle qu'il falloit dans le » petit troupeau. Il a peut-être été » le seul homme qui ait joint toute » sa vie une profession publique de » dévotion avec le commerce étroit » des libertins de son temps. Tous » le recherchoient pour la gaîté » de ses propos et de ses expres-

*Saint-Simon*, *t.* 3, *P.* 157.

1711. » sions souvent très-plaisantes, et l'en-
» gageoient tant qu'ils pouvoient à
» celles de leurs parties où il n'y
» avoit point de débauches. Jamais,
» dans ces occasions, il ne leur arri-
» voit de se moquer de ses pratiques
» si contraires aux leurs. La vivacité
» de son tempérament lui donnoit
» des passions auxquelles sa piété met-
» toit un frein pénible. Il en triom-
» phoit par des efforts qui souvent
» fournissoient entre nous à la plai-
» santerie.

Comment Saint-Simon s'instruisoit. *Saint-Simon*, t. 3, p. 157.

» Jamais je ne ne me suis présenté au
» petit troupeau dont il faisoit partie.
» C'étoit donc lui être bien inférieur
» auprès des Ducs de Beauvilliers et
» de Chevreuse, et néanmoins ils
» en demeuroient avec lui, pour
» ainsi dire, à la confiance de secte,
» pendant que je l'avois toute entiere
» dans tout ce qui regardoit l'état,
» la Cour et la conduite du Dau-
» phin. Ils ne me parloient pas de

„ leurs secrets religieux ; mais ils
„ étoient à cœur ouvert avec moi 1711.
„ sur leur admiration pour M. de
„ Cambrai, sur le désir de son re-
„ tour, et les moyens à prendre pour
„ y réussir: ils en conversoient libre-
„ ment devant moi, et j'étois le seul
„ non initié auquel ils eussent cette
„ confiance. Charost s'apperçut quel-
„ quefois qu'on avoit pour lui des
„ réserves, il s'en plaignit ; mais je
„ n'ai pas vu qu'on en fût plus ou-
„ vert avec lui, pendant qu'on ne me
„ cachoit rien, et que l'on consultoit
„ sur toutes choses avec moi.

„ J'ai souvent cherché la cause
„ de la distinction qu'on faisoit en-
„ tre moi profane, et lui adopte
„ zélé, qualité si précieuse à tous
„ les gens de parti, et je l'ai
„ trouvée cette cause dans la diffé-
„ rence de notre conduite. Charost
„ étoit fort répandu, comme je l'ai
„ dit, curieux, et questionneur ; mais

1711. „ il n'approfondissoit pas, et ignoroit
„ le jeu des machines et le nœud
„ des intrigues; moi, c'est à quoi je
„ m'appliquois, et je suivois pied à
„ pied une affaire jusqu'à ce que
„ j'eusse tout démêlé. J'étois aidé dans
„ mes recherches par Madame de
„ Saint-Simon, qui avoit elle-même
„ beaucoup de prudence et de saga-
„ cité. Ces moyens me mirent sou-
„ vent en état d'avertir les deux Ducs
„ de choses d'un extrême importance,
„ et si peu apparentes, qu'ils n'en re-
„ connurent quelquefois la réalité
„ qu'après l'événement; mais, sur mes
„ avis, ils prenoient toujours d'avance
„ leurs mesures, et ils m'avoient
„ l'obligation de n'etre pas surpris.
„ Ainsi s'étoit formée entre nous une
„ amitié d'autant plus solide, que
„ n'étant pas connue aussi intime,
„ elle étoit moins exposée aux efforts
„ insidieux de l'envie. Qu'on juge de
„ ma satisfaction de me trouver le

« seul

» seul homme en intime liaison avec » ceux qui alloient si puissamment » figurer sous le nouveau Dauphin. » Mais plus ma joie étoit grande, » plus je me tins en garde contre » l'extérieur important, et plus j'eus » soin que ma conduite se tînt dans » les bornes ordinaires «. 1711.

Comme le Grand Dauphin mourut en Avril, » le Printemps, qui est » la saison de l'assemblée des armées, » fit appercevoir bien distinctement » à Cambrai le changement qui étoit » arrivé à la Cour. Cette ville devint » la seule route des différentes parties de la Flandre. Tous les gens » de qualité qui y servoient, et autres » moins connus, y passerent, et s'y » arrêterent le plus qu'il leur fut possible. L'Archevêque eut une telle » Cour et si empressée, qu'à travers » sa joie, il fut peiné, dans la crainte » du ressentiment et du mauvais effet qu'il en craignoit du côté du Fénelon recherché. *Saint-Simon*, t. 3 P. 164.

1711. » Roi. On peut juger avec quelle af-
» fabilité, quel discernement il reçut
» tant d'hommages, et le bon gré
» que se surent les raffinés, qui de
» longue main l'avoient vu et ménagé
» dans leurs voyages en Flandre. Cela
» fit grand bruit en effet ; mais le
» Prélat se conduisit si dextrement,
« que le Roi et Madame de Main-
» tenon ne témoignerent rien de ce
» concours, qu'ils voulurent apparem-
» ment ignorer. A l'égard des Ducs
» de Chevreuse et de Beauvilliers,
» Louis XIV, accoutumé à les aimer,
» à les estimer, à y avoir confiance
» jusques dans les occasions où il ne
» les croyoit pas de son avis, ne put
» s'effaroucher de leur éclat nouveau,
» soit qu'il ne perçât pas jusqu'à lui,
» chose difficile à croire, soit plutôt
» qu'il ne pût être détourné de ses
» sentimens pour eux «.

Villars mal ngé. C'étoit le Maréchal de Villars qui commandoit en Flandre. Cette cam-

pagne de 1711 ne lui fit pas honneur à la Cour ; voici comme Saint-Simon en parle, et sans doute comme en parloit le Public mal instruit. 1711. *Saint-Simon, t. 3 i p. 210.*

» Villars couvroit Bouchain, presque
» la dernière place de notre frontière,
» passage fort important, qui tient la
» tête des rivières, ouvre et ferme
» un grand pays. Pour en faire le
» siége, il falloit que les ennemis
» tournassent notre armée, au hasard
» d'être pris en flanc, et battus au
» passage inévitable de l'Escaut. C'est
» ce qu'ils oserent. Villars, qui payoit
» mal ses espions, fut averti trop tard.
» Ils avoient déjà passé la riviere. Il
» voulut les suivre, et montra un
» grand désir de réparer sa faute, qu'il
» ne pouvoit se dissimuler. Mais ar-
» rivé dans une belle plaine, où, se-
» lon l'avis de tous les Officiers, on
» croyoit qu'il alloit attaquer l'en-
» nemi, toutes les dispositions étant
» faites pour cela, il ordonna de cam-

1711. „ per. Son froid, ses difficultés, l'em-
„ barras de ses réponses surprirent
„ infiniment l'armée. Elle étoit ani-
„ mée d'un ardeur qui éclatoit par
„ des cris, et qui faisoit souvenir avec
„ joie de l'ancien courage des Fran-
„ çois. Les remontrances furent re-
„ doublées, poussées même au delà
„ de la bienséance. Villars fut infle-
„ xible. Pour toutes raisons, il vanta
„ son courage dont personne ne dou-
„ toit, fit des rodomontades, et
„ donna des espérances pour le len-
„ demain. L'armée coucha en bataille;
„ mais le lendemain il n'étoit plus
„ temps. Les ennemis s'étoient mis
„ en sûreté. Ils furent redevables de
„ leur salut à la rare retenue de Vil-
„ lars, dont le motif n'a pu être pé-
„ nétré.

„ Il avoit annoncé la bataille à la
„ Cour, qui fut quatre jours dans les
„ plus vives alarmes. Enfin arriva un
„ Courier qui fut mené par M.

1711.

„ Voisin au Roi, au moment qu'il
„ venoit de donner le bon soir. Le
„ Dauphin, qui se déshabilloit, revint;
„ les Courtisans remplirent l'anti-
„ chambre. On y étoit dans la plus
„ grande inquiétude, lorsque le Mi-
„ nistre ouvrit, et annonça qu'il n'y
„ avoit pas eu de bataille. On apprit
„ ensuite les débats de l'armée; que
„ le Général, voyant les ennemis
„ échappés, avoit marqué un grand
„ mécontentement, et s'étoit permis
„ des reproches que les Officiers
„ avoient pris pour eux. Le Maréchal
„ de Montesquiou s'en crut person-
„ nellement offensé. Il parla verte-
„ ment, prouva au Général que c'é-
„ toit lui seul qui n'avoit pas voulu
„ combattre. Un prompt démenti, net
„ et sec, sans détour ni enveloppe, fut
„ le salaire de cette vérité. Montes-
„ quiou frémit, tourna le dos, la
„ main sur la garde de son épée, et
„ sortit. Toute l'armée fut pour lui.

1711.

„ On s'attendoit à une action entre „ les deux Maréchaux ; mais des per- » sonnes prudentes s'entremirent. Elles » firent sentir à Montesquiou que dans „ les circonstances fâcheuses où on „ se trouvoit, il devoit sacrifier son „ ressentiment au bien public, d'au- „ tant plus que sa réputation de va- „ leur étoit tellement établie, qu'elle „ ne pouvoit souffrir de sa modéra- „ tion. Il les crut, et sans explica- „ tion ni éclaircissement, dès le len- „ demain il parut un moment chez „ Villars, et peu à peu ils se virent „ à l'ordinaire ».

*Président Hénault sur* 1711. *Reboulet*, t. 9, p. 49. *D'Avrigny*, t. 5, p. 232. *Vie de Villars*, t. 2, p. 168.

On a cru devoir rapporter un peu au long ces propos, tant de la Cour que de l'armée, pour faire voir comment les Généraux sont quelquefois appréciés et condamnés faute d'examen et de connoissance. Saint-Simon dit que *le motif de la retenue de Villars n'a pu être pénétré.* C'en étoit assez pour suspendre son ju-

gement; mais depuis on a été instruit, et on ne peut que le louer d'avoir, comme dit d'Avrigny, » soutenu l'indignation de toute l'armée, „ sans se laisser ébranler par la crainte „ du blâme public, auquel il étoit „ cependant si sensible. Le Roi, qui „ se voyoit au moment d'avoir la „ paix, ne vouloit pas qu'on formât „ aucune entreprise qui pût changer „ les dispositions favorables de la „ Reine d'Angleterre, ni qu'on risquât une bataille, dont il ne résulteroit peut-être que la perte inutile de beaucoup de monde «. Villars rend aussi raison de sa conduite en ces termes : » Voyant les ennemis » me présenter la bataille, je me „ déterminai à l'accepter. J'écrivis „ donc au Roi le 14 Juin, j'écrivis „ le 15, j'écrivis le 16, et je fis jeter „ douze ponts sur la Scarpe pour attaquer aussi-tôt que mes Couriers „ seroient revenus. Mais le Roi m'é- 1711.

1711 „ crivit le 17, qu'il ne jugeoit pas
„ à propos qu'on hasardât une ba-
„ taille, parce qu'il voyoit jour à
„ espérer parmi les Puissances enne-
„ mies, des divisions qui diminue-
„ roient leurs forces, et qu'il falloit,
„ en attendant, se borner à soutenir
„ les lignes qu'on occupoit. Madame
„ de Maintenon m'écrivit la même
„ chose en des termes propres à
„ adoucir l'amertume du refus«. Cela explique les bizarreries reprochées au Maréchal, qui, sentant la force des raisons que ses officiers lui donnoient pour combattre, se voyant d'ailleurs enchaîné par des ordres positifs et forcé au silence, exhala son dépit par des demi-mots et des réticences qui ont pu choquer. La suite de la circonspection de Louis XIV fut la prise de Bouchain, malgré les efforts de Ravignan qui s'y étoit fort imprudemment jeté.

» Il avoit été fait prisonnier à

„ Tournai, et renvoyé sur sa parole
„ pour être échangé; comme sa dé-
„ livrance tardoit, et qu'il s'ennuyoit
„ de n'être pas employé, il écrivit
„ au Duc de Marlborough, et lui ex-
„ posa le malheur de sa situation,
„ qui étoit de n'avoir à espérer de
„ fortune que par la guerre, et de
„ ne la pouvoir pas faire. Le Duc
„ eut la générosité de lui permettre
„ de servir, en l'avertissant toutefois
„ qu'il ne répondoit en cela que des
„ Anglois, et nullement des Hollan-
„ dois et des Impériaux. Avec cette
„ permission limitée, on employa Ra-
„ vignan par-tout où on crut qu'il
„ ne seroit pas exposé; et comme
„ il falloit un homme intelligent
„ dans Bouchain pendant l'été, n'i-
„ maginant pas que cette ville pût
„ être assiégée, on l'y plaça en qua-
„ lité de Gouverneur. Mais la ville
„ étant attaquée, il fut question de
„ savoir si Ravignan y demeureroit.

1711. *Saint-Si-mon*, t. 3, p. 215.

„ Il vint à l'armée Françoise qui avoit » encore communication avec la place. » Il montra tant de douleur de quitter „ une ville où il commandoit, à la „ vue des ennemis qui en formoient „ le siége, que Villars lui accorda d'y „ retourner, puisqu'il vouloit bien „ en courir les risques. Aussi-tôt Ravignan vole dans la ville, fait une „ très-belle et longue défense, mais „ est enfin obligé de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison. „ Il fut, comme dit le proverbe, „ plus heureux que sage. En s'assurant de la garnison, les ennemis „ eurent la générosité de ne pas vouloir s'appercevoir du Gouverneur «. On débita pour lors que Villars, outré d'avoir par sa faute laissé aux ennemis la facilité d'attaquer une place si importante, s'étoit peu embarrassé d'exposer un brave Officier, pourvu qu'il en rendît la conquête plus difficile, ce qui ne devoit pas

manquer d'arriver en mettant un Commandant » dont l'opiniâtreté » seroit assistée de la perspective d'une „ potence (1) «. 1711.

(1) Saint-Simon rapporte un trait de courage d'un Officier Espagnol, préférable pour le motif à celui de Ravignan. „ A „ l'attaque de Brihuega en Espagne, le „ Duc de Vendôme fut repoussé deux „ fois. Au troisieme assaut, le Comte de „ Saint-Estevan de Gormas, Capitaine „ général d'Andalousie, vint se mettre „ avec les Grenadiers les plus avancés. Le „ Commandant, surpris de voir un hom- „ me si distingué vouloit marcher avec „ lui, lui représenta combien ce poste „ étoit au dessous de lui. De Gormas lui „ répondit froidement : *Je sais là-dessus* „ *tout ce que vous pouvez me dire. Mais le* „ *Marquis de Ville, mon pere, est depuis* „ *long temps prisonnier des Impériaux, indi-* „ *gnement traité avec les fers aux pieds,* „ *sans qu'ils aient jamais voulu entendre à* „ *aucune rançon ; il y a dans Brihuega* „ *plusieurs Officiers généraux Impériaux et* „ *Anglois ; je suis résolu de les prendre pour*

1711.

Ainsi l'envie s'acharnoit sur ce Général, et faisoit croire facilement et répandoit avec affectation tout ce qui pouvoit ternir sa gloire. Il est vrai que Villars s'attiroit ces mortifications, s'il étoit dans les succès aussi peu modéré que le peint Saint-Simon (1). Sans doute cet Ecrivain outre les circonstances. Si Villars a été avantageux, il n'a jamais dû être ridicule. „ Ce fils de la fortune, dit-il, de

Torts de Villars.

*Saint-Simon, t. 3, p. 1.*

---

„ *délivrer mon pere, ou de mourir à la peine.* „ De Gormas donna dans la place avec „ ce détachement, fit merveilles, prit de „ sa main quelques-uns de ces Généraux, „ et en fit, peu de temps après, l'échange „ avec son pere „. *Saint-Simon, t. 3 p. 35.*

(1) J'ai vu, m'a dit un de mes amis, sur une frise de son hôtel, rue de Grenelle, fauxbourg Saint-Germain, cette inscription peu modeste: *Mars restitutor, vindex, pacifer.* Elle n'a été enlevée que lorsque le nouvel acquéreur y a fait travailler.

„ retour à Paris après Malplaquet , 1711.
„ y reçut la Cour ainsi que dans son
„ appartement à Versailles, précisé-
„ ment avec bonté ; il sembloit qu'il
„ y tînt la sienne. Jeux continuels,
„ fêtes, festins, très souvent la mu-
„ sique du Roi ; il faisoit le vrai
„ personnage d'un héros de roman,
„ ne parloit que par tirades de Pieces
„ de Théatre, et tenoit des propos
„ si hardis, si surprenans, qu'il em-
„ barrassoit souvent sa nombreuse
„ compagnie Ses saillies étoient con-
„ tinuelles. Il ne se contraignoit d'au-
„ cune. Le lit de repos d'où il do-
„ minoit les assistans, sembloit le théa-
„ tre d'un Tabarin.

„ Madame de Maintenon alloit le
„ voir souvent à des heures particu-
„ lieres Un jour qu'elle y trouva son
„ fils, âgé pour lors de six ou huit
„ ans, et qu'elle le caressa : *Vos bontés*,
„ lui dit-il, *Madame, le gâteront ;* et
„ prenant un air enjoué, il ajouta :

1711. „ *Les fils de héros s'accoutument ai-*
» *sément aux bontés des grandes Reines.*
„ Cent escapades aussi fortes en tout
„ genre, mille propos à faire trem-
„ bler sur la guerre, la paix, le
„ gouvernement, sur soi-même, pas-
„ soient, auprès du plus grand nom-
„ bre, pour des gaîtés et des gentil-
„ lesses charmantes, pendant que les
„ Sages le regardoient comme un fou
„ échappé de sa cage, ou du moins
„ comme un homme ivre de louanges
„ et de flatteries. On croyoit avoir
„ besoin de lui, on le regardoit
„ comme l'unique ressource; dès là,
„ tout ce qui auroit rebuté dans un
„ autre, n'étoit en lui que légere
„ imperfection. Les Ministres por-
„ toient le porte-feuille chez lui. Il
» décidoit des projets des arrangemens.
„ L'oubli, la disgrace et la fortune
„ des Militaires étoient dans sa main«.

Cet état radieux fut cependant obs-
curci par un nuage dont il eut peine

à dissiper les ombres. ». Il avoit fait » dresser ses Lettres pour la Pairie » par le Président de Maisons, son » beau-frere. Celui-ci y mit tout ce » que vouloit le Maréchal sur ses » services, et notamment que, sans » sa blessure, la bataille de Malpla- » quet auroit été gagnée : observa- » tion qui flétrissoit également la » vérité et la gloire du Maréchal de » Boufflers. Le Chancelier, à qui elles » furent portées pour les sceller, sursit, » et avertit Boufflers. Blessé jusqu'au » fond de l'ame, il devint furieux, » et tomba sur Villars publiquement » jusqu'à l'outrager. Il en parla à » tout le monde, et cet homme si » sage, si craintif à l'égard du Roi, » ne se modéra plus. Il déclara qu'il » s'opposeroit à l'enregistrement, » qu'il s'en plaindroit au Roi, que » s'il n'obtenoit pas justice, il la de- » manderoit au Parlement et aux

1711.

1711. „ Pairs assemblés, et qu'il plaideroit „ lui-même sa cause devant eux.

» Il y avoit long-temps qu'un „ propos si hardi n'avoit frappé les „ oreilles : aussi fit-il un étrange „ fracas. Il fut tel, que Louis XIV „ n'osa refuser à un homme si utile- „ ment illustre, la justice qu'il de- „ mandoit. Villars, épouvanté quoi- „ que sur les nues, n'osa se com- „ mettre avec Boufflers. Il désavoua „ ce qu'il avoit attenté dans ses Let- „ tres ; et pour voiler l'ordre du Roi, „ il les fit tenir lui-même à Boufflers, „ qui y raya ce qu'il voulut, et ce „ qu'il biffa resta supprimé. Pendant „ cette communication, Villars se „ confondoit publiquement en louan- „ ges pour Boufflers, et lui envoya „ plusieurs messages d'hommages et „ de soumissions. On négocia, et on „ obtint enfin qu'après tant de génu- „ flexions, Boufflers iroit voir Vil-

„ lars qui ne pouvoit encore sortir. 1711.
„ Il y fut accueilli avec un respect
„ profond, dont il reçut gravement
„ les démonstrations en maître qui
„ daigne accepter un tribut. De tous
„ ces procédés, se combla entre eux
„ une haine que Boufflers, trop na-
„ turel, exhala quelquefois peu dé-
„ cemment, et que Villars resserra
„ en lui-même, sans rompre, pour ne
„ pas embarrasser le Roi «.

1711-12. Le Dauphin appelé au Gouvernement.

On a pu remarquer que quand toute la Cour, à l'arrivée du Courier du Maréchal de Villars, se porta dans l'appartement du Roi, pour apprendre les nouvelles de la bataille, le Dauphin y courut comme les autres. D'où on peut conjecturer qu'il ignoroit les ordres d'éviter le combat, envoyés par Louis XIV, et que par conséquent il n'avoit pas encore la confiance de son grand-pere: mais il ne tarda pas à l'acquérir. Le Monarque, qui l'éprouvoit

*Saint-Simon, t. 3, p. 176, 180.*

1711-12 depuis quelque temps, fut charmé de trouver en lui un Prince que sa maturité et ses lumieres rendoient propres à le soulager de la fatigue du gouvernement.

Saint-Simon dit que la résolution de se décharger sur le Dauphin, fut inspirée au Roi par Madame de Maintenon, à qui l'ascendant que prenoient les Ministres par l'affoiblissement de Louis XIV, déplaisoit depuis quelque temps. » Ils „ jouissoient de la plus suprême puis- „ sance, régnoient souverainement „ sous le nom du Roi, auquel ils „ osoient même quelquefois substi- „ tuer le leur. Rien ne résistoit à ces „ despotes; ils s'étoient attribué le „ droit de faire et de défaire, d'é- „ lever et d'abattre, de donner la „ considération et de l'ôter, de dis- „ tribuer à leur gré les châtimens „ et les récompenses, et de tout „ terminer par ce seul mot : *Le Roi*

1711-12.

„ *le veut.* Ils n'avoient rien à crain-
„ dre ni les uns des autres, parce
„ qu'ils étoient convenus de se ren-
„ fermer chacun dans son départe-
„ ment, ni des rapports que pour-
„ roient faire contre eux ou leur
„ famille, des Courtisans accrédités,
„ parce que tous se seroient réunis
„ pour faire de ces téméraires des
„ victimes propres à intimider. Par
„ conséquent ils étoient en pleine li-
„ berté de dire, taire ou tourner les
„ choses au Monarque comme il leur
„ convenoit. Par là ils étoient Rois
„ en effet, et presque Rois de re-
„ présentation par leur train et leur
„ faste. Leur élévation étoit à ce
„ point, lorsqu'un matin le Roi fit
„ entrer son petit-fils dans son ca-
„ binet; et après une conférence assez
„ longue, il ordonna aux Ministres
„ qui l'attendoient, d'aller travailler
„ chez le Dauphin toutes les fois

1711-12.

» sans êtres mandés, lui rendre compte
» de la suite des affaires qu'il au-
» roit commencées avec eux.

Sa conduite à l'égard des Ministres.

» Il n'est pas aisé de rendre le
„ mouvement prodigieux qu'excita à
„ la Cour un ordre si directement
„ opposé au goût, au caractere, à
„ l'habitude de Louis XIV, un ordre
» qui n'alloit pas à moins qu'à remettre
„ tacitement au Dauphin la disposi-
„ tion de toutes les affaires. Ce fut
„ un coup de foudre pour les Mi-
„ nistres. Ils ne purent cacher ni leur
„ surprise, ni leur *déconcertement*. Ils
„ voyoient entre le Roi et eux un
„ prince laborieux, d'un esprit juste
„ et qui, dans le Conseil, avoit quel-
„ quefois montré qu'il savoit leur
„ partie aussi bien qu'eux. A la
„ vérité le Dauphin étoit bon et
„ indulgent; mais il aimoit l'ordre,
„ avoit un discernement fin, ne crai-
„ gnoit pas de se donner de la peine
„ pour démêler les affaires embrouil-

» lées, et approfondir celles qui 1721-22.
» avoient besoin d'être étudiées. On
» savoit qu'il ne se payoit que de
» choses et point de paroles, qu'il
» vouloit déterminément le bien pour
» le bien, et qu'il pesoit tout au poids
» de sa conscience. On ne pouvoit
» pas se flatter de lui en imposer,
» parce qu'il étoit très-appliqué,
» accoutumé à observer et à com-
» parer, à se confier et se défier
» à propos; qu'il étoit en garde
» contre les surprises, curieux, d'un
» accès facile, et empressé d'ouvrir
» tous les canaux par lesquels la vé-
» rité pouvoit couler jusqu'à lui.

» Ces qualités alarmerent d'autant
» plus les Ministres, qu'ils sentoient
» bien que le Dauphin ayant le cœur
» du Roi, auroit aussi son oreille à
» toute heure, et il étoit aisé de
» prévoir que l'idée qu'il se forme-
» roit d'eux, décideroit de leur sort
» quand il deviendroit leur maître.

*Saint-Simon, t. 3. p. 183.*

1711-12. „ Ils auroient bien désiré mettre quel-
„ ques bornes à tant d'autorité ; mais
„ le Roi s'étoit expliqué si positive-
„ ment, qu'après avoir triomphé si
„ superbement de tous les autres,
„ ils n'eurent à leur tour d'autre
„ parti à prendre que celui de plier
„ leurs épaules roidies jusqu'alors à
„ la consistance du fer. Ils allerent
„ donc tous, avec un air de condam-
„ nés, protester au Dauphin une obéis-
„ sance forcée et une joie feinte. Le
„ Prince n'eut pas de peine à deviner
„ ce qu'ils s'efforçoient de cacher. Il
„ les reçut néanmoins avec un air
„ de bonté et de considération, s'in-
„ forma de l'ordre de leur journée,
„ pour leur donner les heures les plus
„ commodes et les plus propres à une
„ prompte expédition, et dès ce mo-
„ ment il s'imposa une regle et une
» assiduité que rien n'interrompit dans
„ la suite «.

A l'égard du Roi & de Le Dauphin avoit près de trente

ans quand il commença cette carriere, qui fut courte, mais utilement remplie. On pourroit le proposer comme un modele aux Princes qui n'ayant plus qu'un degré à monter pour s'asseoir sur le Trône, sont obligés à plus de circonspection que les autres sujets. » Il redoubla alors » d'application à s'instruire, bannit » tout amusement de Science, et » partagea le temps dans son cabinet » entre ses devoirs de Religion, qu'il » abrégea, et ceux du Gouvernement » qu'il multiplia. Au dehors, on le » trouvoit attentif à se rendre aimable, sur-tout respectueux et plein » d'égards pour Madame de Maintenon. Plus le Roi l'élevoit, plus il » affectoit de se tenir soumis aux » marques de considération que lui » donnoit son grand-pere; il répondoit par une modération qui ne » laissoit point percer le moindre » désir de s'élever davantage. Null

1711-12. ses Confidens. *Saint-Simon*, *t.* 3, *p.* 305.

1711-12.

» complaisance en lui-même, pas la « plus légere présomption, d'un secret » impénétrable. Sa confiance en son » Confesseur n'alloit jamais jusqu'aux » affaires. On ne sait si celle qu'il » auroit prise en M. de Cambrai » se seroit plus étendue ; peut-être » l'auroit-il bornée comme il faisoit » avec MM. de Beauvilliers et de Che- » vreuse. Il est sûr qu'il les consul- » toit ordinairement sur les grandes » et petites choses, sur les affaires » publiques comme sur les domes- » tiques : cependant il y en avoit » dont il ne leur parloit pas du tout, » d'autres qu'il ne leur laissoit qu'en- » trevoir ; et plusieurs fois, ajoute » Saint-Simon, m'entretenant avec » ces deux Ducs, de ce qui s'étoit » passé dans les tête à tête qu'ils me » procuroient avec le Prince, ils m'ont » fait répéter avec surprise des con- » fidences qu'ils m'avouoient ne leur » avoir jamais été faites dans les

» momens

„ momens d'épanchemens les plus sinceres. Preuve certaine que sa „ confiance même la plus entiere „ n'alloit jamais jusqu'à l'abandon, „ et à une espece de transformation „ qui peut faire le malheur des Rois „ et des peuples ».

1711-12.

Le même Auteur décrit assez au long la maniere dont le Dauphin étudioit les hommes. Il les épioit, pour ainsi dire, dans leurs actions, dans leurs paroles, et jusque dans leur silence.

Sa maniere d'étudier les hommes.

*Saint-Simon, t. 3, p. 311.*

„ Sur les choses générales il se livroit, „ et se retenoit sur les particulieres. „ Vouloit-il connoître à fond quel- „ qu'un qu'on lui proposoit d'em- „ ployer, juger de ses talens et de „ sa capacité ? il engageoit avec lui „ une conversation, et le promenoit „ sur tant de matieres, de gens et de „ faits, qu'il lui étoit bien difficile „ de se déguiser. En vain auroit-on „ prévu les questions et préparé les „ réponses, il vous déroutoit par ses

1711-12. „ parentheses qui étoient quelquefois
„ son but principal, revenoit à son
„ sujet, s'en écartoit, passoit du
„ sérieux au plaisant; de sorte qu'on
„ ne savoit, en le quittant, s'il avoit
„ voulu s'instruire ou s'amuser. Le
„ vide même des promenades, il le
„ mettoit à profit. Il se plaisoit à y
„ faire parler ceux qui l'environnoient
„ guerre, marine, fortifications, in-
„ térêts des Princes, points d'histoire,
„ commerce, industrie; il faisoit pas-
„ ser mille choses en revue, et mille
„ choses utiles. C'étoit-là presque
„ toute sa récréation; car, après avoir
„ beaucoup aimé le gros jeu et la
„ table, il modéra l'un et l'autre,
„ et pour ne point perdre de temps,
„ il se déroboit le plus qu'il pouvoit
„ aux spectacles et aux autres amuse-
„ mens qui n'étoient pas de néces-
„ sité pour son rang ».

Ses maximes de gouvernement.

Enfin Saint-Simon rapporte plusieurs des observations par lesquelles

le Dauphin se proposoit de régler son Administration, et qu'il est bon de conserver. » Ce fut une victoire réelle „ remportée sur un préjugé chéri, que „ la résolution qu'il prit de ne point „ préférer la piété aux talens pour „ les Ambassades, les fonctions de „ Juges et autres emplois importans : „ persuadé qu'il fut à la fin, que „ même sans dévotion on peut être „ propre à bien des choses ; et que „ d'ailleurs donner trop généralement „ la préférence aux démonstrations de „ Religion, ce seroit courir le risque „ de faire beaucoup d'hypocrites. Il „ ne pouvoit s'accoutumer à penser „ que pour gouverner l'Etat en tout „ ou en partie, il fallût être Maître „ des Requêtes. C'étoit, lui sembloit-„ il, une chose peu convenable que „ le Gouvernement des Provinces fût „ remis entre les mains de la jeunesse „ de cette Magistrature, avec une au-„ torité plus absolue que n'avoit ja-

1711-12. *Saint-Simon*, t. 3, p. 264, 299, 316, 322, 324, 325, 399.

1711-12. „ mais été celle des gouverneurs eux-
„ mêmes.

„ Ce seroit entrer dans un détail
„ immense, que de dire ce qu'il pen-
„ soit des vices du Barreau, de la
„ multitude des suppôts de la chi-
„ cane, de l'énormité des frais, de
„ la prolongation ruineuse des procès.
„ Ces abus lui causoient souvent des
„ mouvemens d'impatience, qui an-
„ nonçoient qu'il ne tarderoit pas à les
„ réformer quand il seroit le maître.
„ Quant aux impôts et au nombre
„ excessif des Collecteurs en tout
„ genre, il croyoit avoir trouvé un
„ remede à cette calamité dans le ré-
„ gime des pays d'Etats, où il voyoit
„ les peuples plus heureux que dans
„ les autres. Il se proposoit donc de
„ partager le Royaume en parties à
„ peu près égales, de faire adminis-
„ trer chacune par ses propres Mem-
„ bres, et de ces assemblées en for-
„ mer, selon le besoin, des Etats-Gé-

„ néraux. Loin de les craindre comme 1711-12.
„ un Corps qui pouvoit être dange-
„ reux, il se complaisoit d'avance
„ dans l'idée d'y être, comme au sein
„ de la Nation, entouré de sujets fi-
„ deles et éclairés, qui par leurs
„ sages avis concourroient avec lui au
„ bonheur du Royaume.

„ Pour mettre plus d'émulation dans
„ la Noblesse, il auroit voulu qu'il
„ y eût plus de gradations, c'est-à-
„ dire, des titres intermédiaires en-
„ tre ceux de Baron et de Mar-
„ quis jusqu'à celui de Duc, qu'on
„ montât de l'un à l'autre par quelque
„ belle action, ou par la continuité
„ du service, et qu'on ne les usurpât
„ pas impunément; il auroit aussi
„ établi plus de grades dans les trou-
„ pes, sur-tout un entre celui de
„ Lieutenant-Général et de Maréchal
„ de France. Il vouloit que la Croix
„ de Saint-Louis fût moins multi-
„ pliée, qu'on relevât l'Ordre de Saint-

1711-12. „ Michel, et qu'il fût établi des
„ marques visibles pour distinguer
„ chaque titre, qui auroit été à vie,
„ et jamais héréditaire; de sorte que
„ le fils d'un Duc n'auroit été que
„ simple Gentilhomme, et ne seroit
„ monté que par des promotions mé-
„ ritées aux dignités dont son pere
„ jouissoit.

„ Quant à sa Cour, il se faisoit
„ un plaisir d'y être environné par
„ des Seigneurs d'une probité et d'une
„ valeur reconnues, auxquels on con-
„ féreroit seulement à vie les titres
„ des anciennes charges du Royaume,
„ et d'autres moins éminentes à des
„ inférieurs déjà décorés, qui, par le
„ même mérite, tendroient au même
„ but. Il désiroit que l'honneur d'ap-
„ procher de la personne de son Roi,
„ tînt lieu à un François de récom-
„ pense; qu'il n'y eût de gratifica-
„ tions et de pensions que ce qui
„ seroit absolument nécessaire, le

„ surplus n'étant propre qu'à aiguiser 1711-12.
„ la cupidité et à fomenter l'a-
„ mour du luxe. Lui-même se mon-
„ troit fort éloigné de faire consister
„ sa grandeur dans la pompe. Il re-
„ fusa une dorure nouvelle dont on
„ vouloit rajeunir son appartement,
„ parce que cette dépense devoit être
„ prise sur le peuple ; et dans un
„ temps de détresse, au lieu d'un
„ meuble somptueux qu'on lui des-
„ tinoit, il en accepta le prix pour
„ le distribuer aux pauvres. Cette
„ conduite et ces projets du Dauphin
„ partoient d'un principe qui, hors
„ de son regne que Dieu n'a pas per-
„ mis, dit Saint-Simon, seroit peut-
„ être à la Cour *le plus affreux blas-*
„ *phême* : *c'est que les Rois sont faits*
„ *pour les peuples, et non pas les*
„ *peuples pour les Rois. Grande et*
„ *sainte vérité* qu'il annonçoit en pré-
„ sence même de Louis XIV, qui n'en
„ étoit pas choqué ».

1711-12.

Il paroît que les deux époux, le Dauphin par ses qualités solides, la Dauphine par ses qualités aimables, avoient acquis le droit de dire ce qu'ils vouloient en présence des deux septuagénaires. Voici une réflexion de la Princesse, qui ne fut peut être pas faite sans malice. » On parloit de „ la paix, qui commençoit à se mé- „ nager par la prudence de la Reine „ Anne : *Ma tante*, dit la Dauphine „ en adressant la parole à Madame „ de Maintenon devant le Roi, *il* „ *faut avouer qu'en Angleterre les* „ *Reines gouvernent mieux que les* „ *Rois*. Et tout de suite ; *savez-vous* „ *pourquoi ? C'est que sous les Rois ce* „ *sont les femmes qui gouvernent, et* „ *que sous les Reines ce sont les* „ *hommes* ».

Conduite de la Dauphine. *Saint-Simon, t. 3, p. 138, 159 161, 168.*

On se rappelle les graces enfantines de la jeune Adélaïde. Sans qu'elle les eut perdues entiérement, on remarquoit alors en elle le mélange des

agrémens sérieux qui conviennent à vingt-six ans. » Jamais Princesse arrivée si jeune dans une Cour étrangere, n'y vint si bien instruite. Son pere et sa mere, très-habiles l'un et l'autre, et qui connoissoient la Cour de France à fond, s'étoient appliqués à apprendre à leur fille la maniere de s'y rendre heureuse. Beaucoup d'esprit naturel dans la jeune Princesse fit réussir leurs instructions. Dès les premiers momens elle se mit bien, comme nous l'avons vu, avec le Roi et Madame de Maintenon, et n'oublia rien, jusqu'à sacrifier ses goûts et sa santé, pour s'y maintenir. Sa souplesse à leur égard étoit sans pareille. Elle l'accompagnoit de toute la discrétion que lui prescrivoit l'étude qu'elle avoit faite de leur caractere, graduoit son enjouement selon les circonstances, et s'acquit par-là une liberté familiere dont

1711-12.

1711-12. „ les enfans de Louis XIV les plus
„ chéris n'approcherent jamais.

„ Sérieuse en public, mesurée et
„ respectueuse avec le Roi, en ti-
„ mide bienséance avec Madame de
„ Maintenon qu'elle n'appeloit jamais
„ que sa tante; en particulier elle
„ étoit gaie, folâtre, voltigeante au-
„ tour d'eux. Tantôt elle se perchoit
„ sur les bras de leurs fauteuils, tan-
„ tôt se jouoit sur leurs genoux, les
„ embrassoit, les caressoit, les tour-
„ mentoit, fouilloit dans leurs ta-
„ bles, prenoit les papiers, ouvroit
„ les lettres, les lisoit quelquefois
„ malgré eux, selon qu'elle les voyoit
„ d'humeur d'en rire, donnoit son
„ avis sans qu'on lui demandât; et
„ entroit à toute heure chez le Roi,
„ même pendant le Conseil.

„ Louis XIV ne pouvoit se passer
„ d'elle. Tout lui manquoit quand elle
„ étoit retenue par des parties de
„ plaisir auxquelles il vouloit cepen-

„ dant qu'elle se livrât, persuadé 1711-12.
„ qu'elle avoit besoin de ces diver-
„ tissemens. Quand, par cette raison,
„ elle n'assistoit pas au souper, on
„ s'appercevoit de l'ennui du vieillard
„ par son silence et un nuage de
„ sérieux qui se répandoit sur toute
„ sa personne. Aussi, quelque goût
„ que la Dauphine eut pour ces par-
„ ties, elle y étoit fort sobre, et se
„ les faisoit toujours commander. En
„ partant, elle avoit grand soin de
„ voir le Roi; et si quelque bal en
„ hiver, ou quelque course de cam-
„ pagne en été, lui faisoit passer la
„ nuit, elle ajustoit si bien les cho-
„ ses, qu'avant de se coucher, elle
„ alloit embrasser le Roi et l'amuser
„ du récit de la fête. On l'a même
„ vue, dans ses grossesses, et pendant
„ d'autres indispositions, abréger les
„ remedes et le régime que sa santé
„ exigeoit, pour ne pas faire man-
„ quer Marly ou d'autres plaisirs dont

1711-12

„ elle savoit que la privation ou „ le simple délai auroit fait peine „ au Roi. *Et il ne faut pas croire*, „ dit Madame de Caylus, *qu'elle „ affectât pour le Roi et Madame de „ Maintenon une tendresse qu'elle n'a- „ voit pas. Pour moi qui ai eu l'hon- „ neur de la voir de près, j'en juge „ autrement, et je l'ai vu pleurer de „ si bonne foi sur le grand âge de ces „ deux personnes, qu'elle croyoit avec „ raison devoir mourir avant elle, que „ je ne peux douter de son attache ment* ».

*Souvenirs de Caylus, p. 271.*

Portrait du Dauphin & de la Dauphine.

„ Sa complaisance ne se bornoit „ pas au Monarque, mais s'étendoit „ à toutes les personnes qui l'envi- „ ronnoient, selon leur rang. Par une „ suite de ce penchant à obliger, quoi- „ que vive et franche, elle étoit ce- „ pendant circonspecte, dans la crainte „ de rien dire ou faire qui pût of- „ fenser. Quand le gros jeu pouvoit „ gêner, quoiqu'elle l'aimât, elle s'a-

*Saint-Simon, p. 259, 161, 276, 294, 330.*

1711-12.

„ musoit du petit. Perte ou gain, „ elle y étoit toujours de bonne humeur, prompte, expéditive, et en „ un moment faisoit les comptes de „ tout le monde. La Dauphine aimoit les spectacles, étoit l'ame des „ fêtes, y ravissoit par les graces, la „ justesse et la perfection de sa danse. „ C'étoit presque tout ce qui lui restoit des agrémens de sa premiere jeu- „ nesse. Ses traits ne s'étoient pas for- „ més à son avantage. Elle avoit les „ joues pendantes, le front trop avancé, „ *un nez qui ne disoit rien* (1), peu de „ dents et peu saines, de grosses levres mordantes; mais des sourcils „ et des cheveux bien plantés, des „ yeux parlans, les plus beaux du „ monde, un teint animé, le col

(1) On a conservé cette expression, dont le sens n'est pas aisé à fixer, et qui se retrouve dans les écrits légers des agréables de notre temps.

1711-12.

„ long avec un soupçon de goître qui
„ ne lui seyoit pas mal, un port de
„ tête galant tout ensemble et ma-
„ jestueux, et toujours une taille de
„ Nymphe, et une légéreté qui la mul-
„ tiplioit, pour ainsi dire, et lui fai-
„ soit remplir tous les lieux à la
„ fois ».

Son mari n'avoit pas comme elle *sacrifié aux graces*. „ Outre le roide
„ d'un naturel qu'il avoit fallu forcer
„ pour le plier à la douceur et à
„ la patience, il avoit dans le visage
„ et la taille des défauts auxquels on
„ s'accoutumoit difficilement. Son par-
„ ler et son rire étoient peu agréa-
„ bles, parce que ses dents supérieures,
„ trop avancées, emboitoient celles
„ de dessous, et occasionnoient une
„ grimace. Il boitoit, parce qu'ayant
„ une épaule plus chargée que l'au-
„ tre, il perdoit l'aplomb et étoit
„ gêné dans sa démarche. Ce qui
„ doit surprendre, c'est qu'avec la

„ plus solide piété, ce Prince étoit 1711-12.
„ extrêmement sensible à tout ce qui
„ pouvoit lui rappeler la difformité
„ de sa taille. C'étoit une foiblesse
„ qui obligeoit tous ceux qui l'ap-
„ prochoient, de s'observer beaucoup,
„ pour ne pas laisser échapper quel-
„ que indiscrétion; et ce n'étoit pas
„ une petite peine pour ses gens, de
„ cacher ce défaut à l'aide de ses che-
„ veux qu'il avoit fort touffus, et de
„ le tromper encore en lui faisant
„ croire qu'ils ne trouvoient pas sa
„ difformité assez visible pour y ap-
„ porter beaucoup de soin. Il étoit
„ du reste plus petit que grand, avoit
„ le teint brun, le front large et
„ élevé, le bas du visage trop pointu,
„ le regard perçant, et en tout un
„ air grave et imposant. Tout les
„ quinze jours il approchoit de la
„ sainte Table avec un recueillement,
„ une humilité qui inspiroit de la vé-
„ nération. La Dauphine, sans être si

1711-12. „ dévote, étoit aussi fort exacte aux „ devoirs de la Religion. Outre l'as- „ siduité aux Offices de l'Eglise, elle „ passoit volontiers des après-midi en- „ tieres en lectures pieuses, avec cel- „ les qu'elle appeloit *ses Dames sé-* „ *rieuses* ; et dans les affaires on lui „ a remarqué un esprit de suite qui „ a été quelquefois très-utile à son „ mari. Il l'aimoit avec passion ; mais „ la tendresse qu'elle avoit pour lui „ tenoit un peu plus de l'estime ».

Reproche fait à la Dauphine. *Saint-Simon, t. 3, p 267.*

Nous terminerons ce détail sur les deux époux, par une saillie très-remarquable de la Princesse, et par l'examen d'un reproche qu'on lui a fait. » S'entretenant avec Mesdames „ de Nogaret et du Châtelet, de la for- „ tune surprenante de Mademoiselle „ Choin et de Madame de Mainte- „ non, elle s'interrompit tout d'un „ coup, et dit, en éclatant de rire : „ *Il faut avouer qu'il se fait de plai-* „ *sans Mariages dans cette famille.*

„ *Pour moi, je voudrois mourir avant* 1711-12.
„ *M. le Dauphin, mais savoir cepen-*
„ *dant ce qui se passeroit ici après moi.*
„ *Je suis sûre qu'il épouseroit une sœur*
„ *grise, ou une Touriere des Filles*
„ *Sainte-Marie* ». L'important de cette saillie, c'est qu'on peut en conclure avec certitude la réalité des deux mariages, car il est clair que la Dauphine les croyoit; or elle ne peut avoir eu une pareille conviction que par des preuves supérieures à toute espece de doute.

Quant au reproche que nous venons d'annoncer, nous le tirerons mot à mot des Souvenirs de Madame de Cayles. C'est ainsi qu'elle s'exprime : „ *On* *Souvenirs de Caylus, p.* 172.
„ *a parlé de deux hommes pour les-*
„ *quels on a prétendu que la dauphine*
„ *avoit eu du goût. Il n'y a pas d'ap-*
„ *parence pour le premier, qui étoit le*
„ *Comte de Maulevrier. Nungis est le*
„ *second. J'avouerai que je le crois*
„ *comme le public. La seule chose dont*

1711-12.

„ *je doute, c'est que cette affaire soit*
„ *allée aussi loin qu'on l'a prétendu. Je*
„ *suis persuadée que cette intrigue s'est*
„ *passée en regards, et en quelques let-*
„ *tres tout au plus. Je me le persuade*
„ *pour deux raisons : l'une, que Ma-*
„ *dame la Dauphine étoit trop gardée;*
„ *l'autre, que Nangis étoit trop amou-*
„ *reux d'un femme qui l'observoit de*
„ *près, et qui m'a dit à moi-même que*
„ *dans le temps qu'on soupçonnoit*
„ *qu'il pouvoit être avec Madame la*
„ *Dauphine, elle étoit bien assurée*
„ *du contraire, puisqu'il étoit avec*
„ *elle. C'étoit bien plutôt une galan-*
„ *terie innocente, qu'une passion* ».

*Saint-Simon, t. 3, p. 275. souvenirs, p. 170.*

On pensera ce qu'on voudra de la force de cette justification, qui va plutôt à décharger la Princesse de crime que de soupçon. Saint Simon nous apprend ce qui fonda cette opinion si défavorable à la Dauphine : ce fut le choix des personnes dont elle s'entoura, quand, après sa pre-

miere jeunesse, Madame de Maintenon l'eut abandonnée à elle-même, et il se trouve qu'il est là-dessus d'accord avec Madame de Caylus. Celle-ci dit : „ *Il y a bien des fautes où elle* „ *s'est laissé entraîner par les autres*, „ *et le plus grand défaut que je lui* „ *aie connu, étoit d'être trop facile*, „ *et de laisser prendre trop d'empire* „ *aux jeunes personnes qui l'appro-* „ *choient : ce qui l'a jetée dans quel-* „ *ques inconvéniens qui ont pu endom-* „ *mager sa réputation* » Le Duc ne rejette pas le tort uniquement sur la jeunesse de ses confidentes, il dit : „ La Dauphine se laissa approcher „ par des vieilles prétendues repenties, „ dont l'esprit romanesque étoit de- „ meuré pour le moins galant, si la „ caducité de l'âge les privoit d'au- „ tres plaisirs. Les discours libres „ qu'elles lui tenoient à la dérobée, „ l'entraînerent ; mais retenue par sa „ délicatesse et un reste de pudeur,

1711-12.

1711-12.

„ elle ne s'y livra pas entiérement. Il est „ pourtant vrai que l'*entraînement* alla „ bien loin, et qu'une Princesse moins „ aimable et moins universellement „ aimée, pour ne pas dire adorée, „ se seroit trouvée dans de cruels em- „ barras ». Tant il est vrai que la circonspection dans les liaisons est aussi importante aux Grands qu'aux autres !

*souvenirs de Caylus, p. 170. saint-simon, t. 3, p. 270.*

Il se peut faire que les fautes de la Princesse aient été exagérées par des ennemis. On n'est pas aimable pour tout le monde. Elle avoit contre elle les anciens partisans de la cabale de Meudon. Jusques dans sa propre famille, elle se trouvoit exposée aux malignes observations de l'envie, et Saint-Simon rapporte un trait de la Princesse de Conti et de Madame la Duchesse, qui ne peuvent guere avoir eu que la jalousie pour principe. „ La Dauphine, après avoir un „ soir baragouiné plusieurs langues

„ et fait cent enfances pareilles pour 1711-12
„ amuser le Roi, apperçut ses deux
„ belles-sœurs qui se faisoient signe
„ et haussoient les épaules avec un
„ air de compassion méprisante. Quand
„ le Roi fut sorti, elle tira à part
„ Mesdames de Saint-Simon et de Levi,
„ et leur dit très-courroucée : *Avez-*
„ *vous vu les gestes? Je sais tout comme*
„ *elles que ce que j'ai dit et fait*
„ *n'a pas le sens commun, mais il*
„ *faut au Roi du bruit, et ces cho-*
„ *ses le divertissent.* Puis s'appuyant
„ sur les bras de ces Dames, tour-
„ nant et sautant autour d'elles, elle se
„ mit à chanter ce refrein d'une chan-
„ son du temps : *Je m'en ris, je m'en*
„ *moque.* Ces Dames, très-embar-
„ rassées, la prioient de se taire, que les
„ Princesses l'entendoient; mais plus
„ elles insistoient, et plus haut elle
„ répétoit : *Je m'en ris; je n'ai que*
„ *faire d'elles; je serai leur Reine, et*
„ *ce seront elles qui auront à compter*

1711-12. „ *avec moi*. Hélas ! s'écrie Saint-Si-
„ mon, elle le croyoit la charmante
„ Princesse, et qui ne l'auroit cru
„ avec elle ? Il plut à Dieu, pour no-
„ tre malheur, d'en disposer autre-
„ ment.

1712. Journal, par Saint-Simon, de la maladie du Dauphin & de la Dauphine, & leur mort. *T. 3, p. 248.*

„ Le Vendredi 5 Février, le frisson
„ prit à Madame la Dauphine sur
„ le soir, avec la fievre, qui dura toute
„ la nuit, cessa le Samedi 6, reprit le
„ soir, continua la nuit et le Di-
„ manche assez modérée. A six heures,
„ elle sentit au dessous de la tempe
„ une douleur qui ne s'étendoit pas plus
„ qu'une petite piece de monnoie,
„ et si violente, qu'elle dit que les
„ douleurs de l'enfantement n'en ap-
„ prochoient pas. La fievre augmenta
„ et se soutint le Lundi 8 sans relâ-
„ che. La nuit du Lundi au Mardi
„ 9, et pendant tout le jour, l'assou-
„ pissement fut grand, les réveils
„ courts, la tête s'engageoit, et on
„ vit sur la peau quelques marques

„ qui donnerent un peu de conso- 1712.
„ lation, parce qu'on espéra que ce
„ seroit la rougeole, qui étoit alors
„ commune à Versailles. Le Roi com-
„ mençoit à montrer beaucoup d'in-
„ quiétude. Il venoit fréquemment
„ auprès du lit, lui tâtoit le pouls.
„ On lui fit prendre, le Mercredi 10,
„ l'émétique, qui fit un grand effet,
„ mais sans soulagement, et les mar-
„ ques de la peau disparurent. On
„ força le Dauphin, qui ne bougeoit
„ de la ruelle, de descendre dans les
„ jardins pour prendre l'air. Il en
„ avoit grand besoin; mais son in-
„ quiétude le ramena aussi-tôt dans
„ la chambre. La Princesse fut jugée
„ si mal le Jeudi 11, qu'on résolut de
„ lui parler des Sacremens.

„ Elle s'en trouva surprise, fit des
„ questions auxquelles on fit des ré-
„ ponses les moins effrayantes qu'on
„ put, mais sans se départir de la
„ proposition, à laquelle on ajouta peu

1712. „ à peu les raisons de ne pas différer.
„ Cependant, comme elle ne se pressoit pas, le Pere La Rue, son Confesseur, qu'elle avoit paru toujours
„ aimer, s'approcha, et se mit à l'exhorter. Elle le regarda, répondit
„ qu'elle l'entendoit bien, et se tut.
„ En homme d'esprit, il interpréta
„ son silence, et en homme de bien,
„ il lui dit que si elle a quelque répugnance de se confesser à lui, il
„ la conjure de ne pas se contraindre, de n'avoir à cet égard aucun
„ respect humain, qu'il prendra l'événement sur lui, qu'elle lui indique seulement qui elle veut, et
„ qu'il ira le chercher lui-même. Elle
„ désira un missionnaire assez rigoriste, qui ne se trouva pas. A son
„ défaut, elle demanda un Récollet,
„ que le Pere La Rue amena. La
„ confession dura long-temps. L'Extrême-Onction fut administrée incontinent après le Saint-Viatique, et
„ tout

» tout de suite on lui dit les prieres 1712.
» des agonisans, qu'elle demanda. Sur
» le soir, on risqua une saignée du
» pied, qui ne fit aucun effet. La nuit
» fut des plus fâcheuses. Le Jeudi 11,
» le mal ne fit qu'empirer, malgré
» l'émétique qu'on essaya encore. La
» nuit et le lendemain Vendredi 12,
» il redoubla. Sur le soir, la tête
» tourna dans la chambre. On y laissa
» entrer qui voulut, quoique le Roi
» y fut. Il n'en sortit qu'un moment
» avant qu'elle expirât, monta dans
» son carrosse avec Madame de Main-
» tenon, et s'en alla à Marly. Ils
» étoient tous les deux dans une dou-
« leur si profonde, qu'ils n'eurent pas
» la force d'entrer chez le Dauphin.
» Ce prince s'enferma tout le jour Saint-Simon, t. 3, p. 280.
» dans son appartement, où il ne vou-
» lut voir que son frere, son Confes-
» seur et le Duc de Beauvilliers. Chi-
» verny, d'O et Gamaches, ses Menins,
» y passerent la nuit, mais sans le

1712. » voir que des instans. Ils le déter-
» minerent à s'en aller à Marly le
» matin du Samedi 13. Il descendit à la
» Chapelle, où il entendit la Messe. Si-
» tôt qu'il fut dans son appartement,
» Madame de Maintenon y vint. On
» peut juger quelle fut l'angoisse de
» cette entrevue. Elle ne put y tenir
» long-temps et le laissa. Il lui fal-
» lut essuyer la visite des Princes et
» Princesses, qui, par discrétion, ne
» furent qu'un moment. Le réveil du
» Roi approchant, les trois Menins
» entrerent. Je hasardai de me pré-
» senter avec eux. Il me marqua qu'il
» s'en appercevoit, et le fit avec un
» air d'affection et de douceur qui
» me pénétra; mais je fus épouvanté
» de son regard fixe avec quelque
» chose de farouche, du changement
» de son visage, et des marques larges
» et livides que j'y remarquai en
» assez grand nombre, et que tous
» ceux qui étoient dans la chambre

„ remarquerent comme moi. Peu de
„ temps après, on vint l'avertir que le
„ Roi étoit éveillé. Les larmes qu'il
„ retenoit lui rouloient dans les yeux.
„ Il se retourna sans rien dire, et de-
„ meura. Ses Menins lui proposerent
„ une fois ou deux d'aller chez le
„ Roi ; il ne remua ni ne repondit.
„ J'osai me joindre à eux. Je l'exhor-
„ tai, le pressai, le pris même par le
„ bras, et le poussai doucement. Il
„ me jeta un regard à percer l'ame
„ et partit. Je le suivis quelques pas,
„ et me retirai pour prendre haleine ;
„ je ne l'ai pas vu depuis. Plaise à
„ la miséricorde de Dieu que je le
„ voie éternellement où sa bonté sans
„ doute l'a mis !

1712.

„ Le Dauphin trouva toute la Cour
„ dans la chambre du Roi, qui l'ap-
„ pela dès qu'il le vit, l'embrassa
„ tendrement, longuement et à plu-
„ sieures reprises. Ces premiers mo-
„ mens si touchans se passerent en

1711. „ paroles entrecoupées de larmes et
„ de sanglots. Un peu après, le Roi,
„ regardant le Dauphin, fut effrayé
„ des mêmes choses dont nous l'a-
„ vions été dans sa chambre. Il or-
„ donna aux Médecins de lui tâter
„ le pouls. Ils ont dit depuis, qu'ils
„ l'avoient trouvé mauvais; mais ils se
„ contenterent de dire alors qu'il n'é-
„ toit pas net, et qu'il seroit fort à
„ propos qu'il allât se mettre au lit ;
„ le Roi le lui commanda ; il obéit,
„ et ne se releva plus. L'après-dîner,
„ la fievre augmenta ; le Dimanche 14,
„ elle ne diminua pas, et le Prince
„ dit qu'il se sentoit et qu'il n'en
„ releveroit pas. Le Mardi 16, les
„ taches de la peau augmenterent :
„ mais on n'en tira pas un meilleur
„ augure, parce qu'on avoit vu sans
„ succès les mêmes variations dans
„ la maladie de la Dauphine. En ef-
„ fet, le Mercredi 17, on commença
„ à désespérer. Le soir fort tard, le

„ Dauphine envoya demander au roi 1712.
» la permission de communier le len-
„ demain de grand matin sans céré-
„ monie, à la Messe qui se disoit dans
„ sa chambre. Il attendit minuit avec
„ quelque impatience, entendit la
„ Messe avec la plus grande dévo-
„ tion, resta deux heures après dans
„ une communication intérieure avec
„ Dieu. La tête s'embarrassa. Il reçut
„ l'extrême-Onction, et mourut tran-
„ quillement le 18 à huit heures du
„ matin.« *Quelle terrible prédication,*
„ s'écrioit la Duchesse du Maine, *Lettres de Maintenon, t. 7, p. 313*
„ *quelle terrible prédication pour les*
„ *Princes! Dieu me fasse la grace de*
„ *la mettre à profit! et que cet exem-*
„ *ple effroyable du néant des grau-*
„ *deurs humaines me fasse penser sé-*
„ *rieusement à celle qui ne doit ja-*
„ *mais périr «.*

On a cru devoir mettre ce journal sous les yeux, parce qu'il peut servir à asseoir un jugement sur le genre de-

1712. maladie qui enleva si promptement les deux époux, qui, peu de jours après, précipita dans le même tombeau le Duc de Bretagne, leurs fils aîné, qui enfin causa les plus vives alarmes pour la vie du Duc d'Anjou, son frere, enfant, de deux ans, Roi depuis, sous le nom de Louis XV.

Réflexion sur le genre de maladie des princes.

» Il s'éleva un cri universel que » c'étoit le poison. L'infortuné Dau- » phin le crut lui-même, fit avertir » son grand-pere de veiller à sa con- » servation, et mourut dans les an- » goisses de cette affreuse persuasion. » Cette opinion prit crédit pendant « la maladie même, par l'embarras des » Médecins, qui ne s'expliquerent point » sur le caractere du mal, et ne montre- » rent dans le traitement ni connoissan- » ces ni suite. Enfin on n'en douta plus » à l'ouverture du corps. Les Méde- » cins de la Cour prononcerent qu'il » n'y avoit que le poison qui eut pu » produire une corruption si prompte,

*saint simon*, *t.* 2, *p.* 1, 10.

» si entiere et si fétide. Ceux de la » ville ne contredirent pas cette asser- » tion. Le seul Maréchal, Chirugien, » qui tenoit le scalpel, eut la hardiesse » de s'opposer au torrent. Il soutint » qu'il n'y avoit aucune marque cer- » taine de poison, qu'il avoit vu des » corps plus ou moins dans le même » état, sans qu'on se fût avisé de soup- » çonner du poison. Que le poison » qui avoit tué le Dauphin, la Dau- » phine, et leur fils, étoit le venin ,, naturel d'une fievre ardente qui ,, avoit corrompu la masse du sang, ,, et dont la contagion s'étoit com- ,, muniquée de l'un à l'autre; que ,, soutenir le contraire, c'étoit vou- ,, loir déviner, empoisonner véritable- ,, ment le Roi, et lui faire mener la ,, vie la plus méfiante et la plus dou- ,, loureuse «. Cependant le même Maréchal dit en particulier à Saint-Simon, qu'à la vérité à tout ce qu'il avoit remarqué d'extraordinaire, il

1712.

1712. doutoit que ces morts fussent naturelles, que néanmoins il n'y avoit aucune indication sûre du poison, et il avertit qu'il s'étoit apperçu qu'on ne travailloit avec tant d'ardeur à établir l'opinion du poison, que pour en faire tomber le soupçon sur le Duc d'Orléans.

Préventions contre le duc d'Orléans, *Saint-Simon*, *t.* 2, *p.* 25.

Que ce soit l'effet d'une cabale, ou d'une de ces préventions qui gagnent tous les esprits sans examen et sans preuve, il est vrai que non seulement la Cour et la Capitale, mais les Provinces et les Pays Etrangers adopterent celle-ci avec une espece de fureur. » Quand le Duc d'Orléans „ alla jetter de l'eau bénite, il essuya „ sur son passage les insultes les plus „ atroces d'un peuple qui ne se con„ traignoit pas. Le Prince entendit „ de ses oreilles les discours les plus „ énormes ; on le montroit au doigt „ avec les épithetes les plus gros„ sieres, et il sembloit que la po-

„ pulace crût lui faire grace de ne
„ se pas jeter sur lui et de ne le 1712.
„ pas mettre en pieces. Ce fut bien
„ autre chose au convoi; les chemins
„ retentissoient plus d'injures que de
„ cris de douleur. On fut obligé de
„ prendre sans bruit des précautions
„ dans Paris, pour empêcher la fu-
reur publique. Elle s'exhala en ges-
„tes, en imprécations, et en tout ce
„ qui peut être vomi d'odieux contre
„ un monstre qu'on deteste. Vers le
„ Palais Royal, devant lequel le con-
„ voi passa, la convulsion fut si vive
„ qu'il y eut tout à craindre pendant
„ quelques minutes. Pour être plus
„ sombre et plus concentrée, l'in-
„ dignation des Courtisans n'en étoit
„ pas moins violente. La plupart ne
„ regardoient le Prince qu'avec hor-
„ reur. S'il vouloit les aborder, ils
le fuyoient, et se disoient l'un à
„ l'autre : *Un crime si atroce restera-*

1711.

» *t-il impuni? n'en fera-t-on pas justice?*

Saint-Simon, t. 2, p. 27.

» Pendant que cela se passoit, dit » Saint-Simon, je vivois fort retiré, » presque toujours au chevet du Duc » de Beauvilliers, qui étoit malade et » dans la plus profonde affliction. » Le Duc et la Duchesse d'Orléans » envoyerent me dire qu'ils vouloient » me parler. J'y allai. Jetrouvai Ma» dame la Duchesse désolée. Elle » m'apprit que le Marquis d'Effiat » étoit venu les avertir des bruits af» freux qui étoient universellement » répandus; que le Roi et et Madame » de Maintenon étoient non seule» ment persuadés de la réalité du » poison, mais encore de la vérité » de tout ce qui se débitoit contre » le Duc d'Orléans. Que voyant l'em» portement si grand, quelque pé» nible que fût un pareil avertisse» ment, il n'avoit pas cru devoir le » différer; qu'il lui conseilloit donc

» d'avoir au plus tôt une conversation
» avec le Roi ; qu'il feroit bien de
» demander qu'on lui permît de se
» rendre à la Bastille, et qu'on at-
» rêtât Homberg, son Chimiste, et
» tous ceux de ses gens dont on croyoit
» devoir s'assurer, jusqu'à ce que la
» chose fut éclaircie. 1712.

» *Et que prétend faire M. le Duc*
» *d'Orléans, Madame* ? m'écriai-je.
» *Il est allé*, dit-elle, *parler au Roi,*
» *qu'il a trouvé fort sérieux et fort*
» *froid, et même fort sec et fort*
» *silencieux sur les plaintes qu'il lui a*
» *faites, et sur la justice qu'il lui a*
» *demandée. Et la Bastille, Madame,*
» interrompis-je, *en a-t-il parlé*? *Eh*
» *vraiment oui ; mais cela n'a pas*
» *été reçu, il y a eu un air de dédain*
» *qui n'a pas changé, quoique M.*
» *d'Orléans ait insisté. Enfin il s'est*
» *rabattu à demander qu'au moins Hom-*
» *berg y fût mis, interrogé, et toutes*
» *les suites. Le Roi a encore refusé*

1711 : » *d'assez mauvaise grace. Enfin, vaincu* » *par les instances, il a dit qu'il ne le* » *feroit point arrêter; mais qu'il don-* » *neroit ordre à la Bastille de le re-* » *cevoir, s'il se présentoit de lui-même.* » Comme j'allois répondre, le Duc » d'Orléans entra. Je n'ai jamais vu » d'homme si outré. Il nous apprit » de plus, que le Roi l'ayant fait rap- » peler, avoit changé d'avis sur Hom- » berg; qu'il lui avoit dit qu'il étoit » inutile que Homberg allât se pré- » senter à la Bastille, parce qu'il n'y » seroit pas reçu, et qu'ayant voulu » insister, le Roi lui avoit tourné » le dos.

» Après avoir tout entendu, je » dis au Duc d'Orléans qu'on lui avoit » donné un fort mauvais conseil; que » demander à se faire arrêter, c'étoit » se ravaler à la condition des plus » petites gens, s'assimiler au Valet » d'une maison volée. Qu'il auroit » dû prendre sur le haut ton, en Prince

„ de son rang, qui défie avec dignité, 1712
„ certain que la plus noire calomnie
» ne peut avoir de prise sur lui. Que
» c'étoit publiquement, après le sou-
» per du Roi, dans son grand ca-
» binet, en présence de toute la Cour,
» qu'il falloit demander justice, et
» sans s'engager en accusation directe,
» noter si bien ses ennemis, parler
» si fortement, qu'il les réduisît au si-
» lence.

» Pour le moment, je m'en tins à
» cette remontrance en présence de *p.* 2
» la Duchesse; mais ayant pris le
» Duc à part, je lui développai tout
» ce que je pensois de l'intrigue,
» détail que je n'avois pas voulu faire
» devant elle, parce que cela regar-
» doit le Duc de Maine son frere.
» Rappelez-vous, lui dis-je, que dans
» l'affaire d'Espagne, il n'a pas tenu
» à la cabale de Meudon, inspirée
» par la Duchesse du Maine, votre
» ennemie déclarée, que vous n'ayez

1712.

„ porté la tête sur l'échafaud. Sans se
„ montrer si ouvertement, le Duc ne
„ s'est pas moins efforcé de vous
„ nuire, et s'ils jugent de vous par
» eux, certainement ils doivent tout
» craindre au moment d'une Régence
„ que la viellesse et la caducité du
„ Roi rend prochaine, et qui ne peut
» rouler qu'entre vous et le Duc de
„ Berri votre gendre.

» Je ne puis vous cacher, ajoutai-
„ je, que le conseil de d'Effiat m'est
„ très-suspect. Vous avez eu jusqu'à
„ présent grande confiance en lui :
„ c'est à la vérité un homme d'es-
„ prit, fin et habile, mais sans prin-
„ cipes, avare et ambitieux, capable
„ de tout sacrifier à la faveur et à la
„ fortune. N'avez-vous pas remarqué
„ que, quoiqu'il vive dans un grand
„ désordre de mœurs, et qu'il affiche
„ l'irréligion, avec des vices si op-
„ posés au goût et au caractere du
„ Roi et de Madame de Maintenon,

„ il est cependant vu par eux de bon 1712.
„ œil et traité avec distinction? Cela
„ marque une secrete intelligence. Je
„ sais qu'il est lié avec le Duc du
„ Maine, et sur-tout avec la Duchesse.
„ Comment accorder l'amitié et la dé-
„ férence qu'il montre pour vos en-
„ nemis, avec la confiance dont vous
„ l'avez toujours honoré? Il y a donc
„ tout lieu de soupçonner que le conseil
„ de vous présenter à la prison vous
„ est peut-être donné pour vous faire
„ prendre un mauvais parti, ou de
„ fuire entraîné par une terreur pa-
„ nique qui vous rendroit coupable
„ aux yeux du Roi et de la Nation,
„ ou d'accepter une captivité qu'ils
„ sauroient bien prolonger sous un
„ Roi foible et prévenu, tant que leur
„ intérêt l'exigeroit. A ce discours, le
„ Duc d'Orléans me regarda fixe-
„ ment, baissa la tête, et se tut.

» Il étoit d'autant plus désespéré Sa justifi-
„ de cette exécrable imputation, qu'il cation.

1712. *Saint-Simon, t. 2, p. 15.*

„ avoit eu un véritable attachement
„ pour le Dauphin. Ces deux Princes
„ se plaisoient ensemble, ils aimoient
„ à converser sur les Sciences et les
„ Arts, qu'ils possédoient très-bien.
„ Beauvilliers et Fénelon avoient ci-
„ menté dès l'enfance cette union,
„ qui dura toujours. Beauvilliers ayant
„ même découvert que le Dauphin
„ souffroit impatiemment les expres-
„ sions peu mesurées qui échappoient
„ quelquefois au Duc sur les mœurs
„ et la Religion, le fit avertir sous
„ mains d'être plus circonspect. Il eut
„ cette complaisance, et le Prince lui
„ en sut gré. Enfin le Duc d'Orléans
„ prit hautement le parti du Duc de
„ Bourgogne contre la cabale de Meu-
„ don, au sujet de la campagne de
„ Lille, et celui-ci le défendit dans
„ l'affaire d'Espagne. La Dauphine,
„ fille de la Duchesse de Savoie, sœur
„ du Duc d'Orléans, dès son arrivée
„ en France, s'attacha à son oncle,

1712.

„ lui montra toujours, ainsi que son „ mari, beaucoup d'amitié, fit seule „ réussir le mariage de sa fille avec le „ Duc de Berri, et fut toujours intime „ avec la Duchesse d'Orléans «. Ma- *Lettre Mainteno t. 5, p. 2* dame de Maintenon le reconnoît elle-même, et disoit souvent après le funeste événement : *Je vois souvent » Madame la Duchesse d'Orléans. L'a- » mitié qu'elle avoit pour Madame la » Dauphine me la rend plus chere.* Il „ est donc clair que le Duc d'Orléans „ n'avoit aucun intérêt à se défaire „ du Dauphin et de la Dauphine. Il „ en avoit au contraire un très-grand „ à ce qu'ils vécussent et régnassent ; „ et Saint-Simon ajoute, que si on *Saint-Simon, t. 2 p. 9.* „ avoit voulu attribuer le crime à „ ceux qui avoient des motifs pour „ le commettre, il auroit fallu le re- „ jeter sur le Duc, la Duchesse du „ Maine et leurs adhérens, parce „ qu'on pouvoit supposer que le Dau- „ phin conservoit toujours un vif res-

1712. „ sentiment des mauvais offices que „ lui avoit rendus la cabale de Meu- „ don ; qu'on savoit d'ailleurs qu'il „ n'aimoit pas personnellement le „ Duc du Maine, qui s'etoit quelque- „ fois trop prévalu contre lui de la „ faveur du Roi et de Madame de „ Maintenon, qu'enfin il avoit vu de „ mauvais œil les prérogatives accor- „ dées par Louis XIV aux Princes „ légitimés, et qu'il avoit laissé ap- „ percevoir des dispositions à suppri- „ mer ces priviléges, quand il seroit „ monté sur le Trône «.

Soupçons contre d'autres.

Dans la prévention générale où on étoit qu'il y avoit un crime, on ne négligeoit rien de ce qui pouvoit fonder des conjectures. » Le Duc de „ Noailles avoit donné à la Dauphine „ une boîte de tabac d'Espagne ; elle „ en prit, et deux jours après la ma- „ ladie se déclara. On chercha la „ boîte pour examiner le tabac ; l'inu- „ tilité des mouvemens qu'on se donna

*Saint-Simon t. 3. p. 248.*

» pour la trouver, et les accidens
» qui suivirent, produisirent les plus
» funestes soupçons. Ils n'allerent ce-
» pendant pas jusqu'à celui qui avoit
» donné la boîte; personne n'étoit
» plus attaché à Madame la Dau-
» phine, que le Duc de Noailles, et
» même la rumeur s'en restreignit
» dans un cercle peu étendu. 1712.

» Un mois après la mort des deux *Saint-Simon*, t. 2, p. 34.
» époux, Madame des Ursins envoya
» en France le Marquis de Chamalai,
« qui, après bien des courses et des
» recherches en Poitou, prit et amena
» à la Bastille un Cordelier, qui ve-
» noit de faire des courses en Italie,
« en Allemagne, et qui avoit même
» séjourné à Vienne. M. d'Argenson
» fut chargé de l'interroger, et à
» cette occasion il trouva moyen d'o-
» bliger le Duc d'Orléans, en lui
» faisant savoir secrétement qu'il n'y
» avoit rien dans cette affaire qui le
» regardât. On débita dans le Public

1712. „ que ce Cordelier s'étoit engagé auprès de la Maison d'Autriche d'empoisonner le Roi d'Espagne et ses „ enfans, pendant que le Duc d'Orléans empoisonneroit la Famille „ Françoise de Louis XIV. Ce malheureux fut transporté au Château „ de Ségovie où il vécut assez longtemps, toujours dans des emportemens furieux contre la Maison „ d'Autriche et les Ministres de „ Vienne qu'il accusoit de l'avoir „ réduit à ce triste état, et de ne „ rien faire pour l'en tirer «.

*Saint-Simon, t. 2, p. 29.* Voici, selon le même Ecrivain, comme on auroit pu donner du corps à l'accusation contre la Maison d'Autriche. » Parmi les papiers du Gé„ neral Merci, trouvés dans sa cassette „ après une bataille gagnée par le „ Marquis Dubourg, il s'étoit ren„ contré une lettre du Prince Eugene, „ qui, après avoir tracé le plan d'une „ expédition, lui disoit : *Si vous ne*

„ *réussissiez pas, si d'ailleurs on ne* 1712.
„ *pouvoit réduire la France au point*
„ *que nous nous sommes proposé, alors*
„ *il faudra en venir au grand remede.*
„ C'étoit *ce grand remède* qu'il falloit
„ paraphraser, l'expliquer des morts
„ que l'on pleuroit, du péril extrême
„ du Duc d'Anjou, et conclure que
„ cette scélératesse avoit été projetée
„ et exécutée pour forcer Louis XIV,
„ quand il ne se trouveroit plus de
„ ligne aînée, de rappeler en France
„ la branche d'Espagne, et d'aban-
„ donner cette Monarchie à la Maison
„ d'Autriche. C'étoit même un moyen
„ de soulager le vieux Roi en lui
„ montrant des coupables éloignés,
„ et le tranquillisant ainsi sur la
„ crainte d'être environné d'empoi-
„ sonneurs «.

Mais pour parvenir à ce but, il auroit été beaucoup plus simple de nier qu'il y eût du poison. Et en effet, s'il avoit été possible dans le

Qu'il n'y eut pas de poison.

*Fragments* t. 2. p. 156.

1712. temps de voir les choses de sang froid, l'opinion d'un pareil crime n'auroit jamais prévalu. Car comment imaginer que l'on puisse donner du poison à quatre personnes à la fois, le pere, la mere et deux enfans, quatre personnes différemment gardées et entourées ; dont les heures des repas, les alimens et les habitudes ne sont pas les mêmes. Après avoir empoisonné l'un par du tabac, il auroit donc fallu empoisonner l'autre par les alimens, un troisime par la boisson, et gagner pour chaque maniere des ministres différens du crime ? Où trouver d'ailleurs un poison dont les effets parcourent tous les périodes et imitent si bien les simptômes d'une maladie aigue, fievre ardente, taches livides, putridité, assoupissement mortel ? Les Médecins, dira-t-on, ont avoué le poison. Mais Saint-Simon, tout porté qu'il est à penser comme eux, a remarqué » *que le Médecin de*

Saint-Simon, t. 3, P. 2.

» *la Dauphine, outré d'avoir perdu sa* 1712.
» *charge et une femme pleine de bontés*
» *pour lui, et ses espérances avec elle,*
» *soutint comme un forcené l'opinion du*
» *poison.* Les Médecins de la Cour
» furent de son avis, et les autres
» n'oserent les contredire «. Peut-être ne furent-ils pas fâchés qu'on attribuât à une cause extraordinaire et irrémédiable, un malheur qui, cru naturel, n'auroit pas fait honneur à leur capacité (1).

---

(1) Voici une observation de M. Lunel, qui doit dissiper bien des soupçons sur le genre de mort de Madame la Dauphine de Bourgogne. » Elle étoit délicate et
» malingre. Le Médecin Chirac avoit, » jusqu'au moment où elle mourut, qu'elle
» ne mourroit pas. Il est certain que si
» on ne l'avoit pas traitée comme on a
» fait, elle vivroit encore. On l'obligea
» de se lever avec la rougeole et toute
» suante; je m'écriai qu'on n'en fît rien,
» qu'on la laissât au lit; mais Chirac et

1712. Il se peut même que toutes les ressources de l'Art n'auroient pas prolongé de beaucoup les jours du Dauphin ; mais triste consolation à donner, que celle qu'ils voulurent faire goûter à Madame de Maintenon. » *Ils nous disent que M. le Dauphin*

„ Fagon s'opiniâtrerent, et la vieile..... „ me sauta presque aux yeux, en me di- „ sant : *Eh, Madame, voulez-vous être „ plus habile que tous ces Médecins qui sont „ là?* Je lui repondis, non; mais il ne „ faut pas être bien habile pour savoir „ qu'on doit suivre la Nature, et que „ puisqu'elle incline à la transpiration, il „ seroit meilleur de suivre cette voie, que „ de faire lever une personne dans le „ fort de la sueur pour la saigner. Elle „ leva les épaules, et sourit dédaigneuse- „ ment. On lui en voulut beaucoup dans „ le temps, ainsi qu'aux vieux Fagon. Du „ 12 Décembre 1719 «. *Fragmens, t. 2 p. 72 et 73.*

*Voyez encore une note sur ce sujet à la fin du volume, ainsi qu'une autre sur la Moresse.*

» *ne pouvoit vivre encore un an, à* 1712.
» *cause de sa taille : Et M. le Duc*
» *de Bretagne*, écrit-elle, *et notre*
» *chere Princesse, qui est-ce qui les*
» *empêchoit de vivre plus long-temps* »?

C'est dans cette lettre que, pressée par la douleur, elle jure, pour ainsi dire, de la rendre éternelle. » *Je*
» *pleure et pleurerai toute ma vie Ma-*
» *dame la Dauphine. En vain on me*
» *rapporte des choses qui me font*
» *croire qu'elle m'auroit donné peut-*
» *être de grands déplaisirs, je la*
» *pleurerai toujours* ».

Le deuil fut général, sur-tout pour le Dauphin. » Jamais la France n'a
» eu de Prince dont elle ait conçu de
» plus hautes espérances. A un esprit
» vif, pénétrant, élevé, il joignoit
» une application continuelle à ses
» devoirs, et il regardoit comme le
» plus essentiel de s'instruire à fond de
» tout ce qui pouvoit contribuer à faire
» fleurir le Royaume et à rendre ses

Regrets de la France. *Avrigny, t. 5, p. 258. Annales politiques, seconde Partie, p. 533.*

1712. » Peuples heureux. Il a donné des » preuves incontestables de sa grande » équité, de sa compassion pour les » pauvres, de son éloignement pour » les guerres, où l'ambition, l'avarice, » la haine et la vengeance sont plus » consultées que la justice. Sa reli- » gion passoit de bien loin tout ce » qu'on peut attendre d'une personne » de sa naissance; et, pour trouver » des exemples de ses pratiques de » piété, il faudroit remonter jus- » qu'au temps de Saint-Louis. Ja- » mais enfin la France n'a versé des » larmes plus abondantes ni plus sin- » ceres sur le tombeau d'aucun de » ses Princes, et tout l'art des Pané- » gyristes ne fera passer à la postérité » qu'une foible marque de ses regrets. » Quand il fut mort, le Roi se fit » apporter sa cassette, et brûla lui- » même tous les papiers de l'Arche- » vêque de Cambrai qui s'y trouve- » rent ». Madame de Maintenon, qui

*Lettres de Maintenon, t. 5, p. 280.*

nous apprend ce fait, ajoute : » *J'en* 1712.
» *ai un grand regret. Jamais on ne*
» *peut rien écrire de si beau et de si*
» *bon. Si le Prince que nous pleurons*
» *a eu quelques défauts, ce n'est pas*
» *pour avoir suivi des conseils trop*
» *timides, ni pour avoir été flatté* ».
Ce témoignage fait également l'éloge du Disciple et du Maître.

En lisant ce que Saint-Simon nous a laissé touchant le dernier, on juge que comme l'Auteur de Télémaque étoit propre à tracer des modeles pour les Rois dans ses écrits, il pouvoit en servir lui-même aux Prélats par sa conduite. Retiré dans son Diocese, Fénélon s'y comporta en Evêque, en grand Seigneur, et en homme bienfaisant. Ses premieres attentions étoient pour ses devoirs de Pasteur, dont le détail ne peut être ici superflu. » Il faisoit ses visites Episcopales » plusieurs fois l'année; par ce moyen » il connoissoit à fond son Diocese.

Vie & mort de Fénélon. *Saint-Simon, tome 2, page 105.*

1712. » Les affaires s'expédioient promptement, de la maniere la plus désintéressée, et avec la plus grande douceur; jamais de violence. Tout ce » qui pouvoit donner matiere à scandale, étoit étouffé, sans cependant » demeurer impuni. Tout se calmoit » et s'appaisoit dans le secret. Le » même esprit de paix animoit ceux » qui travailloient sous lui, et d'eux » s'étendoit aux autres ministres. Il » n'y avoit pas de jour qu'il ne réglât tout ce qui se présentoit; et » comme il résidoit, qu'il voyoit par » lui-même, qu'il avoit un génie pénétrant, c'étoit chaque jour une occupation courte et peu fatigante.

» Après le travail avec ses Grands » Vicaires, il recevoit ceux qui vouloient lui parler, disoit la Messe » dans sa Chapelle, ou alloit la célébrer ailleurs, quand quelque solemnité ou la dévotion du Peuple le demandoit. Il dînoit ensuite avec la

» compagnie, qui étoit toujours nom- 1712.
» breuse, mangeoit peu et des choses lé-
» geres, mais prolongeoit volontiers le
» repas pour le plaisir des convives. Il
» se retiroit ensuite pour travailler,
» passoit la soirée ou à des visites,
» ou en promenades hors de la ville
» avec des Ecclésiastiques, Grands Vi-
» caires et autres, qu'il entretenoit de
» matieres de piété, souvent coupées
» par des parentheses agréables. La
» douceur et la sagesse de son gou-
» vernement, ses prédications fré-
» quentes dans la ville et dans les
» villages, la facilité de son accès,
» son humanité avec les petits, sa
» politesse avec les Grands, le fai-
» soient adorer de son Peuple. Son
» Chapitre, qu'il traitoit avec toute
„ sorte d'égards, le reste du Clergé,
„ Prêtres, Séculiers et Religieux, aux-
„ quels il montroit une affection de
„ pere ou de frere, selon l'âge, le por-
„ toient dans leurs cœurs.

1712. „ Les Jansénistes, qui étoient en
„ grand nombre dans son Diocese,
„ y jouissoient d'une paix profonde. Ils
„ se taisoient, et l'Archevêque ne
„ les attaquoit pas. Il auroit été à
„ désirer, observe Saint Simon, qu'il
„ eût laissé ceux du dehors dans le
„ même repos; mais il étoit trop li-
„ vré aux Jésuites, et attendoit trop
„ d'eux, pour ne pas se prêter à leurs
„ désirs. Il y gagna d'avoir été sou-
„ vent rudement repoussé par ceux
„ qu'il provoquoit». A cette occasion, le même Auteur qui met volontiers des ombres dans ses tableaux, assure „ que l'ambition n'étoit pas éteinte
„ dans son cœur, que même après
„ la mort du Dauphin, il conçut des es-
„ pérances fortifiées par le pere Tellier,
„ d'être mis à la tête des affaires Ec-
„ clésiastiques, et que le Duc de Beau-
„ villiers lui fit passer, de la part du
„ Duc d'Orléans, l'assurance d'être
„ employé avec distinction dans le

„ Gouvernement». Enfin Saint-Simon blâme aussi les écrits dogmatiques qui lui échappoient quelquefois, prétendant que le silence en matiere de doctrine, auroit convenu à l'Auteur si solemnellement condamné du Livre des *Maximes des Saints*. 1712

Mais ces taches, si on étoit forcé de les reconnoître dans Fénélon, seroient presque effacées par les belles qualités dont nous avons déjà parlé, et par les vertus éminentes qui nous restent à décrire. „ La charité étoit une „ des principales. Egale envers tout le „ monde, la sienne embrassoit riches „ et pauvres, amis et ennemis. Le „ nombre des malades et des blessés „ qui, en plusieurs occasions, furent „ portés dans sa ville Episcopale, lui „ donna un grand exercice. Il étoit „ assidu aux Hôpitaux, et chez les „ moindres Officiers, attentif aux „ principaux, dont il a eu quelquefois

1712. „ chez lui un grand nombre, plu-
„ sieurs mois de suite, jusqu'à leur
„ parfait rétablissement. Il veilloit en
„ vrai Pasteur au salut de leurs ames.
„ L'urbanité que lui donnoit l'usage
„ du monde, les engageoit ordinaire-
„ ment à s'adresser à lui; leur con-
„ fiance n'étoit pas trompée. Sains
„ comme malades, il se rendoit vo-
„ lontiers le dépositaire de leurs hum-
„ bles aveux, et leur guide dans le
„ chemin de la pénitence. Si quel-
„ ques-uns même des Hôpitaux l'ap-
„ peloient, jamais il ne se refusoit
„ à leurs desirs. Le Prélat compatis-
„ sant n'étoit pas moins attentif au
„ soulagement corporel. Les bouil-
„ lons, les nourritures, les remedes,
„ les consolations du dégoût, sortoient
„ de son Palais, et il avoit grand soin
„ que tout fût de la meilleure qualité
„ et distribué avec ordre et abondance.
„ On l'a vu présider aux consultations
„ des Médecins, avec tout l'intérêt

„ d'un ami tendre et zélé. Aussi est- 1712.
„ il incroyable jusqu'à quel point il
„ devint l'idole des gens de guerre,
„ et combien son nom, malgré sa
„ disgrace subsistante, retentit au
„ milieu de la Cour.

„ Louis XIV lui-même, tout pré-
„ venu qu'il étoit, ne put lui refu-
„ ser ses éloges dans une circonstance
„ où les Munitionnaires ne pouvant
„ point trouver de blé, l'Archevêque
„ ouvrit ses greniers, qui étoient abon-
„ damment pourvus, et distribua son
„ grain aux troupes, sans vouloir en
„ recevoir le prix. La Cour de Bruxelles
„ et les généraux ennemis, instruits
„ que sa charité s'étendoit à leurs
„ soldats comme aux François, le
„ combloient d'honnêtetés, et lui
„ donnoient les plus grandes marques
„ de considération. On les a vus, dans
„ les marches, respecter les terres de
„ l'Archevêché, et les ménager comme

1712. „ le patrimoine de tous les hommes
„ indistinctement.

„ Ses mœurs ne furent jamais sus-
„ pectes. On se seroit déshonoré en
„ le soupçonnant. Sa conversation
„ étoit gaie et vive, mais réservée
„ et décente. Sa table magnifique et
„ délicate répondoit à l'état d'un
„ grand Seigneur. Il n'y avoit rien
„ néanmoins qui ne respirât l'odeur
„ de l'Episcopat, et qui ne se sentît
„ de la regle la plus exacte. On jouis-
„ soit chez lui de la plus honnête li-
„ berté, et on peut dire qu'il paroit les
„ vertus de ce charme qui ajoute en-
„ core à leur beauté.

„ Fénélon vécut encore deux ans
„ après le Dauphin, son Disciple. Ja-
„ mais, pendant la vie de ce Prince,
„ ni après sa mort, il ne lui échappa
„ un mot qui marquât le régret de ce
„ qu'il avoit été, ni le désir de ce
„ qu'il pouvoit devenir. Il étoit tou-

„ concentré dans ses devoirs, et il mourut, pour ainsi dire, au champ „ d'honneur. En revenant d'une visite Episcopale, son carosse versa „ dans un pas dangereux. Personne „ ne fut blessé, lui-même ne fut pas „ en danger. Mais à la vue du péril „ des autres, son ame sensible et délicate éprouva toute la commotion „ de l'accident. Sa frêle santé y succomba. Arrivé à Cambrai, la fievre „ le saisit, et augmenta bientôt au point „ qu'il n'y eut plus de remede. Pendant sa maladie, il parut absolument insensible à ce qu'il quittoit, „ et uniquement occupé de ce qu'il „ alloit trouver. Pénétré de vifs sentimens de pénitence, il se remettoit „ entre les mains de Dieu avec une „ résignation pleine d'humilité et de „ confiance. Dans cet état, il écrivit „ au Roi une lettre où il n'y avoit „ rien pour lui-même, mais qui rouloit „ uniquement sur les besoins de son

1712.

1712. » Diocese. Louis XIV convint qu'il » n'avoit jamais rien lu de plus tou- » chant, ni de plus digne d'un grand » Evêque au lit de la mort. Fénélon » mourut à l'âge de soixante-cinq ans, » dans les bras des siens, au milieu » de son Clergé, entouré d'autant » d'amis que de témoins de ses der- » niers momens, pleuré dans tout » son Diocese également par les Ca- » tholiques et les Protestans. Pour der- » nier trait de son éloge, tout étoit si » exactement compassé chez lui, qu'on » ne lui trouva ni dette ni argent.

Grandeur d'ame de Louis XIV. *Vie de Villars, t. 2, p. 197.*

» Louis XIV, dit Villars, supporta « ses malheurs avec une constance » héroïque ; mais la premiere fois » que j'eus l'honneur de le voir, » Marly après ces fâcheux événe- » mens, la fermeté du Monarque fit » place à la sensibilité du pere. Il » laissa échapper des larmes, et me dit » d'un ton pénétré qui m'attendrit : » *Vous voyez mon état, Monsieur le*

» *Maréchal; il y a peu d'exemples* 1712.
» *de ce qui n'arrive, et que l'on per-*
» *de dans la même semaine son petit-*
» *fils, sa petite belle-fille, et leur fils,*
» *tous de grande espérance et très-ten-*
» *drement aimés. Dieu me punit : je*
» *l'ai bien mérité. J'en souffrirai moins*
» *dans l'autre monde; mais suspendons*
» *mes douleurs sur les malheurs do-*
» *mestiques, et voyons ce qui peut*
» *se faire pour prévenir ceux du*
» *Royaume* ».

La grande ame de Louis XIV se développe trop bien dans la suite de cette conversation, pour ne la pas mettre ici toute entiere. » *La con-*
» *fiance que j'ai en vous*, continua le
» Monarque, *est bien marquée, puis-*
» *que je vous remets les forces et le*
» *salut de l'Etat. Je connois votre zele*
» *et la valeur de mes troupes; mais*
» *enfin la fortune peut leur être con-*
» *traire. S'il arrivoit ce malheur à*
» *l'armée que vous commandez, quel-*

1712. » *seroit votre sentiment sur le parti que* » *j'aurois à prendre pour ma personne*? » Sur une question aussi grave et aussi » importante, je demeurai, dit Vil- » lars, quelques momens dans le si- » lence. Surquoi le Roi reprit la pa- » role, et dit : *Je ne suis pas étonné* » *que vous ne répondiez pas bien* » *promptement*; *mais en attendant* « *que vous me disiez votre pensée, je* » *vous apprendrai la mienne.*

» *Je sais les raisonnemens des Cour-* » *tisans*; *presque tous veulent que je* » *me retire à Blois, et que je n'attende* » *pas que l'armée ennemie s'approche* » *de Paris, ce qui lui seroit possible,* » *si la mienne étoit battue. Pour moi,* » *je sais que des armées aussi considé-* » *rables ne sont jamais assez défaites,* » *pour que la plus grande partie de la* » *mienne ne pût se retirer sur la* » *Somme. Je connois cette riviere, elle* » *est très-difficile à passer: il y a des* » *places qu'on peut rendre bonnes. Je*

» *compterois aller à Péronne ou à* » *Saint-Quentin, y ramasser tout ce* » *que j'aurois de troupes, faire un der-* » *nier effort avec vous, et périr en-* » *semble ou sauver l'Etat* ».

1712.

Affaire de Denain.

Mais il ne devint pas nécessaire de mettre à exécution cette résolution extrême. L'année 1712, si fatale à la Famille Royale, fut moins funeste à la France que les précédentes. Elle vit renaître ses espérances par la victoire de Denain et ses heureuses suites. On a voulu, dans le temps, en ravir la gloire au Maréchal de Villars qui commandoit. Ses détracteurs ont dit que ce fut le Maréchal de Montesquiou, son Collegue subordonné, qui en conçut le projet, et en l'envoyant à Louis XIV, lui manda qu'il étoit sûr que, par jalousie, Villars ne l'approuveroit pas, qu'il lui falloit par conséquent des ordres auxquels le Maréchal ne pût se refuser. Le Roi, dit-on, répondit à Montesquiou

*Saint-Simon*, t. 2, p. 37.

1712. de l'exécuter, » *malgré Villars mê-* » *me, mais de faire cela à son égard* » *avec adresse* ». On ajoute que muni de ce pouvoir, Montesquiou fit si bien ses dispositions, que son Collegue se trouva engagé sans le savoir, et forcé de battre les ennemis sans l'avoir prévu.

*Vie de Villars, t. 2, p. 211.* On laisse aux militaires à juger s'il est possible qu'une grande armée fasse des provisions immenses de fascines, transporte toute son artillerie, jette plusieurs ponts, se porte presque toute entiere de sa droite à sa gauche, fasse une marche rétrograde, et tous les mouvemens compliqués qu'exige le dessein de surprendre un Général habile, sans que le principal Chef en soit instruit, sur-tout un Chef actif et vigilant tel que Villars. »*Il marchoit*, dit-on, *lentement*, *vou-* » *loit qu'on l'attendît*, *quoiqu'il ne se* » *se hâtât pas, et ne se détermina enfin* » *à donner, que quand le Maréchal de*

» *Montesquiou, qui avoit déjà engagé* 1712.
» *l'action, lui envoya dire : Le vin est* » *tiré, il faut le boire* ». Est-ce donc là l'impétueux Villars? Ne le reconnoît on pas bien mieux, quand, prié de s'arrêter à cause du danger, pour toute réponse, il dit : *Avançons*! Quand, au lieu de prendre un détour, il se jette dans un marais avec le Régiment de Navarre, dans l'eau jusqu'à la ceinture? Quand, à l'assaut de Denain, il répond à ceux qui lui conseilloient d'attendre les fascines : » *Nos fascines seront les corps de ceux* » *de nos gens qui tomberont dans les* » *fossés* ». Quand enfin, en sautant dans le fort, il trouve plusieurs Généraux ennemis sous les pieds de ses chevaux, et que, dans le feu de l'action, il dit à M. de Broglio : » *Comte, marchez à Marchiennes* »! Mais c'étoit le sort de ce Général de voir ses plus belles actions attaquées par l'envie, qui travailloit

sans relâche à en diminuer l'éclat.

1712.

Villars & Berwick.

Il y eut pendant cette guerre si fatale de la succession, deux hommes entre autres qui soutinrent avec un égal succès l'honneur des armes Françoises, Villars et Berwick. Celui-ci, d'un caractere froid, tranquille et réfléchi, » aimoit par préférence la » guerre défensive; et on lui a en- » tendu dire que la chose qu'il avoit » toute sa vie le plus souhaitée, c'é- » toit d'avoir une bonne place à dé- » fendre ». Cependant cet homme si mesuré a montré dans plus d'une occasion toute la vivacité et l'ardeur propre à la guerre offensive. On a au contraire voulu faire soupçonner Villars de n'aimer qu'à *batailler*; mais il avoue lui-même qu'il redoutoit les affaires générales. » *Il y en-* » *tre*, dit-il, *tant de hasard, qu'un* » *homme sage doit regarder ces grands* » *événemens avec respect*». Et il montra dans le camp de Sirk tous les ta-

*Mémoires de Berwick.*

*Voyez son Eloge historique par le Président de Montesquieu, p. 38.*

*Mercure de France, 5 Février 1785, n°. 6, article Variétés.*

*Vie de Villars, t. 1. p. 367, 371.*

sens d'un homme qui n'auroit été propre qu'à la guerre défensive. Ainsi la circonspection de Berwick ne l'empêchoit pas de chercher les combats, et l'impétuosité de Villars ne l'empêchoit pas de les éviter. Ils se ressembloient aussi parfaitement en ce point, qu'ils n'étoient Courtisans ni l'un ni l'autre. Villars fut obligé de quitter la Baviere, pour avoir mieux aimé sacrifié sa faveur, que de faire courir des risques à l'armée qu'il commandoit, en se soumettant à la volonté de l'Electeur, dont les affaires dépérirent après son départ. De même la Reine d'Espagne disoit de Berwick : » *C'est un grand D. d'Anglois sec, qui va toujours tout droit devant lui* ». Et ne trouvant pas dans ce Général la souplesse d'un complaisant, elle le fit rappeler ; mais elle pensa payer son dégoût par la perte de sa couronne.

1711.

*Mémoires de Berwick, t. 1, p. 274.*

*Note de la page 407.*

[1] On sait combien le Duc de Vendôme étoit peu modéré sur la bonne chere. Cependant sa mort, arrivée en Espagne le 10 Juin 1712, et qui pourroit être l'effet d'une forte indigestion, comme les symptômes paroissoient l'indiquer, est, comme celle du Dauphin et de la Dauphine, attribuée au poison. On lit sur cette mort, dans le Saint-Simon imprimé, t. 2, p. 26, et dans les Loisirs d'un Ministre, ou Mémoires de d'Argenson, t. 1, p. 181, édit. de Liége, 1787, *in-8°*. une anecdote intéressante que je n'ai pas trouvée dans mon manuscrit. Elle est bien capable d'exciter à de sérieux retours sur eux-mêmes, ceux qui, pendant la santé, uniquement occupés des plaisirs sensuels, ne retiennent auprès d'eux que des mercenaires, vils instrumens de leurs débauches.

» Quand on vit le mal du Duc de Ven-
» dôme, porté à un certain excès, tout
» ce qui étoit autour de lui l'abandonna,
» tellement qu'il se trouva entre les mains
» de trois ou quatre des plus bas Valets,
» tandis que les autres pilloient tout dans
» les appartemens et s'en alloient. Il passa

» ainsi les deux ou trois derniers jours de sa » vie, sans Prêtre, sans qu'il fut question » seulement d'en parler, sans autre secours » que d'un seul chirurgien. Les trois ou quatre » Valets demeurés auprès de lui, le voyant » à la derniere extrémité, se saisirent du peu » de choses qui restoient autour de lui; et, » faute de mieux, lui tirerent sa couverture » et ses matelas de dessous lui. Il leur cria » pitoyablement de ne le pas laisser au moins » mourir à nud sur la paillasse, et je ne » sais s'il l'obtint ».

---

*Fragmens de Lettres originales de Madame Charlotte-Elisabeth de Baviere, veuve de* MONSIEUR, *frere unique de Louis XIV, Paris, 1788.*

On trouve dans ces Fragmens, t. 2, p. 92, un trait qui devroit fixer l'opinion sur la Moresse dont nous parlons dans notre Ouvrage. Madame y dit : » Il est très-faux que » la Reine ait mis au monde une Négresse. » Feu Monsieur, qui a été présent, m'a dit » que la petite Princesse, dont Sa Majesté » accoucha, étoit fort laide, mais pas noire » du tout On ne peut tirer de la tête du » peuple que cet enfant ne vive encore, et ne » soit dans un couvent à Moret, près de Fon-

» tainebleau ; mais il est très-certain que cet » enfant est mort, et que toute la Cour » l'a vu mourir. Du 8 Décembre 1719 ». *Fragmens, t. 2, p. 92.*

Le Rédacteur des Mémoires de Saint-Simon dit, t. 1, p. 274, » qu'elle est morte » à Moret en 1732, et que son portrait étoit » encore, en 1789, dans le cabinet de l'Ab- » besse, d'où, quand cette Maison a été » réunie au Prieuré de Champ-Benoît de » Provins, il a passé dans le cabinet des an- » tiques et curiosités de l'Abbaye de Sainte- » Génevieve-du-Mont, à Paris, où il est » encore ». On lit au bas de ce portrait, ces mots : *Religieuse de Moret.*

J'ai lu quelque part, je ne me souviens plus où, qu'on disoit tout bas à la Cour, entre les personnes les mieux instruites, que cette Moresse étoit fille d'un Cocher de Louis XIV, dont la femme étoit fort jolie. Cela concilieroit les égards, assez mesquins, qu'on a eus pour elle pendant la vie du Roi, avec le délaissement absolu qui a suivi.

*Fin du troisieme Volume.*

*Errata du troisieme Volume.*

Page 278, lig. 8, entre été & général, *mettez* nommé. -- Ligne 10, même page, *ponctuez* ainsi d'Italie en 1707.

Page 300, lig. 5, traversoit; *lisez*, traverse.

Page 366, lig. 18, *effaçez* la virgule.